LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 73 | Possibilité d'averses. Max.: 10 (détail page 19) | Montréal, jeudi 28 mars 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | 75 CENTS

LA TOUR L'INDUSTRIELLE-VIE
2000 AVENUE McGILL COLLEGE
DÉJÀ 65% LOUÉ
284-9115
LA CORPORATION PREMIÈRE, QUÉBEC

La «guerre des étoiles»: l'opposition accuse Mulroney de changer radicalement la politique étrangère du Canada

Jean Chrétien

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — L'opposition libérale et néo-démocrate aux Communes est convaincue que le gouvernement Mulroney entraînera sans coup férir le Canada dans la « guerre des étoiles », faisant ainsi faire à la politique extérieure canadienne un virage à 180 degrés.

Du côté libéral, comme du côté néo-démocrate, on estime en effet que le lit du gouvernement est déjà fait. L'invitation officielle des Américains est arrivée et ce ne serait qu'une question de temps avant qu'on y réponde positivement, affirmait-on hier, ajoutant qu'il ne s'agissait somme toute que de se donner le temps de préparer l'opinion publique canadienne à ce changement.

Les deux partis d'opposition qui sont pour leur part fermement opposés à toute participation au programme de l'Initiative de défense stratégique (IDS) appuient leur prédiction sur le fait que depuis le début le gouvernement Mulroney nage d'équivoque en équivoque. Après avoir nié pendant des semaines qu'il soit question de quelque façon de s'engager dans ce programme, voici qu'on se trouve devant une invitation formelle à y participer. Une invitation à laquelle le premier ministre a refusé de dire un non clair et immédiat en dépit des pressions de l'opposition hier.

Ainsi, la critique néo-démocrate sur les questions de désarmement, Pauline Jewett, a-t-elle pu apprendre hier que les affirmations solennelles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, sur la nonparticipation du Canada ne tenaient plus en raison de cette invitation.

Pendant un mois, M. Clark avait en effet rejetté fermement tout idée de participation du Canada à ce programme de recherche. L'appui du Canada à l'IDS se limitait, disait-il alors, à appuyer le principe d'une recherche menée par les Américains sur la faisabilité, au coût de $26 milliards US, d'un bouclier spatial permettant d'enrayer depuis l'espace toute attaque par des missiles ballistiques intercontinentaux, sous-marins ou à courte portée. À l'époque où il tenait ces propos, il n'y avait pas d'invitation et maintenant il y en a une, a-t-il expliqué devant une opposition étonnée par sa casuistique.

L'opposition s'étonne d'autant plus aisément devant ce revirement de M. Clark qu'il y a deux jours le ministre niait catégoriquement que le Canada avait reçu telle invitation alors que de toute évidence il était le seul à ignorer que le secrétaire américain à la Défense, Caspar Weinberger, avait déposé une telle invitation à une réunion de l'Otan à laquelle particiipait le ministre canadien de la Défense. Le premier ministre Mulroney a expliqué le quiproquo en faisant état de problèmes de communications liés aux fuseaux horaires.

Pour les députés du NPD, le gouvernement devrait retourner l'invitation sans même ouvrir l'enveloppe. C'est une attitude que refuse M. Mulroney qui a expliqué hier au chef libéral, John Turner, qu'il était du devoir du gouverne-

Voir page 12: L'opposition

Yves Duhaime

Pas de revenu minimum garanti Duhaime déposera son budget avant Wilson

RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances Yves Duhaime n'attendra pas la présentation du budget de son vis-à-vis fédéral Michael Wilson avant de se livrer lui-même à cet exercice.

« Fin avril, début mai », a-t-il répondu hier au député libéral Reed Scowen qui l'interrogeait sur la date de son budget en commission plénière portant sur l'étude des crédits.

M. Duhaime a également expliqué au représentant de Notre-Dame-de-Grâce que la politique de revenu garanti élaborée dans le Livre blanc sur la Fiscalité, rendu public au début de janvier, ne serait pas intégrée au prochain budget.

« Le livre blanc indique explicitement que, pour être en mesure de fournir un programme de revenu minimum garanti, il faudra qu'on le fasse reconnaître comme étant un programme de financement partagé par le gouvernement fédéral », a-t-il rappelé.

« Est-ce que le prochain budget va prendre en compte les éléments du Livre blanc? C'est fort possible », a ajouté le ministre.

Il a réitéré son intention de tenir une commission parlementaire sur le Livre blanc ce printemps. Il entend aussi poursuivre à travers la province sa tournée qui l'a déjà

Voir page 12: Duhaime

L'OTAN appuie le programme

L'URSS refuse de discuter de l'IDS

GENÈVE (d'après AFP et Reuter) — L'Union soviétique a clairement indiqué hier qu'un désaccord l'opposait aux États-Unis quant à l'objet des entretiens sur les armes spatiales, entamés mardi à Genève par les deux pays.

Les responsables soviétiques ont pris l'initiative inhabituelle de convoquer la presse à leur mission pour lui lire un communiqué affirmant leur refus de discuter de l'«Initiative de défense stratégique» (IDS) du président Reagan, plus connue sous le nom de «guerre des étoiles».

Le texte dément que les négociateurs américains et soviétiques aient parlé de l'IDS.

Les entretiens, ajoute le communiqué, sont consacrés à «la nécessité d'une application stricte de l'accord conclu le 7 et le 8 janvier à Genève, quant à l'élaboration de mesures efficaces pour prévenir une course aux armements dans l'espace».

Il est clair, d'après le communiqué, que les Soviétiques ont l'intention de bloquer toute discussion sur d'éventuels systèmes de défense spatiale.

La démarche soviétique a été provoquée par la publication, dans l'*International Herald Tribune*, d'une dépêche de l'agence United Press International dans laquelle un porte-parole de la délégation américaine parlait des entretiens comme de «la première discussion détaillée d'éventuels systèmes de défense anti-missiles dans l'espace».

Le porte-parole américain a cependant démenti par la suite avoir fait référence à des systèmes antimissiles dans l'espace et a déclaré n'avoir fait allusion qu'à des entretiens sur des armes «de défense et de l'espace».

Les entretiens actuels, dont le principe a été décidé au début du mois de janvier par le secrétaire d'État américain George Shultz et le ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko, ont lieu depuis le 12 mars. Ils sont divisés en trois sous-groupes, dont le premier, relatif aux armes spatiales, a entamé ses travaux mardi.

Voir page 12: L'URSS

Élimination graduelle de la taxe sur les recettes pétrolières

Les prix du pétrole canadien seraient dérèglementés à compter du 1er juin

Les ministres albertain et fédéral de l'Énergie, M. John Zaozirny et Mme Pat Carney ont refusé de commenter l'entente conclue entre Ottawa et les provinces productrices de pétrole intervenue mardi soir.

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Les firmes pétrolières ne seront plus « les vaches à lait du gouvernement central », a lancé hier le premier ministre Brian Mulroney à la suite de l'accord énergétique entre Ottawa et les provinces, qui accordera aux compagnies d'importantes concessions fiscales.

Cédant aux pressions de l'Alberta et des pétrolières, le fédéral aurait accepté d'éliminer graduellement, au cours des prochaines années, la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, un impôt de 16 % appliqué à la tête du puits.

Hier aux Communes, les deux partis d'opposition n'ont pas caché leurs craintes quant à l'impact de l'accord énergétique conclu à Vancouver, mardi soir, entre le ministre de l'Energie, Mme Pat Carney, et ses vis-à-vis d'Alberta, de Saskatchewan et de Colombie-Britannique.

L'accord prévoierait aussi la déréglementation des prix, pour le premier juin prochain.

Mais bien que les détails de l'entente restent à venir, tout indique que le gouvernement consevateur, fidèle à ses engagements de la campagne électorale, a cédé aux pressions des pétrolières et de l'Ouest et se prépare à réduire les $2.5 milliards de taxes annuelles qu'il prélève dans le secteur énergétique.

Le programme énergétique national, instauré en 1980, a « évincé du pays $17 milliards d'investissement et des dizaines de milliers d'emplois », a lancé M. Mulroney. « Nous voulons que l'énergie soit un instrument de relance économique au lieu d'une vache à lait pour le gouvernement central aux dépens des compagnies et des provinces », a-t-il dit.

Quant au ministre des Finances, M. Michael Wilson, il a promis que des mesures seraient prises pour prémunir les consommateurs contre des augmentations subites du prix de l'essence, à la suite de la déreglementation prônée par les tories.

Pour compenser ses pertes de revenus, Ottawa semble se diriger vers une taxe sur la valeur ajoutée, une « mesure régressive » qui forcera les contribuales à payer la note de l'accord, estime le libéral de Westmont, M. Don Johnston.

Quant à Ian Waddel, critique énergétique du Nouveau parti démocratique, il a rappelé hier qu'Ottawa n'avait aucune assurance que les compagnies réinvestiraient au pays « le cadeau du ciel de $300 millions » que leur a donné le fédéral.

Refusant de donner les détails de

Voir page 12: Les prix

Mulroney s'engage à renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA — Après avoir rappelé la «dimension vitale» du bilinguisme dans la vie du pays, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a déclaré hier qu'il présenterait un projet de loi sous peu, pour renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles.

L'annonce du premier ministre survient 24 heures à peine après la parution du rapport annuel - et alarmant- du commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier. Ce dernier, comme tous ses prédécesseurs, ne dispose présentement d'aucun pouvoir pour faire respecter la loi sur les langues officielles de 1969, garantissant l'égalité des deux langues au sein de la fonction publique fédérale et dans les services au public. D'année en année, les commissaires ont pressé le gouvernement de leur donner les outils pour faire respecter la loi, mais en vain.

En s'engageant dans ce sens, aux Communes hier, M. Mulroney a promis un projet «renforçant les pouvoirs du commissaire, pour qu'il puisse encourager, inciter et même faire l'équité linguistique, légétimer si vous voulez l'ambition de créer une fonction publique vraiment à l'exemple de ce qu'on vit au Canada».

Dès hier matin, M. Mulroney a demandé à son sous-ministre de convoquer tous les sous-ministres en titre de la fonction publique «pour commencer au niveau opérationnel l'analyse qui nous permettra de déterminer les modalités nécessaires à un projet de loi».

Le premier ministre s'est dit «inquiet devant les commentaires sans doute justifiés du commissaire».

Ce dernier écrit dans son rapport annuel que les minorités francophones sont menacées de disparition dans plusieurs régions, tellement l'assimilation est forte. «Les pertes sont effarantes», a dit M.

Voir page 12: Langues

Ultime tentative de rapprochement: Lévesque et Johnson rencontrent le syndicat de la SQ

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Accompagné du ministre de la Justice, le premier ministre du Québec rencontrera cet après-midi, à leur demande, les représentants de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) pour tenter d'éviter une épreuve de force avec les 4,000 membres de la Sûreté du Québec.

Il faudra donc attendre les résultats de cette rencontre pour savoir si le gouvernement du Québec devra prendre des mesures exceptionnelles à l'égard de ses policiers, et notamment s'il compte dans les prochains jours faire adopter une loi spéciale.

Interrogé hier à l'Assemblée nationale par le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque, le premier ministre a déclaré que le ministre de la Justice demeure le «responsable ultime» du dossier de la Sûreté du Québec. L'Opposition voulait savoir si M. Johnson avait été rétrogradé au rang de co-responsable du dossier, comme ce fut récemment le cas pour les négociations constitutionnelles.

Il y a deux jours, l'APPQ demandait à rencontrer le premier ministre, estimant que le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, n'était plus un interlocuteur valable parce qu'il ne négociait pas de bonne foi. En conférence de presse, mardi, le président de l'APPQ, M. Raymond Richard, devait concéder que M. René Lévesque serait libre de se faire accompagner par qui il veut, y compris M. Johnson, lors d'une éventuelle rencontre avec les policiers.

«J'arriverai à cette réunion avec confiance, comme il faut toujours le faire dans des cas pareils. Autrement, cela serait arriver avec une attitude du pire. Et cette confiance, je crois, je dois la partager avec le ministre de la Justice qui reste, évidemment, ministre de la Justice, donc responsable ultime du dossier», a déclaré M. Lévesque.

Pour sa part, interrogé par des journalistes après la période de questions à l'Assemblée nationale, M. Johnson a déclaré que «le premier ministre aura, en ma compagnie, un certain nombre de choses à dire aux policiers». Interrogé sur les mesures qu'entend prendre le gouvernement, M. Johnson a ajouté que

Voir page 12: La SQ

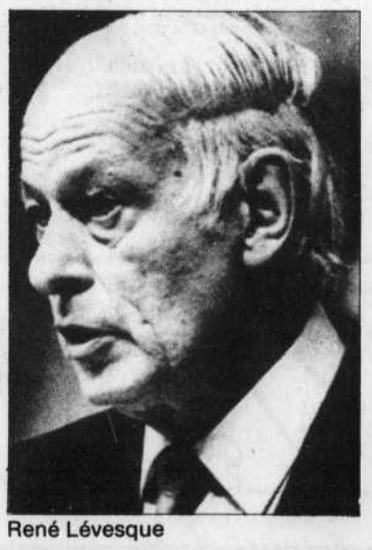
René Lévesque

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les Coopérants

Selon M. Pierre Shooner, le projet d'acquisition de la Fiducie Guardian est apparu au moment même où les Coopérants était sur le point de créer de toutes pièces une nouvelle fiducie en réponse au mouvement de décloisonnement des services financiers. Grâce à l'acquisition de Guardian Trustco, les Coopérants emboîtent le pas à La Laurentienne et à l'Alliance sur le terrain du super-marché financier. **Page 13, 14 et 15.**

Le dollar US

Le dollar US est tombé de façon importante hier sur les marchés de Londres et de Francfort. La devise américaine a en effet glissée de 3.21 à 3.12 deutchmarks, franchissant ainsi la barrière psychologique de 3.15 DM. **Page 13**

Rapport Sletmo

La commission Sletmo sur le transport maritime canadien en haute mer remettra son rapport au gouvernement fédéral d'ici le milieu du mois d'avril. On saura alors s'il apparaît pertinent ou non d'encourager la création éventuelle d'une flotte marchande canadienne. **Page 13**

Marie Vallée
EST-CE QUE C'EST MIEUX QUAND ON EST GRAND ?
L'HISTOIRE D'UN DIVORCE VÉCU PAR UNE ENFANT
Ce n'est même pas un roman
Stanké
les Editions internationales Alain Stanke , 2127, rue Guy, Montreal H3H 2L9 (514) 935-7452

Il serait exagéré de parler d'entente de principe, selon Gendron

Tâche des enseignants: le Conseil des ministres étudiera l'hypothèse de règlement avant Pâques

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le conseil des ministres n'a pas encore pu se pencher sur la révision de la tâche des enseignants prévue pour 1985-86, mais le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, pense que ce sera chose faite lors du prochain conseil des ministres, avant Pâques.

Contrairement au président de la Commission des enseignants et enseignantes de commissions scolaires (CECS), M. Robert Bisaillon, M. Gendron refuse toujours de parler d'entente de principe et il emploie le terme « hypothèses de réglement » à propos des mesures discutées avec les représentants de la CECS.

Cela signifie que, même s'il y a « de bonnes chances » que les principaux éléments soient acceptés dans leurs principes, il y aura « quelques petits accrochages sur un ou deux points », prévient M. Gendron, interrogé hier après-midi par quelques journalistes à sa sortie de l'Assemblée nationale. Il ajoute qu'il l'a déjà signalé à M. Bisaillon, avant que celui-ci ne soumette les hypothèses de réglement à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Le dossier, qui doit être soumis au Comité ministériel de coordination des négociations (CMCN) avant d'être abordé en conseil des ministres, puis passer devant le Conseil du trésor, n'a pas pu être traité comme prévu lors de la réunion de ce comité mardi soir, notamment à cause de l'urgence que représente le conflit avec la Sûreté du Québec. Dans les prochains jours, le CMCN doit donc se pencher sur le dossier.

M. Gendron estime que la décision gouvernementale est urgente parce qu'il doit prendre des décisions définitives sur l'organisation pédagogique des écoles lors de la rentrée de septembre 1985.

M. Gendron n'a pas voulu révéler l'importance de la somme qui serait requise d'abord pour geler la tâche des enseignants en 1985-86, ensuite pour appliquer les diverses autres mesures contenues dans l'hypothèse de réglement.

« Depuis au moins quatre à cinq semaines, nous conduisions des rencontres d'exploration sur des problèmes soulignés par les enseignants. Sur la base des hypothèses, il y a eu entente pour que, de part et d'autre,

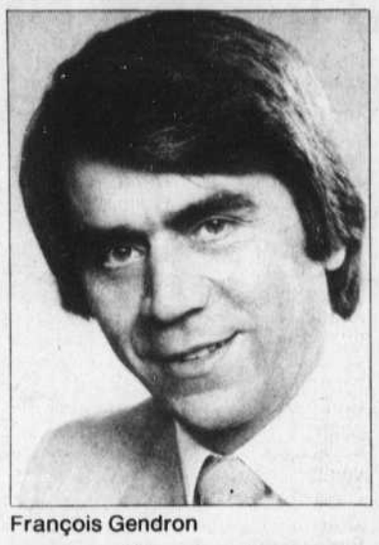

François Gendron

nous soumettions à nos instances la base de ces explorations », précise M. Gendron.

Même s'il n'apprécie pas que, contrairement à ce qui avait été convenu, la CEQ ait mis le contenu de la négociation (ou de « l'exploration ») sur la place publique, M. Gendron estime que « l'exercice a été nécessaire et utile afin de coorriger les problèmes réels en éduction, tels que soulevés par le rapport du Conseil supérieur de l'Éducation ».

Selon la CECS, l'hypothèse de réglement prévoit notamment d'annuler l'augmentation de tâche prévue pour 1985-1986, évitant la mise en disponibilité de 690 professeurs. De plus, 200 nouveaux enseignants seraient embauchés au secondaire tandis que des mesures transitoires comme le recyclage remplaceraient les mises en disponibilité. Selon la CECS, l'hypothèse réglerait le problème pendant trois ans puisque les mesures s'appliqueraient jusqu'au 31 décembre 1987.

Dans un communiqué émis lundi, M. Gendron estimait « exagéré de parler à ce moment-ci d'un accord de principe » comme l'avait fait la CEQ en conférence de presse le vendredi précédent. « Ces rencontres exploratoires ne peuvent être identifiées à de véritables négociations; celles-ci auraient en effet exigé au préalable un mandat du Conseil du trésor, ce qui n'était pas le cas dans la présente situation », ajoutait alors le ministre de l'Éducation.

Nouveaux moyens de pression à Urgences santé

GUY TAILLEFER

(PC) — Les répartiteurs d'ambulances à Urgences santé ont fait fi hier du langage-radio dans leurs communications avec les ambulanciers. Ils ont protesté de cette façon contre le refus patronal de modifier des conditions de travail qu'ils jugent insoutenables.

Les répartiteurs menacent en outre d'avoir recours à des moyens de pression additionnels si la direction n'accepte pas de remédier à leur situation.

Le travail des répartiteurs consiste à acheminer aux ambulanciers les appels reçus de personnes nécessitant d'urgence des soins médicaux. Le non-respect du langage codé a pour conséquence de réduire l'efficacité du service.

Mais selon la porte-parole patronale, Mme Suzanne Thomas, chargée des relations avec la presse, le moyen de pression utilisé par les répartiteurs n'a eu jusqu'à maintenant que des effets « minimes ». Elle a en outre affirmé ne rien savoir de l'intention des employés d'appliquer d'autres moyens de pression si leur revendications ne sont pas satisfaites.

Les répartiteurs se disent débordés de travail en raison du nombre croissant d'appels qui leur parviennent. Ils affirment que le nombre d'appels est plusieurs fois plus élevé qu'il y a trois ans, lorsque le service a été créé.

Ils soutiennent en outre devoir donner tous les jours 15 minutes de travail gratuit à leur employeur, en temps consacré à se préparer pour accomplir leur tâche — établissement de la fréquence-radio, vérification de l'équipement... Cette situation équivaut, selon eux, à travailler sans rémunération une journée sur 20.

Liaison entre le Nouveau-Québec et le Labrador

Fermont est disposée à emprunter $ 14 millions pour parachever une route entreprise il y a 24 ans

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Pour obliger le gouvernement du Québec à se prononcer sur le sort du Nouveau-Québec, la ville de Fermont vient de déposer, par l'intermédiaire de son député, un projet de loi l'autorisant à parachever la route 339, à laquelle il manque seulement 26 kilomètres pour relier le Nouveau-Québec et le Labrador au réseau routier nord-américain.

Selon le maire de Fermont, M. Robin Bélanger, l'achèvement de la route 389 pourrait signifier un jour la diversification économique et donc la survie de Fermont, la seule ville demeurant vivante au Nouveau-Québec après la fermeture de Gagnon et la quasi-fermeture de Schefferville.

En effet, par cette route, les petits prospecteurs miniers pourraient entreprendre des explorations et des jalonnages, prélude à des découvertes minérales; les 10,000 touristes attirés chaque année par la Baie-James pourraient prolonger leur séjour au Nouveau-Québec et au Labrador; enfin, les activités de plein-air pourraient attirer d'autres touristes, amateurs de grands espaces. Fermont rappelle que 85 % des découvertes minérales sont faites par des petits prospecteurs et que, faute de prospection, on ignore encore la teneur des gisements d'or, de cuivre et de zinc.

Déjà $ 28.3 millions ont été dépensés par le gouvernement du Québec (dont $ 1.4 millions sous les libéraux et $ 26.9 millions sous les péquistes) pour construire les 149 premiers kilomètres d'une route forestière de première catégorie. Il faudrait encore $ 11.2 millions pour terminer cette route de gravier et pour refaire le gravier sur les 149 premiers kilomètres, ainsi que $ 3 millions pour construire un pont sur la rivière Torrent, à une quarantaine de kms au sud de Gagnon. La section non terminée se trouve entre Manic-5 et la rivière Torrent.

« Tout ce qui manque présentement, c'est une véritable volonté du gouvernement de terminer en 1985 ce que l'on a commencé en 1961 », a précisé hier en conférence de presse M. Bélanger, qui est devenu maire de Fermont l'an dernier, à l'âge de 30 ans.

Cette volonté politique pourrait être là en 1985. Non seulement parce que la route intéresse directement plus de 20,000 électeurs québécois, mais parce que le projet pourrait être intégré à une prochaine entente fédérale sur le développement minéral. Le député fédéral de Manicouagan, et premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a assuré la délégation de Fermont venue le rencontrer le 19 mars dernier qu'Ottawa veillerait à ce que des sommes soient prévues pour la route 389 si cette route fait partie des priorités du gouvernement du Québec.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Jean-Guy Rodrigue, rencontré hier par la même délégation, a assuré que ce dossier sera examiné dans le cadre de cette entente fédérale-provinciale. Comme jusqu'ici le Québec a entièrement payé la route, les responsables de Fermont demandent à ce que, à défaut d'entente, les $ 14.2 millions soient pris dans les budgets réguliers du MER pour 1985-86 afin que la route soit parachevée d'ici l'automne 1985.

Pour obliger le gouvernement du Québec a prendre position sur l'avenir du Nouveau-Québec, la ville de Fermont a utilisé une astuce: elle a fait déposer hier à l'Assemblée nationale, par le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, un projet de loi l'autorisant à parachever la route 389. Il est sûr que le ministère des Affaires municipales ne verra pas d'un bon oeil une ville mono-industrielle, qui n'est jusqu'ici assurée que d'une survie de cinq ans, emprunter pour construire un chemin forestier...

« La route 389 est en train de devenir un symbole pour la Côte-Nord et le Québec tout entier: le symbole de notre incapacité collective à conquérir notre territoire. Même s'il ne devenait jamais loi, le projet de loi forcera la discussion et obligera le gouvernement à dire publiquement ce qu'il compte faire du Nouveau-Québec », a précisé hier M. Bélanger, en présence de M. Perron.

La ville minière de Fermont connait actuellement un regain d'activités à cause de la fermeture de la mine proche de Gagnon et de l'utilisation par la compagnie Québec Cartier (qui exploite la mine proche de Fermont) de l'usine de boulettage appartenant à Sidbec-Normines à Port-Cartier. Tombée à 3,200 personnes, la population est remontée à 4,200 personnes, comme il y a dix ans avant la grave crise du fer. Québec Cartier emploie environ 1,600 personnes actuellement. Sur les 1,000 nouveaux arrivants, les trois-quarts viennent de Gagnon: 260 travailleurs et leurs familles y ont émigré.

Ayant cinq ans devant elle pour se diversifier, la ville de Fermont rappelle que le réseau routier est indispensable pour cela. Elle a récemment reçu l'appui des députés du Labrador et du gouvernement de Terre-Neuve, qui veulent eux-aussi rompre l'isolement de la population des trois villes minières du Labrador.

Vendredi saint

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

Le Vendredi saint est un jour férié et chômé

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le Vendredi saint est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. Toutefois, si votre convention collective ou votre décret prévoit 6 jours fériés en plus de la Fête nationale, ce sont les dispositions de la convention ou du décret qui s'appliquent.

Les conditions d'admissibilité

Vous êtes admissible au congé si:

- ce jour férié tombe un jour où vous deviez normalement travailler (jour ouvrable);
- vous êtes au service de l'entreprise depuis 60 jours;
- vous ne vous êtes pas absenté du travail sans l'autorisation de votre employeur ou sans raison valable, la veille ou le lendemain de ce jour férié.

Il faut noter que si vous travaillez à temps partiel et que vous rencontrez les exigences énumérées ci-dessus, vous êtes admissible au congé.

L'indemnité pour ce congé

Si vous travaillez habituellement le vendredi et répondez aux autres conditions d'admissibilité, votre employeur doit normalement vous accorder une journée de congé en ce vendredi 5 avril. Pour cette journée de congé, il doit vous verser une indemnité égale à la moyenne de votre salaire journalier des deux semaines précédant le jour férié. Toutefois, si vous êtes un travailleur au pourboire, votre employeur doit vous verser une indemnité égale à la moyenne de votre salaire et des pourboires que vous avez déclarés au cours des deux semaines précédant ce vendredi 5 avril.

Le congé du Vendredi saint peut être reporté au lundi de Pâques, c'est-à-dire au lundi 8 avril, au choix de l'employeur, pour les entreprises régies par la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. Dans ce cas, les conditions d'admissibilité et l'indemnité demeurent les mêmes.

Une indemnité ou un congé compensatoire

Si vous répondez aux conditions d'admissibilité, mais que votre employeur ne peut vous accorder une journée de congé en ce Vendredi saint (ou Lundi de Pâques), il doit:

- vous verser le salaire correspondant au travail que vous effectuez;

  et

- vous verser l'indemnité prévue ci-dessus **ou** vous accorder un congé compensatoire d'une journée. Cette journée de congé doit cependant être prise dans les trois semaines précédant ou suivant le jour férié.

Par ailleurs, si vous êtes en vacances en ce vendredi 5 avril (ou lundi 8 avril), votre employeur doit vous verser l'indemnité prévue ci-dessus **ou** vous accorder une autre journée de congé à une date qui vous convient à tous les deux.

Renseignements

Vous pouvez obtenir plus de renseignements ou porter plainte en vous adressant au bureau de la Commission des normes du travail de votre région.

BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTRÉAL	(514) 873-7061
HULL	(819) 771-6259	QUÉBEC	(418) 643-4940
JONQUIÈRE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 762-0867
LÉVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661

Québec

guérin
l'éditeur qui édite

Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)
Édition annotée
René Paillé, M. Fisc. c:a., Girard et Cie

En vente dans toutes les librairies

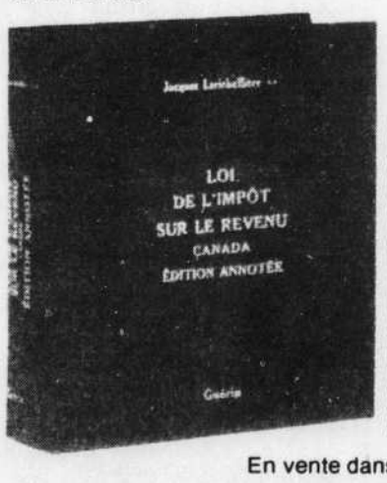

La loi de l'impôt sur le revenu. Les règles de 1971 concernant l'application de l'impôt sur le revenu. Les règlements de l'impôt sur le revenu. Répertoire des principales formules (Canada et Québec) Concordance à la Loi sur les impôts, Québec. Index alphabétique. Les mises à jour de la loi paraissent après l'adoption de chaque budget. Elles seront alors disponibles sur demande et le prix sera variable. Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (cartable à feuilles détachables)
Cégep, Univ. ISBN-2-7601-0522-9 — **45,00$**
8ème mise à jour 900 pages — **30,00$**
(Bill C-7 sanctionné le 21/12/84)

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tel: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Il était une fois dans l'ouest! sur la rue Laurier...

ANJOU QUÉBEC

innove encore pour le palais de tous avec:

- **ses plats cuisinés chauds, ses sauces et ses fonds de sauces congelés, le tout préparé par son nouveau chef cuisinier.**

Plats du jour cette semaine

Jeudi: *Sauté d'agneau aux herbes*
Vendredi: *Paëlla*
Samedi: *Canard au poivre vert*

Sans oublier toutes ses bonnes choses habituelles pour le plaisir de sa fidèle clientèle

La boucherie charcuterie c'est notre métier

Anjou QUÉBEC

La véritable boucherie charcuterie française
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

BRAVO ITALIA!

En provenance d'Italie et mis en bouteille ici par Les Vins LaSalle Inc., voici le Romanicella. Rouge ou blanc, le Romanicella vous attend à la S.A.Q. et dans les épiceries licenciées. Découvrez-le dès aujourd'hui!

Sans encadrement, la conversion en copropriété devient une catastrophe

ALAIN DUHAMEL

S'il lève le moratoire sur les conversions d'immeubles locatifs sans autre forme de protection des locataires, la politique québécoise en habitation tournera, selon le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), à la catastrophe.

La Chambre des notaires tient le moratoire sur les conversions comme un important obstacle à l'accès à la propriété mais elle reconnaît que sa levée doit s'accompagner de mesures de protection des locataires.

Ces deux points de vue sur un même problème se trouvent parmi les mémoires, publiés hier, que recevra, à partir d'aujourd'hui, le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Jacques Rochefort, en réponse au livre vert intitulé *Se loger au Québec* que publiait le gouvernement québécois l'automne dernier.

Le livre vert propose une analyse de la réalité québécoise dans le domaine de l'habitation et fait un appel à l'imagination de tous les intervenants. L'une de ses principales préoccupations consiste à favoriser le plus possible l'accès à la propriété. Le livre vert propose à ses lecteurs plusieurs scénarios d'intervention et d'action.

Dans cette perspective, la conversion des immeubles locatifs en copropriété apparaît attrayante dans la mesure où elle permet à des locataires d'acquérir leur logement à un prix convenable. Or, justement, dans les années 70, les grandes manoeuvres de conversion des conciergeries, plus spéculatives que sociales, ont conduit à de tels abus que le gouvernement québécois a imposé un

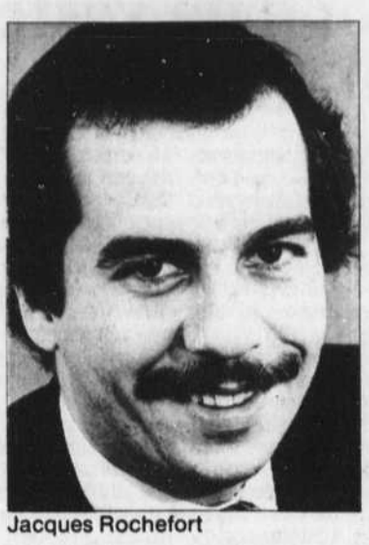

Jacques Rochefort

moratoire sur ces opérations dans les immeubles de cinq logements et plus.

Depuis, il s'est développé un autre marché de la conversion en copropriété indivise dans les immeubles de quatre logements et moins lesquels constituent la plus importante part du logement locatif en milieu urbain. Lorsque les indivisaires achètent un triplex, ils expulsent les locataires pour occuper eux-mêmes les lieux. Le locataire n'a alors plus aucun recours, ni moyen d'acheter son logement.

Le livre vert propose plusieurs mesures de protection: droit de préemption des locataires, paiement d'un droit de conversion, obligation d'offrir à nouveau le logement au locataire lorsque le propriétaire l'offre au marché extérieur à un prix inférieur à celui qu'il avait d'abord proposé, dédommagement couvrant en tout ou en partie les frais de déménagement, etc.

La Chambre des notaires propose d'ajouter à ces mesures une disposition semblable à celle que l'on trouve dans la loi sur la Régie du logement afin d'interdire l'expulsion du locataire qui ne souhaite pas acquérir son logement.

Le RCM réclame l'interdiction permanente de la reprise de possession par un nouveau copropriétaire dans tous les immeubles de cinq logements et plus. Dans les immeubles plus petits, il propose une intervention municipale par laquelle une administration municipale pourrait interdire la reprise de possession dans des secteurs désignés où, par exemple, l'offre de logements est à ce point minime que des opérations de reconversion mettraient en péril sa trame sociale. Les données compilées dans le livre vert montrent clairement le phénomène de «gentrification» que produit la conversion des petits immeubles locatifs.

Le gouvernement québécois pourrait aller jusqu'à accorder aux administrations municipales le pouvoir de déterminer, dans certains secteurs, la proportion des logements devant être maintenus en location.

Dans le milieu montréalais, où plus des trois-quarts des citoyens louent leur logement, le problème de la conversion des immeubles locatifs prend une ampleur inégalée ailleurs dans la province.

Le RCM reproche d'une manière générale au livre vert son inadéquation avec la réalité montréalaise. En citant des moyennes québécoises sur le nombre de propriétaire, le prix d'un logement, la part du revenu familial affecté au logement etc, le livre vert, estime le RCM, s'éloigne de la réalité montréalaise au point de ne plus avoir de commune mesure avec elle. Ainsi, quand il affirme que, en 1983, 42 % des ménages locataires peuvent s'acheter une maison unifamiliale existante de $30,000, le livre vert ignore que dans l'île de Montréal, le marché immobilier n'offre plus, et depuis longtemps, des maisons unifamiliales à ce prix.

«Le statut de locataire continue d'être associé à une trop grande insécurité pour les ménages montréalais, surtout dans les zones périphériques du centre-ville» affirme le RCM. Dans les quartiers du centre, là où les évaluations municipales imposables ont le plus augmenté cette année, les programmes municipaux d'intervention en habitation (subvention à la restauration, démolition-reconstruction, démolition-déblaiement, PIQA, etc) ont accentué le phénomène de «gentrification», aux dépens des locataires à modestes revenus.

Outre le problème de la conversion, la Chambre des notaires souligne dans son mémoire les difficultés et les insuffisances juridiques du contrat de copropriété indivise, du contrat de l'offre d'achat et de la garantie des constructeurs.

La Chambre des notaires relève particulièrement les faiblesses du programme de certification des maisons neuves promu par les constructeurs. «Il nous apparaît que les plans de garantie, développés par les associations professionnelles de constructeurs, ne sont que des panacées publicitaires qui ajoutent peu à la garantie légale de l'acheteur mais remédient plutôt aux risques d'insolvabilité des entrepreneurs en construction.»

Les audiences publiques sur le livre vert commencent aujourd'hui et doivent se pousuivre vendredi et lundi prochain.

De Cotret aux fonctionnaires fédéraux:
L'usage de la carte de crédit permettra à l'État d'épargner $ 600 millions

ANDRÉ BOUTHILLIER

Les fonctionnaires fédéraux devront utiliser la carte de crédit pour aider le gouvernement Mulroney à réduire le déficit de $35 milliards.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre du *programme de révision des mécanismes de gestion de l'appareil gouvernemental* qu'a présenté, hier, le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, aux membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Le programme obligera aussi les ministères du gouvernement fédéral à se départir de leurs biens immobilliers jugés «superflus».

Selon M. de Cotret, l'ensemble de ces mesures permettra de réaliser des économies de l'ordre de $ 600 millions à $ 700 millions en 1985-86 et des économies supplémentaires d'environ $ 300 millions pour chacune des cinq années suivantes. Les économies totales devraient donc s'élever à au moins $2 milliards d'ici à 1989-90.

M. de Cotret a amusé les quelque 500 gens d'affaires présents lorsqu'il a dévoilé les détails de sa première mesure. Mais, sans broncher, le ministre a continué la lecture de son discours pour montrer sans doute qu'il s'agissait là d'une initiative importante de son conseil.

«Nous allons préconiser pour l'ensemble de l'administration fédérale un plus grand usage des cartes de crédit et des chèques de voyage afin de tirer profit des modes de paiement disponibles sur le marché et de réduire les frais généraux», a indiqué le ministre.

D'autre part, a-t-il ajouté, «nous allons verser les paiements aux fournisseurs selon les dates d'échéance prévues pour éliminer les versements effectués trop tôt ou pour bénéficier d'une remise s'il y a lieu».

Interrogé par les journalistes, M. de Cotret a expliqué que la carte de crédit était déjà utilisée depuis deux ou trois semaines par les fonctionnaires qui voyagent beaucoup. Mais il n'a pu dire combien d'employés de son gouvernement devraient s'en servir d'ici à la fin de l'année.

Le ministre estime que l'utilisation de la carte de crédit améliorera la gestion des instances gouvernementales. «Le système actuel des avances de voyage nous impose des frais d'administration trop élevés. Nous avons donc décidé de nous servir des modes de crédit existants dans le secteur privé.»

Pour éviter de payer les frais d'intérêt mensuels, a-t-il précisé, les dépenses effectuées avec la carte de plastique seront payées en totalité dès réception du compte.

À une journaliste qui lui demandait si le gouvernement allait se servir de la carte de crédit pour acheter des «chars d'assaut», M. de Cotret a répondu: «Nous ne nous en servirons pas pour se procurer des chars d'assaut, des avions ou toutes autres choises semblables. C'est seulement pour les affaires».

Malgré une nette amélioration depuis 1977

La santé dentaire des jeunes Québécois demeure la pire en Amérique du Nord

RENÉE ROWAN

La santé dentaire des jeunes québécois s'est améliorée par rapport à 1977, mais demeure en retard de 12 ans par rapport à celle de nos voisins de l'Ontario. Elle est loin d'atteindre celle des enfants des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis.

« La seule façon de rattraper progressivement ce retard serait de fluorer notre eau », estime le Dr Martin Payette, coordonnateur de l'Enquête santé dentaire Québec menée auprès de quelque 26,000 jeunes de 6 à 14 ans, la plus importante enquête du genre en Amérique du Nord. Le comité provincial de santé dentaire de l'Association des directeurs de départements de santé communautaire en a rendus les résultats publics hier.

Les enfants de ville de Laval où l'eau est fluorée ont moins d'expérience de la carie que les enfants de la ville de Montréal où il n'y a toujours pas de fluor dans l'eau potable. Et il n'y en n'aura pas de sitôt puisque le maire de Montréal, M. Jean Drapeau « a toujours été et continue d'être contre la fluoruration de l'eau », indique le chef de cabinet du maire, M. Pierre Gascon, interrogé hier sur les intentions de la ville dans ce dossier.

Une cinquantaine de dentistes spécialement formés pour les besoins de l'enquête ont examiné au cours de l'année scolaire 1983-1984 près de 26,000 enfants de 6 à 16 ans dans 2,300 écoles des 11 régions du Québec. L'enquête est une réalisation conjointe de l'Association des directeurs des 32 départements de santé communautaire et du ministère des Affaires sociales. Les jeunes examinés représentent plus de 90 % de l'échantillon des enfants du secteurs scolaire public et près de 80 % des enfants du secteur privé.

L'enquête révèle que la prévalence de la carie chez les écoliers montréalais et québécois de 7 et 8 ans et de 13 et 14 ans a diminué d'environ 30 % entre 1977 et 1984 au Québec. En dentition temporaire et permanente, l'expérience de la carie est moins élevée sur les îles de Montréal et Jésus qu'au niveau provincial. On constate aussi que les moyennes de dents cariées à faire traiter et les dents obturées sont toujours inférieures dans cette région. De plus, la proportion des dents extraites est inférieure à celle obtenue à l'échelle provinciale.

La proportion des enfants n'ayant jamais expérimenté la carie et le pourcentage des enfants ayant une réhabilitation complète à la carie sont toujours plus élevés dans cette région qu'au niveau provincial. Pourtant, si 61 % des enfants sont indemnes à la carie en dentition permanente à 7 ans, c'est seulement 14 % qui le sont encore à 12 ans.

Une fois de plus, on constate que les caries sur les dents temporaires et les dents permanentes diminuent avec l'augmentation du revenu familial. De plus l'immunité à la carie et l'absence de dents à faire traiter sont plus grandes chez les enfants qui fréquentent une école privée qu'une école publique.

Les Anglais et les Grecs ont une moyenne de dents temporaires cariées non-traitées et obturées et une moyenne de dents permanentes cariées, obturées et extraites la plus basse tandis que les enfants d'origine française (y compris canadienne-française) ont le plus fort taux de carie, suivis des écoliers d'origine italienne, asiatiques, puis des autres. Les enfants qui résident en zone métropolitaine ont aussi une meilleure santé dentaire que les enfants qui habitent en zone semi-urbaine et rurale.

Fonds Emploi Jeunesse 85

Faites votre demande

Toute personne domiciliée au Québec, ayant un projet réalisable à court terme et générateur d'emplois permanents pour des jeunes, et étant désireuse d'obtenir l'aide financière du Fonds Emploi Jeunesse 85, n'a qu'à soumettre ce projet et sa demande **par écrit** à l'adresse ci-dessous.

Un jury évaluera les projets et demandes en prenant comme principaux critères, outre l'objectif premier qu'est la création d'emplois permanents ou tout au moins formateurs pour les jeunes, la démonstration d'entrepreneurship et d'initiative, la viabilité économique du projet proposé, ainsi que le potentiel d'impact sur le développement économique.

Ce Fonds est créé à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, grâce à une contribution initiale de 100 000 $ de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance.

Chaque demande écrite fera l'objet d'un accusé de réception dans les plus brefs délais. Le jury d'attribution des contributions agira avec la plus grande célérité possible.

Faites parvenir votre projet et votre demande **d'ici au 15 avril 1985** à :

CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC

Fonds Emploi Jeunesse 85
a/s La Chambre de commerce du Québec
500, rue Saint-François-Xavier
Montréal (Québec)
H2Y 2T6

Pour tout renseignement sur la façon de présenter votre dossier, appelez **Madame Lyne Nadon au (514) 844-9571.**

Cette annonce est une gracieuseté de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance.

La Laurentienne mutuelle d'Assurance

Pour prendre de l'assurance dans la vie!

RENAUD-BRAY
Des disques aussi...

AVIS PUBLIC — JEUDI SOIR 28 MARS

Lidchi International Group — Spécialistes en tapis d'Orient
Réorganisation partielle en Amérique du Nord

Avant de quitter le 922 Yonge Street à Toronto, qu'il occupe depuis 1970 pour déménager à la Galerie permanente à Yorkville, le magasin Lidchi International tiendra une

VENTE AUX ENCHÈRES SANS RÉSERVE
Tapis - Carpettes - Chemins de couloir et d'escalier
LE PLUS BEAU CHOIX
DE TAPIS NOUÉS ET TISSÉS À LA MAIN
INDE ASIE CENTRALE, BESSARABIE ETC.
Tous de style de l'Europe de l'Est et de l'Orient (Niveaux 2 et 3 du Noeud musulman artisanal) En dimensions de 3' x 2' à 18' x 12'

REMARQUES: (1) Le Lidchi International Group a pour politique de ne jamais tenir de vente aux enchères de son inventaire d'articles exceptionnels de premier choix et de haute qualité, quel qu'en soit le niveau, sauf en période de réorganisation totale.
Cette vente aux enchères est la première à Montréal depuis que Lidchi International s'est établi au Canada en 1960, donc en 35 ans.
(2) Les lots en vente comprendront des tapis d'Inde, Turquie, Roumanie, Bulgarie et autres régions. Tous les tapis sont des importations ou des échanges directs depuis que Lidchi International a commencé ses opérations en 1960. Après notre réorganisation, notre inventaire ne sera composé que de tapis de la plus haute qualité.
(3) Les clients de Lidchi International à Montréal et le public intéressé qui ne connaissent pas le magasin sont instamment priés de profiter de cette occasion pour acheter des tapis à des prix sans réserve.

Vente aux enchères le jeudi 28 mars à 19.30 heures —
Exposition 18.30 h. À l'Hôtel Quatre Saisons (Salle ÉTÉ)
1050 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Lidchi International (Toronto)
Spécialistes internationaux en tapis d'Orient
922 Yonge Street, Toronto, M4V 3C9
Pas d'échanges — Toutes les ventes définitives. Paiement: argent comptant, chèque certifié, principales cartes de crédit.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

LA SEMAINE DU CADRE D'ENTREPRISE,
UNE INITIATIVE DU CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE.

Liban: l'un des otages britanniques est relâché

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — L'un des trois ressortissants britanniques enlevés la semaine dernière à Beyrouth, M. Geoffrey Nash, a été relâché dans la nuit de mardi à mercredi à Beyrouth, a annoncé hierle Foreign Office.

Le Foreign office a précisé que M. Nash était en bonne santé et qu'il avait été «bien traité». M. Nashg est un métallurgiste qui travaillait pour le gouvernement libanais à Beyrouth. Il avait été enlevé le 14 mars dernier.

Un interlocuteur anonyme se réclamant d'une organisation inconnue, les «Brigades de Khaybar, branche libanaise», avait annoncé mardi dans un appel téléphonique à une agence de presse internationale «la prochaine libération de deux otages britanniques, MM. Gordon Nash et Brian Levick, et d'un otage français, Mme Danielle Perez»

L'interlocuteur avait revendiqué «l'enlèvement de deux Britanniques et de trois Français» qui ont disparu le 22 mars. Il avait précisé qu'après avoir «terminé l'interrogatoire» du directeur de la compagnie Coral, M. Levick, de l'expert en minéraux, M. Nash, et de la secrétaire de l'ambassade de France, Mme Perez, son organisation avait décidé de les libérer.

Sur le terrain, l'armée israélienne a arrêté hier dix habitants du village chiite de Chahour, à quinze kilomètres à l'est du port de Tyr (sud du Liban), a annoncé un porte-parole des Forces des Nations unies dans la région.

À la recherche de maquisards, les soldats ont rassemblé une centaine de villageois sur le stade de football

Photolaser AP

Geoffrey Nash

de la localité. Ils ont ensuite emmené dix d'entre eux, les yeux bandés et les mains liées.

Selon le porte-parole des Casques bleus, les militaires israéliens n'ont détruit aucune maison du village, contrairement à ce qui s'était produit lors de raids précédents. Les forces de l'État hébreu ont également procédé à de nombreuses autres arrestations dans la région, a-t-il précisé.

À Tel Aviv, un porte-parole de Tsahal a uniquement indiqué que les troupes israéliennes avaient mené une opération dans le village.

Un membre de l'armée du Liban-Sud, milice soutenue par Israël, a par ailleurs été blessé dans une attaque à la roquette près de la ville chiite de Nabatyeh, selon la radio israélienne.

Enfin un porte-parole de l'ONU, M. Joe Sills, a annoncé hier que les Nations unies vont réduire aux seuls services essentiels leur personnel civil au Liban, pour des raisons de sécurité.

Lundi dernier, M. Alec Collett, un membre de l'agence d'aide au réfugiés palestiniens, a été enlevé. Depuis le début du mois, huit autres Occidentaux ont subi le même sort.

M. Sills a refusé, pour des raisons de sécurité, de reveler le nombre d'Américains et de Britanniques employés par les agences et les programmes des Nations unies au Liban.

De source autorisée, on indiquait que le directeur britannique de l'aide aux réfugiés à Beyrouth, M. John Defrates, avait reçu instruction de quitter le pays pour sa propre sécurité.

M. Sills a ajouté que les États-Unis avaient étudié la question du personnel américain avec l'ONU, mais n'avaient demandé aucun rapatriement.

Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, a indiqué que les représentants de l'ONU au Liban avaient reçu des menaces de représailles concernant Américains et Britanniques.

Les élections au Salvador

Coup d'envoi d'un vaste processus électoral en Amérique centrale

SAN JOSE (AFP) — Les élections législatives et municipales du 31 mars au Salvador sont le coup d'envoi d'un vaste processus électoral qui va toucher plus de la moitié des pays d'Amérique centrale dans les douze mois à venir.

Après les Salvadoriens, en effet, les électeurs du Guatemala et du Honduras, au dernier trimestre 85, puis ceux du Costa Rica en février 1986, devront se rendre aux urnes pour élire un président.

Déjà en mars 1984, le Salvador avait ouvert le feu électoral en Amérique centrale, suivi en mai par le Panama, pour l'élection présidentielle, puis en juillet par la désignation de la constituante au Guatemala, une autre présidentielle, en novembre au Nicaragua et enfin une législative en décembre à Belize.

Mais autant la présidentielle salvadorienne de mars et mai 1984, opposant le chef de file de l'extrême-droite, le major Roberto d'Aubuisson, au démocrate-chrétien Napoleon Duarte, avait provoqué un vif intérêt dans les pays voisins, autant les prochaines législatives laissent indifférents.

L'impression qui prévaut, en Amérique centrale, est que ce scrutin ne changera pas grand chose au Salvador.

La président Duarte ne risque pas d'y perdre une majorité qu'il ne possède pas au sein de l'actuelle Assemblée constituante et n'apparaît pas non plus en mesure de la gagner.

Le plus important, pour les voisins, reste la position du Salvador dans le cadre des discussions sur le projet « d'Acte pour la paix » que les pays du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) essaient de mettre au point et de faire ratifier par les pays d'Amérique centrale.

Même si, après les élections législatives, intervient un remaniement ministériel au Salvador, celui-ci ne devrait pas pour autant signifier un changement radical de politique étrangère.

On s'inquiète davantage, dans les pays voisins, de l'état des discussions avec la guérilla, au point mort depuis la fin de l'année. La guerre civile qui se prolonge depuis cinq ans au Salvador et ne semble pas devoir se terminer constitue, avec la situation au Nicaragua, une des principales inquiétudes des pays de l'isthme.

En fait d'élections, ce sont surtout celles qui vont suivre dans les nations voisines qui apparaissent plus importantes.

Au Guatemala, le 27 octobre prochain, les électeurs seront appelés à désigner pour la première fois depuis 1970 un président civil.

L'élu trouvera en héritage la pire crise économique qu'avait connue le Guatemala, avec un chômage affectant plus de 40 % de la population, une hausse accélérée du coût de la vie et du déficit fiscal et un manque de devises.

Il devra faire face de surcroît à une réactivation de la lutte armée des mouvements d'extrême-gauche, regroupés au sein de l'Union nationale guatémaltèque-URNG.

La succession s'avère d'autant plus importante pour le reste de la région que la présidence Suazo Cordova a été marquée par une influence chaque jour accrue des États-Unis au Honduras, transformé peu à peu en une véritable base militaire nord-américaine, et par l'installation d'importantes forces antisandinistes à la frontière du Nicaragua.

Enfin au Costa Rica, la plus ancienne démocratie d'Amérique centrale, les électeurs auront une nouvelle fois à choisir entre l'actuelle majorité sociale-démocrate et l'opposition sociale-chrétienne.

L'affaire Nicholson

Les USA prendront des «mesures diplomatiques» contre l'Union soviétique

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Les États-Unis envisagent de prendre des mesures diplomatiques, après la mort du major Arthur Nicholson, un officier américain tué dimanche par un soldat soviétique en Allemagne de l'Est, a déclaré hier M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche.

« Nous envisageons certaines mesures concernant les relations américano-soviétiques (...) Des mesures en rapport avec la diplomatie », a-t-il dit sans donner de précisions, des entretiens étant toujours en cours à ce sujet au département d'État et au Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche.

Lors d'une conférence de presse au département d'État, des responsables du Pentagone ont confirmé que l'officier photographiait bien du matériel militaire soviétique à l'intérieur d'un immeuble, lors de sa mort.

La zone où il se trouvait, près de Ludwigslust, à 110 km au nord-est de Berlin-Est, avait été temporairement interdite aux observateurs américains par les autorités soviétiques, ont-ils précisé. Mais cette interdiction avait été levée le 20 février, et la zone avait été visitée par une autre mission d'observation avant la venue de Nicholson, qui n'avait selon eux « rien d'inhabituel ».

Le commandant Nicholson ne faisait rien de contraire aux accords américano-soviétiques de 1947 et les responsables du Pentagone ont souligné qu'il n'était « en aucune façon » engagé dans une activité d'espionnage.

Les officiers de liaison occidentaux appartenant aux « Patrouilles de Potsdam » sont autorisés à prendre des photos de matériels militaires ou de manoeuvres en Allemagne de l'Est, et leurs équivalents soviétiques en RFA jouissent des mêmes droits, ont-ils ajouté.

Selon eux, la zone interdite la plus proche de l'endroit où le commandant Nicholson a été tué se trouvait à environ 300 mètres.

« Nous pensons que les Soviétiques ont détruit le film » (pris par Nicholson), ont déclaré les mêmes sources qui se sont refusées à préciser la nature des équipements photographiés.

Par ailleurs, la sentinelle soviétique qui a tué l'officier américain n'a pas tiré de coup de semonce, comme l'affirme Moscou, ont aussi réaffirmé ces hauts responsables.

Le soldat soviétique se trouvait à environ 150 mètres du commandant Nicholson lorsqu'il a ouvert le feu avec un fusil d'assaut AK-47 « tirant rapidement » trois coups, ont-ils ajouté. L'une des balles l'a atteint à la poitrine, le blessant mortellement.

Violents heurts entre étudiants et policiers à Khartoum: deux morts

KHARTOUM (Reuter) — De violents affrontements ont opposé pendant cinq heures la police soudanaise à des étudiants qui protestaient contre la hausse des prix du pain et du fuel, hier à Khartoum, peu après le départ du président Jaafar Nimieri pour les États-Unis.

Les émeutiers ont brisé les vitrines des magasins et les pare-brise des voitures. Le département d'État américain a indiqué être en possession d'informations selon lesquelles deux étudiants auraient été tués.

Le président Nimeiri a supprimé cette semaine plusieurs subventions accordées aux aliments et aux carburants et a dévalué la livre soudanaise de 48%. Conséquence: le pain a augmenté d'un tiers et les carburants de près de 75%.

«Nous ne nous laisserons pas gouvernés par le FMI», scandaient les émeutiers, protestant contre les réformes économiques préconisées par le Fonds monétaire international en retour de ses crédits pour le remboursement de la dette soudanaise qui s'élève à $9 milliards.

Les émeutes ont commencé dans la matinée et la police a mis cinq heures à rétablir l'ordre. Selon l'agence de presse soudanaise Suna, l'université islamique d'Omdurman a été fermée et le restera jusqu'à la fin du mois de juillet.

Suna ajoute que la police s'est vue contrainte d'intervenir «lorsque des éléments saboteurs se sont joints à la manifestation. On pense que des membres du groupe des Frères musulmans y ont été mêlés».

L'organisation intégriste des Frères musulmans a fortement influencé M. Nimeiri dans sa décision d'imposer la *Charia* (loi coranique) dans le pays en 1983 et les châtiments corporels tels que les flagellations publiques et les amputations. Récemment, un dissident musulman de 76 ans a été pendu sur la place publique.

Toutefois, ce mois-ci le président Nimeiri a décidé de prendre des mesures à l'encontre des Frères musulmans, en les chassant du gouvernement et en arrêtant 11 membres.

Le Soudan, le pays le plus grand d'Afrique et l'un des plus pauvres du continent, passe actuellement par une période particulièrement difficile: touché par la rébellion dans le sud, frappé par la sécheresse et assiégé par les réfugiés du Tchad et d'Éthiopie qui fuient la famine, il s'est vu privé de près de la moitié de l'aide économique américaine pour cette année.

Les États-Unis ont annoncé que sur les $250 millions d'aide préevue pour 1985, $100 millions ne seraient accordés qu'après l'application d'une série de réformes économiques. Sur la somme «gelée», $15 millions ont toutefois été débloqués après la visite effectué au Soudan par le vice-président américain George Bush début mars.

PETRO-CANADA®

BAISSE RECORD

DES FRAIS DE CHAUFFAGE!

Économisez jusqu'à*

25%

sur vos frais de chauffage!

Pourquoi engager de lourds frais de conversion?

Maintenant, vous pouvez continuer à vous chauffer au mazout tout en économisant jusqu'à 25% sur vos frais de chauffage grâce au **Petrocan Plus®**, une nouvelle génération d'appareils de chauffage qui brûlent votre mazout avec ardeur en vous offrant un rendement remarquable.*

Pas de mise de fonds

Vous pouvez acheter ou louer votre appareil de chauffage. Si vous louez, vous payez seulement 29,95 $ par mois et, au bout de cinq ans, vous pouvez acheter l'appareil pour la modique somme de 1,00 $.

L'installation est gratuite sur la plupart des systèmes. Même le contrat de service est gratuit. En moins d'une journée, Petro-Canada améliorera votre système de chauffage à air chaud en y raccordant un nouveau **Petrocan Plus®**.

Un atout de plus

Chaque **Petrocan Plus®** est muni d'un filtre à air électronique, qui garde votre maison fraîche, propre et pimpante toute l'année durant.

®Marque de commerce de Petro-Canada.

*L'économie réalisée est calculée d'après le rendement moyen d'un appareil de chauffage courant de 60-65%. Le **Petrocan Plus®** fournit un rendement de 88% dans des conditions optimales.

Téléphonez à Petro-Canada dès aujourd'hui afin de découvrir comment le **Petrocan Plus®** est en mesure de vous faire économiser jusqu'à 25% sur vos frais de chauffage. Vous pouvez aussi nous faire parvenir le coupon ci-dessous.

878-7666

Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le **Petrocan Plus®** afin que je puisse économiser jusqu'à 25% sur mes frais de chauffage l'hiver prochain.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____

Code postal_____ Tél._____

PETRO-CANADA®

JOSEPH ÉLIE

Division de Produits Petro-Canada Inc.
1500, av. Atwater
Plaza Alexis Nihon, 12e étage
Montréal (Québec) H3Z 9Z9

INFORMATIONS INTERNATIONALES

LE MONDE EN BREF

■ Manifestation en Équateur

QUITO (Reuter) — La police s'est servie de gaz lacrymogènes pour disperser des étudiants manifestant mardi soir devant le palais présidentiel équatorien pour marquer leur soutien à la grève générale qui a eu lieu hier, ont rapporté des témoins. La police ne fait état ni de blessés ni d'arrestation. Le Front unitaire des travailleurs (FUT) a rejeté la semaine dernière une offre du gouvernement d'augmenter les salaires de 31 %. Il réclame que le salaire minimum soit majoré de 131 % pour être porté à environ $100 US par mois. Le président conservateur Leon Febres, dont le parti est minoritaire au Congrès, a opposé son veto à un projet de loi augmentant le salaire minimum de 54 %. Annonçant que l'armée avait été mobilisée pour patrouiller dans les rues des principales villes pendant la grève, le ministre de l'Intérieur Luis Robles a dit que le gouvernement n'avait pas envisagé de proclamer l'état d'urgence pour permettre une interdiction de la grève.

■ Mise en garde en Hongrie

BUDAPEST (Reuter) — M. Sandor Gaspar, président du Conseil syndical hongrois (SZOT), a demandé hier au gouvernement de Budapest de tenir compte de l'opinion publique avant de décider de nouvelles hausses des prix. M. Gaspar, qui est également membre du bureau politique du Parti socialiste ouvrier (PSO) au pouvoir, a précisé que le mouvement devait respecter ses principes et ses idéaux. Les prix de nombreux produits alimentaires ont augmenté en janvier dernier, dans le cadre d'une politique destinée à réduire le déficit budgétaire et à relancer l'économie. Cette décision a réduit le niveau de vie de la population, notamment celui des 2,3 millions de retraités. « On ne doit plus augmenter les prix sans avoir opéré les préparations adéquates », a déclaré M. Gaspar devant les délégués du 13e congrès du PSO, qui se termine aujourd'hui.

■ Intervention des USA demandée

SAN SALVADOR (Reuter) — Un millier de femmes de la Croisade pour la paix et le travail, groupe lié au parti de droite Alliance républicaine nationaliste (ARENA), ont manifesté mardi dans les rues de San Salvador en réclamant une intervention militaire américaine pour écraser la rebellion gauchiste. « Marines, vous avez sauvé la Grenade, pourquoi pas nous ? », pouvait-on lire sur des pancartes qu'elles brandissaient, faisant allusion à l'intervention de 1983 dans l'île des Caraïbes. Les manifestantes ont en revanche critiqué les ingérences politiques du gouvernement américain dans les affaires salvadoriennes, disant qu'elles ne voulaient pas que l'administration Reagan prenne position pour un parti aux élections de dimanche prochain.

■ Soldat britannique tué en Ulster

BELFAST (Reuter) — Un soldat britannique a été tué hier par une bombe qui a explosé à quelques mètres de la cour de récréation d'une école dans un quartier catholique de Belfast, a indiqué la police. L'attentat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Un prêtre a déclaré que l'explosion aurait pu faire de nombreux morts parmi les élèves de l'école si ceux-ci n'avaient pas été obligés de rester à l'intérieur du bâtiment par le mauvais temps pendant l'heure du déjeuner.

■ 42 écoliers noyés en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Au moins 42 enfants blancs sud-africains, âgés en moyenne de 13 à 18 ans, sont morts noyés hier lorsque l'autobus scolaire dans lequel ils se trouvaient a plongé dans une retenue d'eau à Johannesburg, a annoncé la police. Au moins 35 survivants, eux aussi élèves d'une école de la minorité blanche afrikaner, ont été hospitalisés, dont six dans un état grave, et le chauffeur de l'autobus est dans le coma, ont indiqué deux hôpitaux de Johannesburg. C'est l'explosion d'un pneu du véhicule qui aurait causé l'accident.

■ Pas de renforcement libyen au Tchad

TUNIS (AFP) — Le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Abdessalam Triki, a catégoriquement démenti hier les récentes déclarations du président tchadien Hissène Habré selon lesquelles la Libye renforcerait ses effectifs militaires au nord du Tchad. « Ce sont des allégations absoluement faussses. Hissène Habré essaie par de telles déclarations de justifier son attitude de refus de la réconciliation nationale tchadienne », a déclaré M. Triki dans une interview à l'AFP. Le chef de la diplomatie libyenne, qui participe au conseil de la Ligue arabe à Tunis, a estimé que « Habré cherche par de telles allégations à justifier son rejet des résolutions de l'OUA et des accords de Lagos sur la formation d'un gouvernement d'union nationale au Tchad. »

■ Reprise du dialogue sino-soviétique

PÉKIN (Reuter) — La Chine et l'URSS reprendront le 9 avril le dialogue entamé en octobre 1982 et destiné à améliorer leurs relations politiques, a annoncé hier le porte-parole du ministere chinois des Affaires étrangères. Il n'a pas précisé qui conduirait la délégation chinoise à cette session — la sixième — prévue à Moscou mais, selon les milieux autorisés, Pékin pourrait être représenté par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Quian Qichen. Depuis la cinquième réunion l'an dernier durant laquelle M. Qian faisait face à M. Leonid Ilychov, vice-ministre des Affaires étrangères, plusieurs signes annonciateurs d'un réchauffement entre les deux pays sont intervenus. Les échanges bilatéraux se sont développés et un accord commercial a été signé pour la période 1986-1990. De plus, Pékin a accueilli en décembre le vice-président du conseil soviétique, M. Ivan Arkhipov. Aucune visite d'un tel niveau ne s'était déroulée depuis les années 1960. Enfin, les funérailles du numéro un soviétique Constantin Tchernenko ont fourni l'occasion de plusieurs gestes de bonne volonté. À son retour de Moscou, M. Li a qualifié de positif et amical son entretien avec M. Mikhail Gorbatchev, le nouveau numéro un soviétique, et a déclaré que les relations allaient s'améliorer par étapes. Les Chinois ont modifié leur attitude afin de parvenir à de meilleures relations avec Moscou et M. Gorbatchev semble répondre positivement à cette attente, estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux de Pékin. Ils rappellent que les obstacles au rapprochement cités par la Chine demeurent toujours mais semblent être moins soulignés que précédemment.

■ Dizaine d'attentats au Chili

SANTIAGO (Reuter) — L'armée chilienne s'est déployée hier dans Santiago où une dizaine d'attentats ont marqué le début d'une nouvelle journée de protestation nationale contre la junte militaire du général Augusto Pinochet. Dix personnes ont été blessées, dont l'une grièvement par l'explosion de deux voitures piégées devant le siège du quotidien gouvernemental *La Nacion* et à proximité d'un centre commercial à la mode du quartier de Providencia, a-t-on appris de source autorisée. Quatre autres personnes ont été blessées par une explosion devant une banque à Vina del Mar. D'autres attentats ont été commis à Valparaiso. Ces attentats n'ont pas été revendiqués mais certains les attribuent aux militants de groupes proches des partis de gauche qui ont appelé à la journée de protestation d'hier à laquelle l'Alliance démocratique a refusé de se joindre. Par ailleurs les trains reliant le sud à la capitale ont été retardés hier. Selon les milieux informés, une bombe aurait été placée sur la voie ferrée.

L'Irak est prêt à mener une guerre «totale» si l'Iran refuse de négocier

NATIONS UNIES, New York (AFP) — L'Irak va désormais mener une guerre totale contre l'Iran, sans aller toutefois jusqu'au recours aux armes chimiques, si ce pays continue à refuser des négociations de paix globale, a annoncé hier l'ambassadeur irakien à l'ONU, M. Ryad al-Qaysi.

Il a démenti que son pays ait utilisé récemment des armes chimiques, comme l'a affirmé l'Iran et comme l'ont également dit les États-Unis. «Nous n'avons pas utilisé ces armes, nous ne les utilisons pas et nous ne les utiliserons pas», a-t-il dit.

«Si les Iraniens veulent la paix, nous sommes prêts. S'ils veulent la guerre, il n'ont aucun droit à venir se plaindre des aspects secondaires de la guerre. Ils doivent supporter les conséquences d'une guerre totale», a encore déclaré M. al-Qaysi, en justifiant la «guerre des villes», les attaques contre les navires marchands dans le Golfe et les menaces lancées par Bagdad contre le trafic civil aérien.

Ne cachant pas son impatience à l'égard des efforts de l'ONU, il a affirmé que la «diplomatie des petits pas» menée par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour atténuer les effets de la guerre «avait échoué» et que les Nations unies devaient en prendre acte.

Sur le terrain, missiles sol-sol iraniens contre Bagdad, roquettes irakiennes contre Téhéran: le tac au tac des bombardements de représailles contre des objectifs civils dans les deux capitales devient quotidien, amplifiant l'escalade de la guerre des villes après la courte trêve du week-end dernier.

Au moins dix personnes ont été tuées et cinquante blessées au cours du bombardement par l'aviation irakienne de Téhéran hier soir, a annonc. l'agence iranienne Irna.

C'est un quartier populaire du sud-est de la ville qui a été touché en plusieurs points dans ce qui a été le raid le plus violent mené contre la capitale iranienne par l'aviation irakienne depuis le début de la «guerre des villes», il y a trois semaines.

Un immeuble de quatre étages a été complètement rasé et un autre endommagé à 50%, précise Irna. L'agence annonce également le survol par l'aviation irakienne de Qom, Kashan (centre) et Hamadan (centre-ouest) hier soir en indiquant que ces villes n'ont pas été bombardées.

Hier à 13 h 21 locales, un nouveau missile sol-sol a été tiré contre Bagdad, a indiqué l'agence iranienne Irna, quelques heures après que Téhéran eut subi, pour la troisième fois en trois jours, un raid de l'aviation irakienne faisant trois morts et quatre blessés.

Selon Irna, les roquettes irakiennes sont tombées dans un quartier populaire de la banlieue sud-est de Téhéran. Mardi, ce sont des quartiers populaires du sud de la capitale iranienne, près d'une raffinerie, qui avaient été atteints. Neuf civils y eéaient morts et 14 ont été blessés. Une bombe de 500 kg, apprenait-on mercredi, n'avait pas explosé.

D'après les bilans officiels iraniens, 32 habitants de Téhéran ont été tués depuis le début de la guerre des villes il y a trois semaines.

Quant au missile sol-sol iranien tombé sur Bagdad, c'était le 6ème depuis le 15 mars. Le précédent avait été tiré lundi dernier et était tombé près du centre de la capitale irakienne, au bord du Tigre.

À Bagdad, les habitants ont entendu hier une forte explosion, mais elle n'a pas encore été localisée et les autorités sont restées muettes sur ce sujet.

Mais la guerre des capitales ne fait pas oublier aux deux belligérents leurs autres objectifs. C'est ainsi que dans la nuit de mardi à mercredi, selon un porte-parole militaire irakien, des raids ont été lancés contre la ville de Kachan (centre de l'Iran) et Qazvin (nord-ouest). Hier matin, deux autres localités iraniennes étaient visées et, en début d'après-midi, l'Irak lançait un raid contre Hamadan (centre-Iran).

De son côté, l'artillerie iranienne a pilonné une nouvelle fois, hier, la ville de Bassorah, provoquant selon Téhéran des incendies dans les installations pétrolières irakiennes.

Mardi, l'aviation irakienne avait attaqué, outre Téhéran, sept villes, dont Bakhtaran (ouest-Iran) et Hamadan (centre). Lundi dernier, jour du 5ème missile sol-sol iranien contre Bagdad, c'étaient également huit villes d'Iran qui étaient bombardées, parmi lesquelles Téhéran, Ispahan, Tabriz et — pour la première fois depuis cette guerre des villes — le terminal pétrolier de l'île de Kharg, qui, selon Manama, demeure toutefois opérationnel.

Entretemps, Bagdad a affirmé que lors de l'offensive iranienne dans les marais du Howeiza (Sud-Irak), du 12 au 18 mars, son armée avait anéanti 12 divisions et une brigade des forces régulières iraniennes et des Gardiens de la Révolution, soit plus de 100,000 hommes.

Les opérations sur le front sud paraissent être redevenues sporadiques, mais l'Irak a dit avoir pilonné à l'artillerie, mardi, des concentrations de troupes iraniennes à l'est de Bassorah, faisant 33 tués et plusieurs blessés.

En Afrique du Sud

Botha ordonne des mesures appropriées pour rétablir l'ordre

LE CAP (AFP, Reuter) — Le gouvernement sud-africain mis en cause par l'opposition pour la tuerie de 19 Noirs à Langa, la semaine dernière, a choisi de contre-attaquer avec un discours dur du président Pieter Botha réaffirmant la primauté absolue de « la loi et l'ordre ».

Le président a lancé un appel aux trois Chambres — blanche, métisse et indienne — exceptionnellement réunies, leur demandant de s'abstenir de débattre de l'affaire tant qu'une commission judiciaire spécialement nommée n'aura pas terminé son enquête.

La commission composée d'un seul magistrat a commencé ses travaux hier matin à Uitenhage et à Langa, dans le sud du pays. La durée de son enquête n'est pas connue.

Dans un discours solennel, alors que le pays est en proie à un désordre croissant et à des manifestations et émeutes incessantes dans les ghettos noirs, le président a accusé des esprits « mal intentionnés » d'organiser protestations et défilés qui se terminent « en incendies, violences et morts ».

Rejetant les appels au dialogue lancés par les organisations anti-apartheid et les Églises multiraciales, il s'est déclaré « attristé que certains sous le prétexte de convictions morales ou religieuses organisent la désobéissance, la violence et la destruction. »

Il a également accusé les « instigateurs » de rechercher le soutien de de l'étranger pour amener la destruction de l'Afrique du Sud, de vouloir le chaos afin que la communauté internationale et les Nations unies puissent condamner l'Afrique du Sud comme une menace à la paix mondiale.

« J'ai déjà donné des instructions appropriées pour rétablir et maintenir la loi et l'ordre », a dit M. Botha. Il n'a pas précisé quelles étaient ces mesures.

Le président avait décidé de s'adresser aux pays — le discours était télévisé en direct au milieu de l'après-midi — alors que le principal parti d'oppposition blanc au parlement, ainsi que l'opposition extra-parlementaire, multiplient les appels pour un rapprochement et des réformes en profondeur.

Les réformes déjà mises en place comme la création d'administrations noires municipales ont été condamnées comme insuffisantes par les leaders noirs, de même que l'annonce en janvier dernier d'un forum multiracial qui discuterait de l'avenir politique des Noirs.

Dans la journée, le prix Nobel de la paix, l'évêque noir Desmond Tutu, a publié une déclaration demandant au gouvernement d'annoncer des propositions fermes et un calendrier précis pour démanteler l'apartheid — cause fondamentale selon lui des récents désordres — et de parler avec « les leaders authentiques ».

Les vues de l'évêque Tutu rejoignent celles exprimées ces jours derniers par l'opposition libérale blanche ainsi que par les organisations anti-apatheid noires.

Les prises de positions radicalement opposées entre opposition et gouvernement soulignent la profondeur de la crise dans laquelle vient de plonger l'Afrique du Sud à la suite de la tuerie de Langa et des désordres qu'elle a entraînés. Au moins 18 personnes, noires pour la plupart, ont été tuées depuis cette tuerie au cours de scènes de violence en Afrique du Sud, dont 14 dans la région de Uitenhage.

L'affaire a amené l'opposition blanche au Parlement à mettre en cause la responsabilité du gouvernement accusé de ne plus être en mesure de contrôler la police. Cinq partis politiques ont ainsi demandé la démission du ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Louis Le Grange.

Photolaser AP

Protestation brûlante

Un individu non identifié a tenté hier de s'immoler par le feu devant l'ambassade de la Corée du Sud à Taipei (Taiwan), afin de protester contre la décision sud-coréenne de retourner à la Chine les 13 marins du torpilleur chinois impliqués dans une mutinerie vendredi dernier au large de la péninsule coréenne.

élections scolaires
Île de Montréal et Vaudreuil-Soulanges
17 JUIN

Le Directeur général des élections du Québec qui, dans l'exercice de ses fonctions, doit agir de façon neutre et impartiale, assure le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge.
En vertu de certaines dispositions de la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public (Loi 3), le Directeur général des élections est également mandaté pour tenir, en 1985, des élections de commissaires dans certaines commissions scolaires de l'île de Montréal et de Vaudreuil-Soulanges.

avis public

Dans le cadre des élections scolaires 1985 et conformément à l'article 495 de la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public (1984, chap. 39), sanctionnée le 21 décembre 1984, le Directeur général des élections du Québec donne avis qu'il a établi des règles régissant la confection des listes électorales et la tenue du scrutin. Elles sont entrées en vigueur le 11 mars 1985.
Le document, intitulé «Règles régissant la tenue des élections scolaires 1985», est disponible sur demande. Vous pouvez l'obtenir en communiquant avec:

Le Directeur général des élections du Québec
3460, rue de la Pérade
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y5

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, sept jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Le Directeur général des élections du Québec est une institution neutre et impartiale mandatée par l'Assemblée Nationale du Québec pour assurer le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**
Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 2100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

SUR LES CAMPUS

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

■ Université de Montréal

☐ **Une radio étudiante CISM diffusera dès septembre prochain** sur le campus de l'Université de Montréal. L'annonce officielle a été faite il y a quelques jours par les membres fondateurs. CISM (prononcer « séisme ») est le fruit de plus d'une décénie de travail et de négociations intenses avec les autorités de l'université. L'octroi par le Conseil de l'Université d'une subvention de $ 100,000 couvre uniquement l'installation du site permanent de la radio. Il s'agissait du dernier obstacle majeur à la réalisation de ce projet. Toutes les demandes de subventions gouverenementales, tant fédéral que provincial, ont essuyé un refus de la part des autorités. Les travaux de réalisation devraient normalement débuter au mois d'août prochain. Les élections au Comité de direction de CISM auront lieu d'ici quelques jours.

☐ **Pour des raisons financières, Le journal étudiant *Le Polyscope*** a interrompu ses parutions en plein milieu d'année. Cette décision a été prise suite au refus de l'Association étudiante de l'École polytechnique de débloquer des crédits supplémentaires pour le journal.

■ Université du Québec à Montréal

☐ **$ 127,500 de bourses d'études offertes par la *Fondation de l'UQAM*** sont disponibles pour l'année scolaire 1985-86. Ces bourses sont réparties selon les programmes d'études et couvrent toutes les disciplines. Le critère de sélection se résume à l'excellence du dossier académique des étudiants. La répartition des 67 bourses offertes est la suivante : au premier cycle, 33 bourses de $ 500 et 7 bourses de $ 1,000. Ces bourses de premier cycle sont offertes aux étudiants de l'UQAM seulement, ceci pour les encourager à poursuivre leurs études en leur assurant une aide financière. Au 2e cycle, l'UQAM offre 15 bourses de $ 2,500, une bourse de $ 1,500 et une de $ 1,000. Au 3e cycle, on retrouve 8 bourses de $ 5,000, et au post-doctorat, deux bourses de $ 12,000. Ces bourses d'études supérieures sont offertes aux étudiants de l'UQAM et aux étudiants d'autres universités désireux de poursuivre leurs études et recherches à l'UQAM. Date limite d'inscription : 26 avril 1985. Les renseignements et formulaires sont disponibles à l'aide financière, au local A-R505 (Pavillon Aquin), 1255, rue Saint-Denis. Téléphone : (514) 282-4106.

■ Université Laval

☐ **Mme Thérèse Rousseau-Houle vient d'être nommée doyenne de la faculté de droit.** Il s'agit de la première femme à être nommée « doyen » à l'Université Laval, et également la première femme à diriger une faculté de Droit au Québec. Mme Rousseau-Houle entrera en fonction à la fin mai pour un mandat de quatre ans.

■ Université de Sherbrooke

☐ **La date limite d'inscription pour le conventum** des anciens a été fixée au vendredi 5 avril prochain. Le conventum comme tel aura lieu le samedi 20 avril, de midi à minuit. Pour plus de détails, ou pour s'inscrire, appeler le Secrétariat des anciens au numéro (819) 821-7651.

☐ **La pigure informatique a atteint le journal étudiant *Le Collectif*.** L'équipe du journal a en effet « congédié » ses vieilles IBM, modèle 1961 (achetée $ 30 chacune, en 1981) pour introduire les ordinateurs de fabrication québécoise *Panama-XT*.

☐ **La discothèque étudiante *Le Bahut* verse 40 % de ses profits** au Fonds de dépannage étudiant. Cette procédure existe depuis la fondation de la discothèque, en 1976. Pour la seule année 1982-83, $ 11,344 ont été versés au fonds par l'association fédérative des étudiants de l'U de S, propriétaire de la discothèque. Le fonds de dépannage sert a prêter de l'argent aux étudiants dans le besoin. Avec la venue récente de la Fondation FORCE, crée par les étudiants en Administration, le mouvement étudiant de Sherbrooke fait figure de leader dans le domaine de l'entraide étudiante au Québec.

☐ **M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique,** est le conférencier invité de l'Association générale des étudiant-e-s en Droit (AGED) de l'Université de Sherbrooke. M. Broadbent parlera de *La place des jeunes dans la société* aujourd'hui, à midi, au Centre judiciaire du pavillon Albert Leblanc. Entrée libre.

Photo:Jacques Grenier

Hommage à Zarin Mehta

Le maire Jean Drapeau a tenu à souligner hier le 25e anniversaire du premier concert de Zubin Mehta avec l'Orchestre symphonique de Montréal en lui présentant à son bureau l'enregistrement des oeuvres au programme ce soir-là. Cette rencontre a donné lieu à une récollection de réminiscences, de blagues et de mots d'esprit entre les deux hommes, en présence de M. Zarin Mehta, frère du maestro et l'actuel directeur général de l'OSM. Directeur artistique de l'OSM de 1961 à 1967, Zubin Mehta nous revient chaque année depuis comme chef invité en plus d'être régulièrement au pupitre de la Philarmonique de New York. Il a dirigé cette semaine trois grands concerts à Montréal, dimanche celui de la Philarmonique d'Israël dont il est directeur à vie, mardi et mercredi les Grands Concerts de l'OSM. L'artiste annonçait cette semaine qu'il prendra congé de l'OSM pour quelques années mais qu'il conserve d'excellents souvenirs de son séjour dans la métropole et de l'accueil qu'il y reçoit toujours. « Quand je reviendrai, a-t-il dit à M. Drapeau en le remerciant, je suis certain que vous serez encore le maire de Montréal! »

Zundel: Ottawa a entamé les procédures de déportation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a entamé les procédures menant à la déportation de M. Ernst Zundel, condamné récemment à 15 mois de prison pour propagande haineuse.

C'est ce qu'a affirmé, hier aux Communes, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald.

Le ministère a ordonné une enquête sur la possible déportation de M. Zundel, enquête qui se déroulera à huis clos et qui pourrait prendre plusieurs semaines.

Selon le ministre, cette enquête n'empêche aucunement M. Zundel de porter sa condamnation en appel et il aura également le droit d'en appeler d'un éventuel ordre de déportation jusqu'en Cour suprême.

Le procureur de M. Zundel a indiqué qu'il avait l'intention de porter en appel la cause ainsi que la sentence imposée à son client.

Mais, selon Mme MacDonald, rien ne s'oppose à ce que la procédure d'appel et l'enquête de son ministère sur la déportation de M. Zundel se déroulent simultanément puisqu'il ne pourrait être déporté avant que toutes ses possibilités d'appel aient été épuisées.

M. Zundel a été condamné à 15 mois de prison pour avoir délibérément propagé de fausses informations à propos de la mort de quelque six millions de Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Il lui est également interdit de parler de cette question pour les trois prochaines années.

Comme M. Zundel n'est pas citoyen canadien, il peut, en vertu de la loi sur l'immigration, être déporté dans son pays d'origine, l'Allemagne de l'Ouest.

Caucus montréalais des femmes conservatrices

La législation d'équité en emploi doit avoir des dents

CAROLE BEAULIEU

Les femmes doivent dès maintenant exiger du gouvernement conservateur qu'il « donne des dents » à la législation d'équité en emploi qu'il prévoit adopter en juin prochain. A défaut de « mesures coercitives » l'effort d'équité en emploi annoncé le 8 mars dernier par la ministre canadienne de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, n'aura été qu'une « fleur rapidement fanée ».

C'est l'avertissement qu'a lancé hier la sociologue québécoise, Mme Evelyne Tardy, devant quelques 700 sympathisants conservateurs et gens d'affaires québécois réunis à Montréal à l'invitation du caucus montréalais des femmes du Parti conservateur.

Selon Mme Tardy, professeur de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), « il y a de bonnes choses dans les propositions MacDonald » mais trop de points « demeurent encore flous ».

Les mesures annoncées prévoient que les sociétés d'Etat, les entreprises régies par Ottawa dans le secteur des banques et du transport, de même qu'une centaine de compagnies privées détenant des contrats gouvernementaux de plus de $ 200,000, seront forcées de se donner des plan d'équité en emploi. Ces plans seront contrôlés par la Commission canadienne des droits de la personne.

Monique Vézina

Flora MacDonald

On ignore encore quels critères serviront à évaluer les efforts des entreprises et quelles sanctions seront imposées aux récalcitrants.

Invitée de cette « soirée d'information », la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, s'est réjouie de ce « premier pas » fait par son gouvernement. Elle a refusé de préciser si des mesures coercitives seront ou non incluses dans la législation de juin prochain. « Je crois plutot à la force tranquile, a-t-elle déclaré. Il faut respecter les gens, les inciter à aller un peu plus loin. »

Selon l'organisatrice de la soirée, Mme Lorraine Duguay, la rencontre d'hier visait à sensibiliser le plus grand nombre possible de gens à la pertinence du rapport d'enquête du juge Rosalie Abella, dont sont inspirés les mesures MacDonald, de même qu'à « montrer au gouvernement que beaucoup de gens s'y intéressent, qu'il doit continuer à travailler dans ce sens ».

LE MONDE DU TRAVAIL

■ Perche tendue à Marine?

Le Syndicat des travailleurs de Marine Industrie accepte d'explorer l'idée d'un « moratoire » sur la question des 7 congédiements décrétés par la compagnie. Vendredi dernier, dans une entrevue à la radio sorelloise, le député de Richelieu et ministre du Revenu, M. Maurice Martel, avait dressé un parallèle entre le compromis intervenu déjà à Fer & Titane où, après une grève illégale, trois des leaders syndicaux avaient été suspendus pour un an ou 18 mois. Par une sorte de promesse de garder la paix (pour une durée de cinq ans), les syndicalistes avaient obtenu une levée des supensions, se considérant comme « en probation ». Selon le président du syndicat en grève depuis 8 mois, M. François Lamoureux, il serait malhabile de rejeter sans examen cette perche tendue par le député-ministre; une rencontre est souhaitable, selon lui, pour que « M. Martel aille au fond de sa pensée et nous dise s'il y a consensus au cabinet des ministres-sur ce point ». La réaction de MIL est venue par le truchement de M. Guy Sarrazin: « on doit rejeter cette suggestion de moratoire », les deux types de situations n'étant pas comparables. Les congédiements intervenus ont pour origine des « actes de violence » et la compagnie ne peut que revenir à sa suggestion d'un arbitrage accéléré en la matière. Pour M. Lamoureux, qu'il s'agisse de grève illégale ou de vitres cassées, il y a similitude du fait qu'il y a « conflit de travail ». Il y a trois semaines que la conciliation est paralysée à Marine, le syndicat ayant demandé l'annulation des congédiements et ayant essuyé un refus de Marine Industrie Limitée.

■ Ensemble vers l'unité

La FTQ-Construction tient aujourd'hui et demain son troisième congrès, au Château de l'aéroport (Mirabel). Thème choisi : « Ensemble vers l'unité ». Trois ateliers doivent débattre de trois ordres de préoccupation de cette organisation syndicale, la plus importante sur les chantiers du Québec: le maraudage, l'orientation politique et l'éducation/information. L'on attend 80 délégués et une vingtaine d'observateurs. L'un des syndicats affilié à la FTQ-Construction, le local 2020 (ferblantiers) aura aussi sa délégation; il s'agit d'un syndicat de 500 membres dont l'agent d'affaires est M. Alphonse Lavoie et dont le bureau est à Duberger (banlieue de Québec). Mardi soir, dans un motel de l'est de la Métropole, le local 2020 (15 personnes étaient présentes) a désigné un nouvel agent d'affaires pour la région de Montréal, M. Lionel Lemieux. Au nom de la FTQ-Construction, M. Alain Gauthier a tenu hier à préciser qu'il sera sans doute question de la « démocratie » au sein de ce local qui n'avait tenu aucune réunion depuis 40 mois « mais pas uniquement du local 2020 ».

■ Les Métallos et Bombardier

Les Métallos, affiliés à la FTQ, voudraient discuter de l'avenir de l'usine montréalaise de Bombardier. Dans un communiqué émis hier, le syndicat souligne qu'il ne reste pour l'instant que 300 métallurgistes dans une usine qui en comptait 1,150 il y a trois ans. Les chefs syndicaux s'inquiètent d'un déménagement à Auburn (New York) d'une partie des activités de Bombardier et ils aimeraient être mis au courant des intentions réelles de la compagnie. Bombardier a commenté hier le communiqué syndical et rappelé qu'elle ménageait aucun effort pour maintenir l'usine de la rue Dickson en activité (démarches qui pourraient mener à d'autres activités comme l'entretien des LRC). La situation de l'usine est critique, selon la compagnie et « les mesures les plus draconiennes sont envisagées si les mesures et les discussions en cours n'aboutissent pas à des solutions viables ».

■ Médias et perquisitions

La Fédération Professionnelles des Journalistes du Québec (FPJQ) a dénoncé hier dans un communiqué le comportement de membres de corps policiers de l'est du Québec (Matane et Rimouski). La FPJQ s'inquiète de la saisie de matériel journalistique dans trois entreprises de presse: bureau du Soleil à Matane, et salles de Radio-Canada à Matane et à Rimouski. Les mandats de perquisition avaient trait à des photos ou à des séquences filmées de manifestations reliées au conflit de la Canadian International Paper (Matane). Pour la FPJQ il est préférable de ne faire témoigner des journalistes dans des causes que si la preuve ne peut pas être établie autrement; c'est le sens d'un rapport publié l'an dernier sous la responsabilité du ministère québécois de la Justice, de la Sûreté du Québec et de lâa FPJQ). La fédération demande que soient restitués les objets saisis dans les locaux de CBGA et de CJBR et au bureau du Soleil à Matane. Le club de presse de Rimouski, par son président O'Neil Côté, a rendu publique une déclaration où il est rappelé que « l'utilisation du matériel journalistique pour des fins de preuve devant les tribunaux met en danger la confidentialité des sources d'information des médias et des journalistes qui est essentielle à la liberté de la presse ».

Ouverture, aujourd'hui à Québec , de son congrès d'orientation

Manifestation de la CSN contre la loi 42

CLÉMENT TRUDEL

Treize groupes formant une coalition qui s'oppose au projet de loi 42 sur les accidents du travail et les maladies industrielles s'étonnent de la position de la FTQ, rendue publique lundi. Ces groupes où se retrouvent la CSN, la CEQ, le Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec et le Conseil provincial des métiers de la construction du Québec (International) ont demandé hier au premier ministre René Lévesque une rencontre pour discuter du projet de législation. La coalition juge le projet insatisfaisant, notamment parce qu'on y abolit les « rentes à vie » : « ... la Fédération des Travailleurs de l'Ontario s'est prononcée contre l'introduction du principe de l'indemnité de remplacement du revenu en échange des rentes à vie basées sur le déficit de capacité de travail », souligne le communiqué de la Coalition que signe l'un des vice-présidents de la CSN, Christophe Auger.

La FTQ, par son président Louis Laberge et son secrétaire général, Fernand Daoust, invitait lundi le gouvernement québécois à faire adopter sans délai le projet de loi 42. Dans les amendements les plus récents apportés en commission parlementaire, le projet de loi donne satisfaction, en tout ou en partie, à 32 des 35 points sur lesquels la FTQ avait insisté dans les deux mémoires qu'elle a soumis en 1984. Le journal officiel de la FTQ, *Le monde ouvrier*, dans une édition spéciale tirée à 135,000 exemplaires, fait d'ailleurs le point sur un débat qui a cours depuis plus d'un an. Le bulletin syndical conclut qu'il serait « scandaleux » de retarder plus longtemps l'adoption de la réforme proposée qui, au chapitre de la réadaptation, est un texte « d'avant-garde ». M. Laberge, référant lundi à un feuillet publié ce mois-ci par la CSN, disait regretter la « démagogie », voire la « malhonnêteté » des raccoureis véhiculés dans les scénarios imaginés par ceux qui demandent le retrait du projet de loi 42 . . .

La CSN entame aujourd'hui à Québec un congrès d'orientation qui se déroule au Palais des Congrès; elle juge les enjeux suffisamment importants pour organiser, cet après-midi, une manifestation « contre le projet de loi 42 » sur la colline parlementaire, tout à côté des salles où se déroule le congrès dont le thème est « Avec le monde ».

Gérald Larose, président de la CSN, doit donner son allocution d'ouverture vers 14h; il y aura ensuite une actualisation théâtrale des préoccupations les plus criantes des travailleurs d'aujourd'hui. Les congressistes (on en attend plus de 1,000) se porteront ensuite en bloc devant l'Assemblée Nationale pour y marquer leur opposition à la version actuelle du projet de loi 42.

Demain, le congrès de la CSN siège en ateliers et samedi, en plénière, l'on donnera priorité à un bloc de propositions sur les jeunes; les autres blocs de propositions ont trait à l'emploi, aux outils collectifs et au mieux-vivre. Ce septième congrès d'orientation de la CSN doit se terminer vers 13h dimanche. L'automne prochain, la CSN offrira aux jeunes l'occasion de s'exprimer plus distinctement lors d'un autre congrès spécial.

Quant aux motifs qui poussent la CSN et douze autres groupes de syndiqués à lutter contre le projet de loi 42, ils tiennent au fait que les nombreux amendements consentis par le ministre Reynald Fréchette (Travail) ne rendent pas le projet plus « acceptable » ; entre autres parce que le projet de loi n'assure à la victime le droit de retour au travail que pour une période de deux ans d'invalidité.

La coalition s'oppose également à « l'arbitre médical » qui, sur la seule foi d'un dossier écrit, pourrait intervenir dans les traitements prescrits et ce, parce que des employeurs ou la CSST auraient contesté un aspect ou l'autre des décisions arrêtées. La coalition souligne avec force qu'il « aura fallu un jugement de la Cour suprême pour obliger la CSST à reconnaître le principe du déficit de capacité de travail. Et les accidentés du travail ont dû, rappelle la coalition, s'adresser à la Commission des affaires sociales pour obtenir « une évaluation réelle de leur inaptitude au travail ». La coalition, CSN en tête, ne se résigne aucunement à la perte du droit d'appel à la CAS et du droit des victimes à des rentes à vie. C'est là la base de l'important différend qui se précise entre la FTQ et les membres de la coalition qui repart en campagne contre le projet de loi 42.

Ottawa révise sa politique de développement touristique

Le marketing visera le marché américain

LAURENT SOUMIS

Afin de contrer la croissance de son déficit touristique qui atteignait, l'an dernier, $ 2.2 milliards, le gouvernement canadien entend uniformiser l'image du pays projeté à l'étranger, positionner certains produits touristiques en particulier, et concentrer ses efforts publicitaires sur le marché du Nord des États-Unis.

C'est la stratégie d'action que le ministre fédéral du Tourisme, M. Tom McMillan, voudrait bien voir adopter par l'ensemble des partenaires publics et privés de l'industrie au terme de la consultation publique qu'il mène à travers le pays sur les propositions de son livre « Le tourisme de demain ».

De passage, hier, à Montréal, le ministre

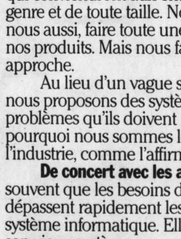

McMillan a rencontré une soixante d'intervenants majeurs de ce secteur industriel, de la métropole et de l'Ouest de la province, avant de rejoindre Québec, où des ateliers de discussions réuniront, aujourd'hui, une quarantaine d'autres participants triés sur le volet.

En conférence de presse, M. Tom McMillan a longuement insisté sur la nécessité « d'uniformiser l'image du Canada présenté sur le marché touristique international ».

Selon lui, « les initiatives provinciales à l'étranger entretiennent une image confuse du Canada qui lutte difficilement contre la concurrence agressive et bien orchestrée des autres destinations touristiques internationales ».

En cette matière, le gouvernement fédéral, qui consacre déjà 80 % du budget de son programme de commercialisation du tourisme à la publicité, devrait assumer le leadership, a soutenu le ministre.

À ses yeux, toutefois, les investissements publicitaires des gouvernements fédéral et provincial, et ceux de l'entreprise privée, ne devraient pas connaître de hausse significative.

« Avant de consacrer davantage de ressources budgétaires, il vaut mieux s'assurer que celles dont nous disposons sont utilisées avec le maximum d'efficacité et dans un esprit de concertation », a déclaré M. McMillan.

Par ailleurs, le ministre du Tourisme a fortement souligné « la nécessité de positionner certains produits concurrentiels identifiés au Canada ».

« Il ne faut plus vendre le Canada en général, mais le Canada en particulier, a-t-il expliqué. Il faut axer notre publicité sur certains produits touristiques qui répondent aux aspirations de notre marché cible. »

« Les grandes réussites du marketing le peuvent: les gens n'achètent pas du parfum, ils achètent du Channel numéro 5; ils n'achètent pas un hamburger, ils achètent Macdonald's, a-t-il ajouté en guise d'exemple. Quelques produits touristiques canadiens, intégrés à des forfaits alléchants, devraient donc être mis à l'avant-scène ».

Au lieu de disperser ses efforts sur tous les marchés étrangers, l'industrie devraient concentrer ses énergies sur la clientèle à proximité: celle du Nord des États-Unis, a soutenu M. MacMillan.

Entre 1972 et 1983, l'affluence des touristes américains au Canada a chuté de 16 %, et la baisse la plus sensible a été observée parmi les nord-américains. « La encore, a affirmé le ministre, l'industrie devra axer sa stratégie sur des produits particuliers et différents de ceux offerts aux États-Unis. »

Quant à la promotion du tourisme intérieur, M. Tom McMillan estime qu'il n'est pas du ressort de son gouvernement de convaincre les Québécois de voyager à travers la province. « C'est une compétence tout-à-fait provinciale », a-t-il déclaré.

Chez Vito
BRUNCH
le dimanche
À partir de 7$95
Champagne et jus d'orange inclus
Chez Vito c'est toujours plus agréable
5412 Côte des Neiges
— (514) 735-3623

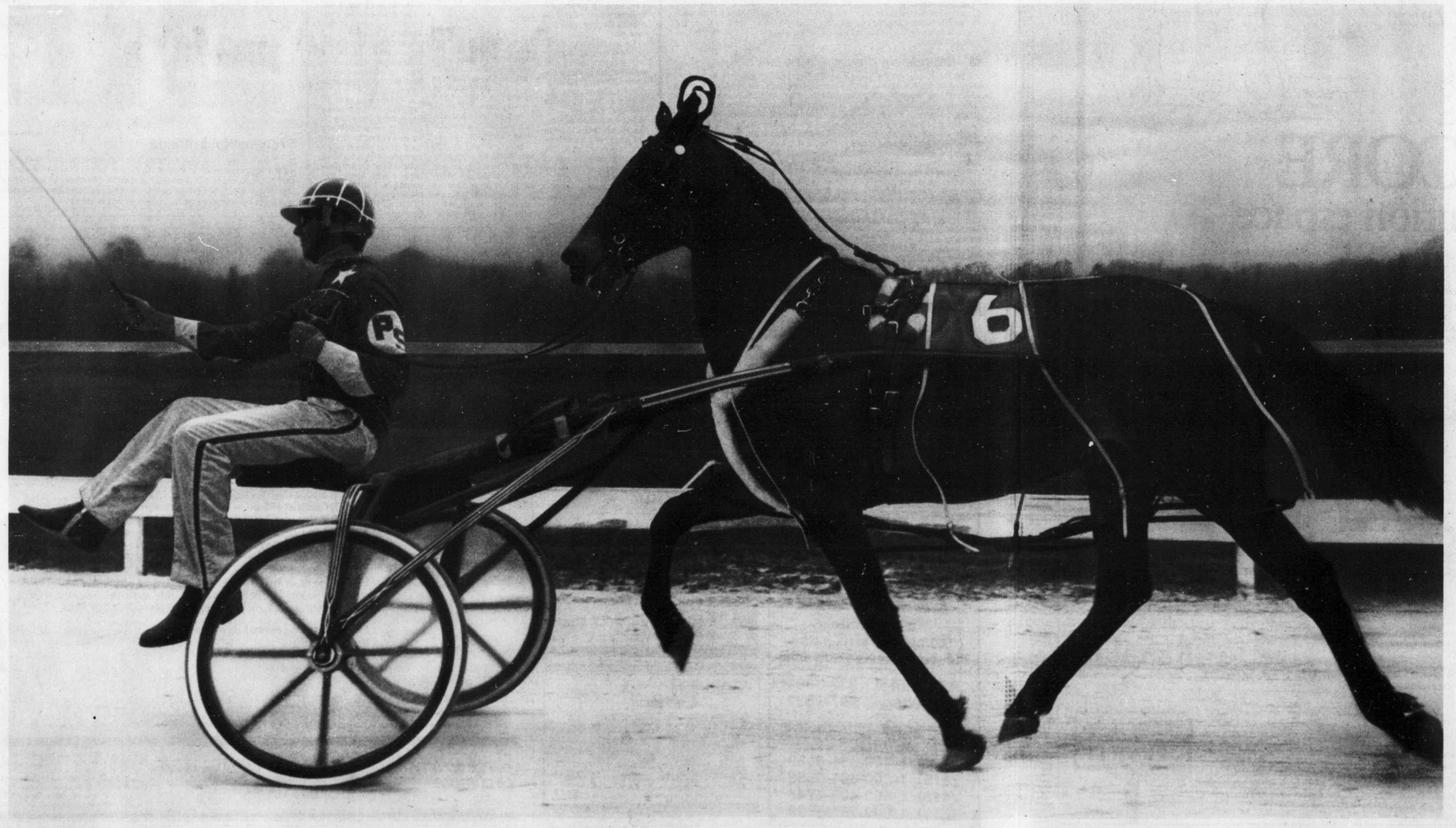

Ce qu'il ne faut pas faire quand on achète un ordinateur.

Plusieurs personnes placent encore la charrue avant les boeufs... Elles se procurent d'abord le matériel, puis cherchent le logiciel qui conviendra le mieux. Nous croyons qu'il existe une façon de fonctionner beaucoup plus logique...

Chez Honeywell, nous considérons le matériel comme une partie seulement de notre produit.

En ce qui concerne le matériel, nous offrons à peu près tout, des micro-ordinateurs aux systèmes de grande puissance, en passant par une nouvelle gamme de mini-ordinateurs qui conviendront aux entreprises de tout genre et de toute taille. Nous pourrions donc, nous aussi, faire toute une histoire au sujet de nos produits. Mais nous favorisons une autre approche.

Au lieu d'un vague système "tout usage", nous proposons des systèmes adaptés aux problèmes qu'ils doivent résoudre. Voilà pourquoi nous sommes les meilleurs dans l'industrie, comme l'affirment nos clients.

De concert avec les autres. Il arrive souvent que les besoins d'une compagnie dépassent rapidement les possibilités de son système informatique. Elle doit alors changer son vieux système pour un autre plus récent, ou modifier à grands frais des programmes accumulés durant des années. Cela ne vous arrivera pas avec Honeywell, car nos systèmes sont compatibles entre eux et, notamment, avec ceux d'IBM.

Les grands esprits se rencontrent! Le logiciel doit être à la hauteur du matériel. Chez Honeywell, nous tâchons de faire en sorte que vous puissiez utiliser, dès leur lancement, les plus récents logiciels d'exploitation ou d'application. De plus, nous vous offrons des services d'élaboration de systèmes et de résolution de problèmes de logiciel.

Un coup de téléphone suffit. La qualité du service Honeywell demeure sans égale. Où que vous soyez, téléphonez-nous et nous viendrons rapidement. Nous offrons même le service pour l'équipement en place, quel qu'il soit, en plus du nôtre. Voilà qui reflète bien notre approche!

A chacun son devoir! Rien ne démontre mieux notre attitude que le conseil que nous donnons à nos clients potentiels: n'achetez jamais un ordinateur pour lui-même. Analysez exactement vos besoins, les fonctions que vous comptez remplacer ou ajouter et les problèmes que vous devez résoudre. Puis, téléphonez à Honeywell, entre autres. Nous examinerons la situation *avec vous* et, à notre tour, nous remplirons notre devoir en vous apportant une solution: matériel et logiciel, plus le service et la formation. Bref, un système intégré en tout point conforme à vos besoins.

Quoi faire? Contactez-nous pour obtenir de plus amples informations. Nous vous ferons parvenir une brochure qui vous donnera plus de détails sans vous assommer d'explications trop techniques.

Composez, sans frais, 1-800-268-4148.

Honeywell, division Informatique
155, chemin Gordon Baker,
North York (Ontario) M2H 3N7

Ensemble, nous trouverons la solution.

Honeywell

ARTS ET SPECTACLES

Catherine Lara sur le chemin du rock

PAUL CAUCHON

Catherine Lara a déjà présenté il y a plusieurs années un spectacle à la Place des Arts. De la voir maintenant au Spectrum pour une semaine illustre bien son évolution : elle a pris le chemin du rock, un rock énergique qui sait être sophistiqué, à l'image de la « rockeuse de diamants ».

L'année dernière on avait dit que son énergie était incomparable. Au risque de se répéter il faut affirmer encore qu'elle brûle les planches, sautillant sur place comme un joyeux lutin, martelant le rythme de tout son corps. Elle prend possession de la scène comme une affamée : elle entraîne les musiciens vers de nouveaux sommets, elle découpe l'espace de ses gestes secs et nerveux et elle sait se faire tendre et sensuelle, ondulant sur le rythme qui la possède.

Photo Jacques Grenier

Catherine Lara

Cette intensité était d'autant plus remarquable que le soir de la première une impressionnante série de problèmes techniques se sont succédés jusqu'au dernier rappel pour nuire au spectacle : les micros qui ne fonctionnaient pas, les supports pour les violons qui refusaient de tenir debout, les parasites qui avaient fait leur nid dans les haut-parleurs, bref on aurait compris qu'elle puisse se décourager. Mais ella a passé à travers tout cela avec une telle urgence de vivre et un tel bonheur de chanter que seule la chute du plafond aurait pu l'arrêter !

Sa voix est presque toujours redoublée par celle d'une jeune choriste excellente qui se démène sans arrêt. Des harmonies vocales riches et travaillées, peut-être un lointain (et bénéfique) résultat de l'exigeante formation classique de Lara. Elle a l'habitude de mélanger les genres avec bonheur : son *Flamenrock* est étonnant, avec cette guitare dramatique qui introduit un rythme obsédant où l'orchestre rock se chauffe au soleil espagnol.

La musique est puissante, lourde. Peut-être un peu trop lourde : on aimerait qu'il puisse y avoir des moments plus tranquilles pour mieux vibrer à cette qualité d'émotion que Lara sait transmettre, une émotion qui laisse de plus en plus sa place à l'énergie pure. De nombreux fans qui ont suivi Catherine Lara depuis le début de sa carrière sont perplexes face au tournant rock qu'elle a effectué récemment. Mais elle gagne ainsi un nouveau public plus jeune et, le plus important, elle est maintenant en accord réel avec sa nature profonde.

La création a lieu ce soir à Claude-Champagne

Les Étrivières, un opéra québécois sur la marginalité

CAROL BERGERON

Étrivière, une courroie qui sert à porter les étriers; dans l'expression « donner les étrivières à quelqu'un », le fouetter, le battre, ce joli mot masque une action cruelle. Pour le compositeur Claude Frenette et la poète Nicole Desrosiers, il devient *Les étrivières*, le titre d'un opéra qui sera créé ce soir à 20 h 30 à la salle Claude Champagne (et repris vendredi), par les chanteurs et les instrumentistes de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Lorraine Vaillancourt s'occupe de la direction musicale et Marthe Forget de la conception scénique, de la mise en scène et de la direction de la production. Mérédith Caron signe les décors et les costumes.

Le compositeur et la librettiste sont Québécois mais le sujet de l'opéra ne se rattache ni à un lieu précis, ni à une époque déterminée. On y raconte l'histoire d'un être différent, marginal, que l'on nomme *le fou*. Il cherche d'abord à préciser son identité puis il se mesure à la société pour réaliser qu'il n'existe qu'une alternative : « se soumettre (s'aligner) ou se marginaliser tout à fait (s'aliéner) ». Irrécupérable, il ne se soumet pas. Fou, il sombre dans un état catatonique, « il se retire définitivement en lui-même », ajoute le compositeur.

« Le thème de cet opéra, nous dit Claude Frenette, est la folie; une réflexion sur la folie comme phénomène social dans un contexte imaginaire. Ce thème est traité dans son sens le plus large, c'est-à-dire : tout ce qui rend l'individu étranger à lui-même ou à la société où il échappe à la normalité. »

Claude Frenette, compositeur

Nicole Desrosiers, librettiste

Claude Frenette termine actuellement un doctorat à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Sa carrière de compositeur n'est pas longue et pourtant : « Écrire un opéra, c'est un vieux rêve. J'ai cependant essayé de faire éclater la forme en utilisant un texte qui n'est pas nécessairement un texte d'opéra. Faisant appel à sept solistes, un choeur d'environ 12 voix et neuf instrumentistes (quatre percussionnistes, deux pianistes, deux violoncellistes et un contrabassiste), je n'aurais pas travaillé deux ans et demi sur un opéra de chambre si je n'avais pas eu l'occasion de le faire monter. »

Les Étrivières, est-ce de l'opéra ou du théâtre musical ? C'est le metteur en scène Marthe Forget qui répond : « L'opéra, c'est une histoire racontée et chantée; quant au théâtre musical, il met en scène un tas d'événements poétiques, il met la musique en scène, aussi bien la musique instrumentale que vocale. Sans prétendre que *Les Étrivières* est du théâtre musical, je dois avouer que je l'ai cependant traité de cette manière. Autrement, j'aurais été confronté à un texte poétique qui ne raconte pas d'histoire, qui ne crée pas d'événement dramatique en soi; pas d'histoire mais des images, des symboles, des rapports créés entre le langage et les objets.

« Pour moi, ajoute Marthe Forget, les huit scènes sont devenues huit tableaux plus ou moins fixes, plus ou moins gestuels. Je me suis inspirée des gravures intitulées *Les caprices* et des tableaux de la période noire du peintre espagnol Goya. Chez Goya, comme dans *Les Étrivières*, il y a cette idée de confrontation de l'individu avec la collectivité. Dans la musique de Claude Frenette, on remarque des traces d'expressionnisme qui tiennent de Schoenberg et de Berg en même temps qu'un aspect très romantique. Ce jeu entre l'expressionnisme et le romantisme, on le retrouve dans la peinture de Goya (1746-1828, un expressionniste avant la lettre). »

Nicole Desrosiers a fait son poème comme si *le fou* vivait des événements dans l'immédiat : « Il se définit comme marginal à mesure que le texte se déroule. Pour rendre le texte un peu dramatique, précise Marthe Forget, je transpose ces événements dans le passé, sous forme de *flash back*. Cette notion de dédoublement existe également dans la partition : la ligne vocale du *Fou* évolue toujours en présence d'un violoncelle ».

« C'est une partition difficile pour les instrumentistes, précise Lorraine Vaillancourt qui assume la direction musicale, à cause de sa longueur (environ une heure), il faut se préoccuper de la cohérence du discours musical. Pour moi, c'est d'abord à travers la musique que l'on perçoit les émotions, c'est souvent elle qui va les formaliser. Nous avons eu le temps de travailler cette oeuvre, ce qui nous manque, c'est l'occasion de la donner pendant 15 jours. »

Le prix Cazes à Jean-Paul Aron

PARIS (AFP) — Le prix Cazes 1985 a été attribué à l'écrivain et philosophe Jean-Paul Aron pour son ouvrage intitulé *Les modernes* publié chez Gallimard. La décision a été acquise au deuxième tour de scrutin par 7 voix contre 4 à Pierre Dux (*Vive le théâtre*) et une à Patrick Besson (*Insolence*) ont obtenu des voix Pierre Vilbreau pour *Je cherche un livre* et Gilles Pudlowski pour *Le devoir de francais*.

Zubin Mehta et le Tchaïkovsky

Une émotion qui touchait au sublime

GILLES POTVIN

Orchestre symphonique de Montréal. Neuvième de la série des Grands Concerts sous la direction de Zubin Mehta. Programme : Rienzi, ouverture (Wagner), Symphonie de chambre no 1, en mi majeur, op. 9 (Schönberg), Symphonie no 6, en si mineur, op. 74 « Pathétique » (Tchaïkovsky). À la salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts, mardi soir.

À la joie de revoir Zubin Mehta et de célébrer avec lui le 25e anniversaire de ses débuts montréalais au pupitre de l'OSM s'ajoute cette année une légère note de tristesse à la pensée que son retour, tout en étant possible, sera dorénavant incertain. En quittant la direction artistique de l'OSM en 1967, Mehta avait en effet promis de revenir chaque saison comme chef invité. Il a tenu parole et on ne saurait lui en vouloir de mettre aujourd'hui fin à cette entente au moment où sa carrière est à son apogée.

En conférence de presse lundi, il a aimablement rappelé les circonstances de ses débuts ici et n'a pas ménagé ses éloges à l'endroit de l'OSM d'aujourd'hui, un ensemble auquel on restera toujours rattaché. Mehta compte prendre bientôt un congé sabbatique et s'il ne participe pas à la prochaine saison, il serait étonnant qu'il ne revienne pas dans les saisons subséquentes. Il est encore relativement jeune (49 ans le 29 avril prochain) et, compte tenu de la longévité proverbiale de la plupart des grands chefs, tous les espoirs de le revoir parmi nous sont permis.

Les trois oeuvres au programme cette semaine ont été déjà jouées ici sous la baguette de Mehta mais on peut affirmer sans risque que l'ensemble dont il disposait lors de ces auditions du passé était loin de posséder le fini et l'efficacité de l'OSM d'aujourd'hui. On pense en particulier à la redoutable *Symphonie de chambre* de Schönberg, écrite pour 15 instruments solistes, que Mehta fit entendre dès 1963. C'était là une aventure pleine de risque tant pour des exécutants peu familiers avec ce répertoire que pour un public peu enclin à l'accepter.

Aujourd'hui, les solistes de l'OSM pouvent jouer cette oeuvre avec aisance, comme s'il s'agissait d'une oeuvre de Mozart. C'est l'impression qui se dégageait de l'exécution de mardi, l'ensemble déployant la plus grande virtuosité instrumentale sous la direction du chef qui a accompli le tour de force de diriger de mémoire cette partition particulièrement touffue.

Le moment culminant du programme fut, bien sûr, la célèbre symphonie de Tchaïkovsky, laquelle commence et s'achève en douceur mais qui contient les élans les plus passionnés du musicien russe. Mehta en a une conception dramatique à souhait et on n'a pas souvenance d'une exécution aussi touchante que celle du lamentoso final auquel le chef a conféré une émotion qui touchait au sublime. Rarement a-t-on senti « son » orchestre si près de lui dans l'expression de la douleur profonde qui anime ces pages. À la fin, le chef est demeuré immobile pendant plusieurs secondes, comme pour laisser se prolonger encore ces sons étouffés.

Le public a réservé au chef un accueil vibrant à son entrée comme à l'issue de la symphonie, montrant sans équivoque son affection et son désir de le revoir. Il serait étonnant que Zubin Mehta n'y soit pas sensible.

ÉCHOS

Le regroupement théâtre et danse de l'UQAM présente à la fin de chaque session une série de spectacles gratuits et ouverts au public: les productions étudiantes. Ces spectacles constituent le résultat concret du travail effectué au cours de la session. La programmation de cette session touche les auteurs contemporains d'ici et d'ailleurs à la culture pré-colombienne. Les spectacles théâtraux auront lieu dans trois salles du pavillon Judith-Jasmin aujourd'hui et demain. Les productions en danse auront lieu du 4 au 7 avril.

■

La Fondation Allegra présentera son troisième concert de la saison ce soir à 20 h à la salle Pollack.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS ADULTES

DATE LIMITE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION PRINTEMPS 1985

1er AVRIL

CETTE DATE LIMITE SERA STRICTEMENT RESPECTÉE

Renseignements:
3335, Chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

10e ANNIVERSAIRE

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT ET DE COOPÉRATION INTERNATIONAL / INSTITUTE FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT AND CO-OPERATION

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à temps complet (septembre à avril) et à temps partiel
— mène à l'obtention d'un Diplôme en Développement International et en Coopération

Conditions d'admission
— baccalauréat universitaire ou l'équivalent
— expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine
— connaissance pratique de la deuxième langue officielle est souhaitable

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT
Institut de Développement International et de Coopération
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910

PROTECTION RENAULT 5/80 ET PLUS

ENCORE
La solution espace

Besoin d'espace et de volume? Découvrez Encore! Facile de chargement grâce au hayon aérodynamique pleine grandeur, le coffre arrière de la Renault Encore offre un volume de plus de 16 pi.³

Et si vous désirez encore plus d'espace, il suffit d'abaisser la banquette arrière et voilà presque le volume de chargement d'une familiale qui s'offre à vous!

La Renault Encore...encore plus à découvrir! Comme le nouveau moteur de 1.7 L. disponible en option (standard sur le modèle GS).

"Renault Encore, c'est l'auto solution!"

Venez le constater chez votre concessionnaire Renault!

Renault Encore

L'Association des concessionnaires AMC/Jeep/Renault du grand Montréal

Île de Montréal

À Ma Baie Automobiles Inc.
9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400

Automobiles Montréal Dauphine Ltée
12,050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130

Automobiles Newman Ltée
7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210

Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525

Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511

Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785

2085, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-9551

Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
12,305, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

Laval

Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123

Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222

Houle et Frères Inc.
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491

Laval Auto Inc.
4650, boul. Dagenais
Laval Ouest 627-4731

Banlieues

Auto Montréal Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Auto Stop A.C. Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242

Automobiles Sega Inc.
665, boul. Clairevue
St-Bruno 653-3333

Automobile de St-Lambert Inc.
860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901

Rendez-vous Auto Ltée
9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603

Roger Bernard Automobiles Inc.
133, 1ère avenue
Île Perrot 453-5850

André Fortin Auto Inc.
1201 Bourgogne
Chambly 447-1234

RENAULT
...ENCORE RENAULT

AMC | Jeep
RENAULT

ARTS ET SPECTACLES

Léa Pool récolte d'autres lauriers au Festival de Créteil

CINEMA

MARCEL JEAN

Le film de Léa Pool, *La Femme de l'hôtel*, vient de se voir décerner le prix du public pour la fiction au Festival du film de femmes de Créteil. C'est donc une autre récompense (la septième) pour ce film qui continue de faire sa marque partout où il passe.

★ ★ ★

L'Association des cinémas parallèles du Québec organise un stage intitulé *25 ans de cinéma québécois*. Commençant demain et se terminant dimanche, ce stage vise à retracer l'évolution du cinéma d'ici, et les animateurs seront Monique Mercure, Werner Mold, Pierre Véronneau et Jean-claude Labrecque. En confiant à ces quatre personnes la tâche de commenter la production des 25 dernières années et d'animer des discussions, les organisateurs ont voulu que le stage se caractérise par l'expression de perspectives singulières, perspectives liées aux métiers exercés par les animateurs (une comédienne, un monteur, un historien du cinéma et un cinéaste).

Léa Pool

Le stage se tiendra dans les locaux de l'ONF, au complexe Guy-Favreau. On peut s'inscrire ou avoir de plus amples renseignements en téléphonant à l'Association des cinémas parallèles du Québec, au numéro 374-4700, poste 263.

★ ★ ★

Contrairement à ce que l'Académie du cinéma canadien annonçait la semaine dernière pendant la cérémonie des Genies, ce n'est pas *The Grey Fox* de Philip Borsos qui s'est mérité le plus grand nombre de statuettes (il en a remporté sept en 1983), c'est plutôt aux *Bons débarras* de Francis Manckiewicz que revient cet honneur (huit prix en 1981).

★ ★ ★

C'est samedi dernier, à Ste-Rose-du-Nord, au Saguenay, qu'a commencé le tournage du prochain film de Jean-Claude Lord, *Toby Mcteague* est le titre de ce film qui racontera l'accession d'un adolescent au monde des adultes à l'occasion d'une course de traîneaux.

Tourné en anglais et mettant en vedette Winston Rekert, Yannick Bisson et Andrew Bednardski, ce film devrait être à l'affiche dès décembre 1985. Quant au tournage, il devrait s'étendre sur cinq semaines, principalement aux alentours de Chicoutimi. Jean-Claude Lord entreprend ce film au poied levé après que le cinéaste Douch Jackson eut abandonné le projet.

★ ★ ★

Le Conseil des Arts du Canada, par la voix du cinéaste Jean-Claude Labrecque, a récemment fait connaître les titres des films figurant au *Palmarès du court métrage indépendant 1985*. Ces films sont : *The World is Flat* de Tom Gravestock, *Waterworx* de Rick Hancox, *The Listener* de Kirk Johns, *Sacré Tango* de Franck Le Flaguais, *Las Aradas* de Janis Lundman et *Common Problems* de Nik Ranieri, Ric Sluiter et Cal Leduc. Un chèque de $ 3,000 accompagnait la nomination de chacun des films gagnants.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "A passage to India" 7 h 30
ASTRE II: — "Histoire d'O chapitre 2" 9 h 20 — "Comme un papillon" 7 h 30.
ASTRE III: — "Indiana Jones et le temple maudit" 9 h 30— "Un fauteuil pour deux" 7 h 30.
ASTRE IV: — "La corde raide" 9 h 40— "L'antigang" 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — "Les saisons du coeur" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI II: — "Voici l'Amérique interdite" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI III: "S.O.S. fantômes" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05
BERRI IV: — "Soldier's story" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI V: — "Le joli coeur" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — "The sure thing" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — "The falcon and the snowman" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — "A passage to India" 8 h.
BROSSARD II: (465-5906) — "Les Ripoux" 7 h , 9 h
BROSSARD III: "Amadeus" 8 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— "Paris Texas" 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Amadeus" 8 h.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Histoire d'O chapitre II" 7 h 30, 9 h 30.
CHAMPLAIN II: — "Body double" 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— "The river" 7 h.— "Stardust memories" 7 h 15— "The return of Martin Guerre" 9 h 15 — "Country" 9 h 30
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)—"666" "Jacques et Novembre" 19 h, 21 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Into the night" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, ven. der. spec. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) "Strictly Forbidden" 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.
CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— "Le cinéma en question" "Cinéboom" 18 h 35— "Strawdogs" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
CINÉPLEX II: — "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
CINÉPLEX III: — "Places in the heart" 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — "Crimes of passion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX V: — "Man of flowers" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — "The revolt of job" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — "The shooting party" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — "The sure thing" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — "The mean season" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Supergirl" 12 h 45, 5 h 05, 9 h 25— "Le meilleur" 2 h 50, 7 h 10
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Le bébé schtroumpf" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "Mario" 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Transe mortelle" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— "La classe de 1984" 14 h , 17 h, 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Satisfaction à la française" 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 15— "L'amour en plein air" 13 h 55, 16 h 50, 19 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "The time of Harvey Milk" 12 h 45, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 05
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Les Ripoux" 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Amadeus" 2 h, 5 h, 8 h 10.
DAUPHIN II: "La dame en couleurs" 2 h 05, 4 h 35, 7 h, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) — "Porky's revenge" 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: "The killing fields' 6 h 20, 9 h.
DORVAL III: "Micki and Maude" 7 h 15, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Amadeus" 8 h.
DÉCARIE II: — "Breakfeast club" 7 h 35, 9 h 35.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "La déchirure" 6 h 20, 9 h.
ÉLYSÉE II: — "Un dimanche à la campagne" 7 h 30, 9 h 30.
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Beverley hills cop" 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "La compagnie des Loups" 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
GREENFIELD 2: — "La petite bonne française"—"Cheherazade ou les secrets de Harem" 6 h 40, 8 h.
GREENFIELD 3: — "Beverly Hills cop" 7 h 15, 9 h 15.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Fantasia" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
JEAN-TALON:(725-7000) — "Body double" 7 h 15, 9 h 15.
KENT I:(489-9707) — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.
KENT II:— "Beverly hill cop" 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — "Baby secret of the lost legend" 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA DU PARC 11:— "Witness" 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA DU PARC III: — "Beverly hills cop" 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — "Brussels by night" 7 h 15— "Tron" 7 h 30— "Les saints innocents" 9 h 15— "Tron" 9 h 30 (27-28 mars).
LAVAL I:(688-7776) -- "Witness" 7 h 20, 9 h 30.
LAVAL II:— "La déchirure" 6 h 20, 9 h.
LAVAL III: — "Ras les profs" 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL IV:— "La compagnie des loups" 7 h, 9 h.
LAVAL V:— "Beverly Hills cop" 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—"Histoire d'O chapitre II" 7 h 30, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II:— "Body double" 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
LOEW'S II:— "Vision quest" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
LOEW'S III:— "Mischief" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S IV:— "Micki and Maude" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LOEW'S V:— "Starman' 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.
MERCIER:(255-6224)— "Voici l'Amérique interdite" 7 h 15 — "Le droit de tuer" 9 h.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — "1900" 7 h —"La chasse" 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— "De Mao à Mozart" 6 h 30— "Fort Saganne" 8 h 30.
PALACE I:(866-6991) — "Porky's revenge" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
PALACE II:— "The killing fields" 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
PALACE III:— "Nightmare on Elm street" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE IV:— "Beverly Hills cop" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE V:— "Beverly Hills cop" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.
PALACE VI:— "Beverly Hills cop" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — "Histoire d'O chapitre II" 9 h 20—"Comme un papillon" 7 h 30.
PARADIS II:— "Supergirl" 9 h 40.—"Le meilleur" 7 h 30.
PARADIS III:— "Gremlins" 9 h 15— "Académie de police" 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— "Un jour, Pina m'a demandé" 19 h 30, "La chevauchée roze" et "Born in flames" 21 h. (15 au 28 mars).
PARISIEN I:(866-3856) — "La compagnie des loups' 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
PARISIEN II:— "Ras les profs" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PARISIEN III:— "La garce" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 05.
PARISIEN IV:— "1984" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V:— "Le p'tit con" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "Voici l'Amérique interdite" 9 h 20— "Le droit de tuer" 7 h 25.
PLACE LONGUEUIL II:— "Body double" 7 h 15, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — "Return of the soldier" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II:— "2010" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — "Mask" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— "A passage to India" 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.
PLACE ALEXIS NIHON III:— "Breakfast club' 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU CANADA:(861-4595) — "Purple rose of Cairo" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — "Cannibal ferox" 14 h 40, 18 h, 21 h 20— "Éventreur de New York" 13 h, 16 h 20, 19 h 40.
SAINT-DENIS III:— "Transe mortelle" 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10— "La classe de 1984" 12 h 25, 15 h 55, 19 h 25.
VERDUN:(768-2092)— "Histoire d'O chapitre II" 7 h 30, 9 h 30.
VERSAILLES I:(353-7880) — "La compagnie des loups" 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
VERSAILLES II:— "Ras les profs" 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III:— "L'opéra de la terreur", "Les exterminateurs de l'an 3000" 6 h 25, 8 h.
VILLERAY:(388-5577) — "Histoire d'O chapitre 2" 7 h 05, 8 h 50
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — "1984" 7 h 05, 9 h 10.
YORK:(937-8978) — "Baby secret of the lost legend" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

SUR SCÈNE

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.
A.S. CENTRE-SUD: 2020 Visitation, Mtl (253-3854)— Le Théâtre d'un Temps présente « Je t'aime ben qu'trop » de Jocelyne Beaulieu, m. en s. Geneviève Notebaert, du 6 au 31 mars, à 20h., du mer. au dim.
BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Mtl— Concert de l'Orchestre symphonique du conservatoire et des chorales du conservatoire et de l'école Joseph-François Perrault, le 28 mars, à 20h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Michael Laucke, guitare, 29-30 mars, 21h.
CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain, Mtl (842-8836)— Le Théâtre de la Nouvelle Existence présente « Huis-clos » de Jean-Paul Sartre, m. en s. Oscar Oliverio, du 28 au 31 mars, à 20h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » vie de Sylvia Plath, adaptation dramatique de Rose Leiman Goldemberg, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Paul Desgagnés Jazz Quartet, 28 au 30 mars, 21h.30
LA CAVE À MOUSSE: 121 rue Duluth est (842-5524)— Marie-Suzanne Brossoit, interprète, 28 mars
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, Mtl— Festival Québécois de théâtre universitaire du 26 au 31 mars, le 28 mars, ateliers, de 9h. à 12h.— Rencontres d'information sur les événements du mois de mai— Rencontre des troupes, 16h.— Spectacle de l'Université du Québec à Chicoutimi, 19h.— Spectacle de Concordia University, 21h.
CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Lloyd Cole and the Commodations, 28 mars, 21h.30
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl (849-7164)— Fortier Danse Création présente « Fruits d'hiver » du 26 au 31 mars, à 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 20h.30, suppl. le sam. 23h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl (845-5484)— Maximum Communication présente une exposition de « Dski », titre de l'exposition « Acceptation globale », 31 toiles exposées, de 19h. à 24h.— Sylvie Laliberté, chanteuse, sera en spectacle à 22h.— le jeu. 28 mars, entrée libre
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mtl (849-6955)— Le Bateau Ivre: Joe Sullivan, trompette, 27 au 30 mars, 3 spectacles par soir, à compter de 21h.30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins (285-1968)— « Expos, eh? » interprété par les comédiens d'Acme Harpoon Co. du mer. au sam.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Chris Medina, lun. mar. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Quartette Réflexions en spectacle, mar. au dim. de 21h. à 02h.— Bar La Verrière: pianobar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Dîner-dansant avec pianiste Gerry Pucci
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 31 mars, du mer. au sam. 21h., dim. 15h. et 20h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Ranee Lee, chanteuse, avec Richard Ringe Trio, 26 au 30 mars
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Eddie Prophete pianiste-animateur, du lun. au sam.
MAISON-THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario, Mtl (288-7211)— Le Carrousel présente « Les petits pouvoirs » de Suzanne Lebeau, mer. ven. 9 h 30
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Mtl— Les finissants de l'École Nationale de Théâtre présentent « Dans les dunes de Tadoussac » écrit et m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 26 au 30 mars, à 20h.
OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Bingod'Art, soirée d'encan, 28 mars, 19h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Galilée: un pionnier » du 6 mars au 28 avril, représentations en français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. de Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny et de Magdalena Kowalewska, les ven. et sam. 19h.30 et le dim. 18h.30
RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Du jeu. au dim. concerts de luth et de guitare classique de 18h.30 à 22h.30
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, version française, à compter du 1 mars, mar. au dim. 20h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Jah Cutta and The Determination, reggae, 28 au 30 mars
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « J'ai rêvé que la neige brûlait » production du Théâtre du Quartier, du 6 au 30 mars
SALLE ALFRED-LALIBERTÉ: UQAM, 405 est Ste-Catherine, Mtl— Les productions étudiantes du regroupement théâtre et danse, présentent « Chante-,chante, Adriana » de Victor Carvajal, m. en s. Hélène Beauchamp, le 28 mars, 14h. et 19h.
SALLE GERMAINE MALÉPART: 100 est Notre-Dame (873-4031)— Récital de chant, Gisèle Crépeau, classe André Turp, 28 mars, 12h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— The Allegra Chamber Music Series, 28 mars, 20h.— McGill Wind Symphony, dir. Robert Gibson et Tom Talamantes, ven. 29 mars, 20h.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, 28 au 30 mars, 20h.
SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Catherine Lara dans Flamenrock, 26 au 30 mars, 20h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, 3e étage (842-3532)— Tangente présente la Compagnie de danse Karen Jamieson de Vancouver, 27 au 31 mars, 20h.30, matinée les 30-31 mars, 14h.30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, du 7 au 30 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « L'heureux stratagème » de Marivaux, traduction de Timberlake Wertenbaker, du 14 mars au 7 avril, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.
THÉÂTRE MORRICE HALL: 3485 McTavish (392-8926)— Les étudiantas en art dramatique de McGill présentent « Réalité et illusion » du 27 au 30 mars, du mer. au sam. 20h., matinées le ven. à 13h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson du 28 mars au 18 mai
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présentera dès le 3 avril « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.
THÉÂTRE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario (526-6582)— Spectacle de Carmen Jolin, auteur-compositeur-interprète, du 27 au 30 mars, 20h.30
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent-D'Indy, Mtl— Salle B-484: Concert de l'Atelier de musique baroque, dir. Réjean Poirier, 28 mars, 20h.— Salle Claude-Champagne: Création de l'Opéra Les Étrivières, musique Claude Frenette, livret de Nicole Desrosiers, dir. musicale Lorraine Vaillancourt, dir. scénique Marthe Forget, 28-29 mars, 20h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs présentent « Vingt mille lieues sous la terre » du 28 au 30 mars, 20h., 31 mars 14h. et 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Les Moineau chez les Pinson » de Georges Dor, m. en s. Hedwige Herbiet, du 27 fév. au 29 mars, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Prairie Theatre Exchange Production présente « Fighting Days » de Wendy Lill, sem. 20h., sam. 14h. et 20h.— Salle Opéra: Orchestre du CNA, 28 mars, 20h.30— Salle Théâtre: Les Colombaioni, 26 au 31 mars, 20h.
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 est Adélaide court, Toronto (416-363-6401)— « 1900 » Monique Leyrac chante la belle époque, du 14 au 31 mars, mar. au sam. 20h., dim. 14h.30

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.22 Télex Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Les misérables » fr. 58, 2e partie avec Jean Gabin, Bernard Blier et Bourvil
16.00 Bobino
16.30 Traboulidon
17.00 Légendes du monde
17.30 Pare-Choc
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 Génies en herbe
19.30 Court-Circuit
20.00 Les Grands Films « Jeremiah Johnson » amér. 71 avec Robert Redford, Delle Bolton et Will Geer
22.00 Le téléjournal
22.27 Le point
23.00 La météo
23.04 Les nouvelles du sport
23.16 Télex arts
23.25 À première vue
23.55 Cinéma « Folies d'avril » amér. 69 avec Jack Lemmon, Catherine Deneuve et Peter Lawford

10 CFTM
12.00 Le dix vous informe
12.15 Ciné Quiz: « La petite vertu » fr. 68 avec Dany Carrel, Jacques Perrin, Robert Hossein et Pierre Brasseur
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande à nimée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Montréal en direct
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Épopée Rock
19.30 Le hockey du jeudi soir Les Islanders de New York et les Nordiques de Québec
22.30 Fantaisies sur glace
23.00 Les Nouvelles TVA
23.25 Le Dix vous informe
23.30 Les sports et la couleur du temps
23.45 Cinéma de fin de soirée « L'aigle et la colombe » fr. 76 avec Lisbeth Hummel, Vania Vilers, Pierre Londiche et Colette Teissèdre

17 RADIO-QUÉBEC
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice plus
19.27 Tirage de la Quotidienne
19.30 Nord-Sud
20.00 Télédocuments
21.00 C'est arrivé à Hollywood
21.30 Pierre Nadeau rencontre
22.00 Octo-Puce
22.30 Octo-Puce Plus
23.00 Téléservice plus

99 TVFQ (Câble)
13.30 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
15.25 Ozone Jazz
15.35 Le théâtre de Bouvard
16.30 Le village dans les nuages
16.50 L'académie des neuf
17.30 Le Journal
18.00 La bouteille à la mer
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 Temps libres: la moto
20.30 La saga des Copieau: la décentralisation bourguignonne
21.00 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
22.45 Ozone Jazz
23.00 Le Théâtre de Bouvard
23.15 Le Journal
23.25 Le Journal

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.30 What's new
16.59 Newswatch update
17.00 Video hits
17.29 Newswatch update
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Reach for the top
19.30 Facts of life
20.00 An Englishmen abroad
21.00 I am a hotel
21.30 Too close for comfort
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.20 The National update
23.27 Good rockin' tonight

12 CFCF
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Music vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 The littlest hobo
20.00 Magnum P.I.
21.00 CTV Special TV game shows funniest moments
22.00 Hill St. Blues
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « A gunfight » 1971 avec Kirk Douglas, Johnny Cash et Jane Alexander
01.45 Second Feature « You only live twice » 1967 avec Sean Connery, Donald Pleasance et Lois Maxwell
03.55 Hart to hart
04.55 The Waltons

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MONTRÉAL, sous la direction de **WANDA KALUZNY,** présente un concert dimanche, le 31 mars à 20h, dans la salle Pollack, 555 ouest, rue Sherbrooke (Métro McGill). BILLETS: 10$ / 5$ (étudiants et âge d'or). Les billets sont disponibles chez TICKETRON ou au bureau de l'OCM à 932-9971.
(Publicité)

Le baryton René Julien sera le soliste du «Concert Fauré» que présentera L'Ensemble vocal Arts-Québec, le dimanche 31 mars, à 20 heures, à l'église Erskine & American. Le programme comprend le «Requiem» et la célèbre «Pavane» avec choeurs. En première partie, les jeunes chanteurs de L'Ensemble interpréteront la «Messe basse» ainsi qu'un choix de motets, à peu près inconnus des mélomanes.
(Renseignements: 272-4513).

DES LE 22 MARS AU CINEMA CARTIER
ET AU CINEMA OUTREMONT
en avril: à l'Autre Cinéma, ainsi que dans 38 autres villes du Québec.

BRIGITTE FOSSEY
HILDEGARD KNEF
IVAN DESNY
G

l'Avenir d'Émilie
un film de
HELMA SANDERS-BRAHMS
Camera SASCHA VIERNY • son G. KORTWICH • montage URSULA WEST
musique J. KNIEPER • produit par LES FILMS DU LOSANGE VIVAFILM
DÈS DEMAIN!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

LE DEVOIR en collaboration avec
ciel 98.5 et VIVAFILM
a le plaisir d'inviter 200 personnes à la première du film
"Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprété."
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LE JOURNAL D'EDITH

Un film de Hans W. Geissendörfer d'après le roman de Patricia Highsmith
Avec: ANGELA WINKLER, VADIM GLOWNA
LEOPOLD VON VERSCHUER
Musique: JUERGEN KNIEPER / Camera: MICHAEL BALLHAUS
Montage: HELGA BORSCHE / Distribution exclusive: VIVAFILM
Jeudi le 4 avril 1985 à 20 heures 30
au cinéma LE PARISIEN 4
480 Ouest, Ste-Catherine
Montréal, P.Q.

Coupon de participation
Nom:.....
Prénom:..... Âge:.....
Adresse:..... App.:.....
Ville.....
No de téléphone:..... Code postal.....
Le concours débute le 26 mars 1985 et se termine le 1er avril 1985. (Le timbre d'oblitération servira de preuve). La première sera en version originale avec sous-titres.
(LA VALEUR DES PRIX ATTRIBUÉS: 2000$.)
Faire parvenir à: CIEL MF
C.P. 98.5
Longueuil, P.Q. J4H 3Z3
Les règlements du concours sont disponibles à VIVAFILM,
3465 Côte des Neiges, suite 91, Montréal H3H 1T7.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

ENTRE LE RÊVE ET LA BELGIQUE

FIDÈLE à une tradition établie par ses prédécesseurs, le commissaire aux langues officielles du Canada, M. D'Iberville Fortier, situe son premier rapport dans une perspective d'ensemble. Le document qui porte sa signature constitue un véritable bilan de l'état linguistique de la fédération, quinze ans après la proclamation de la *Loi sur les langues officielles*. Cet examen exaustif du domaine linguistique conduit cependant le nouveau commissaire à délaisser l'irréductible optimisme de fonction qui, encore l'année dernière, ornait la prose de M. Maxwell Yalden.

Sans trop s'embarrasser de nuances et cherchant clairement à capitaliser sur les engagements pris par le gouvernement Mulroney, le commissaire juge le moment propice pour refaire une entreprise qui « dérive béatement ». Son examen des faits et des situations justifie amplement un jugement aussi négatif.

■

C'est un véritable retour aux sources qui inspire M. Fortier. Renouant avec le projet généreux mis au point par la commission Laurendeau-Dunton, le commissaire constate que « la promesse d'une association véritable n'a pas été entièrement tenue ». Plaçant successivement les principaux objets qui forment l'architecture de la politique canadienne des langues officielles sous l'éclairage et la mesure, il en tire un sombre constat.

Qu'il s'agisse des symboles de l'égalité (visibilité et audibilité des deux langues), des cadres juridiques, institutionnels et administratifs (équilibre constitutionnel et juridique, consolidation des appuis aux minorités), du suivi parlementaire des mesures bien souvent insuffisantes, adoptées en son nom par les organismes fédéraux (incohérences dans le service assuré à la population, impasses relatives à la langue de travail, présences polarisées au sein de la fonction publique), son évaluation est la même. Sans une reprise vigoureuse, sans une réforme décisive d'une politique si intimement liée à « l'identité du Canada, voire à son intégrité », l'objectif d'une dualité linguistique toute vivante ne sera jamais atteint.

Mais cet objectif pourra-t-il l'être un jour ?

Est-il souhaitable qu'il le soit ?

Quels sont les intérêts durables et profonds du Québec francophone en cette matière ? Comment les conjuguer à ceux de la francophonie canadienne, à ceux aussi de la francophonie mondiale ?

Aujourd'hui, près de 120 millions de personnes parlent le français dans le monde, ce qui, comparativement, apparaît déjà bien fractionnaire. Cette langue a perdu sa prééminence dans les affaires diplomatiques et culturelles. Rarissimes sont les grands secteurs scientifiques où elle a réussi à maintenir une présence majeure. Bref, faut-il renoncer notamment aux apports des communautés francophones de l'Acadie et de l'Ontario et aux appuis politiques et financiers du gouvernement fédéral en ce domaine ?

Tant à l'échelle du Canada qu'à celle de la communauté internationale de langue française, ces groupes minoritaires et les relais qu'ils forment ne sont-ils pas indispensables : indispensables pour le Québec, indispensables pour la francophonie mondiale ?

M. Fortier évoque lui-même la possibilité d'un changement de cap. Dans l'état actuel des choses, il lui apparaît que le bilinguisme officiel au Canada se trouve devant l'alternative suivante : une honnête association linguistique à l'échelle du pays, ou une territorialisation à la belge. Par mandat et par conviction, le commissaire aux langues opte clairement pour la première option. Mais l'examen du dossier dont il a la charge le laisse profondément inquiet. Il sait que les obstacles foisonnent. Il prend ses fonctions au moment précis où « la relance et le recul » se livrent un combat décisif.

Voilà où nous en sommes, quelque part entre le rêve canadien et la lointaine Belgique.

Mais comment redonner sens au rêve canadien, face à un engagement sans lequel le projet de la dualité et de l'égalité linguistique apparaîtra de plus en plus dans sa nudité politique : impulsion au bilinguisme officiel encore si largement irréel ?

Le projet élaboré et proposé par M. Fortier apparaît exigeant à la mesure de l'urgence illustrée par son bilan. Essentiellement, le commissaire demande que soit révisée la *Loi sur les langues officielles*, que soit clairement établie la responsabilité des sous-ministres et chefs de service, que soit restreinte la liberté des sociétés de la Couronne quant à l'application des dispositions de la loi, que l'on tienne compte à la fois de la demande de services et de la priorité des langues officielles dans l'élaboration de politiques régionales des services linguistiques. L'objectif étant clairement de susciter la demande, il propose de plus que soit redéfinie la politique visant la langue de travail.

Enfin, évoquant « l'association linguistique », M. Fortier appelle l'action complémentaire des provinces et invite Ottawa à la susciter. Cette action complémentaire pourrait conduire notamment à constitutionnaliser certains des services offerts à la minorité francophone de l'Ontario, à créer pour les minorités francophones « les services appropriés en français » selon une formule à définir susceptible de remplacer avantageusement le projet de districts bilingues. Elle devrait aussi favoriser la reconnaissance des communautés et des institutions du Québec anglophone. Dans ce dernier cas, le commissaire a sans doute cédé à un souci d'équilibre, davantage qu'aux exigences d'une évaluation rigoureuse des faits.

■

Le gouvernement fédéral doit attacher la plus haute importance au rapport du commissaire aux langues officielles. À moins d'une action soutenue, action élevée au rang d'une priorité indiscutable, le projet de la dualité et de l'égalité linguistique ou ce qui en reste s'évanouira. La réconciliation dont parle avec tant de ferveur le premier ministre pourrait trouver sur ce terrain les germes de sa ruine.

M. Mulroney a réagi avec célérité au rapport. Il a annoncé la révision dans le sens d'un renforcement de la loi. Il a convoqué les sous-ministres pour examiner avec eux la question centrale de la langue de travail, cet essentiel réduit au rang d'un folklore navrant et si malmené par des politiques d'embauche déficientes. Mais le premier ministre devra pousser plus loin son engagement. C'est sans doute le plus important défi de son mandat que d'obtenir du pays, et notamment des provinces anglophones, des investissements majeurs pour réparer ce qui peut l'être et pour créer dans toute la fédération l'équité linguistique. Cet ancien rêve a été défait par l'histoire, la grande mais aussi l'histoire quotidienne vécue hier, aujourd'hui et demain par l'immense majorité des francophones hors Québec.

— JEAN-LOUIS ROY

Fini le *shadow-boxing*

IL S'EST fait pas mal de *shadow boxing* depuis l'automne dernier dans le conflit qui oppose l'Association des policiers provinciaux au ministère de la Justice du Québec.

Il s'est donné quelques coups fourrés durant cette longue séance de gesticulation. Les policiers y ont même marqué quelques points. Mais, au moment où le match s'engage pour de bon, il apparaît que les agents de la SQ ont lamentablement dilapidé, en éternisant le conflit, le capital non négligeable de sympathie que leur avait valu le comportement pour le moins équivoque de leur employeur.

Certes, la décision prise l'été dernier par le ministre de la Justice de porter ce différend à l'arbitrage ne contrevenait aucunement aux dispositions de la loi. Mais il est devenu manifeste, par la suite, que le gouvernement était d'ores et déjà décidé à n'appliquer la sentence de l'arbitre que dans le mesure où les augmentations de salaires « recommandées » ne défonceraient pas les balises déjà appliquées aux autres employés du secteur public.

Il aurait été beaucoup plus simple de le dire sans ambages. Le gouvernement cherchait alors à gagner du temps, le temps de passer un « été mer et monde ». Il a un peu trop tiré sur l'élastique qui s'est brisé et lui est revenu sur le nez.

On aurait compris — en fait, on a compris — la déception des policiers. Personne ne se serait étonné de les voir exprimer leur colère en vouant à l'indignation populaire un ministre surpris en flagrant délit de finauderie.

Mais les dirigeants syndicaux des policiers, se retranchant sur leurs positions, ont transformé ce conflit en une épreuve de force, une lutte à finir.

Les moyens de pression dont ils usent depuis plusieurs mois coûtent très cher au contribuable qui, en dernière analyse, devra payer les pots cassés. Mais ce harcèlement, de caractère surtout administratif, n'a pas encore compromis la sécurité publique. Du moins le ministre de la Justice lui-même le soutenait-il encore vendredi dernier. Les choses, cependant, allaient changer. Ce conflit, disait encore M. Pierre-Marc Johnson, était « sur le bord d'avoir trop duré ». Avec la période de dégel, l'absence de contrôle du camionnage lourd allait décupler les risques de dommages importants à la chaussée, tandis que le retour de la belle saison se traduirait par un achalandage accru sur les voies publiques, multipliant le danger de pertes de vie humaine.

Il n'y aura plus alors de commune mesure entre les moyens déployés par les policiers et l'objectif de redressement salarial qu'ils poursuivent.

Au cours des derniers jours, le gouvernement leur a soumis plusieurs propositions. Certaines étaient très discutables (celle sur le régime de retraite où le ministre fait peu de cas de l'« équité horizontale » à maintenir entre les policiers et les autres employés du secteur public). D'autres, telle la proposition de réactiver le comité de revalorisation des tâches et des rémunérations à la Sûreté, ouvraient de nouvelles avenues prometteuses.

Mais les représentants des policiers, réunis en congrès au cours du dernier week-end, n'ont pas voulu en démordre. Ils ont refusé toutes les perches tendues.

« Les carottes sont cuites », déclare finalement le premier ministre, maintenant « co-responsable » de ce dossier. « Nous irons jusqu'au bout », réplique le président de l'Association des policiers.

Fini donc le *shadow-boxing*. Le vrai match se jouera cet après-midi dans le bureau même du chef du gouvernement.

— JEAN FRANCOEUR

Un ticket modérateur ?

ON AURA appris la semaine dernière, lors de la publication du budget de dépenses du gouvernement du Québec, que les frais de santé découlant des accidents d'automobile seront désormais imputables à la Régie de l'assurance-automobile. Un transfert de quelque $ 40 millions.

Certains puristes jettent les hauts cris. Ils y voient un accroc à l'esprit sinon à la lettre de la loi canadienne de la santé. Les primes que versent les automobilistes au régime public d'assurance-automobile, éventuellement majorées par suite de cette décision, constitueraient une sorte de « ticket modérateur », de frais exigés de l'usager, en l'occurrence la victime d'un accident d'automobile. Cette pratique, souligne-t-on, est formellement interdite par la loi fédérale sous peine de pénalités applicables aux provinces qui l'autorisent.

Ceux-là qui protestent contre un tel transfert font valoir qu'une telle pratique, si elle s'étendait à d'autres domaines, comme le tabagisme, l'alcoolisme et quoi encore, constituerait une véritable entreprise d'érosion du système canadien de santé.

Le sophisme est grossier.

La loi canadienne interdit effectivement les frais modérateurs susceptibles de limiter l'accès aux services assurés. Mais tel n'est pas le cas du transfert dont il est ici question. Pas plus, d'ailleurs, que les taxes sur le tabac et les alcools ne sont des « obstacles financiers » pour les personnes victimes d'une quelconque toxicomanie. Ces taxes — ces « frais » assumés par l'usager de la cigarette ou des spiritueux — sont versées aux fonds généraux d'où ils sont répartis selon les diverses missions gouvernementales — dont la santé. Elles ne constituent d'aucune façon une discrimination à l'endroit de qui que soit.

Comment soutenir, sans rire, que le « ticket » ainsi perçu sur sa consommation rend plus onéreux pour le fumeur le traitement d'un éventuel cancer du poumon ou pour le pilier de taverne, d'une cirrhose du foie !

En outre, qu'est-ce qui empêcherait le ministre des Finances d'imposer une taxe sur le permis de conduire ou l'immatriculation des voitures, d'en recycler ensuite le produit en le versant au fonds consolidé, pour affecter finalement cet argent ainsi « blanchi » à n'importe quel poste de son budget ?

Autre argument. Pourquoi interdirait-on à la Régie de l'assurance-automobile une pratique que, par ailleurs, le même législateur impose depuis toujours à la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Cet organisme se finance par un « impôt » perçu auprès des employeurs sous la forme d'une cotisation sur la masse salariale dont le taux est modulé selon les risques. Or une partie du fruit de cet « impôt » est consacrée aux frais de l'assistance médicale offerte aux accidentés ou aux victimes de maladies professionnelles. La CSST y consacrait en 1983 pas moins de $ 87.3 millions, soit plus du double des frais qui seront imputables à la Régie de l'assurance-automobile.

Jamais, pourtant, on aura dénoncé cette cotisation comme qu'il s'agissait d'un « ticket modérateur » limitant l'accès aux soins de santé.

— J.F.

L'URSS entre la continuité et la réforme

LIBRE OPINION

JEAN-LENICK THOMAS

BREJNÉVIEN, Tchernenko aura, bon gré mal gré, poursuivi certaines politiques (la campagne anti-corruption, par exemple) inaugurées par Andropov. Mais sa « contribution personnelle » à la tête du PC et de l'État soviétique reste « difficile à déterminer ». À côté de ses prédécesseurs, il apparaît comme un nain, une comète qui aura momentanément attiré l'attention et qui disparaît sans laisser de traces. Il lui fallait un charisme qu'il ne possédait pas et du temps qu'il n'a pas eu. À l'instar d'Andropov, le pouvoir en fit une sorte de pont entre les générations stalinienne et post-stalinienne. Contrairement à ses prédécesseurs, Gorbatchev aura peut-être moins de difficulté à inaugurer la nouvelle ère. Mais jouerait au prophète, qui déjà se prononcerait sur l'étendue de son pouvoir.

Les règnes de Lénine, de Staline, de Khrouchtchev et de Brejnev, d'une part, et ceux d'Andropov et de Tchernenko, d'autre part, en attendant de nouveaux événements, permettent de conjecturer que plus le nouveau secrétaire général apparaît comme un leader de transition, plus ses pairs ont tendance à lui confier de lourdes responsabilités. Au-delà du surcroît de prestige attaché à la fonction de chef d'État — ou, comme on l'a déjà vu sous Staline et Khrouchtchev, demain, peut-être, chef de gouvernement — qui permet au premier dirigeant soviétique de mieux dialoguer avec ses homologues occidentaux, et à l'URSS de s'exprimer d'une seule voix et à travers un même style de leadership dans l'arène internationale, ce fait, orchestré par un aspirant au « trône », paraît répondre à des préoccupations plus immédiates. En désignant Andropov et, après la mort de celui-ci, Tchernenko à la tête du parti et de l'État, son successeur (Tchernenko, dans le premier cas; Gorbatchev, dans le second) s'était lui-même mis en « réserve » du pouvoir. En proposant le candidat le mieux situé, d'un côté, « il conservait sa position, (de l'autre), il écartait tout autre dignitaire que les circonstances — tel Brejnev, à la chute de Khrouchtchev — auraient désigné comme LE candidat au leadership. En évitant la présidence, il conjurait toute "évacuation vers le haut" au profit de ses adversaires, lesquels, selon une règle à laquelle n'échappe que le secrétaire général, en auraient profité pour l'évincer du secrétariat central. Le résultat aurait été une nette diminution de son influence et, ainsi qu'en avait usé Brejnev à l'endroit de Podgorny, peut-être, le premier pas vers un éventuel limogeage » (1).

Cependant, Gromyko (76 ans), qui a proposé le nouveau secrétaire général, n'apparaît pas comme un prétendant au « trône ». Sans doute, agit-il moins en fonction de ses propres intérêts qu'en fonction de ceux de la vieille garde à laquelle il s'identifie et qui cherche à conserver sa position.

En prévision d'un règne qui s'annonce peut-être assez long, la direction du parti — tel était le cas sous Staline, Khrouchtchev et Brejnev —, pendant un certain temps, pourrait être dissociée de celle de l'État. Gorbatchev serait appelé à poursuivre une politique d'équilibre amorcée, on ne sait trop, ou par Andropov ou par Tchernenko. Même si, au cours de ses récents voyages à l'étranger (Canada, Grande-Bretagne), il a prouvé qu'il sait apprécier les « fastes » réservés aux grands de la planète, il pourrait être amené à concéder la présidence. Le retour à une éventuelle « troïka », prélude à la monopolisation des postes clefs de l'État-parti par le secrétaire général, ainsi que l'ont confirmé les longs règnes de Staline, de Khrouchtchev et de Brejnev mais aussi avec, comme dans le second cas, tous les risques encourus ?

L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir suscite beaucoup d'espoir. Au niveau interne, il devra hâter l'avènement de la « nouvelle » génération à la direction du pays. Les réformes amorcées par Andropov mais atténuées par Tchernenko (incitation à la productivité, lutte contre le gaspillage et la corruption . . .), tant bien que mal, seront poursuivies. Sur le plan international, dans des domaines tels que les relations Est-Ouest, il devra renoncer à Andropov et continuer la détente, sans doute selon une vision moins « idéaliste » que Khrouchtchev, aussi prudente que Brejnev et moins prosaïque que Tchernenko.

S'il aura le temps de marquer son règne, le nouveau leader ne fera pas de « miracles ». « Fort » ou « faible », il est et restera membre d'une équipe qui, en dernière analyse, décide souverainement de la « nouvelle » politique, dont il ne sera que l'illustre porte-parole.

(1) J.-L. Thomas : *Tchernenko face aux jeunes loups de la génération post-stalinienne*, LE DEVOIR, 18 février 1984, page 17.

LETTRES AU DEVOIR

■ *J'ai mal à ma conscience . . .*

BIEN PEU de gens à Montréal sont concernés par le drame quotidien vécu par quelques centaines de réfugiés, déracinés de leur terre natale, qui par la guerre, qui par la famine, qui par des régimes répressifs où l'emprisonnement arbitraire et la torture sont monnaie courante. Ces drames se vivent aujourd'hui, chez nous, par des gens comme nous. On les croise dans la rue, dans les corridors du métro, sur un balcon commun . . ., silencieux parce qu'on les force au silence et à la non-communication du fait que les réfugiés en attente d'une décision ne sont admissibles à aucun cours de français : politique surprenante dans un Québec francophone. Résultat : on ne les connaît pas; ils vont, ils viennent, d'un bureau d'immigration à un autre, subissant jour après jour, dans leur chair et dans leur âme, « la torture très civilisée » de nos politiques gouvernementales (sur deux paliers) régissant leur demande de refuge et décrétant leurs futures conditions de vie. Cette torture, inattendue pour eux, s'effectue en toute légalité et en toute bonne conscience, lentement, sûrement, en les laissant dans l'insécurité totale pendant parfois deux à trois ans, en prenant bien soin, pendant tout ce temps, de laisser planer au-dessus de leur tête l'épée fatale de la déportation toujours possible . . .

Entre-temps, nos gouvernements font bonne figure à la face du monde en donnant aide et support à certains pays du tiers monde. « On est donc du bon monde . . . », sauf quand ce: « étrangers », venus du bout du monde, osent venir jusque chez nous crier au secours et menacer notre petite vie tranquille . . .

Qui se soucie, par exemple, de quelques centaines de Bangladeshis dont la plupart vivent, ou plutôt essaient de survivre, ici depuis deux ans plus ou moins, et dont la majorité est maintenant menacée d'expulsion ? Désespoir ! Panique ! Ils avaient cru trouver au Québec un refuge, un sanctuaire (selon leur propre expression) où ils pourraient se rebâtir une vie et mettre leurs jeunes énergies et leur compétence — la plupart sont des diplômés universitaires — au service de cette société québécoise « libre, démocratique et accueillante . . . »

Sur quels toits doivent-ils crier leur misère pour être entendus ? Y aurait-il, à une quelconque palier d'un quelconque gouvernement, une oreille attentive à ce cri de détresse ? Y aurait-il place, dans une quelconque loi régissant l'acceptation des réfugiés, pour quelques considérations humanitaires envers ce petit groupe particulièrement démuni et sans voix, dont le passé et le présent restent si mal connus. Notre beau Québec est-il tellement surpeuplé qu'on ne puisse faire un pas de côté pour permettre à quelque renfort de joindre les rangs et nous aider à bâtir un devenir plus humain pour les générations futures ?

J'ai peur de notre intransigeance de trop bien nantis. J'ai peur de nos frontières intérieures rapetissantes. J'ai mal à ma conscience de Canadienne, j'ai mal à ma conscience de Québécoise, j'ai mal à ma conscience d'être humain, en ce printemps 1985 . . .

— ROSE-MARIE PROULX

Laval, 25 mars.

■ *Pas de regards indiscrets*

CONFRONTÉ à une résistance croissante et à une population de plus en plus hostile à sa présence, l'État hébreu a adopté une politique de « main de fer » dans le Sud libanais. Cette politique est assortie de toute une série de mesures draconiennes : couvre-feu quotidien, interdiction de circuler à moto, interdiction de circuler seul à bord d'une voiture, etc.

L'ex-maire de Bidias (65 ans), rentrant chez lui à moto, a payé de sa vie le prix de sa transgression de ces « mesures de sécurité ». Insuffisantes pour arrêter la vague d'attaques quotidiennes contre l'armée israélienne, ces mesures ont été complétées par des opérations de « châtiments collectifs » : dynamitage des maisons suspectes, arrestation massive des villageois, bombardement des villages et tout un éventail de méthodes raffinées dans les interrogatoires.

Témoins gênants, et surtout bavards, les journalistes n'ont pas échappé aux directives bienveillantes de Tel-Aviv.

Prétendant ne pas pouvoir assurer leur protection, Israël déclara que « seuls les journalistes venant de Tel-Aviv » auront son accréditation, voire sa protection contre les dangers. Cependant, le porte-parole militaire israélien a oublié d'expliquer les « sources du danger » dans le Sud-Liban.

Au cours d'une vaste opération de ratissage, qui a touché neuf villages et fait 21 victimes, un caméraman et un journaliste du réseau américain CBS ont également été tirés à bout portant et d'autres journalistes ont failli y passer, lorsqu'ils ont voulu secourir leurs collègues.

Pourtant, M. Shamir, ministre des Affaires étrangères, avait bien prévenu que « . . . notre armée prendra aussi tous les moyens nécessaires pour protéger nos citoyens dans le nord du pays (d'Israël) . . . J'ai beaucoup confiance dans la capacité de notre armée à trouver une solution ». Effectivement, l'armée n'a pas déçu M. Shamir. Elle a même trouvé la solution pour protéger les citoyens des regards indiscrets de ces journalistes armés de caméras, et qui n'ont même pas eu le décence de passer par Tel-Aviv !

■ *Albert Brie, chapeau !*

JE NE PEUX plus longtemps retenir mon plaisir de dire ici comme est agréable au goût l'humour d'Albert Brie.

Son récent billet : « La santé, c'est tout neuf . . . » en est un exemple flagrant. C'est un modèle de finesse et d'ironie qui a dû réjouir les gens d'esprit . . . les médecins les premiers. Je doute que n'importe lequel des grands humoristes, le divin Molière inclus, eût pu faire mieux dans le genre. De la gastronomie pour l'intelligence, que je vous dis . . .

Albert Brie promène sur le monde un regard amusé et un sourire critique doucement cynique mais si plein de tendresse que pour un peu il nous réconcilierait avec les malheurs qui font le tissu de notre condition terrestre.

L'humour, c'est quand on rit . . . quand même.

Albert Brie, chapeau !

— DORIS LUSSIER

Longueuil, 23 mars.

■ *Un appui incompréhensible*

Lettre adressée au Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

À LA DERNIÈRE assemblée générale de la Conférence des organismes laïques catholiques du Canada, les délégués ont appuyé une résolution proposée par les délégués du Québec protestant énergiquement contre votre position prise au procès du Dr Morgentaler.

Regroupant cinquante-cinq organismes canadiens, notre conférence représente environ un million cinq cent mille catholiques et chrétiens.

Nous croyons que votre intervention incite les gens à la désobéissance civile et ne tient pas compte du droit de l'enfant à naître et des valeurs humaines fondamentales.

— MARY MATTHEWS
présidente,
Conférence des organismes laïques catholiques du Canada.

Willowdale (Ontario), 25 mars.

La pureté des armes étant une des doctrines fondatrices de l'armée israélienne, les familles des journalistes auront la consolation de voir leurs enfants tomber sous les balles des armes pures !

— SABRI KHAYAT

Montréal-Nord, 21 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¹. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les langues officielles au Canada : PROPOSITIONS POUR UNE RELANCE

DOCUMENT

D'IBERVILLE FORTIER

Extraits du rapport annuel 1984 du commissaire canadien aux langues officielles.

COMMENT résumer notre message de quinzième anniversaire ? Essentiellement, l'analyse contenue dans le présent rapport peut se ramener à cinq points.

■ La mise en oeuvre de notre politique fédérale des langues officielles est encore inachevée dans la Fonction publique, malgré des progrès notables sur certains fronts importants.

■ Il est nécessaire de revivifier le programme de réforme amorcé il y a quinze ans par la *Loi sur les langues officielles*, de ranimer l'engagement en faveur d'une égalité linguistique effective à l'échelon fédéral, et d'amener les partenaires intéressés à participer au soutien des minorités de langue officielle.

■ La relance exige une approche plus intégrée, qui respecte les compétences constitutionnelles, mais ne permet pas que les questions de rôle, de responsabilité sectorielle ou organisationnelle fassent obstacle à l'action complémentaire; il suppose en outre une meilleure coordination des programmes et de leur application entre les organismes fédéraux, et entre ceux-ci et les autres intéressés.

■ L'approche intégrée doit être axée sur les besoins et les aspirations du public canadien; on doit étudier ces besoins en collaborant avec les diverses communautés, les autorités et les organismes locaux.

■ Un dialogue plus soutenu entre les Canadiens de toutes origines et régions, qui se déroulerait dans des rencontres officielles et autres, aiderait à tirer au clair les relations entre les communautés linguistiques et à dissiper les craintes au sujet du rapport entre les programmes linguistiques et les autres préoccupations sociales; il faudrait accroître le soutien du gouvernement aux organismes et associations qui encouragent un dialogue à la base. [...]

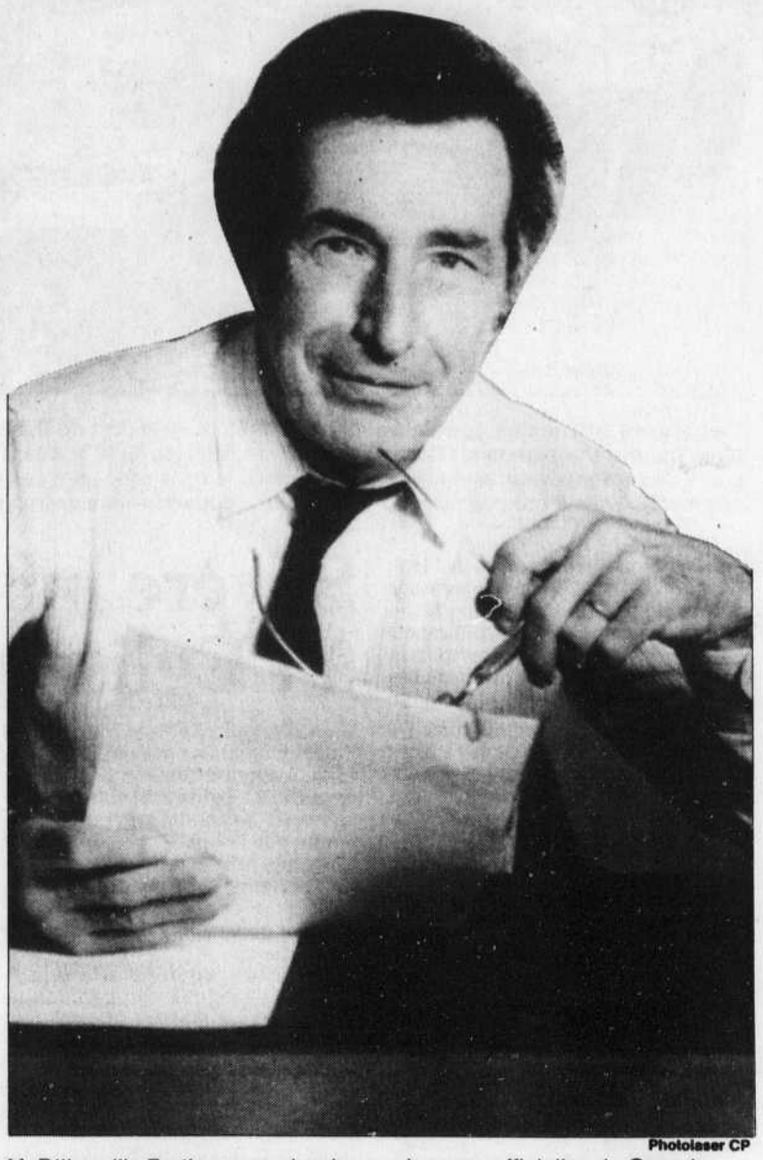

Photolaser CP

M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles du Canada.

1. LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Stratégie et coordination

■ Une direction politique active est une condition *sine qua non* de toute réforme durable. Nette et soutenue, elle est essentielle au succès auprès du grand public comme dans l'Administration. Les ministres doivent chercher les occasions de défendre le principe de la dualité linguistique et de l'illustrer dans la pratique.

■ Étant donné le rôle du Parlement dans l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* et son importance symbolique dans tous les aspects de la vie nationale, il est regrettable que le français et l'anglais n'aient pas encore atteint un statut égal comme langues de travail dans le quotidien administratif du Parlement. Nous invitons donc instamment le Sénat et la Chambre des communes à développer les possibilités d'emploi du français dans leur administration interne et à assurer aux deux communautés de langue officielle une représentation équitable parmi leur personnel.

■ Étant donné que la mise en oeuvre de la *Loi sur les langues officielles* est encore incomplète dans l'administration fédérale et qu'il est nécessaire de mieux l'harmoniser avec le soutien au bilinguisme en dehors de la Fonction publique, nous estimons que la direction de l'ensemble du programme des langues officielles exige du haut personnel et des ministres une coordination suivie. Le gouvernement doit envisager de confier au bureau du Conseil privé une responsabilité accrue pour ce qui est de la coordination des lignes de conduite et des programmes fédéraux dans le domaine des langues officielles.

■ Les sous-ministres et d'autres chefs d'organismes peuvent, en vertu de leurs fonctions, influer de façon notable sur les résultats de ces organismes au chapitre des langues officielles. Si le rendement de ces hauts fonctionnaires à cet égard constitue, en principe, un des éléments de leur évaluation annuelle, il faudrait désormais qu'ils soient tenus effectivement et explicitement responsables à ce chapitre. Nous recommandons en conséquence que sous-ministres et autres chefs d'organismes aient à répondre directement au premier ministre de leurs réalisations concrètes en cette matière.

■ Sont également essentielles à la mise en oeuvre de la réforme, les directions des langues officielles qu'on trouve dans la plupart des organismes et qui assurent un rôle quotidien de contrôle et de conseil. Ces bataillons de première ligne ont accumulé un capital d'expérience qui n'est pas toujours pleinement exploité. Il y a risque que le double mouvement de décentralisation et d'intégration du programme des langues officielles aux autres programmes des ministères et organismes ne relègue leur rôle au second plan. Aussi souhaitons-nous vivement que soit renforcé le mandat de ces directions et que le gouvernement tire un meilleur parti de leur expertise, si nécessaire au progrès de la réforme.

La gestion du programme dans l'administration fédérale

■ Le Conseil du Trésor, la Commission de la Fonction publique et d'autres organismes fédéraux doivent déterminer la capacité bilingue à moyen terme dont la fonction publique a besoin pour réaliser les objectifs du programme. Ils doivent en outre faire l'épreuve des méthodes et stratégies administratives les plus susceptibles de produire les résultats voulus.

■ Le Parlement a indiqué sans équivoque que les sociétés de la Couronne sont assujetties à la *Loi sur les langues officielles*; toutefois, leur relative autonomie administrative a permis à certaines d'entre elles d'appliquer et de contrôler les programmes de langues officielles comme elles l'entendent. Des mesures s'imposent pour soumettre ces sociétés à un contrôle plus rigoureux de la part du gouvernement et pour les amener à rendre compte au Parlement des progrès accomplis, conformément aux normes s'appliquant aux ministères.

■ La répartition régionale des postes bilingues et autres est souvent incompatible avec les objectifs des programmes et avec les règlements établis. La méthode de répartition doit être réexaminée par rapport aux besoins publics et aux priorités des langues officielles.

■ En attendant que nos systèmes d'enseignement aient formé suffisamment de candidats bilingues, il demeure nécessaire d'enseigner aux frais de l'État la langue seconde à certains fonctionnaires. Nous recommandons au gouvernement d'établir, dans l'enseignement des langues, des options et des incitations qui accorderaient une plus large place à la motivation et à l'engagement personnels pour ce qui est de l'acquisition et du maintien des compétences appropriées, ce qui améliorerait le rapport coût-efficacité.

■ Notre point de vue touchant la prime au bilinguisme se fonde essentiellement sur le principe que les services doivent être accessibles dans les deux langues officielles. La rémunération pour les compétences particulières n'est pas une anomalie en soi. Mais il s'agit de savoir si la prime constitue la meilleure façon de rétribuer les compétences linguistiques et si tous les titulaires la méritent également. Comme il ne saurait être question dans les circonstances de l'abolir tout en maintenant le même niveau de service, nous recommandons de réduire progressivement la prime, après consultation avec les syndicats, selon une formule tenant compte des niveaux de traitements des titulaires et de l'emploi effectif qu'ils font des deux langues officielles.

■ Le volume de la traduction injustifiée et les coûts inhérents n'ont guère été sensibles au contrôle administratif. C'est pourquoi nous souscrivons à la proposition du Conseil du Trésor de fixer des limites à chaque ministère, selon le principe de l'enveloppe budgétaire, ce qui aviverait sans aucun doute le sens des priorités.

■ Eu égard à la difficulté pour le gouvernement d'assurer sans cesse un service de qualité dans la langue indiquée, nous lui recommandons de créer, après consultation avec les spécialistes, un programme de recherche sur la psychologie sociale de l'utilisation des langues; ce programme serait exécuté dans la perspective du client, du milieu de travail et eu égard aux transferts linguistiques. A notre avis, les résultats de ces études contribueraient largement à la mise en oeuvre d'une politique nationale des langues.

Servir le public

■ Un service qui n'est pas offert activement, qui ne se signale pas, équivaut à un déni de service. Les organismes centraux doivent réexaminer la compétence bilingue effective de l'Administration et contrôler plus efficacement la visibilité, l'audibilité et l'accessibilité des services qu'ils offrent dans les diverses régions. Tous les bureaux fédéraux qui ont pour vocation de servir les Canadiens dans les deux langues officielles doivent être tenus de dispenser ces services d'une façon active et en particulier d'indiquer clairement qu'ils sont immédiatement accessibles à tel endroit précis.

■ Tout organisme fédéral qui a pour mission de réprimer les infractions à la loi et qui dispose en conséquence d'un pouvoir d'intimidation, a plus que tout autre le devoir d'offrir activement ses services dans les deux langues. Nous recommandons que cette obligation soit confirmée expressément dans la politique gouvernementale. À l'échelon fédéral, elle s'appliquerait notamment aux tribunaux, à la police, aux agents des douanes et de l'impôt, aux organismes correctionnels et de réglementation. Peut-être d'autres administrations publiques voudront-elles appliquer le même principe à ceux de leurs organismes qui jouent un rôle analogue, compte tenu des circonstances locales ou régionales.

■ Pour réaliser un régime d'offre active, on doit fixer aux dirigeants locaux des objectifs de service pratiques, ainsi que les moyens et les encouragements voulus pour les atteindre de concert avec la minorité. Les organismes centraux et les administrations centrales des ministères doivent fixer des objectifs clairs, fournir les moyens et contrôler de près les résultats dans la perspective du client.

■ Avec la pratique selon laquelle les formulaires abrégés de recensement ne sont distribués que dans les localités à minorités de langue officielle de plus de 10 %, de nombreux citoyens n'en reçoivent pas d'office dans leur première langue officielle. Il leur faut alors en demander ou, chose plus probable, se résigner à répondre aux questions dans leur langue seconde. Nous recommandons, par conséquent, que soit confirmée la décision d'adopter un formulaire abrégé de recensement, bilingue et unique, de sorte que les citoyens puissent s'acquitter dans leur langue de l'obligation de répondre au questionnaire et, en même temps, exercer leur droit de communiquer avec le gouvernement dans cette langue.

■ Quiconque entend s'adresser à un tribunal pour faire respecter ses droits, après avoir épuisé les autres moyens d'obtenir un service satisfaisant en français ou en anglais, selon les termes de la *Loi sur les langues officielles* et de la Charte des droits, aurait avantage à se prévaloir de l'aide financière que peut lui accorder le secrétariat d'État, en vertu du Programme de contestation juridique.

Participation équitable dans l'administration fédérale

■ Le gouvernement ne doit pas se laisser assoupir par les données d'ensemble selon lesquelles les deux communautés linguistiques occupent dans la fonction publique une place équitable. Les francophones doivent être mieux représentés dans la haute administration, aux postes scientifiques, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et dans les régions bilingues de l'Ontario. Les mesures du gouvernement pour assurer aux anglophones une plus large place au Québec doivent être renforcées, notamment pour accroître leur participation dans les groupes de soutien administratif.

La langue de travail

Le mouvement en faveur d'une utilisation plus équitable du français dans les régions bilingues a atteint un palier. Voici nos recommandations à ce sujet.

■ Une déclaration plus claire et plus positive sur ce qu'on souhaite, ou la mise au point de modèles notamment en ce qui a trait aux communications entre fonctionnaires occupant des postes bilingues, aux interactions hiérarchiques et aux activités mettant en rapport des membres des deux groupes linguistiques.

■ Dans chaque ministère ou organisme on se doit de donner des directives particulières et circonstanciées sur la manière dont les fonctionnaires peuvent communiquer entre eux dans les diverses situations de travail, sous réserve qu'ils servent le public dans la langue appropriée.

■ On doit sans cesse encourager les employés des deux langues à discuter entre eux et avec leurs chefs de service, dans un esprit de collaboration, les difficultés reliées à l'utilisation de leur langue au travail.

■ La haute gestion doit assurer une direction active et encourager par l'exemple, individuellement et collectivement, l'emploi sans inhibition de l'une ou l'autre langue officielle dans les réunions, la correspondance et le cadre général du travail.

■ Les ministères et les organismes doivent mettre en oeuvre des mesures particulières pour que les fonctionnaires des deux communautés linguistiques puissent participer de façon créatrice à la production des documents nécessaires à l'organisme en ayant la possibilité d'en rédiger un nombre raisonnable dans leur propre langue.

■ Une série d'études de détail, par opposition aux analyses des grandes tendances, doit être effectuée afin de déterminer comment l'anglais et le français servent effectivement entre les fonctionnaires, au jour le jour, et quels éléments dans ces rapports internes se prêtent à un meilleur équilibre entre les deux langues officielles.

■ On doit examiner plus à fond les possibilités d'un bilinguisme passif, notamment pour les postes de supervision, où, pour une raison ou l'autre, certains fonctionnaires sont incapables d'une maîtrise active de la langue officielle seconde.

■ Les organismes centraux doivent apprécier, coordonner et promouvoir plus activement les essais fructueux des ministères en vue d'une répartition plus équilibrée des occasions d'employer le français et l'anglais. [...]

La Loi sur les langues officielles

■ La *Loi sur les langues officielles* a plus de quinze ans. Il faut la réexaminer à la lumière des diverses propositions d'amendement de ces dernières années, y compris celles présentées par le premier Comité mixte et par notre Commissariat, afin de déterminer comment la loi pourrait être mise à jour compte tenu de la situation actuelle.

■ Dans le cadre du réexamen, le Parlement et le gouvernement sont invités à accorder une attention particulière aux propositions qui suivent :

■ remplacer les dispositions actuelles touchant les districts bilingues par de nouvelles qui auraient pour objet de favoriser la consultation et la collaboration intergouvernementales;

■ inscrire dans la loi le principe exprimé dans la Résolution parlementaire de 1973 sur les langues officielles, selon lequel les fonctionnaires doivent, d'une façon générale et compte tenu de leur obligation de servir le public, être en mesure d'exercer leurs fonctions dans la langue officielle de leur choix;

■ affirmer que les entreprises mixtes, créées par le Parlement dans l'intérêt public, sont assujetties à la loi;

■ insérer dans la loi une mention plus positive des langues autres que le français et l'anglais;

■ préciser le mandat et le champ d'action du Commissaire aux langues officielles.

Le Comité mixte sur les langues officielles

Compte tenu du présent rapport, le Comité mixte sur les langues officielles est invité :

■ à étudier avec soin où en est, dans l'ensemble, la réforme du régime linguistique dans la perspective du grand public, puis à examiner dans quelle mesure les activités gouvernementales et autres répondent aux besoins des communautés de langue officielle;

■ à examiner avec les hauts dirigeants des ministères et organismes les problèmes — obstacles ou lacunes — qui ont été mis à jour dans les rapports du Commissaire aux langues officielles, afin d'assurer une meilleure application de la *Loi sur les langues officielles*;

■ à élaborer des propositions favorisant une plus grande collaboration fédérale-provinciale en vue du soutien des minorités de langue officielle telle qu'envisagé dans le discours du Trône; et, à cette fin, à prévoir des consultations avec le secteur privé et les milieux locaux;

■ à envisager un plan qui permettrait d'accorder une attention suivie à chacun des grands volets du programme au moins une fois au cours d'un cycle de plusieurs années;

■ à stimuler l'intérêt des deux Chambres pour les principaux rapports du Comité, afin que le Parlement accorde à la réforme du régime linguistique l'attention qu'elle mérite.

II. LES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE

La reconnaissance institutionnelle du français et de l'anglais par les provinces

La Commission B.B., considérant les types de soutien institutionnel dont avaient besoin les minorités de langue officielle, a recommandé en substance : que s'applique, à égalité, au Nouveau-Brunswick, à l'Ontario et au Québec le bilinguisme des lois, du Parlement et des tribunaux; que des districts bilingues soient définis et établis dans tous le Canada, de concert avec les provinces; que les provinces autres que le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec « assurent les services appropriés, en français, à leurs minorités francophones ». Le Parlement, lors de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, y a incorporé la notion de districts bilingues, mais la recommandation touchant les « services appropriés » n'a pas eu d'autres suites. Eu égard aux changements constitutionnels et autres qui ont eu lieu ou qui ont été proposés dans l'intervalle, nous recommandons au gouvernement fédéral de mettre ses pouvoirs de persuasion au service des objectifs suivants :

■ Inscrire dans la Constitution le bilinguisme des lois, du Parlement et des tribunaux ontariens, comme c'est déjà le cas pour le Nouveau-Brunswick et le Québec.

■ Créer dans les autres provinces les « services appropriés, en français » pour les minorités francophones, compte tenu des « circonstances régionales ».

■ Favoriser la reconnaissance et le maintien des communautés et des institutions du Québec anglophone.

Comme la question des conséquences légales du bilinguisme institutionnel au Manitoba est toujours en instance devant la Cour suprême, nous ne ferons qu'exprimer l'espoir que le bilinguisme constitutionnel de la province se traduira en des termes concrets et contemporains grâce à des consultations politiques et communautaires.

La stratégie fédérale

■ Le gouvernement fédéral doit revoir sa stratégie d'ensemble à l'égard des communautés de langue officielle afin de la rendre plus cohérente, plus complète et plus convaincante.

■ Le gouvernement doit mener des consultations avec les autorités provinciales intéressées et le secteur privé, en vue de favoriser, par des mesures incitatives, le maintien de la langue minoritaire dans le plus grand nombre de domaines possible, outre l'enseignement, la télédiffusion et l'organisation judiciaire.

■ Le savoir-faire et tous les moyens appropriés du gouvernement fédéral doivent être mis à la disposition des autorités et des organismes intéressés, afin que les programmes de soutien des minorités linguistiques portent fruit, et que les majorités soient amenées à jouer un rôle plus actif à cet égard.

■ Éventuellement, on devra mettre au point des accords bilatéraux, multilatéraux ou régionaux, formels et permanents, de collaboration fédérale-provinciale, afin de favoriser le maintien de la langue minoritaire. [...]

L'historien dans tous ses états

LU

MARC-FERNAND ARCHAMBAULT

★ Pierre Chaunu, **L'Historien dans tous ses états**, Paris, Librairie académique Perrin, 1984.

PIERRE Chaunu ne donne pas sa place. En plus d'une oeuvre scientifique fort importante tant par sa valeur que par son volume, il ne craint pas d'intervenir dans tous les débats qui agitent l'opinion française.

Il n'est pas le seul, il faut bien le dire, à être tenté par le journalisme. C'est même, selon H. Couteau Beganie qui a bien étudié le phénomène de la « nouvelle histoire » dans un ouvrage publié en 1983 aux éditions Economica, une des caractéristiques de cette troisième génération de ce que l'on désignait autrefois comme l'école des *Annales*. Braudel, Leroy-Ladurie, Duby-LeGoff et Chaunu ne boudent pas la télévision, la radio et les journaux. Ils ont compris que le public français, toujours friand d'Histoire, ne pouvait plus se contenter des « bluettes » à la Decaux. Ils récoltent les bénéfices d'une plus grande scolarisation.

Chaunu est sans doute un des plus prolixes, bien qu'il se situe quelque peu en marge du groupe par ses prises de positions tendant sur ce qu'il est convenu de désigner comme la droite. En plus, il n'a pas l'habitude de mâcher ses mots et il ne craint pas la polémique.

Il n'y a pas si longtemps, il publiait un premier volume de ses chroniques hebdomadaires au *Figaro*. C'était *Pour l'Histoire*. Ce deuxième volume, *L'Historien dans tous ses états*, regroupe des textes venus de tous les horizons, dont plusieurs inédits. Loin d'être un fatras, ce volume garde une étonnante cohésion. C'est que Chaunu est tout le contraire d'une girouette. Il est bien ancré dans ses convictions et toutes les occasions sont bonnes pour les avancer, les défendre.

Par commodité, l'auteur présente ces textes sous trois grandes rubriques. La première réunit tous les textes qui ont trait à l'Histoire et au travail de l'historien. On y trouve une très belle présentation de l'auteur lui-même. Chaunu a le singulier mérite de reconnaître ses maîtres et ses sources. Si P. Aries, historien du dimanche, marqua l'historiographie en France, P. Chaunu, comme philosophe du même jour, ne bouleversera pas la conscience occidentale par ses considérations sur la violence, la civilisation et la culture.

La deuxième rubrique est marquée au coin de la polémique. Chaunu s'y présente comme un homme qui se veut avant tout lucide et qui n'hésite pas à prendre l'opinion courante de revers et de heurter de plein fouet les sentiments les mieux partagés par tous. Son analyse des causes de la chute du gouvernement d'Allende, qui suscita à l'époque de violentes réactions, est à relire aujourd'hui à la lumière des événements. Il se peut qu'on soit irrité par le ton alarmiste et péremptoire de Chaunu sur les questions démographiques. Il se fait un devoir de jouer les cassandres en prédisant des catastrophes si l'on continue à encourager la baisse de la natalité, l'avortement et la contraception. C'est d'autant plus irritant que Chaunu entend s'appuyer sur des chiffres, des preuves que parfois il semble difficile de contourner. On ne peut s'empêcher de remarquer l'absence totale de la femme, du féminisme dans ses propos. C'est presque un tour de force pour un historien qui se veut aussi un militant.

La troisième partie fait état des convictions métaphysiques et religieuses de l'auteur. Il est tout de même curieux de voir un protestant adopter la position de Jean-Paul II dans l'affaire Küng. Par moment, on croit lire Claudel. Comme il en convient lui-même, c'est la partie la plus fragile.

À lire ces textes souvent écrits à des occasions diverses et à des moments différents, on comprend que Pierre Chaunu est animé par la conviction inébranlable du rôle, il faudrait presque dire civilisateur de l'Occident, autrement dit de l'Europe. Une conviction qu'il entend bien étayer sur le plan scientifique. On comprend alors que sa plus grande crainte soit la disparition de la vérité de l'humanité par une sorte d'incapacité à se reproduire.

Les mots et les idées ne se mâchent pas de cette manière au Québec. Un Pierre Chaunu y ferait figure de vieux barbon, ce qu'il n'est pas, avec sa conviction d'avoir raison. Il ne ferait pas long feu dans nos institutions. Car le Québec, en plus d'être le lieu « où toutes les hypothèses deviennent des vérités » (J. Derrida, *La Carte postale*, Flammarion), est celui de la sacro-sainte opinion.

Tous les professeurs de cégep en savent quelque chose. Ils sont obligés de multiplier les précautions, les circonvolutions avant d'en arriver à une affirmation. Savoir est presque un défaut. Il est clair que savoir, c'est aller contre le droit à l'opinion des autres. Que dire alors d'un professeur qui essaierait d'influencer ses étudiants, de changer leurs idées, en voulant encore dire la vérité ?

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les prix

l'entente, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a soutenu que les compagnies pétrolières « ont démontré la volonté de réinvestir ces profits dans l'économie canadienne ». Selon lui, on ne peut à la fois réclamer aux pétrolières d'investir ici tout en les taxant lourdement.

Il a ajouté, hors des Communes, qu'il faudrait attendre au budget pour savoir si les consommateurs paieraient plus ou moins à la suite de l'accord.

Le ministre Carney, absente d'Ottawa hier, avait souligné que l'accord allait dans le sens de la déréglementation des prix, ce qui fera monter le prix de l'ancien pétrole canadien, celui découvert avant 1974, au niveau international.

Actuellement la production canadienne se divise moitié-moitié entre le vieux pétrole et le nouveau, mais les anciens gisements appartiennent surtout aux multinationales tandis que les nouveaux sont majoritairement à propriété canadienne.

Maintenant la déréglenentation n'aurait que peu d'effets pour les consommateurs, les prix mondiaux étant en baisse. Cependant les Canadiens seraient plus vulnérables à une hausse subite des prix, comme le choc pétrolier occasioné par les membres de l'OPEP, dans la dernière décennie.

◆ La SQ

«l'ensemble des hypothèses ont été explorées et le gouvernement a diverses possibilités selon les événements»,.

«Il s'agit de savoir si le syndicat peut bouger parce que c'est lui qui a qualifié sa dernière offre de finale», a ajouté le ministre de la Justice. Il a rappelé la position gouvernementale: le maintien des décrets, le caractère inacceptable des demandes qualifiées de finales par le syndicat et le maintien des mesures disciplinaires.

Le noeud du problème demeure la question salariale. En effet, le syndicat accepte maintenant le décret salarial, mais seulement jusqu'au 31 décembre 1986. Il demande à ce que l'ajustement salarial se fasse automatiquement le 1er janvier 1987 au niveau de la recommandation arbitrale de 1984, recommandation refusée par le gouvernement.

Il s'agit là d'une «guerre sainte», d'une guerre de principes. D'un côté, le gouvernement ne veut pas que les policiers puissent récupérer le 1er janvier 1987 les sommes dont ils ont été privés, par équité sociale, avec le gel de leur rémunération en 1985 et la faible augmentation de 1986. La seule récupération monétaire que pourrait envisager le gouvernement serait l'amélioration du traitement d'une minorité de policiers si un comité paritaire réussit à s'entendre sur une nouvelle grille de rémunération, liée à la tâche.

De son côté, le syndicat estime que, si le gouvernement est prêt à injecter dans une nouvelle grille l'argent qu'aurait rapporté aux policiers l'application de la sentence arbitrale, le gouvernement doit leur promettre cet argent s'il n'y a pas de nouvelle grille... Le gouvernement ne serait pas prêt à acheter ce raisonnement: d'une part, parce qu'il signifie l'application différée mais intégrale de la recommandation arbitrale; d'autre part, parce qu'il créerait une incitation financière à ce que la majorité des membres de la SQ refusent une future échelle de salaires qui favoriserait seulement une minorité d'entre eux.

L'autre question importante, symbolique, est l'application des mesures disciplinaires suite aux moyens de pression utilisés depuis quatre mois par les policiers. Les deux autres questions semblent plus marginales: alors que le gouvernement propose d'étendre le régime de retraite pour trois ans, le syndicat le réclame pour cinq ans. De plus, le syndicat demande un ajustement de la rente pour les nouveaux retraités.

Le ministre de la Justice n'a pas voulu préciser hier si l'adoption d'une loi spéciale est exclue cette semaine à cause de la rencontre avec le syndicat, rencontre qui aura lieu à 15h, au bureau du premier ministre à Québec. «J'ai toujours dit que ce que nous avions à évaluer en terme de mesures à prendre était en fonction 1- de la sécurité publique, 2- de la notion de discipline et de son application, c'est-à-dire d'une prestation adéquate de services par les policiers de la Sûreté du Québec, et 3- de la conjoncture», a déclaré M. Johnson aux journalistes venus l'interroger.

On sait que le gouvernement voit une certaine urgence à intervenir dans le conflit qui dure depuis la mi-novembre, notamment à cause de l'arrivée du printemps, qui provoquera la recrudescence de la circulation routière, particulièrement des deux-roues. L'élément «conjoncturel» ne sera cependant pas seulement la température des prochains jours, a assuré M. Johnson...

Le ministre de la Justice ne voit pas comme un désaveu l'acceptation par le premier ministre de rencontrer les policiers. «(Cette rencontre), c'est une recommandation du ministère de la Justice, et suite aussi à une discussion au conseil des ministres. Nous avons évalué l'ensemble de la situation», a expliqué M. Johnson.

Le sujet était à l'ordre du jour de la réunion du Comité ministériel de coordination des négociations, mardi soir. La réflexion s'est poursuivie dans la nuit de mardi à mercredi et hier matin au conseil des ministres. L'offre de rencontre a été communiquée vers 14h30 hier à M. Raymond Richard, président de l'Association.

Par ailleurs, si le président du syndicat ne considère plus le ministre de la Justice comme un interlocuteur valable, «c'est son problème», a commenté M. Johnson. «Le premier ministre considère que je suis encore un interlocuteur valable, A ce que je sache, ce n'est pas le président du syndicat qui choisit les ministres», a ajouté le ministre de la Justice.

Lors de la rencontre, M. Lévesque sera accompagné par «une ou deux autres personnes», en plus de M. Johnson. Quant à l'Association des policiers provinciaux, elle sera représentée par six personnes: son président, le comité de négociation et le conseiller juridique. Hier en fin d'après-midi, M. Richard a assuré Le Devoir qu'aucun pourparler ne se déroulerait dans les coulisses avant la rencontre avec le premier ministre.

◆ L'opposition

ment d'en prendre connaissance, d'en discuter au conseil des ministres et de rendre une réponse en fonction des seuls intérêts du Canada et suivant un échéancier canadien. Cette allusion à un échéancier canadien est d'ailleurs la seule réserve formelle qu'émet M. Mulroney qui semble rejeter ainsi le délai de 60 jours imparti par M. Weinberger aux alliés pour répondre à son invitation.

M. Mulroney soutient aborder ce débat avec des réserves qu'il ne précise pas toutefois. Cela inquiète d'autant plus l'opposition que samedi il disait qu'il prendrait en compte, si l'invitation formelle venait, la possibilité de créer des emplois au Canada par ce programme de recherche. Ce qu'il reconnaissait hier d'ailleurs hier même si du côté libéral on se scandalise de cette approche.

Le Canada n'est pas un marchand d'armes, a rappellé M. Chrétien qui soulihgne le refus il y a deux semaines du Canada de vendre des avions Buffallo à la Lybie, tout comme on a toujours refusé de vendre des réacteurs Candu aux pays qui refusaient de donner la garantie de ne pas s'en servir à des fins militaires. Dans ce domaine, la création d'emploi ne peut être un critère, dit-il.

Les jeunes Canadiens ne brûlent certainement pas du désir de vivre des profits de l'escalade de la course aux armes nucléaires, devait lancer dans le débat le chef libéral, John Turner. Ce à quoi M. Mulroney devait répliquer que son parti n'est certes pas un parti de marchands d'armes et qu'il n'avait non plus de leçons à prendre de qui que ce soit. Surtout pas des libéraux qui ont été les premiers à permettre la présence d'armes nucléaires sur le sol canadien, a-t-il dit.

Le premier ministre qui soutient que la recherche de la paix est toujours au haut de la liste des priorités de son gouvernement n'a pas réussi toutefois à convaincre le député de Saint-Maurice de sa sincérité. Celuici qui croit que l'on assiste à un changement profond de politique, rappelle que le Canada s'est toujours distingué comme étant du côté de la paix mais que l'on s'engage dans une étape nouvelle de la course aux armements. Même si l'IDS n'est qu'un programme de recherche, il y a une escalade qui conduit on sait où, soutient-il en rappelant le projet Manhatan qui fut initié en 1940 et déboucha sur la bombe atomique.

La stratégie de l'OTAN était basée la recherche de l'égalité dans le déploiement des armes nucléaires, explique M. Chrétien selon qui cette égalité était maintenant atteinte avec le déploieme nt des missiles en Europe et les tests du Cruise. On en est rendu à une époque où il faut descendre une marche plutôt que d'en monter une, dit-il, en ajoutant qu'il craint au plus haut point les conséquences de la démarche américaine. «L'IDS, ce sont des milliards qui devraient servir au progrès de l'humanité plutôt qu'au progrès des marchands de guerre», lance-t-il.

Le député libéral se dira aussi scandalisé de l'attitude du gouvernemennt Mulroney qui, croit-il, est manipulé par les Américains dans ce dossier. C'est Washington qui annonce les coups à chaque fois, dit-il en faisant allusion aux déclarations du président Reagan à Québec. C'est rendu au point qu'il faut s demander sérieusement si M. Mulroney n'estn pas devenu le gouvernemeur de l'État du Canada. L'amitié n'implique pas la servilité, ditil.

L'attitude personnelle de M. Clark le surprend également. Rappelant que celui-ci avait dans l'opposition fait une longue étude sur la politique extérieure du Canada, il semble inconfortable devant les politiques qu'il doit appliquer aujourd'hui. Signalons que d'autres, comme le chef du NPD, Ed Broadbent, croient tout simplement que M. Clark est incompétent et qu'il de vrait être muté à un poste moins important. Son erreur de mardi sur l'invitation de participer à l'IDS n'est que la dernière d'une série, a-t-il rappellé.

Malgré toutes les pressions de l'opposition, le premier ministre Mulroney a refusé hier d'indiquer à quel moment il rendrait une décision dans ce dossier. La seule indication qu'il donne est qu'elle seran conforme aux engagements pris dans le traité ABM. Ce traité permettrait selon le gouvernement de lancer des programmes de recherche du genre de la Guerre des étoiles sans l'accord des soviétiques. L'opposition conteste toutefois que d'autres pays puissent être associés à cet effort de recherche.

◆ Duhaime

conduit à Montréal, Trois-Rivières et Valleyfield dès qu'il en aura le temps. « Tout mon agenda est à peu près concentré sur les travaux préparatoires au budget. »

Avant que M. Wilson n'annonce vendredi dernier son intention de prononcer son discours du budget vers le 20 mai, soit trois semaines plus tard que prévu, M. Duhaime souhaitait prononcer le sien après celui de son homologue fédéral.

Le ministre québécois voulait connaître la proposition d'Ottawa pour compenser les $264 millions que Québec ne recevra pas cette année au chapitre de la péréquation en vertu du mode de paiement établi par le précédent gouvernement fédéral.

« Si on a un manque à gagner de cette ampleur-là, il va falloir le compenser ou bien on va aller vers un déficit accru, a plus tard expliqué M. Duhaime à la presse. Le résultat net aura consisté pour le gouvernement de M. Mulroney à nous envoyer une partie de son déficit sur notre table de travail. »

M. Duhaime n'a pas écarté le recours à une taxe spéciale ou à « toutes sortes de gadgets » pour compenser un éventuel manque à gagner au chapitre de la péréquation.

MM. Lévesque et Mulroney avaient abordé cette question au cours de leur tête-à-tête à Québec, le 8 mars. Faute d'un accord, ils en reparleront lors de leur prochain entretien.

Aucune date n'a encore été arrêtée pour cette rencontre, indiquait-on hier au bureau de M. Lévesque.

M. Duhaime affirme parler au téléphone avec M. Wilson mais le dossier ne semble guère progresser. « J'ai rencontré M. Wilson en décembre dernier. Il m'avait promis qu'on réglerait ça fin janvier. On arrive à la fin mars et on n'a toujours pas de réponse ni de proposition mais tout de même de l'espoir », explique-t-il.

◆ Langues

Fortier mardi.

Le commissaire a invité le gouvernement d'Ottawa à s'impliquer davantage, notamment pour assurer que le choix de la langue de travail existe réellement au gouvernement fédéral, conformément à la loi de 1969 .

Interrogé sur ce point hier par le député libéral Jean-Robert Gauthier, M. Mulroney a reconnu que «si on n'est pas en mesure de travailler en français, c'est du folklore et, à tout prix, il faut conserver l'intégrité de cet instrument et de cette richesse culturelle et linguistique en le forçant, en faisant en sorte que cela devienne un instrument souhaité au travail».

Pour réaliser cet objectif, M. Mulroney a accueilli «avec sympathie» la suggestion de M. Gauthier, qui souhaite que le gouvernement précise ce qu'il entend, concrètement, par possibilité de travailler dans la langue de son choix. M. Gauthier estime qu'une clarification en ce sens est très importante.

«Cela donne un modèle pour les autres gouvernements et sert de courroie d'entrainement pour le secteur privé»,a-t-il rappelé à la sortie de la Chambre, en se montrant encouragé par les propos du premier ministre.

«Il faudrait que cela se fasse avant l'an 2,000. Sinon on est voué à se balkaniser. On n'a pas besoin de séparatistes pour faire la division, on va l'avoir», a ajouté M. Gauthier.

Ce dernier a rappelé en Chambre que s'il y avait eu une évolution dans la bonne direction dans les domaine de l'enseignement et des communications, la langue de travail, elle, faisait du sur-place.

Effectivement, dans son rapport rendu public mardi, le commissaire aux langues officielles parle «d'une sorte de palier», en dépit des aspirations de nombreux fonctionnaires.

M. Fortier est d'avis que les directions des ministères doivent favoriser l'emploi du français par les francophones, en raison de l'attrait que continue d'exercer sur eux l'anglais. Et il croit davantage en une incitation de cet ordre qu'en une dose accrue de formation linguistique pour les Anglophones. Car la question en est avant tout une de mentalité et d'attitude, à son avis.

A partir de maintenant, M. Fortier attendra avec impatience les développement gouvernementaux annoncés hier. Car présentement, rien ne dit que le commissaire aux langues officielles ne prêchera pas dans le désert.

Ses principales tâches présentement consistent à recevoir les plaintes 1,421 en 1984 dont 214 venant d'anglophones - , à examiner les mesures que prennent les ministères pour se conformer aux exigences de la loi sur les langues officielles et à intervenir publiquement s'il le juge à propos, comme il l'a fait cette année pour rappeler que les compressions budgétaires à RadioCanada ne devraient pas réduire les services dispensés aux minorités. Mais ceux à qui il s'adresse ne sont pas obligés de l'écouter.

◆ L'URSS

Par ailleurs, A Londres, M. Paul Nitze, conseiller en matière d'armements du président Reagan, a été reçu hier par Mme Margaret Thatcher, et lui a présenté un compte-rendu des entretiens de Genève, a déclaré un porte-parole du premier ministre britannique.

Pendant l'entretien, qui a duré 55 minutes, Mme Thatcher a réaffirmé son soutien au programme de l'IDS, et «à l'objectif américain de parvenir à des accords effectifs visant à prévenir la course aux armements dans l'espace et à assurer la sécurité et la réduction des sytèmes offensifs des deux parties.»

Dans l'intervalle, à Luxembourg, en dépit des appréhensions de leurs principaux alliés, les États-Unis ont obtenu hier leur soutien aux recherches sur l'Initiative de défense stratégique, le fameux projet «guerre des étoiles».

Le communiqué publié à l'issue de la réunion, mardi et mercredi, du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, affirme que les ministres de la Défense de l'OTAN ont exprimé leur soutien au programme de recherches américain dont le but est de renforcer la stabilité et la dissuasion avec des niveaux réduits d'armes nucléaires offensives.

Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a formellement remis à ses collègues une lettre leur proposant de participer à la phase initiale de recherche. Cette proposition a également été transmise à la France — où M. Weinberger s'est rendu après la réunion de Luxembourg — au Japon, à l'Australie et à Israël.

Le document prévoit que les recherches sur la Défense de l'an 2000, dont la dimension spatiale est à l'origine de l'expression de «guerre des étoiles», ne seront pas limitées aux moyens de contrer les grands missiles intercontinentaux. Les défenses contre les fusées à courte et moyenne portée, qui, selon M. Weinberger, semblent devoir être plus faciles à mettre au point, seront également étudiées avec attention.

Les pays européens de l'OTAN s'inquiètent particulièrement de la menace représentée par le nombre croissant de fusées soviétiques à courte et moyenne portée dont les 414 eurofusées soviétiques SS-20 à trois têtes nucléaires.

Les États-Unis proposent donc à ceux de leurs alliés qui sont intéressés à une éventuelle coopération d'identifier dans les deux mois les domaines de recherches communes possibles. Ils suggèrent également aux alliés d'envoyer à Washington des experts pour des discussions avec les responsables américains. Les États-Unis ont affecté $26 milliards pour les cinq prochaines années à cette phase de recherche.

«Il existe des malentendus qui, je pense, peuvent être clarifiés», a déclaré M. Weinberger, au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion.

De son côté, le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, a déclaré: «Personne ne nie que des questions se poseront dans l'avenir, mais ce n'est pas le moment de les résoudre, la défense du futur n'étant qu'à l'état de recherche».

Les ministres de la Défense de l'OTAN ont en définitive donné leur approbation à cette phase de recherches, selon eux inévitable en raison de travaux similaires menés du côté soviétique. Mais ils ont demandé à être étroitement consultés dans l'avenir. M. Weinberger a pris soin, dans sa lettre, de spécifier que la consultation avec les alliés jouerait un rôle important dans toute décision éventuelle de déploiement des armes défensives stratégiques.

En privé, les diplomates européens mettent l'accent sur le risque d'instabilité ouvert par ces nouveaux systèmes de défense stratégique. Ils redoutent notamment que ces projets n'aboutissent à une relance généralisée de la course aux armements.

Ils craignent d'autre part une érosion de la dissuasion, les projets de défense non-nucléaire risquant de faire croire à la possible disparition prochaine des armes nucléaires offensives, ce qui ne sera pas le cas.

Enfin, les pays européens redoutent que l'initiative américaine de défense stratégique ne revête la forme d'un défi technologique. La proposition de coopération formulée par M. Weinberger reste d'ordre général et certains alliés redoutent qu'elle ne débouche que sur des offres de sous-traitance et non une véritable partage.

C'est la raison pour laquelle le voyage de M. Weinberger en France, pays qui garde son indépendance stratégique tout en étant membre de l'Alliance, sera suivi avec une particulière attention par les alliés.

Photolaser AP

Ces blindés américains, présentement stationnés dans le port de San Lorenzo, seront incessamment transférés par des troupes de la Garde nationale à trois milles de la frontière nicaraguayenne. Ils seront utilisés au cours des manoeuvres américano-honduriennes le mois prochain. Les autorités américaines ont indiqué que ces manoeuvres n'ont pas pour but d'initmider le gouvernement sandiniste.

Sévère mise en garde à l'Église polonaise

VARSOVIE (AFP) — L'organe du Parti communiste polonais, *Trybuna Ludu*, a adressé hier une sévère mise en garde à l'Église catholique de Pologne, en laissant ouvertement entendre que la « patience » du pouvoir avait des limites et que les prêtres « extrémistes » seraient sanctionnés s'ils ne mettaient pas fin à leurs activités « politiques » dirigées contre le socialisme.

Sur un ton comminatoire qui n'était plus de rigueur depuis quelque temps dans le langage officiel, font remarquer les observateurs, *Trybuna Ludu* reproche à la hiérarchie catholique de faire preuve de tolérance envers « un petit groupe d'ecclésiastiques » qui, selon lui, « se sont fixés pour but de combattre l'État socialiste et la politique d'entente » nationale du « numéro un » polonais, le général Wojciech Jaruzelski.

Trybuna Ludu accuse ces prêtres « extrémistes » de transformer « les églises en lieux de meetings politiques », de semer depuis les chaires « l'intolérance » envers les membres du parti et les non-croyants, de former les jeunes dans l'aversion du socialisme. « Ces politicards et criailleurs en soutane », estime le quotidien, « sapent l'État, les alliances de la Pologne et les valeurs du régime » socialiste.

L'organe du parti dénonce ensuite l'attitude « équivoque » des responsables de l'Église qui observent avec « bienveillance », dit-il, ces « activités n'ayant rien de commun avec le sacerdoce ».

Auparavant, *Trybuna Ludu* avait reproché à l'Église de demeurer à l'écart de l'édification du socialisme en Pologne.

Le comportement de l'Église est « inquiétant », affirme encore le quotidien qui, après avoir rappelé que le général Jaruzelski avait récemment exprimé son « impatience » en ce qui concerne les relations Église-État, laisse ouvertement entendre que la « patience » du pouvoir a des limites.

Ce sévère rappel à l'ordre, font remarquer les observateurs, s'insère dans la virulente campagne orchestrée par les mass media officiels que le pouvoir a déclenchée contre le « clergé combattant » à la faveur du procès des policiers assassins de « l'aumônier de Solidarité », le père Jerzy Popieluszko.

Dans les nombreuses conférences régionales du parti qui se déroulent depuis peu dans tout le pays, l'Église fait l'objet, fait-on remarquer, de sévères critiques, y compris de la part des membres du bureau politique, à l'instar de M. Jan Glowczyk, qui a clamé que « le parti ne pouvait rester indifférent devant les activités des politicards en soutane ».

Mardi encore, dans sa conférence de presse hebdomadaire, M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, a flétri les prêtres « extrémistes » en indiquant qu'ils seraient déférés en justice le cas échéant.

Pour sa part, le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a regretté ces « attaques profondément douloureuses et injustes » et a demandé au pouvoir de faire preuve de « modération » et de « pondération », dans une homélie publiée dans la dernière livraison de l'hebdomadaire de l'épiscopat, *Przeglad Katolicki*.

En Nouvelle-Calédonie

Pisani n'exclut pas la possibilité d'un «non» au référendum

PARIS (Reuter) — M. Edgard Pisani, qui est rentré à Paris hier pour présenter aujourd'hui au président François Mitterrand son plan « d'indépendance-association » en Nouvelle-Calédonie, laisse entendre qu'il n'exclut nullement un « non » au référendum de l'été prochain dans le territoire.

Dans une interview au quotidien français *Libération*, le haut-commissaire, sans entrer dans le détail du plan de 300 pages qu'il soumettra au gouvernement, souligne que son idée d'indépendance-association donne la souveraineté aux Kanaks, mais garantit les droits des Caldoches de souche européenne et des minorités installées dans le territoire, et préserve également une présence stratégique de la France dans le Pacifique. Cela « reste la solution, la charpente du système », ajoute-t-il.

« La constitution nous oblige à organiser un scrutin auquel participent les non-Kanaks. Imaginons que l'on ait pu faire le vote avec les seuls Kanaks, on aurait certainement abouti à l'indépendance, mais après, que se serait-il passé ?

« Tandis que maintenant nous sommes obligés de penser à une indépendance-association qui donne des garanties aux autres, et qu'un échec électoral sur la base d'un texte clair ne serait pas nécessairement un échec politique. »

M. Pisani explique que le référendum, quelle qu'en soit l'issue, permettra de mieux cerner le vote indépendantiste parmi les quelque 350,000 habitants du territoire.

« Pour le moment, nous vivons avec une grande incertitude : Que représente réellement la tendance indépendantiste ? (. . .) Une consultation populaire clairement articulée autour d'un projet qui donnerait un résultat négatif, alors que l'alternative au projet serait connue, c'est le fondement d'une politique », souligne M. Pisani.

Pour lui, ce serait « une erreur grave » de ne pas aller vite, et de « reporter la question de l'indépendance à plus tard, maintenant que le cyclone » des troubles des derniers mois est passé.

Il dit « espérer » que les Européens notamment « ont senti que la terre avait tremblé sous leurs pieds. Qu'ils ont constaté qu'il faut maintenant 3,000 gendarmes pour maintenir l'ordre et que, demain, un gouvernement français, qu'il soit de droite ou de gauche, pourrait décider de les retirer. »

Au moment où M. Pisani quittait Nouméa pour Paris, M. Dick Ukeiwe, chef du gouvernement territorial (RPC-Calédonie), présentait devant l'Assemblée territoriale un plan de découpage du territoire qui conserverait Nouméa et l'ouest de l'île aux Européens, et donnerait à chaque moitié du territoire un exécutif élu.

Commentant ce plan « de partition, sous la tutelle de la France », *Le Figaro* écrit qu'il « concilie les tendances antagonistes et prépare un avenir qui pourrait aboutir, sans heurt, d'ici une dizaine d'années, à une forme d'indépendance librement négociée. »

« Une fois encore le président du gouvernement territorial joue bien. Il avance ses pions à point comme pour faire échec au projet Pisani.

« Déjà du seul point de vue des intérêts français, on avait objecté que le projet Pisani comportait un vice rédhibitoire : une fois l'indépendance arrachée, un État canaque ne serait en aucune manière lié par des engagements préalables. L'indépendance acquise ne se reprenant pas, la majorité profrançaise n'aurait d'autre ressource que l'exode.

« On mesure mieux aujourd'hui la légèreté des assurances qu'Edgard Pisani a cru pouvoir apporter aux partisans de la présence française en Nouvelle-Calédonie. Face à cet aveuglement, le projet de Dick Ukeiwe constitue l'autre volet de l'alternative, le seul qui permette une solution raisonnable. »

Interrogé par *Libération* sur son « contentieux » avec M. Ukeiwe et d'un éventuel dialogue entre Paris et ce dernier derrière son dos, M. Pisani a déclaré : « Je comprendrais qu'il s'agit d'un désaveu. (. . .) Mais je crois qu'il n'en est pas question. »

28 mars

par la PC et l'AP

1983: en visite à Moscou, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar invite le président Ronald Reagan et Youri Andropov à rechercher sincèrement un accord sur le désarmement.

1979: une série de défaillances techniques et humaines provoque un grave incident à la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island.

1977: des pourparlers entre les Etats-Unis et l'URSS sur la détente et la limitation des armes offensives s'ouvrent à Moscou.

1962: l'OAS proclame une guerre à outrance contre les forces régulières en Algérie.

1801: le traité de paix de Florence entre Naples et la France interdit l'accès des ports napolitains aux vaisseaux anglais.

Ils sont nés un 28 mars: le peintre italien Raphaël (1483); l'homme d'état français Aristide Briand (1862).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, jeudi 28 mars 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

■ Nouvel assaut des autos japonaises ?

Le gouvernement japonais va permettre une augmentation d'environ 25 % des exportations d'autos aux États-Unis, ce qui veut dire entre 2.2 et 2.3 millions de véhicules au cours des 12 prochains mois. C'est du moins ce que rapportent des journaux de Tokyo. Le gouvernement a refusé de commenter; cette nouvelle a néanmoins été très mal accueillie à Washington et Détroit. Un porte-parole de la Maison blanche a rappelé que le président Reagan ne croit pas que la retenue dans les exportations soit un substitut à l'ouverture des marchés. Les Etats-Unis et le Japon se sont convenus en janvier d'une diminution des barrières tarifaires. Washington souhaite plus de progrès dans les pourparlers en vue de l'ouverture du marché japonais dans les domaines des télécommunications, des produits pharmaceutiques, de l'équipement médical, des produits forestiers et électroniques.

■ Bombardier : nouveau cri d'alarme

Une fois de plus, Bombarbier se voit dans l'obligation d'envisager des « mesures drastiques » dans sa division de matériel ferroviaire, plus précisément à l'usine de locomotives de la rue Dickson à Montréal, qui fonctionne au ralenti. Des discussions sont en cours avec le gouvernement fédéral et des partenaires industriels éventuels. Le personnel de l'usine a déjà été réduit, il y a plusieurs mois. C'est le syndicat qui vient de lancer un nouveau cri d'alarme.

■ U.S. Steel Canada dépose un prospectus

U.S. Steel Canada Inc., une filiale à part entière de U.S. Steel, présente un prospectus provisoire pour la vente au Canada d'un nombre indéterminé d'actions privilégiées, rachetables à dividendes cumulatifs. Le produit de l'émission sera investi dans des actions de Quebec Cartier Mining, une autre filiale de U.S. Steel.

■ Dome améliore sa situation

Dome Petroleum Limited annonce pour 1984 une perte nette de $197 millions, ou 84 cents par action ordinaire, comparativement à une perte nette de $1,105 millions ou $4.72 par action ordinaire en 1983. La perte de 1984, explique la direction, fut en grande partie causée par des pertes de change de $110 millions et autres frais d'un montant de $67 millions relativement au rééchelonnement de la dette. Les autres facteurs qui ont influé furent un plus faible intérêt capitalisé, un amortissement provenant de politiques adoptées en 1983, et des taux d'intérêts accrus.

Le total du revenu d'exploitation avant épuisement et amortissement a augmenté de $52 millions pour atteindre $1,162 millions en 1984 en regard de $1,110 millions en 1983, tandis que l'encaisse provenant de l'exploitation est passée de $198 million en 1983 à $209 millions en 1984. Le fonds de roulement de la compagnie a augmenté de $2.7 milliards depuis 1983 par suite d'un rééchelonnement de $5.3 milliards de dette.

Les résultats en 1985, dit-on, seront moins sensibles aux fluctuations du change en raison du transfert de $2.3 milliards de dette, de la dette en cours et dela dette à long terme, en vertu de l'Accord de rééchelonnement de 83 % de la dette et de la conversion de $712 millions de la dette libellée en dollars U.S. de Dome, en dollars canadiens. Dome a réduit de 25 % ses frais généraux et administratifs. Les dépenses de capital en 1984 furent de $129 millions et concentrées sur l'aménagement des exploitations de pétrole et de gaz dans l'ouest du Canada. Le revenu d'exploitation du pétrole brut et du gaz naturel a augmenté de 22 %. La compagnie a des intérêts dans 1,063 puits en développement.

■ Mission commerciale en Chine

Sept entreprises québécoises par- ticipent a une mission commerciale en Chine, sous la direction de M. Marcel Bergeron, sous-ministre adjoint au ministère du Commerce extérieur du Québec. Les entreprises participantes appartiennent aux secteurs du transport, des télécommunications, de la formation professionnelle et technique et de l'équipement spécialisé pour l'industrie légère. Les sept entreprises sont les suivantes: Bombardier, Canac consultats Ltée, Cégir, Dominion Textile, Exeltor de Bedford, Kwan Cetec de Hudson et les Entreprises E.T.M.W. de Sherbrooke.

■ SNC prend 50 % de Ginge-Kerr

La Société les produits industriels SNC ltée a pris une participation de 50 % dans Ginge-Kerr Canada Ltée, coentreprise de la John Kerr and Co., du Royaume-Uni, qui fabrique du materiel électronique de détection et d'extinction des incendies pour l'industrie, les navires et les plate-formes de forage; elle fabrique en exclusivité les produits firescope et emploie 25 personnes à son usine de Pointe-Claire. Cette transaction sert le plan du Groupe SNC d'élargir son implantation dans des industries de pointe, a declaré Alex Taylor, vice-president executif du Groupe SNC.

■ Oui à Bell

Le CRTC a approuvé le service de liaison numérique de Bell Canada. Les tarifs de ce service, qui fournira une liaison numérique directe aux usagers qui désirent transmettre des données entre deux points situés dans une zone de desserte donnée, ont été déposés le 20 juillet 1984.

■ Entraide à Val-d'Or

La direction de la Société d'entraide économique de Val-d'Or a approuvé le 22 mars dernier les états financiers pour l'exercice se terminant le 28 fevrier 1985. L'actif a atteint $18.75 millions et les bénéfices nets pour la période ont été de $143,941.00 ou 26 cents par action. Les dépôts des clients s'établissent à $14.8 millionset l'avoir des actionnaires à $3.2 millions ce qui représente une valeur aux livres des actions de $5.82. La Société compte 2,831 actionnaires et au cours du dernier exercice elle a versé 20 cents par action en dividendes.

■ March Shipping s'associe à Thor Dahl

La société maritime March agit maintenant à titre d'agent général en Amérique du nord pour la compagnie norvégienne A/S Thor Dahl. Cette dernière, propriétaire de la Christensen Canadian African Lines (CCAL), opère depuis 1948, un service régulier entre différents ports canadiens et l'Afrique du sud. Les expéditeurs peuvent également se prévaloir des possibilités de livraison en Tanzanie et au Kenya.

Battant pavillon norvégien, deux navires de 18,500 tonnes métriques de port en lourd, le M/V Thors Cape et le M/V Thor 1, assurent ce service. De construction récente, ils ont été concus pour le transport des conteneurs et de la marchandise en vrac et sont équipés de grues d'une puissance de 120 tonnes.

Auparavant client de l'agent maritime Kerr Streamships, la CCAL entend dorénavant profiter de l'expertise et des services de March qui est,avec la firme Montréal Shipping, l'un des plus important agent opérant au pays.

Selon le président de March, Raymond Boissonneault, l'arrivée de la CCAL permet à la compagnie qu'il dirige de poursuivre sur la lancée de la réorganisation des années 82-83. « Je pense qu'avec l'arrivée de cette nouvelle ligne, nous sommes devenu le plus important agent maritime au Canada ».

LE MYTHE DE L'ÉQUITÉ FISCALE (4)

Des projets qui négligent l'autonomie financière des femmes au travail

JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Collaboration spéciale

L'ensemble des femmes québécoises, et plus particulièrement les femmes chefs de famille monoparentale, seront grandement affectées par les réformes envisagées dans le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, publié par le ministre québécois des Finances. Voici quelques conséquences que pourraient avoir ces réformes :

— abolition des allocations familiales provinciales;
— élargissement de l'admissibilité à la subvention pour frais de garde;
— abolition de cette subvention pour les femmes qui sont jugées non-disponibles à une activité de réinsertion au marché du travail;
— pressions accrues pour le retour au travail des femmes chefs de famille monoparentale;
— diminution de l'exemption de base pour tous, donc aussi pour les femmes qui travaillent à l'extérieur;
— augmentation, par contre, de l'exemption de conjoint en faveur du mari dont l'épouse reste au foyer.

Les familles monoparentales : un problème délicat

Au Québec, de 1971 à aujourd'hui, le pourcentage des familles monoparentales par rapport à l'ensemble est passé de 10 à 20 %. Cette réalité n'est pas propre au Québec puisqu'aux États-Unis notamment, on a observé une croissance 20 fois plus rapide du nombre de familles monoparentales que biparentales.

Le phénomène qui inquiète les autorités gouvernementales québécoises c'est que 70 % de ces familles sont présentement sur l'aide sociale . . . Le ministère des Finances voudrait tout mettre en oeuvre pour inciter leur chef à réintégrer le marché du travail. Une chose que le Livre blanc ne dit pas, c'est que 90 % de ces chefs de famille sont des femmes.

Plusieurs des mesures proposées, dont certaines sont déjà en application depuis peu, permettraient effectivement à plusieurs femmes de sortir de l'impasse dans laquelle les plongeaient les vieilles normes de l'aide sociale. Que l'on pense, par exemple, à toutes celles qui ont été empêchées de poursuivre des études tout en retirant une aide de l'État.

Mais pour un grand nombre de femmes, les pressions que l'on s'apprête à exercer pour les inciter au travail peuvent s'avérer désastreuses. L'économiste Ruth Rose-Lizée, qui travaille en collaboration étroite avec des organismes féminins, n'y va pas de main morte pour qualifier certaines propositions du Livre blanc : « Tout en réduisant l'aide à ces femmes déjà sous le seuil de pauvreté, on tente de les forcer à se trouver du travail, même si tout le monde sait pourtant que les emplois n'existent pas ! »

Martine B. a 25 ans. Elle assume seule la responsabilité de sa fille de trois ans. Présentement, elle reçoit au total $ 144 par semaine, aide sociale, allocations familiales, crédits d'impôt et de disponibilité compris. Avec le régime actuel, elle peut laisser sa fille en garderie et ne payer que $ 4 par jour, les autres $ 9 étant défrayés par l'État.

Martine B. fait appel aux services de la garderie trois jours-semaine, ce qui diminue son revenu disponible à $ 132. Cela lui permet cependant de suivre trois cours à l'Université.

Avant de poursuivre, il faut préciser qu'au lendemain de la réforme proposée par le Livre blanc sur la fiscalité, seules les nouvelles bénéficiaires de l'aide sociale seraient touchées. Que leur réserveraient les nouvelles mesures ?

Disponibles, ou non ?

La réforme veut instituer deux catégories de bénéficiaires de l'aide sociale, selon qu'ils sont disponibles ou non au travail. Cette discrimination s'appliquerait aussi aux familles monoparentales dont les enfants sont âgés de plus de deux ans.

Les femmes jugées aptes mais non disponibles à travailler à l'extérieur, ou à s'inscrire à une activité de réinsertion pour un minimum de 20 heures par semaine, verraient leurs prestations totales réduites à $ 108.73 par semaine (ou $ 6,168/an), c'est-à-dire au niveau de ce que l'on a calculé comme étant leurs « besoins es-

Voir page 14:Des projets

Avec l'acquisition de Guardian Trustco

Les Coopérants se positionnent en vue du décloisonnement des services financiers

PAUL DURIVAGE

Le projet d'Acquisition de la Fiducie Guardian n'est venu que récemment alors que les Coopérants, société mutuelle-vie, était sur le point de créer de toutes pièces une nouvelle Fiducie, en réponse au mouvement de décloisonnement des services financiers.

C'est ce qu'a expliqué au DEVOIR, le vice-président exécutif de la mutuelle de Montréal, M. Pierre Shooner.

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie et ses filiales effectuent une opération publique d'achat sur les actions ordinaires de Guardian Trustco Inc., la société de portefeuille chapeautant la Fiducie Guardian, au prix de $ 12 l'action après s'être assurée la propriété d'un premier bloc de 75 % de la part des trois principaux actionnaires.

« Le courtier McNeil Mantha de Montréal nous a offert un bloc majeur d'actions de Guardian, il y a deux semaines. Tout est allé dès lors très rapidement », a raconté le vice-président exécutif de l'entreprise qui est maintenant engagée dans une opération financière majeure d'environ $ 12 millions.

Le changement de contrôle a été facilité en effet par l'achat par la société financière Crownx d'un bloc de

Autres nouvelles p. 14 et 15

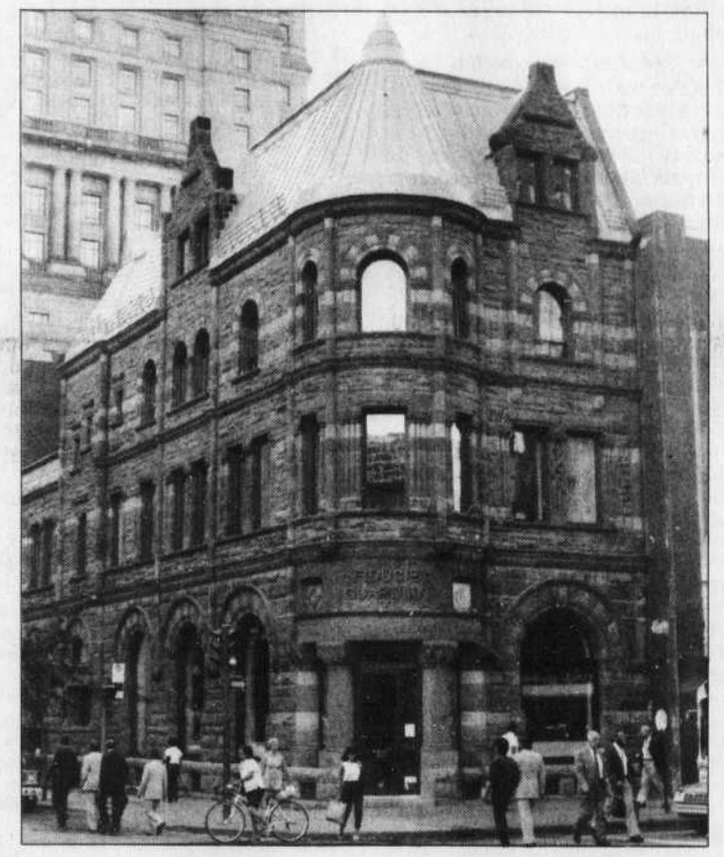

Le dollar US glisse à 3.12 DM

JEAN CHARTIER

Le dollar US est tombé de façon importante sur les marchés de Londres et de Francfort hier. Le dollar américain a en effet glissé de 3.21 à 3.12 deutchmarks, franchissant allègrement la barrière psychologique du 3.15 deutschmarks.

Il n'y a plus de support au dollar américain, a déclaré un cambiste londonnien à l'agence Dow Jones. Le dollar est aussi tombé de 2.72 à 2.64 francs suisses et la livre sterling a touché $ 1.24 pour la première fois depuis janvier.

Le dollar canadien a gagné 95 centièmes en Europe, passant de $ 1.3750 à $ 1.3645 mais a tout perdu par la suite sur le marché interbancaire américain, après la fermeture des marchés européens. Le dollar américain a rebondi à la fin de l'après-midi, mais la nervosité, dorénavant, est installée du côté du dollar américain.

À Toronto, le dollar canadien a touché 73.30 US, mais il a fermé à 72.99 cents US. L'incertitude et la volatilité ont donc semé le doute chez les cambistes. L'or a ainsi repris pleinement sa valeur de refuge, flambant à nouveau sur les places internationales.

L'or a été coté à $ 331 à Londres au second fixing des grands négociants. Il a ensuite été ouvert à $ 333 au Commodities Exchange de New York, en hausse de $ 8 sur la veille.

Voir page 14:Dollar

Le transport maritime hauturier

La commission Sletmo remettra ses recommandations d'ici la mi-avril

JEAN-PIERRE LEGAULT

Lorsque la commission Sletmo sur le transport maritime canadien en haute mer remettra son rapport au gouvernement fédéral, elle aura dû examiner, sinon trancher, le débat qui a cours dans cette industrie depuis plusieurs années, à savoir est-il pertinent d'encourager la création éventuelle d'une flotte marchande canadienne ?: un rapport dont les recommandations ne feront pas l'unanimité, loin de là, chez les intervenants du secteur maritime.

L'Association canadienne des propriétaires de navires se dit d'accord à ce que des mesures soient adoptées pour favoriser le développement de la flotte très réduite à l'heure actuelle. « Nous possédons ici toute l'expertise et l'entrepreneurship nécessaires pour accroître notre présence dans le transport hauturier » affirme Angus Laidlaw, porte-parole de l'Association. « Le Canada en tirerait certes des bénéfices tant par la formation d'équipages que par la protection qu'une flotte lui assurerait contre d'éventuelles restrictions sur le cargo au niveau international ». Présentement les partenaires commerciaux du Canada peuvent en effet profiter de la norme 40/40/20 qui est de plus en plus appliquée dans le transport maritime international.La situation actuelle de la flotte canadienne ne lui permet pas de se prévaloir de cette mesure à son avantage.

De leur côté,tant l'Association canadienne des exportateurs que celle des manufacturiers se joignent aux courtiers et affrêteurs pour faire valoir leurs appréhensions devant l'éventualité du développement d'une flotte domestique de haute mer.Ils craignent que les coÛts de transport par mer n'augmentent à cause des frais que devront encourir les transporteurs pour faire face aux règles du jeu de l'économie canadienne. Ils craignent en outre les mesures qui les obligeraient à retenir les services de transporteurs canadiens. Selon le président de la société maritime March, Raymond Boissonneault, celles-ci, à court terme, forcerait le gouvernement a subventionner le transport de marchandise en haute mer.

Constructeurs, syndicats et compagnies maritimes se seraient donc montrés favorables à l'adoption de mesures visant le renforcissement du pavillon canadien alors que ce sont surtout les gens de l'import-export, courtiers et affréteurs, qui craindraient l'avénement de telles politiques puisque la situation dépressive du marché qui prévaud actuellement les aide grandement.

Ce rapport, qui en est maintenant à l'étape de la rédaction finale, devrait être rendu public à la mi-avril à moins que des impondérables ne viennent perturber l'échéancier prévu.

Quelles qu'en soient les conclusions, le document devra nécessairement comporter une série de recommandations non seulement concernant l'industrie maritime elle-même, mais également tout le secteur de la construction navale au pays.

Cette question déborde en effet de loin le simple cadre du pavillon qu'arborent les navires marchands puisqu'elle est directement reliée au secteur de la construction navale au pays. Le gouvernement fédéral avait jadis imposé de fortes taxes (toujours en vigueur) sur le prix des navires construits à l'étranger pour l'obtention d'un pavillon canadien afin d'encourager les armateurs locaux à faire appel aux chantiers domestiques pour la construction de leurs navires. Mais la conjoncture économique, loin de renforcer l'état de santé des chantiers maritimes, a plutôt encouragé les armateurs à se

Voir page 14:Rapport

Coopérants
Ça, c'est de l'assurance!

333, rue Saint-Antoine est
Montréal (Québec)
H2X 1R9
(514) 287-6500

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

◆ Dollar

Les contrats venant à échéance en juin auront même touché $ 340, soit un sommet en 1985. L'or a quelque peu retraité en fin d'après-midi, fermant à $ 327.70 pour les contrats de mars, en hausse de $ 3.50 sur la fermeture de la veille.

Le mouvement de spéculation sur l'or n'a pas été subit cette semaine ainsi que mardi de la semaine dernière mais il y a eu consolidation progressive à tous les jours.

À Toronto, le sous-indice des valeurs aurifères a gagné 108 points pour fermer à 3,635. C'est la troisième poussée de plus de 100 points en une semaine. L'indice des pétrolières a aussi augmenté de 59 points à Toronto, sur l'annonce de la nouvelle d'un accord entre l'Alberta et le gouvernement fédéral quant au nouveau pacte énergétique.

La Bourse de Toronto est redevenu soudainement très active avec 13 millions d'actions négociées durant la journée, mais les titres aurifères ont néanmoins volé la vedette aux titres pétroliers même au lendemain de l'annonce de Mme Carney à Vancouver.

Les titres fiduciaires ont aussi été actifs sur les bourses canadiennes à la suite de l'annonce d'une prise de contrôle de la Fiducie Guardian par Les Coopérants de Québec.

◆ Rapport

procurer leurs navires à l'étranger.

Les asiatiques, par exemple, peuvent présentement construire un navire pour la moitié du prix canadien. Le gouvernement Mulroney devra donc s'interroger sur la pertinence du maintien de la politique de subventions à la construction navale.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le Canada était doté d'une flotte marchande relativement importante. Mais le développement de flottes dans d'autres pays et l'augmentation des coûts de construction et d'opération au Canada devaient rapidement entraîner une déterioration de la flotte domestique qui ne transporte plus qu'un pourcentage minime du traffic au long cours du Canada.

Aujourd'hui, avec la mise en application récente du code de conduite de la CNUCED, certains pays exigent que les marchandises qui font l'objet de commerce avec le Canada soient transportées par des navires des flottes des 2 pays concernés pour accorder les permis d'importation nécessaires au commerce sur leur territoire. A défaut de flotte canadienne, certains pays demandent à ce que le traffic des marchandises soit totalement dévolu à leur flotte.

Certains, comme les responsables du « Projet St-Laurent », groupe d'étude mis sur pied par le gouvernement québécois, craignent que « si l'organisation de nos transports se fait à l'étranger, il ne faudra pas se surprendre qu'elle ne coinçide pas toujours avec nos intérêts ».

Au moment où le gouvernement canadien favorise l'instauration du libre-échange et tend à mettre en veilleuse le nationalisme économique et l'intervention de l'état dans l'économie, il sera intéressant de voir la réaction du gouvernement Mulroney aux recommandations du rapport Sletmo qui porte sur un secteur qui, pour se développer, à besoin de mesures particulières.

Au 1 janvier 1984, 12 navires de haute mer battaient pavillon canadien. Ils totalisaient 175,318 tonnes métriques de jauge brute et 270,379 tonnes métriques de port en lourd. La flotte canadienne comprenait 246 navires de 1000 tonnes métriques de jauge brut et plus, pour un total de 2.6 millions de tonnes métriques de jauge brute et 3.6 millions de tonnes métriques de port en lourd. On y retrouvait entre autres, 125 transporteurs de marchandises en vrac, 39 navires citernes, 20 transporteurs de marchandises générales et 2 navires mixtes (ore/oil).

Il faut également prendre en compte les navires sous contrôle canadien enregistrés à l'étranger. Pour des raisons évidentes, leur nombre est difficile à évaluer avec exactitude, mais certaines études les évaluent à 96 pour un total de 4.8 millions de tonnes métriques de port en lourd.

Beaucoup de ces navires (certains soutiennent la moitié) sont sous contrôle bancaire. Rappelons que la Banque Royale est propriétaire de plusieurs navires utilisés par Cast et que la Banque Mercantile est également très active dans ce secteur par ses liens avec la compagnie maritime Desgagné.

Les chiffres concernant le transport maritime de long cours indiquent que 129.5 tonnées métriques de marchandises ont été chargées au Canada en 1983 alors que 28.8 millions de tonnes étaient déchargées. L'on peut mesurer l'importance du transport de long cours en comparant avec les données du traffic intérieur qui a totalasé 67.7 millions de tonnes. Ce chiffre peut être doublé si l'on considère que les marchandises doivent être chargées et déchargées.

Les ports des Grands lacs viennent au premier rang pour les chargements mais le tonnage est moitié moindre pour les déchargements. Le déplacement se fait au profit des ports de l'Est, particulièrement de ceux du Saint-Laurent, dont la part de déchargement est presque le double de celle des chargements. C'est donc dire, selon les experts, que les ports du Saint-Laurent profitent des activités tant de l'Ontario que des États du mid-west américain dont une part appréciable des marchandises transitent par le Canada en route vers d'autres marchés.

Outre les céréales, ce sont les minerais de fer que l'on retrouve en quantité dans nos ports. Ils sont suivis en importance du charbon, des produits forestiers et des produits pétroliers.

◆ Coopérants

40 % du capital-actions de la société torontoise Beutel Goodman and Co. Ltd. Il était alors entendu que Beutel devrait se départir de sa participation de 23 % dans la Fiducie Guardian.

« Nous nous sommes entendus très rapidement », a confié M. Shooner. L'offre fut ensuite présentée et acceptée, par le fond d'investissement des cadres et le fond de pension des employés de Guardian, lesquels détenaient environ 52 % des actions.

M. Shooner a avoué l'existence d'autres prétendants pour le contrôle de l'entreprise au néon du square Victoria dans le vieux Montréal. Il s'est toutefois refusé d'en révéler l'identité. M. André Désaulniers, président du conseil de Mc Neil Mantha s'est pour sa part refusé à tout commentaire en invoquant le secret professionnel. Des rumeurs veulent que le Mouvement Desjardins ait été interressée.

M. Shooner s'est de même refusé à dire si les Coopérants chercherait à ajouter de nouveaux services, ou à en soustraire au menu de la fiducie. Parmi les ajouts, on pense aux Régimes enregistrés d'épargne retraite autogérés ou les Régimes enregistrés d'épargne-actions, des produits financiers très populaires. Le commerce des métaux précieux, pour avoir lancé l'entreprise, n'a par ailleurs que peu ajouté au bénéfice ces dernières années suivant en cela l'inactivité sur le marché de l'or.

« Notre intention est de travailler conjointement avec l'administration actuelle de Guardian, pour laquelle nous avons pleine confiance », a-t-il insisté.

Il y a longtemps que la mutuelle cherchait à se doter d'une fiducie. Le plan initial était de créer une nouvelle fiducie de toutes pièces. Une première succursale était prévue à Ste-Foy, dans le condominium à bureaux de prestige acquis en mai dernier au coût de $ 9 millions. Une second bureau devait ensuite voir le jour à Montréal. « Nos démarches étaient très avancées. Une charte constituante était d'ailleurs déposée il y a quelques semaines seulement », de raconter le vice-président.

Avec l'acquisition de Guardian Trustco, les Coopérants emboîte le pas à La Laurentienne et l'Alliance sur le terrain du super-marché financier. Mieux encore, elle devient la mutuelle d'assurance canadienne la plus diversifiée, selon le propre constat de M. Shooner.

Avec ce nouveau développement, la mutuelle issue de la fusion des Artisans Coopvie fondée en 1876 et de la compagnie d'Assurance-vie Les Coopérants de 1936, intègre en effet trois des quatre piliers financiers dont la tendance est présentement au regroupement.

En plus des services d'assurance-vie et d'assurance générale, les Coopérants sont déjà présents dans le domaine des valeurs mobilières depuis leur association à la maison de courtage Molson-Rousseau Inc. La mutuelle détient en effet 9.99 % des actions de la maison de courtage, soit le maximum qui lui est permis par la loi. Ne manque qu'une filiale bancaire.

On retrouve par ailleurs les Coopérants dans le domaine de l'immobilier. La mutuelle est en effet associée dans la Société immobilière Trans-Québec Inc., la filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle a aussi créée sa propre société immobilière, Les Coopérants Compagnie immobilière inc., pour détenir et gérer ses propres immeubles.

Pour sa part, M. Howard Kelly, président et chef de la direction de Guardian a déclaré que la fiducie « pourrait profiter de la forte présence des Coopérants au Québec, de son réseau de distribution et de ses 860,000 clients ».

◆ Des projets

sentiels à court terme ».

Ces besoins essentiels, soit dit en passant, sont de très loin inférieurs à ce que le Conseil national du bien-être social considère comme le seuil de pauvreté pour une famille de deux personnes ($ 13,000). Le Livre blanc juge par exemple que $ 7.14 par jour suffisent pour nourrir deux personnes, soit $ 50 par semaine. C'est peu...

Des questions se posent : si les neuf heures de cours que suit présentement Martine B. ne sont pas considérées comme une activité de réinsertion suffisante par les fonctionnaires, qu'arrivera-t-il ? Devra-t-elle décider de s'inscrire à temps complet (et éventuellement devoir passer de l'aide sociale aux prêts-bourses), ou changer son projet de réinsertion pour qu'il corresponde aux normes, encore inconnues, décrétées par le ministère ?

Abolir les allocations familiales

Sur le plan fiscal maintenant : on propose d'abolir les allocations familiales provinciales, de réduire l'exemption pour un premier enfant, d'une famille monoparentale et, par contre, de mieux couvrir les frais de garde pour celles qui travailleraient.

Contrairement aux principes avancés dans le Livre blanc même, les conséquences de ces réaménagements seraient qu'une femme qui travaillerait 40 heures par semaine au salaire minimum de $ 4 l'heure, et bénéficiant de la subvention pour la garde de son enfant, se retrouverait en fin d'année avec un revenu disponible de $ 9,812 comparativement à $ 10,055 avec l'actuel régime. C'est à n'y rien comprendre !

Par contre, plus son revenu de travail s'accroîtrait (si la chose lui était possible), plus son revenu disponible s'améliorerait comparativement à la situation actuelle. À $ 25,000, le revenu disponible d'une famille monoparentale serait de $ 1,644 supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, et à $ 75,000 de $ 2,148. Les réformes proposées auraient donc comme conséquence d'améliorer d'abord la situation des familles monoparentales déjà bien installées dans un emploi, et non de celles aux prises avec des emplois précaires et mal payés.

Comment peut-on prétendre, dans ce contexte, que la réforme favoriserait davantage que présentement le retour au marché du travail des femmes assistées sociales, sinon surtout par la menace d'une coupure de prestations qui ramènerait leur revenu à moins de $ 5,654 par an ?

L'autonomie des conjointes

Le Livre blanc vient aussi modifier plusieurs autres éléments qui affecteront le statut financier des femmes en général. Par exemple, l'augmentation du pourcentage des déductions pour reconnaître certaines dépenses reliées à l'emploi passera de 3 % à 6 % du revenu de travail, jusqu'à concurrence de $ 750. Cette mesure favorisera les bas salariés, parmis lesquels on retrouve un pourcentage majoritaire de femmes.

On se propose par contre d'abolir les allocations familiales du Québec, dont la pertinence serait rendue caduque par l'harmonisation de l'ensemble des politiques de soutien du revenu et de taxation. C'est là une conséquence majeure du nouveau régime de revenu minimum garanti, dont la logique implique que l'État ne verserait plus aucune aide aux citoyens dont le revenu annuel se situerait au-dessus de $ 16,500.

Mais cette mesure pose entre autres problèmes celui de l'autonomie financière des conjointes au foyer. Présentement c'est la mère qui, règle générale, reçoit les chèques d'allocation familiale et les crédits de disponibilité pour enfants à charge de moins de six ans. Le Livre blanc propose de faire disparaître le crédit de disponibilité pour les enfants entre 2 et 6 ans. Il propose aussi, dans un premier temps et pour des raisons politiques évidentes, de laisser le choix au couple entre l'allocation familiale provinciale mensuelle ou une réduction d'impôt en fin d'année.

Ce choix, en apparence neutre, risque d'entraîner de vives discussions à l'intérieur des couples lorsque certains maris préféreront voir le montant global de leurs impôts réduit, plutôt que de laisser l'allocation mensuelle à leur épouse. Le Livre blanc ne nie pas ce problème, mais il préfère s'en tenir à la logique d'ensemble de son régime de revenu minimum garanti, qui exclut les transferts aux contribuables dont le revenu est suffisant pour devoir payer des impôts, soit $ 16,500 pour une famille de quatre personnes avec un seul revenu, ou encore $ 7,100 pour un célibataire.

Autre facteur pouvant affecter l'autonomie financière des conjointes : par souci d'équité entre les familles dont les deux conjoints sont au travail, qui ont présentement droit à des exemptions de base supérieures à celles du ménage dont seul le mari est au travail, le Livre blanc propose de diminuer l'exemption de base des individus au travail, et d'augmenter l'exemption pour le conjoint à charge au même niveau que l'exemption de base.

Pour l'économiste Ruth Rose-Lizée, cette mesure aura pour effet de décourager le travail de la femme mariée puisque le mari dont la femme reste au foyer pourra déduire davantage que présentement, alors que si cette même femme décide d'aller travailler, elle aura elle-même droit à une exemption d'un montant inférieur au montant actuel.

Le montant d'impôt à payer par les deux couples considérés sera possiblement le même, donc plus équitable, mais l'effet à long terme quant à l'incitation au travail de la conjointe, moins important.

Et les frais de garde

Pour ce qui est des frais de garde, le Livre blanc propose de modifier les règles existantes. D'abord par une mesure qui sera fort populaire : désormais toutes les formes de garde, privées ou publiques, seraient admissibles aux subventions réservées aux familles à très bas revenus.

Cependant, pour les familles biparentales, le maximum de la subvention serait réduit à 50 % du coût jusqu'à concurrence de $ 6 par jour (ce qui est moins que 50 % des tarifs actuels en garderie publique) et uniquement si les deux conjoints travaillent à l'extérieur.

« Nous ne comprenons pas où veut en venir le gouvernement ! » déclare une fonctionnaire du réseau des services de garde qui préfère garder l'anonymat. « Comme les salaires offerts aux femmes sont très bas, le remboursement de la moitié seulement des frais de garde serait une mesure bien insuffisante pour inciter une femme à choisir de travailler à l'extérieur ! »

Présentement, le gouvernement assume jusqu'aux trois quarts du coût des frais de garde pour toute famille qui le demande et dont les revenus sont insuffisants..

Cette mesure risque aussi, croit-on, d'entraîner une réduction du nombre d'enfants de milieux défavorisés qui fréquentent actuellement les garderies sans que leur mère ne soit au travail. On parle de cas d'alcoolisme notamment, ou de familles dont les parents éprouvent de sérieuses difficultés à voir eux-mêmes à l'éducation quotidienne de leurs jeunes enfants.

Dans le jargon du milieu, on nomme ces enfants « cas de prévention ». Ces enfants représentent près de 15 % de l'ensemble de la clientèle des garderies présentement.

Le Livre vert sur la famille, publié récemment par le même gouvernement, va pourtant beaucoup plus loin sur les principes en affirmant que « l'on reconnaît de plus en plus les services de garde comme un instrument collectif de développement global de l'enfant et pas seulement un service pour parents sur le marché du travail ». Cela ne serait donc vrai que pour les familles aisées ?

Par ailleurs, le gouvernement se propose d'augmenter de $ 2,000 à $ 3,000 la déduction possible à ce chapitre pour les familles à revenu moyen ou élevé. Une telle déduction représente une baisse d'impôt provincial de $ 900 pour une famille à revenu élevé et de $ 500 pour une famille dont le revenu se situe autour de $ 20,000. Ainsi, compte tenu de ces réductions d'impôt, les frais de garde coûteraient plus cher aux familles à revenu moyen qu'aux familles aisées...

Pour Mme Ginette Dussault, économiste et co-responsable d'une étude sur la fiscalité et les femmes qui doit être publiée prochainement, « le régime fiscal et celui des paiements de transfert, devraient tendre à considérer tous les adultes comme des personnes autonomes et non comme des personnes dépendantes. L'assurance chômage, comme la taxation, reconnaissent pourtant l'individu plutôt que la famille comme unité de base. En choisissant d'accroître les allocations familiales qui ont des effets plus redistributifs que les exemptions de toutes sortes, et qui sont payées aux femmes plutôt qu'au couple, on ferait un pas dans la bonne direction pour favoriser l'autonomie des femmes dans la société. »

Demain : dépenser davantage ou moins taxer : un choix de société.

TIMMINCO

AVIS DE DIVIDENDE
ACTIONS ORDINAIRES

Avis est par la présente donné que le conseil d'administration de Timminco Limitée a déclaré un dividende de quatre cents (0,04$) sur les actions ordinaires, lequel sera payé le 30 avril 1985 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 16 avril 1985.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A.J. Greenhalgh
Secrétaire

Toronto, Ontario
26 mars 1985.

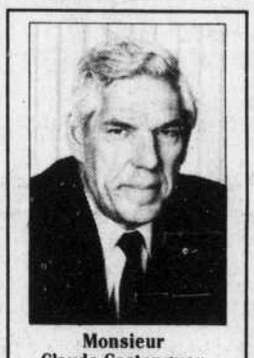

Monsieur Claude Castonguay, président et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne.

M. Castonguay sera le conférencier invité à un déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud.

Date: le 2 avril 1985
Endroit:
Holiday Inn de Longueuil
Heure: 12h à 14h
Billet: 16$

Le thème de la conférence portera sur « L'INSTITUTION FINANCIÈRE, FACTEUR DE PROGRÈS DYNAMIQUE ».

Pour réservations, veuillez communiquer avec le secrétariat de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud: (514) 463-2121. Prière de faire vos réservations avant le vendredi 29 mars, à midi.

Disnat

le premier courtier exécutant au Canada

En 1982...

Disnat devenait le **premier** courtier à offrir aux investisseurs canadiens des commissions réduites sur leurs transactions U.S. En 1983, Disnat demeurait le **seul** courtier exécutant au Québec. En 1984, Disnat commanditait une étude de marché **majeure** pour mieux comprendre les besoins de ses clients.

Aujourd'hui en 1985...

Des milliers d'investisseurs profitent de l'expérience et du savoir-faire de Disnat. Ils manifestent leur appréciation tout simplement en plaçant **des centaines de commandes chaque jour chez Disnat!**

Voici pourquoi...

Vous payez à votre courtier des commissions qui sont peut-être le **double** ou le **triple** de celles que vous paieriez chez Disnat.

Faites la comparaison!

Prix de clôture 12 mars 1985	Votre Courtier*	Disnat
300 Banque Nationale @ $ 17⅝	112.26 $	56.13 $
300 Bell E. @ $ 38⅞	166.54 $	58.29 $
1000 Banque de Montréal @ $ 26½	415.87 $	145.55 $
5000 Banque Nationale @ $ 17⅝	1009.54 $	353.34 $

** Commission chargée par les courtiers avant le 1er avril 1983*

Investissez la différence dans le RER de Disnat

Des économies de commission de 1000 $ par an, réinvesties à 12% pendant 20 ans, produisent environ 82 000 $. Les clients de Disnat, en investisseurs d'expérience ne laissent jamais de telles aubaines leur passer sous le nez!

Disnat, le chef de file

Appelez à Montréal: **842-8471**
Sans frais au Québec: **1-800-361-8462**

Les Investissements Disnat Inc.

Veuillez m'envoyer votre documentation:

Nom
Adresse
Ville
Province Code Postal

Les Investissements Disnat Inc., filiale de McNeil, Mantha, Inc. Transactions U.S. par Q&R Clearing, membres du New York Stock Exchange, 360 rue St-Jacques, bureau 706, Montréal, Québec H2Y 1P5.

D-28

M. Raymond Proulx

M. Gilles Chevalier

M. Pierre Laflamme

M. Raymond David

M. Sylvio DeRose

M. Bernard Lachapelle

Monsieur Ghislain Hawey, M.Sc.Comm., c.a., associé directeur général du Groupe Charette, Fortier,Hawey/Touche Ross au Québec et membre du comité de gestion de Touche Ross Canada est heureux d'annoncer les nominations suivantes au bureau de Montréal:

Directeur des opérations / Monsieur Raymond Proulx, B.Sc.Comm., c.a. . Gradué de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, monsieur Proulx est associé depuis 1976. • **Directeur du service de la vérification et de la comptabilité / Monsieur Gilles Chevalier, Ph.D., F.C.A.** . Gradué des Universités Laval et Illinois (É.U.), monsieur Chevalier est associé depuis 1978. • **Directeur du service de la fiscalité / Monsieur Pierre Laflamme, LL.L., M.B.A., M. Fisc.** . Gradué des Universités Laval et Sherbrooke, monsieur Laflamme est associé depuis 1979. • **Directeur des services financiers / Monsieur Raymond David, c.a.** . Gradué des Hautes Études Commerciales de Montréal, monsieur David est associé depuis 1979 et il est membre du conseil d'administration de Touche Ross Canada. • **Directeur du service de l'informatique / Monsieur Sylvio DeRose, B.Sc.Comm., c.a.** . Gradué de l'École des Hautes Études de l'Université de Montréal, monsieur DeRose est associé depuis 1980. Il est aussi président-directeur général de C.I.S. Informatique Inc., un centre de traitement de données affilié au groupe. • **Service de consultation en gestion / Monsieur Bernard Lachapelle, Ing., M.Sc.** . Gradué de l'École Polytechnique de Montréal et duMassachusetts Institute of Technology (M.I.T.) demeure directeur du service de consultation en gestion. Monsieur Lachapelle est associé depuis 1978.

Fondé à Montréal en 1858, le Groupe Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross offre aux entreprises, professionnels, individus en affaires, organismes publics et parapublics, des services de vérification, de comptabilité, de fiscalité, d'informatique et des services financiers. Le Groupe offre aussi des services de consultation en gestion et d'insolvabilité par l'entremise de ses sociétés affiliées, Charette, Fortier, Hawey & Associés/Touche Ross & Associés, conseillers en administration et Blais, Fortier Touche Ross, Ltée, syndic licencié et gestionnaire.

Le Groupe Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross est représenté au Québec par soixante-douze associés répartis dans douze bureaux. Au Canada, le Groupe compte trois cents associés oeuvrant dans quarante bureaux. Par son association avec Touche Ross International, Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross est présent dans quatre-vingt-sept autres pays à travers le monde où il compte près de deux mille associés.

Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross

...Un partenaire de choix

Une émission admissible au RÉA

Fiducie Guardian crée une société de prêts hypothécaires

PAUL DURIVAGE

Une nouvelle société de prêts hypothécaires a été créée par la Fiducie Guardian qui en assumera la gestion.

Investissements Guardcor Inc. vient de se déclarer à la Commission des valeurs mobilières du Québec dans l'espoir de recueillir $ 10 millions à la faveur d'une émission de capital propre dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec (RÉA).

La Fiducie Guardian, qui fait présentement l'objet d'une opération publique d'achat (OPA), injectera $ 1 million dans la nouvelle entreprise. L'épargne du public sera par ailleurs sollicitée afin de recueillir $ 9 millions additionnels.

L'offre publique est faite d'unités vendues à $ 10 comportant une action ordinaire ainsi qu'un bon de souscription. Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de $ 10 l'action au cours des cinq prochaines années.

« Guardcor a été créée par la Fiducie Guardian afin de lui permettre de poursuivre son expansion dans le domaine du prêt hypothécaire », a expliqué au DEVOIR, le président et chef de la direction, M. Alain F. Croels, qui est aussi vice-président trésorier de Fiducie Guardian.

La réglementation des institutions financières limite en effet le montant des prêts qu'elles peuvent souscrire, à un certain rapport avec l'avoir propre. Ce rapport est présentement d'environ vingt pour un. Avec sa structure de capital actuelle, la Fiducie Guardian approche son plafond de prêts.

La création d'une société distincte au lieu de l'injection de capital propre additionnel, permet d'optimiser le montant de prêts que peut faire une institution financière, a expliqué M. Croels. Celui-ci projette que l'actif de la société de gestion pourrait atteindre jusqu'à $ 220 millions, avec la seule mise de fonds initiale.

D'autre part, la création d'une société distincte, plutôt que d'une filiale, permet à l'investisseur d'obtenir une plus importante déduction fiscale. C'est ainsi qu'à titre d'investissement dans une compagnie en développement, les actionnaires de Guardcor obtiendront la pleine déduction de 150 % dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec. Pareil investissement dans une entreprise contrôlée par Guardian n'aurait permis qu'une déduction de 100 %.

Outre l'investissement de $ 1 million qu'a fait Guardian dans Guardcor et le contrat de gestion qu'elle détient, des liens d'affaires s'établiront également entre les deux entreprises. Celles-ci seront en outre appelées à agir de concert pour d'importants financements. Aucune garantie n'existe toutefois à cet effet.

Avec 10 % du capital, la fiducie Guardian sera le principal actionnaire de la nouvelle société, sans pour autant en avoir le contrôle. Aucune clause de protection ne lui a d'ailleurs été assurée dans la charte de la nouvelle société. « La qualité de notre gestion, est notre meilleure assurance contre une prise de contrôle », a assuré M. Croels.

Selon M. Croels, le seul cas semblable où une institution financière est créée une société indépendante de prêts hypothécaires est la Canadian Commercial Bank avec CCP Mortgage Investment Corporation, en 1980. Il va sans dire toutefois que l'exemple de l'institution bancaire d'Edmonton en difficultés financières ne lui sourit guère.

Bien qu'optimiste sur les possibilités de l'entreprise à moyen et long terme, l'administrateur n'en estime pas moins que les résultats pour la phase de démarrage seront plutôt faibles.

Les états financiers prévisionnels présentés au prospectus font ainsi état d'un bénéfice par action de 68 cents représentant un taux de rendement sur l'avoir des actionnaires de seulement 7.3 % pour l'exercice 1986. Ceci se compare à un taux de plus de 10 % pour les banques et de 12.9 % pour la moyenne des fiducies, en 1984.

« Il faudra au moins cinq ans avant que l'entreprise atteigne son plein potentiel », a déclaré l'administrateur délégué par Guardian invitant les investisseurs d'un jour à s'abstenir.

Cette nouvelle émission ne va d'ailleurs pas sans risques pour l'investisseur. Selon les termes du prospectus provisoire qui vient d'être déposé à la Commission des valeurs mobilières du Québec, il y a au moins quatre variables importantes à prendre en considération: 1-La compagnie en est encore au stade du démarrage, 2-il y a une forte concurrence en outre de la part d'institutions financières ayant des moyens beaucoup plus importants, 3-la compagnie est dépendante de Guardian pour ses activités quotidiennes, et 4-comme toutes les société financières, elle est sujette à des règles changeantes quant à la limite des emprunts qu'elle peut consentir.

Selon M. Croels, l'OPA en cours sur la Fiducie Guardian ne contrevient en rien au financement public initié par Guardcor. M. André Desaulniers, président du conseil du courtier Mc Neil Mantha qui est derrière le financement public et l'OPA, a émis la même opinion au DEVOIR.

Une décision finale sera prise d'ici le 10 juin

Les exportations de porcs du Canada vers les USA pourraient être taxées

WASHINGTON (AFP) — Les exportations de porcs du Canada sont injustement subventionnées par le gouvernement canadien, a déclaré, hier, le département américain du Commerce, dans une directive préliminaire sur ce sujet.

La prise de position du département du Commerce, au cas où elle serait confirmée par de futures études, impliquera que les exportations de porcs canadiens aux États-Unis seront soumises à une taxe d'un montant équivalent aux subventions gouvernementales. Ce rapport préliminaire a chiffré cette subvention à 3.9 cents américains par livre.

Cette décision devrait représenter un message important pour tous les pays ayant recours à des subventions à l'agriculture dans le commerce international, a souligné le secrétaire américain à l'Agriculture, M. John Block, lui-même propriétaire d'une ferme où sont élevés chaque année des milliers de porcs.

Le message est simple et clair: « nous n'abandonnerons pas nos responsabilités envers les fermiers américains et lutterons contre les pratiques commerciales déloyales », ajoute M. Block dans un communiqué.

Les producteurs de porcs américains estiment que les subventions gouvernementales ont permis aux exportateurs canadiens de quasiment tripler depuis 1984 le montant de leurs ventes de porcs sur pied aux États-Unis.

Les Canadiens qui ont aussi nettement augmenté leurs livraisons de viande de porc fraîche ou congelée, considèrent pour leur part que la croissance de leurs ventes sur le marché américain est due à la qualité de leurs produits.

Le président du Conseil national des producteurs de porcs américains, M. Ron Kahle, s'est immédiatement félicité de la décision du département du Commerce : « c'est un grand jour, non seulement pour les producteurs de porcs américains, mais aussi pour tous ceux qui croient en un commerce libre et équitable », a-t-il déclaré. « Nous sommes tous prêts à la compétition avec les producteurs canadiens sur une base d'égalité, ce que nous n'avons pu faire jusqu'à présent du fait de ces subventions ».

Le département du Commerce a fait état de plusieurs programmes fédéraux et provinciaux, essentiellement des programmes de soutien des prix, qui fournissent des subventions aux produits porcins. Le principal programme fédéral de subvention, a-t-il indiqué, est le programme de stabilisation des revenus des producteurs de porcs. Il estime également que plusieurs provinces canadiennes fournissent des subventions aux producteurs locaux.

Le département du Commerce a indiqué qu'il allait envoyer au Canada une équipe d'enquêteurs pour confirmer son rapport préliminaire et prendre une décision finale d'ici au 10 juin prochain.

Avant qu'une taxe américaine soit imposée sur les exportations canadiennes, la Commission américaine sur le commerce international doit aussi confirmer une décision qu'elle avait prise en décembre dernier selon laquelle les fermiers américains sont pénalisés par les importations canadiennes.

M. Kahle a adjuré ces deux agences d'agir rapidement, déclarant que chaque jour de retard prolonge l'agonie (des fermiers américains) qui perdent des centaines de millions de dollars chaque année du fait des importations canadiennes.

Réagissant à cette nouvelle, le ministre de l'Agriculture John Wise s'est déclaré déçu de l'intention des États-Unis d'imposer une taxe sur les importations de porcs du Canada.

Le directeur du Conseil canadien du porc, M. Bill Hamilton, a de son côté réagi sensiblement de la même manière, affirmant que son organisation, qui représente les producteurs porcins du pays, contestera la décision du département du Commerce américain afin que la taxe douanière soit éliminée, ou à tout le moins réduite.

Le Canada « est sorti gagnant de telles situations dans le passé », a déclaré M. Wise. Des responsables fédéraux rencontreront prochainement des représentants provinciaux et des porte-parole de l'industrie du porc, afin de discuter des moyens à prendre.

Ottawa a particulièrement hâte de consulter les documents décrivant la méthode utilisée par le département du Commerce pour fixer le montant de la taxe. Ces documents doivent être rendus publics aujourd'hui à Washington.

« Nous voulons voir en tout premier lieu la documentation américaine », a déclaré M. Hamilton. Cette documentation ne tiendrait pas compte, selon lui, d'une diminution de 20 % des paiements de stabilisation des revenus, payés aux producteurs canadiens l'année dernière. C'est sur ce programme de stabilisation que s'appuient principalement les États-Unis pour justifier leur décision.

La production porcine canadienne n'a représenté en 1984 que 2 % de tout le porc mis en marché aux États-Unis.

LE **DEVOIR** VOUS OFFRE
LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE **CARRIÈRES et PROFESSIONS**
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

REPRODUCTION

LE DROIT

72e ANNEE — No 248 VENDREDI 18 JANVIER 1985 LE NUMERO: 30¢

• Mulroney donne un aperçu

Un budget «dur à avaler»

AVANT LES DURS «COÛTS» DU PROCHAIN BUDGET
INVESTISSEZ DÈS MAINTENANT DANS

UN PROJET EXCLUSIF D'ABRI FISCAL
ET D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

MASTERCRAFT VOUS OFFRE

CONDOMINIUMS DE LUXE SITUÉS
À OTTAWA, LA VILLE QUI DOMINE
LE MARCHÉ IMMOBILIER CANADIEN

UN INVESTISSEMENT DE 1,000$
EN 1985*

Vous offre une déduction d'impôts d'autant que 27,644$*
répartis sur les années 1985 - 90 inclusivement.

Voici les bénéfices d'ATRIUM:
- Prix pré-constructions escomptés pour acquisition en 1986
- Titre individuel
- Dégrèvement fiscal intéressant
- Hypothèque garantie à 85% du prix d'achat†
- Taux d'intérêt fixe de trois ans garanti le plus haut de 9% ou 4% inférieur au taux courant†
- Garantie de revenu de deux ans†
- Gérance professionnelle dynamique†
- Dégrèvements fiscaux pour l'année 1985 et au delà

La balance du paiement initial de $16,400 payable en quatre versements égaux, répartis dans les années 1987, 1988, 1989, 1990**

*L'INFORMATION CONTENUE DANS CETTE ANNONCE EST BASÉE SUR LES NOTES ET LES HYPOTHÈSES DÉCRITES DANS LA BROCHURE «ATRIUMS» ET VARIENT SELON LE PRIX DES UNITÉS
**BASÉ SUR LE PRIX DE VENTE D'UNE UNITÉ À 115,999$ (PLUS LES INTÉRÊTS ACCUMULÉS) ET L'APPROBATION BANCAIRE ET HYPOTHÉCAIRE
†CES BÉNÉFICES SONT OPTIONNELS

AGISSEZ MAINTENANT! LES UNITÉS DISPONIBLES S'ENVOLENT RAPIDEMENT!

Pour de plus amples renseignements concernant votre abri fiscal pour 1985, poster la carte-réponse dès aujourd'hui ou téléphoner à frais virés:
Mastercraft Services de vente et marketing
M. Richard Racette ou M. Ernest Roy - (613) 737-4040 Après 17h00 737-4062 R.S.V.P.

TAX SHELTER
ABRI FISCAL
TAX SHELTER
ABRI FISCAL

MASTERCRAFT PURCHASERS HAVE ACQUIRED **$194,194,448** OF CAREFULLY SELECTED REAL ESTATE PROJECTS.
MASTERCRAFT A OFFERT À SES INVESTISSEURS L'OPPORTUNITÉ DE PARTICIPER À L'ACHAT DE **194,194,448 $** EN PROJETS IMMOBILIERS DE CHOIX.

☐ Please send me information and a brochure on your latest real estate tax shelter opportunity.
☐ S.V.P. faites-moi parvenir de l'information sur votre abri fiscal immobilier le plus récent:

Name/Nom
Address/Adresse
City/Ville Province Code Postal Code
Telephone area code / Téléphone code régional Res./Rés.: Bus./Bur.:
Income/Revenue ☐ 40,000-50,000 ☐ 50,000-60,000 ☐ 60,000 plus

HEAD OFFICE/SIÈGE SOCIAL: 2080 Walkley Road, Ottawa, Ontario K1G 3V3 TELEX 053 3171

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Séance animée

TORONTO (PC) — Le marché était à la hausse hier à la Bourse de Toronto. L'indice général a enregistré un gain de 6.76 points et marquait 2601.38 au terme d'une séance animée.

Le volume est monté à 13.6 millions d'actions, contre 10.15 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Dome Petroleum gagne 15 cents à 3.45; Hiram Walker Resources 3-4 à $30; Shell Canada 5-8 à $26 3-4; Imperial Oil A 1-2 à $50 3-8 et British Telecommunications 1 5-8 à $24. Alcan perd 1 1-4 à $35 7-8; CAE Industries 1-8 à $17 1-4; Power Corp. 1-4 à $31 7-8; Seagram 3-4 à $53 5-8 et Core-Mark 3-4 à $6.

Dans les mines, Lac Minerals gagne 1 1-8 à $31; Equity Silver 3-8 à $7 3-8 et Placer Development 1-2 à $25 3-4. Denison A perd 5-8 à $11 1-8 et Sparton Resources quatre cents à 16 cents.

Dans les pétroles, Pancanadian Petroleum gagne 3-8 à $30; Asamera Inc. 5-8 à $10 5-8 et Canada Northwest Energy 5-8 à $24 1-2. Numac Oil and Gas perd 1-8 à $13 5-8 et Parkside Petroleum 10 cents à 80 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Services publics	Pétrole et gaz
6,76	2,10	59,24
2601,38	2662,45	3343,46
Variations des titres	**Produits industriels**	**Produits de consommation**
395		12,51
287	1824,09	3495,42
284	10,48	

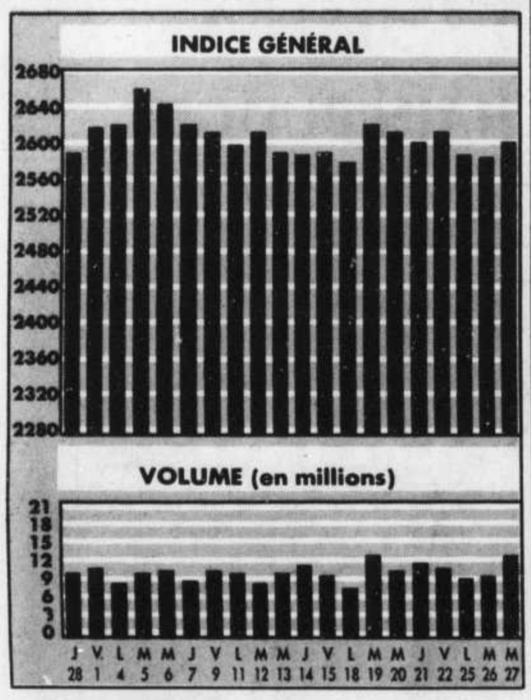

A B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	885	$12¾	12¾	12¾	
AHL X f	900	$7½	7	7	—½
AHL Y	350	$7½	7½	7½	—½
AMCA Int	8450	$15	14½	14⅝	—⅜
AMCA p	300	$24	24	24	
AMCA 2 p	5575	$24½	24¼	24½	+¼
Abatera o	14000	60	60	60	
Aberford	28030	$10½	10	10⅛	+⅜
Aberford w	25600	195	165	170	+15
Abti Prce	1850	$55½	55	55	
Abitibi 10	z41	$50⅞	50⅞	50⅞	
Agassiz	4700	205	201	201	—5
Agnico E	13130	$16¾	16¼	16¼	+½
Agra Ind A	3900	$6¾	6⅝	6¾	+⅛
Agra B f	800	$6¾	6⅝	6⅝	—⅛
Aiguebel o	1200	$5	490	490	+15
Albany o	10000	46	43	43	—3
Alt Energy	13150	$20⅜	19⅞	20¼	+⅛
Alt Enr A	600	$29½	29⅛	29⅛	—⅜
Alta Nat	200	$15	14¾	15	—¼
Alcan	147441	$37⅜	35¾	35⅞	—1¼
Alcan w	16770	$8⅜	7⅝	7⅝	—¾
Algo Cent	225	$20⅞	20⅞	20⅞	—⅛
Algoma St	46531	$21¾	21¼	21¼	—⅜
Algma St B	2250	$23¾	23¼	23½	—¼
Altex o	4000	120	116	120	+2
Alum A	515	$26	25¾	26	+¼
Alum 1st p	300	$25⅝	25⅝	25⅝	
Alum c p	2100	$25⅝	25¼	25⅝	+⅛
Am Eagle o	44050	200	195	200	+10
Am Leduc	3100	28	27	27	—1
Ang CT 4½	120	$24	24	24	
Ang CT 265	z10	$26¾	26¾	26¾	
Ang UDev	3200	66	65	66	+3
Anthes	13000	56	55	55	—1
Arbor A	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Arbor B f	40000	$10¾	10¾	10⅝	+⅛
Argcen	4285	$19	18¾	18¾	—¼
Argus	z54	$11	11	11	
Argus B pr	z40	$26⅞	26⅞	26⅞	
Argyll A f	1000	225	225	225	+5
Asamera	59300	$10⅝	10¼	10⅝	+⅝
Asbestos	300	$7	7	7	
Astral A f	2400	$6¼	6	6⅛	—⅛
Astral B f	200	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Atco I f	1500	$8½	8¼	8¼	
Atco II	500	$8½	8⅛	8⅛	—⅜
Atco 11½	800	$29½	29⅜	29½	+¼
Atl C Cop	1000	170	170	170	+5
Atl Shop p	925	$25⅞	25⅞	25⅞	
Atlas Yk o	78466	28	25	28	+1½
Augmitto o	1601	90	85	90	+7
Aur Res o	6200	120	116	120	+5
Avindo o	2100	125	120	125	
BC Rail p	2700	$26½	26¼	26¼	
BC Sugar A	1500	$22½	22¼	22½	+¼
BC Sugar w	575	300	292	300	—5
BGR A	2400	$7⅜	7⅜	7⅜	
BGR w	38800	100	93	99	+9
BMB Comp	300	325	325	325	+5
BP Canada	8514	$29½	28½	29⅜	+1⅛
Bachelor	200	330	330	330	
Bkrtic	2500	70	68	68	—2
Banister C	6000	$9	8⅞	8⅞	—⅛
Bk Alberta	1930	$7⅞	7⅝	7⅞	+¼
Bank BC	13055	$5¾	5⅝	5¾	
Bk BC 222	2200	$24	23⅞	23⅞	
Bank Mtl	20283	$26⅛	25⅞	25⅞	
Bk Mtl 285	1300	$33⅜	33⅛	33⅜	+⅛
Bk Mtl 250	2000	$29¾	29½	29¾	+⅛
Bk Mtl 3p	1300	$24¾	24⅝	24¾	
Bk Mtl w	4500	335	325	325	—5
Bk NS	128540	$12⅝	12½	12½	—⅛
Bk N S 1p	1000	$25⅜	25¼	25⅜	+⅜
Barrick o	10250	148	147	147	+1
Barick w	2000	47	47	47	+1
Baton A f	2200	$15⅝	15¼	15⅝	+⅜
Baxter	5000	24½	24	24½	+1½
Bay Mills	800	$9¾	9⅝	9¾	+¼
Becker B f	1500	$26½	26½	26½	
BCE	88035	$39⅜	39⅜	39½	
BCE 2.25 p	400	$33⅞	33¾	33⅞	+⅛
BCE 1.80 p	1850	$26⅞	26¾	26¾	+⅛
BCE 1.96 p	200	$47¼	47¼	47¼	+¼
BCE 2.05 p	500	$39½	39½	39½	+¼
BCE 2.70 p	13075	$40⅞	40⅝	40¾	—¼
Bentall 1 p	2300	$25⅝	25¼	25⅝	
Biotech	8200	$5⅞	5⅝	5⅝	—⅜
Black Phot	28200	$18⅛	18	18	—⅛
Blkdom o	2115	240	230	240	+15
Bluesky	20615	435	420	430	—5
Bombdr A	100	$28⅞	28⅞	28⅞	—⅜
Bonanza R	25675	435	420	435	+15
Bonza R w	3000	55	55	55	+5
Bonar	700	$13¼	13⅛	13⅛	—¼
Bonar w	2700	360	350	350	—5
Bow Valy	51770	$17¾	17⅜	17½	+⅛
Bow Vly 205	5300	$27	26⅞	27	
Bow Vly R	7100	$7⅜	7¼	7¼	
Bralorne	8300	$5	495	5	+5
Bralor 8.75	1300	$20	19¾	19¾	+¼
Braloru w	13000	95	95	95	
Bramalea	4100	$17¾	17½	17⅝	—¼
Brmlea B p	2300	$24⅝	24½	24½	
Brscode p	3273	$39⅝	39½	39½	
Brascan A	7101	$34⅞	34⅝	34¾	
Brscn 8½	400	$25	25	25	
Brscn 1981	1400	$26⅞	26½	26⅞	+⅜
Brkwtr	117942	$7⅜	7⅛	7¼	+⅛
Brinco	19200	185	170	170	—5
Brinco p	800	290	290	290	
Brisa o f	3550	420	400	415	+15
BCFP	5025	$9⅛	9	9⅛	
BCFP p	500	$34⅞	34⅞	34⅞	—⅜
BC Res	20985	244	236	238	—5
BC Res p	1400	$28	27¾	27¾	—¼
BC Phone	8560	$21⅞	21⅝	21⅝	—¼
BCPh 4¾ p	680	$50	50	50	
BCPh 1956	z25	$48½	48½	48½	
BCPh 4.84	850	$13⅛	13	13	—⅜
BCPh 5¾ p	z10	$57¾	57¾	57¾	
BCP 7.04 p	200	$18½	18½	18½	
BCP 10.16 p	z5	$25⅛	25⅛	25⅛	
BCP 11.24 p	1700	$29	29	29	
Brunswk	400	$15¾	15⅝	15¾	+⅜
Budd Con	212	$23¾	23¾	23¾	
C D					
CAE	240450	$17½	17⅛	17¼	—⅛
CB Pak	875	$15¼	15	15¼	+¼
CB Pak w	1338	400	395	400	+10
CCL A	865	$27½	27¼	27¼	
CCL B f	6635	$27⅝	27⅛	27⅜	+¼
CDC Life	16500	$19½	19	19¼	
CIL	z25	$28	28	28	
CME Res o	3000	48	46	46	—6
CSA A f	2000	$5¼	495	5¼	+35
Cableshar	1400	176	176	176	+1
Cabre	1800	270	265	265	—5
Cad Frv	1985	$16⅛	15⅞	16	
Cad Frv A	9600	$8¾	8⅝	8⅝	
Cad Frv w	850	$8¼	8¼	8¼	—¼
Calais	1500	68	68	68	+1
Calvert o	8000	31	31	31	
Cambridg	4700	$17¼	17	17¼	+½
Cmbridg w	3050	330	330	330	—10
Camco Inc	4150	$12½	12⅛	12⅛	+⅛
Camndx o	8000	58	58	58	+3
Camp RL	54360	$29⅜	28¾	28⅞	+⅜
Camp Res	1833	$6⅜	6⅛	6¼	+⅛
Cam Res A	362	$15	15	15	
Camp Soup	207	$19	19	19	+⅛
Campeau f	20200	$23½	23½	23½	
Cmpeau w	5200	445	435	445	+10
Camreco o	5000	52	52	52	—3
CCem ex p	1205	$10¾	10¾	10¾	—⅜
CCem 2 p	4515	$13¼	13⅛	13⅛	—⅜
CDC f	13982	$9⅝	9¼	9½	+¼
CDC pr B	4840	$108¼	107½	108	+¼
CDC 1980	14200	$16¾	16½	16⅝	
CDC 1983	6490	$26⅜	25⅞	26¼	+⅜
Can Malt	820	$22¼	22	22	—¼
C Nor West	18784	$24½	24⅛	24½	+⅜
CanP Ent	12345	$27⅝	27¼	27⅜	
C Packrs	8550	$29½	29¼	29½	—½
CPerm C p	2700	$24	24	24	+⅛
CS Pete f	2000	445	440	445	+15
Con Trust	8960	$33	32⅞	32⅞	
C Trust 11	300	$23½	23½	23½	
CTrust w A	1700	$39⅞	39¾	39¾	—⅛
C Tung	305	$14	14	14	—½
Canadex o	6700	39	39	39	
CComrcl p	85927	$7⅞	350	5¼	—14
CForms A f	1500	425	420	425	
C Formst B	500	415	415	415	
CI Bk Com	92822	$29¼	29	29⅛	
CIBC 250 p	2900	$25⅞	25⅞	25⅞	+⅛
CIBC 2.05 p	3000	$24⅞	24¾	24¾	
CIBC 35625	12350	$28⅝	28½	28½	
CIBC 3 p	20000	$100¼	100¼	100¼	
CIBC w	3300	345	340	340	—15
Cdn Jorex	1200	420	420	420	
C Manoir	4140	$11⅝	11½	11½	—¼
C Marconi	19810	$20¼	20	20¼	+¼
CNat R	1300	28	28	28	
C Ocdental	7966	$29¾	29¼	29¾	+½
CP Ltd	42775	$58¾	57¾	58½	+¾
Concom	1300	$6⅝	6½	6½	—⅛
Cdn Tire	700	$12¾	12⅜	12¾	+¼
CTire A f	67825	$8¾	8½	8⅝	
CUtil A f	3896	$17⅛	16⅞	17	
C Util B	2196	$17	16⅞	17	
C Util 9.24	300	$25¼	25¼	25¼	
CUtil 2nd D	1000	$26	26	26	
CUtil 2nd E	200	$26¼	26¼	26¼	+⅛
CUtil 2nd F	3000	$28⅛	28	28	
CUtil 2nd G	500	$29½	29¼	29½	+¼
CUtil 2nd H	6000	$23	22¾	23	+¼
CUtil 2nd I	200	$25⅜	25⅜	25⅜	—⅛
CUtil A w	774	292	285	285	—5
CUtil B w	2189	290	290	290	—5
CWN 5½ p	100	$11½	11½	11½	
C Wridwd p	100	$19	19	19	+⅜
Cnamax o	5378	470	460	460	+5
Canbra	230	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Cantor	2900	$9¼	9	9	—⅛
Cantor pr	2150	$23¾	23½	23½	—⅛
Canron A	z30	$10½	10½	10½	
Cara	950	$11	10¾	10¾	—¼
Cara A f	100	$10¾	10¾	10¾	—¼
Carl OK	12045	$14¾	14½	14⅝	+⅛
Carl B p	z25	$27¾	27¾	27¾	
Carma A	11947	73	72	72	—2
Carolin o	43670	345	325	340	+40
Cartier o	20000	9	9	9	+1
Cascades	300	$13½	13½	13½	—⅛
Cassidy L	400	380	360	360	—50
Casidy A p	z50	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	859	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Celanes 1 p	150	$9⅞	9⅞	9⅞	
Celan 175 p	500	$17	17	17	
Centenial	6800	350	335	350	+5
CFund A f	20100	$6⅜	6⅜	6⅜	+⅛
Centrl Tr	25382	$12½	11¾	12¼	+⅜
Cntrl Tr p	800	$24¾	24¾	24¾	—¼
Chnclr	2500	46	46	46	
Charter Ol	2110	50	50	50	—4
Chateau A f	300	$15⅞	15⅞	15⅞	
Chvco A	1000	460	460	460	
Chieftan	z67	$11⅞	11⅞	11⅞	
Chrysler	1192	$48	47¾	47⅞	—⅛
CHUM B f	900	$39½	39½	39½	—⅛
Cimaron o	10050	$6⅞	6¾	6¾	+¼
Cineplex	12120	$5½	5⅜	5⅜	
Cineplex p	1500	$5⅝	5⅝	5⅝	
Circo Crft	7000	$9	9	9	
Coastl A f	400	$6¾	6⅝	6⅝	
Coho A f	2500	240	240	240	
Colonial o	9600	130	125	125	—8
Cmplx	1400	320	310	310	—10
Cominco	16309	$14½	14¼	14⅜	
Cominco D	800	$27¾	27¾	27¾	+⅛
Cmrcl OG	107050	228	220	221	—4
Compu H o	23300	170	160	170	+6
Compu H w	10000	42	40	42	+2
Cmplg	400	$19⅞	19¾	19¾	—¼
Cmp Inv o	6100	250	240	240	—5
Comstate o	4500	30	30	30	—3
Comtech	1000	$6½	6½	6½	+½
Comterm	200	135	135	135	—5
Coniagas o	12200	$6¾	6⅛	6⅞	+½
Con Bath A	620	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
C Bath 575	100	$54	54	54	—½
Con Bath p	400	$17¾	17¾	17¾	+¼
C Norex	1000	235	235	235	+10
Con Prof o	9700	140	135	140	+10
Consoltex	900	485	485	485	
C Distb A	110	$6	6	6	—¼
CDistb B f	12120	$6	6	6	—¼
Cons Gas	6818	$22	21⅝	22	+⅛
Con Gas A	z5	$65⅛	65⅛	65⅛	
C Gas 13½	100	$30½	30½	30½	
C Gas 9¼	2600	$26⅛	26	26⅛	
Cons Gas w	600	$6⅜	6¼	6⅜	+⅛
Con Glass	355	$15	14⅞	15	+⅛
CTL Bank	3441	$10⅛	10	10	
CTL Bk 5¾	800	$16½	16¼	16¼	
CTL A p	200	$23½	23½	23½	
Conventrs	1800	$5⅜	5⅜	5⅜	
Conwest A	500	$8¼	8¼	8¼	+¼
Conwst B f	994	$8½	8½	8½	
Conwst 12	300	$29⅝	29⅝	29⅝	
Cooper C	2000	$11	11	11	
Co enerco A	7536	$5⅝	5½	5⅝	+⅛
Corby	564	$34¼	34¼	34¼	—⅛
Corby B f	400	$32½	32½	32½	+⅜
C Mrk f	131322	$6⅜	6	6	—¼
Core Mrk w	8650	180	170	170	—10
Corp Food	400	$16	16	16	
C Falcon C	3285	$18	18	18	+¼
Corrida o	17250	23	21	23	+2
Coseka R	5400	279	270	279	+9
Coseka 7 p	175	$5⅞	5⅞	5⅞	—⅛
Costain Ltd	772	$9	9	9	
Craigmt	2400	120	116	117	—3
Crain RL f	300	$16½	16½	16½	+⅛
Crestbrk	z25	$7½	7½	7½	
Cr Life Ap	1500	$25⅝	25½	25⅝	+⅛
Crwnx	104700	$17½	17	17½	+¼
Crnx A f	110270	$17½	17	17½	+½
Crnx w	300	365	365	365	+15
Cuvier o	3300	18	18	18	+1
Czar Res	17675	164	152	158	+1
Doon 9½ p	1400	$5⅞	5¾	5¾	—⅛
Datel o	200	125	125	125	+5
Davidson o	5800	380	360	380	+25
Delour o	5000	32	32	32	+2
D Eldona o	750	70	70	70	
Denison A	p21749	$11¾	11	11⅛	—⅜
Denison B	f34624	$11	10⅜	10⅜	—⅜
Denison p	19350	$22¾	22	22¾	—¼
Den B p	177900	$22½	22¼	22¼	—⅜
Denison w	75350	165	150	159	—11
Develcon	23270	$7⅜	7	7	—¼
Dexleigh o	23450	222	210	215	+5
Dexligh w	54230	95	85	95	+2
Dicknsn A	f50392	$6½	6	6⅛	+¼
Dicknsn B	5134	$6¼	5⅞	6¼	+½
Digitech	1000	40	40	40	
Discovry f	16540	190	185	185	+15
Dofasco A	75543	$27⅛	27	27⅛	
Dfs 235	1500	$25	24⅞	24⅞	—⅛
Dofasco wt	540	$36	35⅝	36	—¼
Doman A	2912	220	215	215	—5
Doman B f	1126	169	161	169	+8
Dome Cda	9997	$6⅜	6⅛	6¼	+¼
Dome Mine	36525	$12⅞	12½	12⅝	+½
Dome M w	59600	235	210	218	+14
D Pete	596149	345	335	345	+15
DPete A p	8005	$14⅞	14⅝	14⅞	—⅛
DPete B p	1651	$14⅞	14¾	14⅞	—⅛
D Explor o	2100	41	40	40	
D Textle	5728	$12⅛	11⅞	12	+⅛
Domtar	1100	$36⅜	36⅜	36⅜	—½
Donohue	19350	$18	18	18	+¼
Dor Vol o	12156	128	122	122	—3
Dover Ind	200	$22¾	22¼	22¼	—1½
Dover pr	200	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Drm P	108000	32	29	31	+2
Dumagmi	700	$5	5	5	+20
Dunde	z33	19	19	19	
Dunraine o	2000	34	34	34	—1
Du Pont A	870	$16½	16¼	16¼	—¼
Durham o f	14677	282	265	282	+12
Durham w	2000	115	112	115	+10
Dylex A	5765	$39¾	39¼	39¾	+½
Dynamar	19100	63	62	63	+7
E F					
Eaton A	100	$10	10	10	—¼
Echo	141894	$15½	15¼	15⅜	+⅜
Echo 1986 w	600	$6¼	6¼	6¼	
Echo 1987 w	3700	$5⅞	5¾	5⅞	+⅛
Echo 1988 w	600	$5⅞	5⅞	5⅞	
Echo 1989 w	3600	$7	6¾	7	+⅜
Econ Inv	z2	$37	37	37	
Elcthom X	3627	$8⅝	8½	8½	—⅛
Elcthm Y f	9854	$8⅝	8½	8⅝	
Equity Svr	77200	$7⅜	7⅛	7⅜	+⅜
Equity p	18150	$21½	21¼	21¼	
Erickson	38100	460	445	455	+25
Evergren o	5000	36	36	36	
FCA Intl	1250	$20	19¾	20	
Fibrdg	16910	$98	97	98	+1¼
Ficnbrdg w	3050	$41	39¾	41	+1½
Fathm Ocn	3000	315	315	315	
Fed Ind A	4535	$22⅛	22	22	
Fed Ind II	1210	$32	31⅞	32	—¼
Fidinam p	700	$26⅛	26¼	26¼	—⅛
Fin Truco	2000	$6⅛	6	6⅛	+⅛
Finning B f	300	$11	11	11	+⅛
Firan	1000	115	115	115	—5
F City Fin	200	$12¾	12¾	12¾	+¼
F Cty Tr A	400	$11	11	11	
F Marthon	8500	375	365	365	—10
F Mar	900	255	255	255	+5
Flanagan o	28333	85	82	85	+5
Fleet Aero	1050	$12	12	12	—¼
Ford Cnda	z100	$133	132	132	
F Knox w	5000	6	5	5	—3½
Franco o	3000	92	92	92	+1
Fraser	512	$18	18	18	
Fruehauf	475	$24¾	24	24	
Futurtek o	20200	69	67	67	—2
G H					
GB Auto	800	$5½	5⅜	5⅜	—⅛
GSW Cl A	200	$10½	10½	10½	+¼
GSW B f	1600	$10½	10¼	10½	+1½
Galctic o	11600	$7¼	6⅞	7⅛	+⅜
Galtaco w	100	$7	7	7	
Galveston	6000	72	70	72	+2
Gandalf	1700	$11⅛	11⅛	11⅛	
Gane	5000	34	34	34	+3
Gaz Metr	2776	$9	8⅞	9	
Gaz 5.40 p	z10	$92¾	92¾	92¾	
Gaz 15 p	600	$28¾	28¾	28¾	+⅛
Geac Comp	3100	$10¾	10⅝	10⅝	—⅛
Gendis A	2833	$27⅛	27	27	—⅜
GMC	201	$102¼	101⅞	101⅞	—⅞
Genstar L	62802	$29⅝	29	29	—¾
Gnstar 2.35	2100	$31½	31¼	31⅜	—¼
Genstr D p	1600	$27¾	27⅝	27¾	+⅛
Genstr E p	2750	$25	24¾	25	+⅛
Geocrude	27296	274	266	268	+3
Giant Yk	600	$14½	14⅜	14⅜	+¾
Gibraltar	1200	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛
Glamis o	17850	$7½	7¼	7¼	+¼
Glenayre	9200	$6¼	5⅞	6⅛	—¼
Goldale A f	300	215	215	215	+5
Goldcorp f	26005	$7⅛	6¾	7	—⅜
Gold w	272000	125	115	120	+19
Gld Kn	33750	360	345	350	+15
Gldn Rul o	5000	61	61	61	
G Sceptr o	42950	$6⅜	6	6	
Goldast o	4785	125	115	125	
Goliath G o	17750	$7	6⅞	6¾	+⅛
Goodyear	200	$42	42	42	+¼
Graft G	700	$32	32	32	+⅛
Grafton A f	400	$30¾	30¾	30¾	—¼
Grandma	1000	66	66	66	—2
Granduc	2000	46	46	46	—2
Granges o	f38300	430	425	430	+10
GL Forest	2500	$89¾	89½	89½	—¼
GL Nickl o	3100	40	40	40	—2
Gt Pacific	200	30	30	30	—1
Greyhnd	z25	$26⅛	26⅛	26⅛	
Growth I	3300	$10¼	10⅛	10⅛	—⅛
Growth p	1800	$25¼	25	25	—⅛
Growth w	5300	245	240	240	—5
Guar Tr p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	—⅛
Gardn MS	f24650	$8⅝	7⅞	8	+⅛
Gard MS w	74800	133	120	120	+10
Gard PA f	11980	$8½	8¼	8⅜	+⅛
Gardn P w	8880	67	63	65	+2
Gulf Can	69721	$18½	18⅛	18¼	+¼
Gulfstrm o	11034	68	65	65	—2
Hale Res o	3000	37	37	37	
Haley	2500	$10½	10⅜	10½	+¼
Hmrsn C p	500	$25¼	25	25¼	+¼
Hmrsn Pty	200	$8¼	8¼	8¼	+¼
Hardee	1550	126	125	125	
Hrding A f	3000	121	120	120	—1
Harris A f	3400	$13	12¾	12¾	—⅛
Hartco	100	410	410	410	—15
Hawker	408	$20⅜	20⅜	20⅜	+⅛
Hawker pr	z25	$58	58	58	
Hayes D	2477	$11½	11	11½	
Hees Intl	7400	$22⅞	22¾	22¾	
Hees Intl w	11250	$7⅜	7⅛	7¼	—⅛
Helix	1200	$9¾	9¾	9¾	
Helix w	3800	460	450	450	—15
Heritag A f	200	$20½	20½	20½	
Highfield A	3000	28	28	28	+2
Highwod o	5900	340	330	330	—10
Hollinger	z20	$35½	35½	35½	
Howdn DH	500	$15	15	15	
HBay Mn s	14137	$7¼	7	7	—⅛
H Bay Co	47245	$17⅜	17¼	17¼	—¼
HBC A p	7947	$15⅝	15⅜	15⅜	—¼
HBC B p	4850	$25¾	25⅝	25⅝	—⅛
Husky Oil	54741	$11½	11	11¼	+¼
Husky 13 p	13600	$45	44¼	44½	+½
Hydra Ex o	5000	50	48	50	+6
I J					
ITL Ind	300	130	130	130	
ITT Can p	z50	$26⅛	26⅛	26⅛	
IU Intl	z82	$23	23	23	
Icor o	12500	65	62	65	+3
Imasco	38057	$28⅛	27⅞	28	+⅛
Imp Life p	800	$26¾	26½	26⅝	—⅛
Imp Metl o	8400	100	100	100	
Imp Oil A	66012	$50⅜	49⅞	50⅜	+½
Inca o	20000	340	325	330	+35
Inco	107472	$17⅞	17⅝	17¾	+⅛
Inco 10	2975	$28⅜	28	28⅜	+⅛
Inco wt	13100	295	275	290	+5
Inglis	500	$15⅞	15⅞	15⅞	+¼
Inland Gas	1230	$16⅛	16	16	
Innopac	1520	$13¼	13	13	—¼
Inter-City	87000	$13⅜	13⅛	13⅛	—⅛
Intrmetco	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	—⅛
I Atlantis o	1600	160	155	155	+5
IBM	295	$172¾	172¾	172¾	+¾
I Polaris o	10500	50	50	50	+2
Intl Thom	12700	$8½	8⅜	8⅜	
Intpr Pipe	4708	$37½	37⅜	37½	
Invntrnic o	200	101	101	101	—4
Inverness	2500	$5¾	5⅝	5⅝	—⅛
Inverns 875	4100	$14¼	14	14	—¼
Ipsco	760	$15⅞	15¾	15¾	—⅛
Iron Bay T	3000	74	72	72	+1
Irwin Toy	902	$7¾	7⅜	7¾	
Irwin Toy f	6803	$6	6	6	+¼
Island Tel	1575	$24	24	24	
Ivaco A f	1830	$21¼	21	21	+⅛
Ivaco E p	1800	$28⅞	28½	28½	
Ivaco F p	3150	$28⅞	28⅜	28⅜	—⅜
Ivaco G p	100	$30¾	30¾	30¾	+¼
Ivaco w	4210	$7⅞	7¾	7⅞	
Jamie o	58875	45	39	45	+5
Jamie w	43000	8	5½	8	+2
Jannock	2506	$11	10¾	10¾	—¼
Jannock 8	1330	$12	12	12	—¼
Janock wf 2	100	490	490	490	—10
Jonpol	10500	100	90	100	+10
Joutel o	3500	29½	29½	29½	+½
K L					
Kam Kotia	11000	123	118	123	+12
Keg A f	1026	335	325	325	—5
Kerr Add	z22	$16⅛	16⅛	16⅛	
K Anacon o	2000	90	90	90	+7
Kiena Gld	500	$19⅝	19⅝	19⅝	+⅜
L A Varah	1300	425	420	420	—5
Labatt	33406	$23⅛	22¾	23	+⅛
Lac Mnrls	91082	$31¾	31	31	+1⅛
Lacana	8190	$12¾	12½	12⅝	+⅛
Lafarge	550	$9¾	9¾	9¾	—⅛
Laidlaw A	5900	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Laidlw B f	16400	$12⅛	12	12	—⅛
Laidlw 8	440	$8⅞	8¾	8⅞	
L Shore	4000	$47	46½	46¾	+2
Lonpar	200	350	350	350	+15
Larder o	5000	35	33	33	—2
Laurasia o	14640	38	35	38	
Lava Capo	2100	119	115	115	—5
Leigh Inst	5150	320	315	320	
Lenora o	11800	74	70	74	+4
Leons Frn	500	$15½	15½	15½	—⅛
Linear T	2550	$13	12¾	12¾	—⅛
LL Lac	552	$35	34½	35	+1⅜
Loblaw Co	2310	$17½	17¼	17¼	—¼
Lob Co pr	1175	$26¾	26½	26½	—⅛
Lob 370 p	z12	$40	40	40	
Lochel A i	f81222	84	79	82	+4
Lumonics	7301	$20⅛	19⅝	20	
Lynx Con o	2500	40	40	40	+3
Lytton M o	19000	114	109	109	—3
M N					
MDS H A	100	$18⅜	18⅜	18⅜	—⅛
MICC	177425	215	200	205	—25
MICC 8¾	2200	$5¾	5¾	5¾	—⅛
Micc 8 p	200	$6½	6½	6½	—⅛
Vid-one	38400	291	285	288	+5
MSR Exp	800	480	470	470	—15
Mcknz	20700	$12⅞	12⅝	12¾	+⅛
Mclan H X	6532	$25½	25	25⅜	+⅜
Mcln HY f	218	$23⅞	23⅞	23⅞	+⅜
Macmillan	19629	$25¾	25½	25⅝	
Mcmilln 20	150	$23¼	23¼	23¼	+⅛
Mcmilln 208	z94	$22⅝	22⅝	22⅝	
Mcmilln 221	1050	$25¼	25¼	25¼	+¼
Macquest o	4000	12	12	12	
Madeline	z33	35	35	35	
Mgo A f	116425	$21¾	21½	21¾	
Magnetcs	15600	180	170	175	+15
Mahr p	350	$5¾	5¾	5¾	
Maistc Con	1000	345	345	345	+10
Manitoba p	98400	$25⅞	25⅞	25⅞	
Man w	53300	105	97	105	+11
Manville	1000	295	295	295	—10
Manridg o	29500	59	53	58	+9½
Maritime f	3199	$42⅞	42½	42½	—⅜
Mar T 860	100	$9½	9½	9½	
Mar T 765	500	$9	8¾	9	+½
Markel F	800	410	410	410	
Mark Spnc	28073	$6¾	6⅝	6¾	+½
Mark Wrk f	5000	87	87	87	—3
Mar Dmc A	127	$9¼	9¼	9¼	—½
Mascot G o	11643	120	115	120	+10
Mass Fer	17265	315	305	305	—5
Mas F A	3200	$11⅛	11	11	
Mas F B	1770	$11	10¾	10¾	—¼
MF Init w	25500	68	61	61	—9
MF Add w	4500	70	67	67	—3
Maynord	4375	330	325	330	+30
McFinley o	11317	495	450	495	+50
Mc Intyre	445	$45¾	45¼	45¾	+¾
Mercantil	3650	$9⅝	9½	9⅝	—⅛
Mercntl 2	17300	$25	24⅞	25	+⅛
Meridian	47000	335	320	330	—10
Meridn 2 w	1000	15	15	15	+2
Merland E	4894	415	410	410	
Merland p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	—⅛
Merla r	477488	5	4	5	+1
Meston o f	5000	170	170	170	+20
Metalore	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Midcon	500	465	465	465	
Mdlnd Dty	4400	$9	9	9	
Mikes Subs	4950	$8⅜	8	8⅜	+⅜
Minrl Res	12100	320	310	310	—10
Mitel Corp	20013	$9⅛	9	9⅛	—⅛
Mitel 200 p	5000	$17⅞	17⅜	17⅜	+⅜
Moffat	1200	$12¼	12⅛	12¼	+¼
Molson A f	32467	$16⅛	16	16⅛	+¼
Molson B	300	$16	16	16	
Moneta o	2000	52	52	52	
M City Bk	200	$18	18	18	
M Trsco A	1705	$13½	13½	13½	—⅛
Moore	23242	$72⅛	71⅜	71½	—½
Morgan	10600	350	350	350	—5
Morgan 9½	300	$31	30⅞	31	+½
Muncpl Fin	101	$7½	7½	7½	
Mun Fin p	2200	$9½	9⅜	9⅜	—⅛
Mun Fin w	500	130	130	130	—5
Murphy	500	$21	21	21	+⅞
Muscocho	15900	275	265	265	+6
Mus p	1000	$11⅛	11	11⅛	+⅜
NBU Mine	8500	30	30	30	—1
Nabisco L	970	$26	25¾	25¾	+⅛
Nat Bk Can	3886	$17¾	17⅝	17⅝	
Nat Bk cv	700	$35½	35¼	35½	+⅛
Nat Bk 15	500	$28¾	28¾	28¾	—⅛
Nat Bsns	3250	$18¾	18⅝	18¾	
Nat Pete o	5000	19	18	18	+3
Nat Res o	13967	140	130	135	—5
Nat Sea A	1580	$7⅞	7½	7½	—½
Nt Vg Trco	3844	$20¾	20½	20½	
Nearctic o	15050	54	51	54	+4
NB Tel	6353	$17⅞	17¾	17⅞	—⅛
N Kelor o	1500	16	16	16	+1
N QRagin o	3800	190	186	190	
N York Oil	1000	110	110	110	
Nfl CapA f	7200	$7½	7¼	7⅜	+¼
Nfld Tel	4023	$15½	15¼	15¼	+⅛
Newscop o	9500	260	255	260	
Noma A f	2950	$22	21⅞	22	+⅛
Noranda	43569	$19	18⅝	18¾	+⅛
Nor 9½	1776	$99	99	99	
Norcen	5678	$15⅜	15	15⅜	+½
Ncn or f	158390	$13⅞	13⅜	13⅞	+¼
Norcn 7¾	24700	$24¼	23⅞	24¼	+½
Norlex o	2000	10	10	10	
NC Oils	500	$22	22	22	
NCan M o	5000	135	135	135	
Nor Ct 270p	z20	$30¾	30¾	30¾	
Nor Tel	82194	$48⅛	47⅝	47¾	
NTel 21875	1100	$26¼	26	26¼	
NTel 222	900	$26⅜	26¼	26⅜	+⅛
NTel 3 p	3100	$25½	25½	25½	+⅛
Northgat	10700	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Nthind Bk	2590	$5⅜	5	5¼	—⅛
Northstar	6000	60	60	60	
Nthmber o	8000	40	40	40	
Nthws Drg	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
NW Util p	z50	$44	44	44	
Nva AltA f	55668	$6½	6⅜	6½	+⅛
Nova E p	100	$22	22	22	+½
Nova F p	z84	$25	25	25	
Nova H p	300	$20	20	20	—¼
Nova J p	100	$27	27	27	—¼
Nova K p	6150	$20¼	19⅞	20¼	+¼
Nova L p	650	$29⅜	29⅜	29⅜	—⅛
Nova M p	8800	$30¾	30½	30⅝	—⅛
Nova N p	6800	$27⅝	27½	27⅝	+¼
Nova O p	3400	$25⅜	25⅛	25⅛	—¼
N Beauc o	25000	35½	35	35	
Nowsco W	5019	$23¼	22¾	23¼	+¾
Nu-West	3700	52	52	52	
NuWst sp A	26602	50	49½	50	
NuWst sp B	3500	46	46	46	
Numac	27750	$14	13⅝	13⅝	—⅛
O P					
Oakwood	3600	$7	6⅞	7	+⅛
Oakwd A f	5087	$5⅛	5	5	—⅛
Oakwod pr	1500	$17¾	17½	17¾	+¼
Okwd B p	260	$26½	26½	26½	
Oakwod w	475	$19¼	18¾	18¾	
Oakwd A w	11062	30	30	30	
Obrien o	1200	82	82	82	+1
Ocelot B f	6846	470	460	470	+15
Oiltex o	500	130	130	130	—12
Omega	9650	$10	9½	9¾	+⅜
Omnibus o	1800	160	160	160	—1
Omnibus w	8000	21	20	21	—4
Onyx Pete	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Orbit	2028	100	100	100	+4
Orca o	27100	38	36	37	+2
Orofino o	16000	50	50	50	+10
Oshawa A f	29050	$24¼	24	24	
Osisko o	7500	17	17	17	
PCL Indust	2350	475	475	475	—10
PCsar B f	1000	170	170	170	+5
Pac TrOc o	4000	82	82	82	+2
Pac W	16831	$12⅛	11¾	12⅛	+⅜
PWstrn A p	2400	$25⅛	25⅛	25⅛	
Page Pet	6765	80	75	75	
Pgurin A f	58750	$16¾	16	16½	+½
Paloma P	1300	345	340	345	+5
Pamour	30050	$7⅜	6⅞	7⅛	+⅝
Pan Amr o	2100	200	200	200	+5
PanCan P	75950	$30½	29⅞	30	+⅜
Parkland	1000	$9½	9¼	9½	
Parkside	1000	80	80	80	—10
Pathfind o	3000	170	170	170	
Pegasus	14445	$12	11⅜	11⅜	—⅛
Pembina	1300	$17⅞	17⅝	17⅞	—⅛
Penn Wst o	23000	110	101	110	+10
Pennant o	14500	28½	28	28	—½
PJewl A f	3000	$8¾	8⅝	8⅝	—⅛
Petro Sun o	500	190	190	190	+4
Phillips Cb	300	$14	14	14	
Phonix Oil	350	$7½	7½	7½	+¼
Pine Point	3550	$27⅞	27⅞	27⅞	+⅛
Place GO o	1100	117	112	112	—3
Placer	74175	$26	25⅝	25¾	+½
Placer w	14050	420	400	410	+20
Plexus o	500	148	148	148	+3
Poco Pete	14800	$6½	6¼	6⅜	+⅛
Pysr pr	1500	$27½	27¼	27¼	—⅛
Pominex o	3000	37	37	37	
Potash Co p	400	$23½	23½	23½	
Potter A f	10649	128	120	120	—10
Potter w	4600	16	15	15	—2
Powr f	114175	$32⅜	31⅜	31⅞	—¼
Powr Fin	500	$27¾	27¼	27¼	—¼
Precamb	3500	470	460	460	
Provigo	200	$19⅝	19½	19½	
Q R					
Que Sturg o	14370	450	390	390	—35
Que Tel	4524	$34¾	34½	34½	—¼
Que Tel B p	1800	$10	10	10	+½
Qenstk	2300	350	345	350	+20
Quenstn o	7000	165	160	160	+10
Rnchm A f	600	$6¾	6¾	6¾	—⅛
Rnchm B f	2400	$6¾	6⅝	6¾	
Rnchmn p	1200	$24⅞	24⅞	24⅞	
Ranger	72800	$5⅞	5¾	5¾	
Rayrock f	8360	$8½	8¼	8¼	
Rea Gld o	5600	139	135	139	+4
Redlaw o	500	495	495	495	+25
Redpath	23271	$11⅞	11½	11¾	+¼
R Sth A	236663	$23⅞	23	23	
Regional o	3600	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Reichhold	z15	$14⅝	14⅝	14⅝	
Reich 10½	100	$10¼	10¼	10¼	+⅛
Reigat 12 p	1600	365	365	365	+5
Reit A f	3500	$16⅜	16¼	16¼	
Renisanc o	4200	$6¾	6½	6¾	+½
Res Serv f	82300	270	266	270	+4
Res Serv w	10000	25	15	15	—10
Revlstk A f	201	425	425	425	
Revlstk B	304	400	400	400	—100
Revn Prp A	4118	125	125	125	—5
Revnu B f	z168	56	56	56	
Reynold p	z50	$43¼	43¼	43¼	
Rio Algom	1090	$23⅛	23⅛	23⅛	
Rio Alto o	14800	200	195	195	+11
Rogers A	200	$9⅝	9⅜	9⅜	
Rogers B f	14525	$10½	10¼	10¼	—⅛
Rolland A f	500	$22½	22¼	22½	+¼
Roman	2500	$10¼	9¾	10¼	—¼
Rothman	100	$41	41	41	—¼
Rothm 2p	250	$13⅜	13⅜	13⅜	
Roxy A	91000	190	190	190	+5
Roxy B	9800	200	192	200	+10
Royal Bnk	52475	$28¾	28⅜	28½	
Ry Bk 1.88	3000	$21¼	21	21¼	+¼
Ry Bk 2.75	3150	$31⅛	31	31⅛	+⅛
Ry Bk 1.45	6075	$16⅞	16⅝	16¾	+⅛
Ry Bk w	6350	415	410	415	+5
Ryl Gld o	4500	45	43	43	
RyTrco A f	21857	$19⅞	19¼	19¾	+½
R Tc A p	1000	$56¾	55	56¾	+2
RyTrco D psee below					
Ry Trco w	5996	$7¾	7½	7¾	+½
Rovex	13924	270	260	265	
Rovex p	2153	475	460	470	+10
Ruprtind o	z8	13½	13½	13½	
S T					
SHL Systm	2160	$7	6⅞	7	
StL CemA f	180	$32	32	32	+⅜
Scarboro o	7100	54	54	54	+1
Scarboro r	56800	2	1	2	+1
Sceptre	7800	$6⅛	6	6	+⅛
Sceptre pr	1800	$16	16	16	
Scintilor o	10600	100	97	99	—1
Scot Paper	200	$16½	16¼	16½	+¼
Scot York	300	240	240	240	+10
Scotts f	2100	$22	21⅞	22	+⅛
Scurry Rn	4100	$21½	21	21½	+¾
Seagram	34850	$54½	53⅝	53⅝	—⅜
Sears Con	30796	$7⅞	7¼	7⅜	—⅛
Selkirk A f	20300	$23½	23⅛	23⅛	—⅛
Selkirk w	8200	$8	8	8	—⅛
Shawnee	1500	34	34	34	
Shell C	143532	$27	26⅝	26¾	+⅝
Shltr OG o	9400	72	70	72	+2
Sher	136380	$6⅞	6⅝	6⅝	
Sienna o	7500	46	45	45	—1
Sigma	528	$8⅝	8½	8⅝	+⅜
Silcorp A f	100	$27½	27½	27½	—⅜
Siltronic	1400	285	280	280	—10
Silver Lk o	23500	180	150	170	+20
Silversid o	17800	115	112	115	+5
Silverton o	4500	205	200	205	
Simco Eri	20160	$6½	6	6	—½
Slater 6 pr	150	$12	12	12	
S Louvem o	12000	147	140	140	—1
Sonora o	54600	$5⅛	495	5	+10
Sorrel o	18000	77	74	74	—3
Southm	700	$58½	58¼	58¼	—½
Spar Aero f	11462	$28⅝	28⅜	28⅜	—½
Sparton o	10000	16	16	16	—4
St Brodcst	3400	$12¼	12¼	12¼	—⅜
S Trstco p	200	$22¾	22¾	22¾	+¼
Starrex o	21000	240	220	240	+30
States Ex o	3000	37	37	37	—5
Steep R	1025	265	265	265	—10
Stlnbg 195	1080	$19½	19½	19½	
Stnbg 29375	100	$27¼	27¼	27¼	
Stelco A	7193	$20¾	20⅜	20½	
Stelco C p	8125	$22¼	22	22⅛	—¼
Stelco D p	1100	$25½	25⅜	25½	+⅜
Stelco E p	300	$29	28⅞	28⅞	—⅛
Stelco w	5800	235	230	230	
Strnd OG o	2100	415	410	415	+5
Strhcona	14000	89	82	85	—5
Strathfld o	1000	345	345	345	
Sud Cont o	2600	300	265	275	+45
Sulivan	3417	430	410	430	+20
Sulptro	13600	320	310	315	+5
Suncor pr	z20	$24⅜	24⅜	24⅜	
Sydney o	21300	24	23	23	
T H Res	7000	33	32	33	+3
TIETel	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Talcorp	4500	103	100	100	
Talcorp 300	3500	242	235	235	+3
Tnglwod o	2000	33	33	33	—7
Tara	72100	$21¾	20½	21¾	+1¾
Tara Ind	1000	153	153	153	—2
Teck Cor A	2240	$11¾	11½	11½	—⅛
Teck B f	51230	$12	11⅞	12	+⅜
Teck e p	2300	$25½	25⅜	25⅜	—⅛
TelMet B f	1845	$25¾	25½	25½	
Teledyne	200	$11½	11½	11½	
Terra Mn o	11368	260	253	253	+2
Terra o	2500	105	105	105	+4
Tex Can	7100	$33¼	33	33	+⅜
Thd CGInv	z41	$39	39	39	
Thom L o	2500	60	60	60	
Thom N A	5500	$58	57¾	57¾	—¼
Timinco	1000	420	420	420	+20
Tiverton o	5000	55	55	55	
Tombil B f	4600	140	130	140	+25
Tncrf R	z1	445	445	445	
Toromont	1100	$9	9	9	
Tor Dm Bk	46770	$19¼	19⅛	19⅛	
TD Bk 1.835	500	$21⅛	20⅞	20⅞	
TD Bk 2.375	630	$26⅛	26	26⅛	
Tor Sun	1965	$26½	26½	26½	
Torstar B f	17595	$19½	19¼	19½	—⅛
Torstar 268	250	$26	25⅞	26	+⅜
Torstar w	17300	275	275	275	—5
Torstar 170	4600	$24⅜	24⅛	24¼	+¼
Total Pet	21650	$16¼	15¾	16⅛	+¼
Total PA p	250	$33½	33½	33½	+¼
Total P w	2500	145	141	145	+3
Traders A f	986	$22⅞	22½	22¾	
Traders 5 p	100	$20	20	20	+¼
Trade 7½ p	585	$38	38	38	
TrCan R A	11377	259	250	250	—5
TrC R p	900	$16½	16⅛	16½	+¼
Trns Mt	1000	$7¼	7¼	7¼	+⅛
TrAlt A	19027	$25	24¾	25	+⅜
TrAlta 7	100	$76	76	76	+1
TrAlta 2.36	100	$25¼	25¼	25¼	+⅛
TrAlta 8¾	z30	$98½	98½	98½	
TrAlta 1.40	152	$24⅝	24⅝	24⅝	
TrAlta 12	200	$26¾	26¾	26¾	
TrAlt 14.25	1100	$29	28¾	28¾	—¼
TrAlt 12½	1130	$29⅝	29⅛	29⅛	—½
TrAlt 9	1900	$25½	25⅜	25⅜	—⅛
TrAlt 8.40	3800	$24⅞	24¾	24¾	—¼
TrAlt w	9600	370	365	365	+5
ItrC PL	107042	$23⅞	23⅝	23¾	+¼
TrP 2.80 p	150	$31½	31½	31½	
TrP 1st D	2115	$50½c	50	50	—½
TrP 1st E	200	$53¾	53¾	53¾	—¼
TrP 1st F	775	$57	57	57	—¾
Trpac Res o	30000	64	61	63	+1
Tresr Vly o	15950	120	115	116	—3
Tri Pwr o	1000	105	105	105	—1
Trillium	4500	$11¾	11⅝	11¾	+⅛
Trilon A	7710	$32¾	32⅛	32⅛	—⅜
Trilon Fin p	9680	$24⅛	23¾	24	
Trilon w	2250	$6⅝	6½	6½	—⅛
Trimac	4463	435	430	435	+15
Trinity Res	2600	430	410	430	+25
Trpl Crn E	3500	350	345	350	+5
Trizec A f	300	$27¾	27½	27½	—¼
Trizec p3	140	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛
Trizec p4	1120	$23½	23½	23½	
Tudor o	20750	$6⅜	6¼	6⅜	+⅛
Turbo f	17800	58	56	56	
Turbo 8¾	1000	155	155	155	+30
Turbo 10½	200	141	141	141	—9
Tut Ent o	3000	23	23	23	
U V					
UAP A f	715	$21¾	21½	21¾	+¼
UAP w	100	$17¼	17¼	17¼	+¼
Ulster P o	14499	130	128	129	—1
Ultramar	7984	390	365	390	+25
Unican S	6100	$12½	12⅜	12½	+⅛
Unicorp .80	450	$7¾	7¾	7¾	
UniRes A f	1250	125	125	125	
UniRes b	672	132	132	132	+2
Un Carbid	700	$11¾	11¾	11¾	—¼
U Entprise	12671	$11⅛	11	11⅛	
UGas 6 pr	2600	$33	33	33	+2
U Gas 1438	300	$23	22⅞	23	+¼
U Cdn Shar	200	$10	10	10	—½
U Canso	9500	121	120	120	—1
Un Corp	561	$30¾	30½	30¾	+½
U Keno	6700	$11¼	10⅞	11¼	+¼
U Siscoe	1000	110	110	110	—5
Un Wburn	165	$10	10	10	—1
VS Serv	5050	$24	23⅞	24	+½
Value Inv	5700	$8½	8⅜	8½	
Value p	960	$25¾	25½	25½	
Value w	11200	175	170	175	
Van Der	700	260	255	260	
Vedron o	2621	55	55	55	+3
Verstl A f	10760	$7⅛	7	7⅛	+⅛
Verstl Cl B	1050	$6¾	6½	6½	—½
Verstl Cor p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+⅛
Verstl 2625	2300	$30	29⅞	30	
Vestgron	2400	$12	11¾	11¾	—¼
Vulcan Ind	2500	285	280	285	+13
W X					
WIC B f	5300	$9⅝	9⅜	9⅜	—⅛
Waddy o	1400	100	100	100	+5
Wafrbord f	z5	295	295	295	
Wajax A	z4	$12	12	12	
Wajax 1.86	400	$25¼	25	25¼	—⅜
Wlkr R	462276	$30½	29¼	30	+¾
Wlk 7½	293153	$27⅜	26½	27⅛	+⅜
Walker 9½	9862	$27⅜	27¼	27½	+¼
Wlkr 14.16	300	$28¼	28	28	
Walker w	17475	340	330	335	+5
Wlkr 1988 w	66752	405	390	395	+5
Walwyn	1200	315	315	315	
Wardair	5040	$18⅝	18⅜	18⅜	—¼
Warren o	1600	16	16	16	
Wrintn	34500	77	75	76	—1
Wasabi o	10700	28	27	28	+1
Westar A p	5550	$24⅛	23¾	24	
Wstburne	700	$14	14	14	
Wcoast T	11570	$15	14¾	14¾	—¼
Westfield	9400	175	168	169	+9
Wfld w	310500	24	17	21	+4
Wstgr	4000	50	49	49	—1
Wstgro B p	1200	420	420	420	
Westnhse	100	$57½	57½	57½	
Westley o	5000	100	90	98	—7
Westmin	5000	$14	13¾	13⅞	+⅛
Westmin p	8090	$27¾	27½	27½	+¼
Westmnt r	6500	135	130	133	+8
Weston	450	$75	75	75	
Wharf	17950	395	385	385	
Whonok A f	558	420	420	420	+10
Wilanour o	1600	145	140	140	+5
Wilco o	1000	22	22	22	
Woodwd A	5000	$12½	12⅜	12½	+⅛
WEqite A f	11650	$8⅝	8⅝	8⅝	
WEqute I w	6900	65	65	65	
WEqu II w	16000	169	160	165	
Wr Harg	8450	$8½	8¼	8¼	+¼
Xerox	3600	$20	20	20	
Xerox w	6400	280	275	280	
Y Z					
Yk Bear	43360	$12⅞	12¾	12⅞	
Ykshire 185	400	$19⅛	19⅛	19⅛	—¼
Zavitz	900	210	210	210	
Partially Paid Shares					
BrTel adr 5	3450	$24	23⅛	24	+1⅛
Texaco I R	60642	$17⅛	16¼	17	+⅝
Partnership Units					
Lehndorff	500	$8½	8½	8½	—¼
Lepage un	400	$18¾	18¾	18¾	+½
P Storag II	400	$13¼	13¼	13¼	+⅛
Trust Units					
BrkC u	315800	$7	52	55	+3
C Perm un	2900	$9¼	8⅞	9⅛	+⅛
Traded in US Funds					
Alum B	1800	$25¼	25	25	—¼
Alum d pr	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
Bow Vly 200	1100	$25⅞	25½	25⅞	
C Bath 525	800	$53½	53½	53½	
Mercntl 1	3000	$26⅞	26½	26½	—¼
RyTrco D p	500	$28	28	28	—½
Seco 3.22 p	400	$29¾	29½	29¾	+¼
Stinbg 2875	300	$27	27	27	

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 260p	3	536	2.00	2.00	2.00
May 280	15	734	56.00	53.00	56.00
May 280p	75	579	1.60	1.00	1.00
Aug 280	5	28	60.00	56.00	60.00
Aug 280p	20	1203	3.50	3.00	3.00
Nov 280p	4	196	5.00	5.00	5.00
May 300	90	1987	42.00	35.00	36.00
May 300p	96	948	3.20	3.00	3.00
Aug 300	15	333	47.00	44.00	47.00
Aug 300p	67	1212	6.00	5.00	5.00
Nov 300	2	185	50.00	50.00	50.00
Aug 320	86	810	31.00	29.00	29.00
Aug 320p	25	714	10.50	10.50	10.50
Nov 320	32	485	40.00	36.00	40.00
Mai 325	186	1963	19.90	15.00	16.50
Mai 325p	74	1817	9.50	7.00	8.10
Aug 340	115	3331	19.90	18.00	19.00
Nov 340	6	11	27.00	25.00	27.00
Nov 340p	5	0	24.10	24.10	24.10
Mai 350	299	940	9.90	6.00	7.50
Mai 350p	202	28	24.00	20.00	24.00
Aug 360	355	1057	13.50	10.00	11.50
Nov 360	63	43	22.00	19.00	22.00
Mai 375	495	1164	3.90	3.00	3.50
Aug 380	188	700	8.50	7.00	7.00

Total volume: 2523

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
may 260	0	68.00	73.00
May 260p	148	0.00	.80
Aug 260	0	73.00	78.00
Nov 260	0	80.00	85.00
Nov 260p	25	2.50	4.00
Nov 280	6	65.00	70.00
Nov 300p	57	9.50	11.00
Nov 320p	21	14.00	17.00
Aug 340p	37	19.00	22.00
Aug 360p	5	30.00	34.00
Nov 360p	0	32.00	36.00
Mai 375p	1	45.00	50.00
Aug 380p	0	50.00	55.00

Total open interest: 21304

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1-50 et cotait $1.3700 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 5 89-100 à $1.6878.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 1-100 à $0.7299 et la livre 4 8-25 à $1.2320.

NEW YORK

Marché plus actif

NEW YORK (AFP) — Une réaction technique aux récentes baisses a raffermi la tendance hier à Wall Street dans un marché plus actif. L'indice des industrielles s'est établi à 1,264.91 en hausse de 5.19 points.

Quelque 101 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1,035 contre 514. 424 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par la bonne tenue du marché mardi, malgré des informations négatives au sujet des bénéfices de plusieurs compagnies de premier plan, et par le bon accueil réservé à la première tranche des offres du Trésor américain.

Unocal a tenu la vedette en raison de l'achat d'un bloc de 7 millions d'actions attribué, par les milieux financiers, à un groupe dirigé par le président de Mesa Petroleum, Boone Pickens.

Unocal a clôturé, sur une base préliminaire à 47 7-8 en hausse de 1 1-4. Digital Equipment a gagné 3 3-8 à 103 1-8. Pepsico est monté de 1 7-8 à 53. Philip Morris a cédé 7-8 à 92. Honeywell a perdu 1-2 à 58 1-8. Exxon est tombé de 1-2 à 50.

Parmi les titres canadiens, Canadian Pacific Ltd a gagné 7-8 à $42 7-8; Dome Mines 3-8 à $9 1-4; Inco 1-4 à $13; MacMillan Bloedel 1 5-8 à $53 7-8; Northern Telecom 1-4 à $35; Ranger Oil 1-8 à $4 3-8 et Hiram Walker Resources 5-8 à $21 7-8. Alcan a perdu 5-8 à $26 3-8; Ashland Oil 1-8 à $29 3-8; Seagram 3-8 à $39 1-4 et Westcoast Transmissions 1-8 à $10 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
5,19	3,87	1,18
1264,91	599,53	151,36
Variations des titres	**S & P 500**	**NASDAQ OTC**
1035	1,12	1,38
424	179,55	277,56
514		

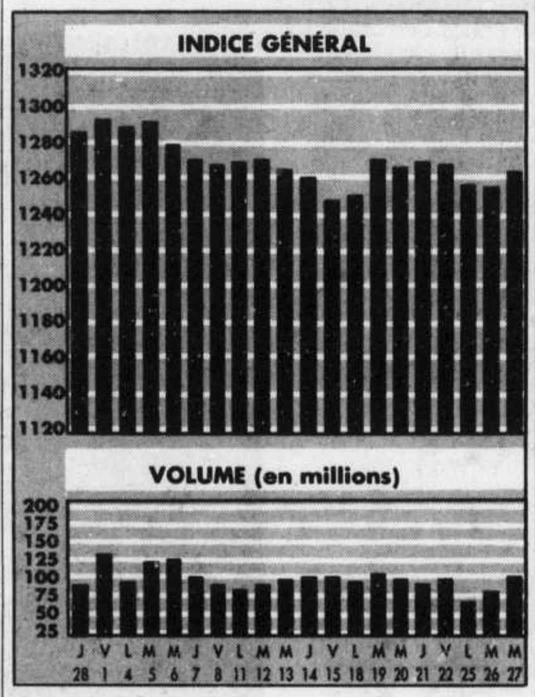

A B	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	38	652	17¼	16⅝	17¼	+⅝
AMR	9	3069	40¼	39⅝	40¼	+⅞
AMR 2.18	..	38	u20½	20¼	20⅜	+⅛
ASA	..	988	53¾	52⅞	53⅛	+¾
AbtLab	16	3800	u52⅞	52⅛	52⅝	+1
Acme Cl	..	66	14⅞	14	14⅛	+⅜
Alcan	10	3197	27⅜	26¼	26⅜	—⅜
Alex Alx	..	2784	u32	30⅜	31⅛	+⅞
Alleg Cp	30	5	77¾	77⅝	77⅝	—¼
Alg Int	..	245	26½	26¼	26⅜	
Allg Pw	8	975	30⅝	29⅞	30⅛	+⅜
AllenG b	13	208	19⅝	18⅞	19⅛	+⅛
Alld Cp	7	1881	37½	37	37⅛	—½
Allis C	..	143	7⅛	7	7⅛	+⅛
Alcoa	11	1348	34⅝	34⅛	34¼	+⅜
Amax	..	593	17⅜	17⅜	17⅜	+¼
AmHes	15	3355	31⅛	29⅞	30⅞	+⅞
ABrand	10	168	69¾	69¼	69½	—⅛
A Bdcst	16	1525	105½	105⅛	105⅜	
Am Can	11	237	52¾	52	52½	+½
A Cyan	12	875	52½	51⅜	52½	+1¼
AEI Pw	8	5144	21⅝	21⅛	21½	+¼
AExp	15	9348	42⅜	41¾	42⅛	+⅜
AGn Cp	9	4681	28¾	28¼	28¾	+⅜
AHome	13	6329	u62½	61⅜	62⅛	+1
AHosp	11	2577	35⅞	35⅛	35⅝	+⅝
MRCTCH¾.¾?	—	—⅛?	—¼⅛	81¾		
Am Mo	84	674	3½	3⅜	3⅜	
Am Std	12	229	31⅜	30¾	30¾	—¾
AT&T	17	11984	21⅝	21¼	21⅜	+¼
Ametek	14	79	26¾	26	26½	+¼
AMP	17	1083	31⅞	31¼	31¾	+½
Apache	11	308	11⅜	11⅜	11⅜	+⅛
Armco	..	634	9⅜	9⅛	9⅛	—⅛
Arm Win	8	1664	32¼	31½	32	+¼
Asarco	..	1438	26⅛	25¾	25¾	+¼
Ashld O	..	119	29⅝	29¼	29⅜	—⅛
Atl Rich	22	2731	49¼	48¾	48¾	
AtlasCp	..	12	15	14⅞	15	
Avon	10	1439	20⅝	20½	20⅝	
Bkrlntl	16	1318	16¾	16½	16¾	+⅛
BaldwU	..	137	1⅜	1⅜	1⅜	
BaxtTr	76	3824	16	15⅝	15⅞	
BeatCo	9	3203	30¾	29½	30½	+1⅛
BelHow	9	340	27	26¼	26⅞	+⅞
Bell At	8	1350	83⅛	82½	82¾	+⅛
BCE	..	237	u29⅛	28¾	29	+¼
BellSo	8	7515	35¾	35½	35¾	+⅛
Bendx pf	..	18	86½	86⅛	86⅛	—½
Benfl Cp	9	109	36⅝	36⅜	36½	
Beth Stl	..	544	17⅜	17¼	17¼	+⅛
Black D	12	940	24¼	23¾	24¼	+¼
Blck HR	13	394	u51⅜	50	51⅛	+1¼
Boeing	8	1341	62¼	61⅜	61⅞	+½
Bois Cas	17	263	38⅜	38⅛	38½	+½
Borden	10	598	u70⅜	69½	70⅛	+1⅜
Borg Wa	9	1186	20⅞	20⅛	20½	—½
Bowtr	8	1776	22⅛	21¾	22	—⅛
BristM	17	2732	u57½	56⅝	57½	+1¼
BritPt	8	934	26¾	25⅞	26⅜	+¾
Brit T	..	751	u17⅜	16⅞	17½	+1⅛
Brwn Gp	15	85	27½	27	27⅜	+½
BrwnF	16	461	42¼	41⅜	42¼	+¾
Brnswk	8	1600	35¾	34⅞	35⅜	+1
Bucy Er	35	208	14⅝	14⅜	14½	+⅛
Burl Ind	20	377	26¾	26¼	26⅜	+⅛
Brl Nth	7	1582	52½	51⅜	52½	+½
Burndy	14	242	14⅞	14⅝	14⅝	—⅛
Burrgh	11	1927	59⅛	58	59	+1⅛
C D						
CBI Ind	13	432	26⅞	26⅜	26¾	—⅛
CBS	16	2600	104¾	102⅞	104⅜	—¼
CPC Int	10	786	42½	41⅜	41¾	—⅜
CSX	7	2485	23⅝	23⅛	23½	
Callhn	466	154	18⅞	18⅛	18⅞	+1
CRLk	..	1196	21½	21⅛	21⅛	+¼
Camp Sp	12	163	71⅞	70¾	71½	+⅜
CdPac	..	174	43	42⅛	42⅞	+⅞
ConPE	..	21	20⅛	20	20⅛	+¼
Caring	..	13	10⅞	10½	10⅞	
Cart Wl	12	65	32½	32	32½	+⅜
CotrpT	..	1430	31¼	30¾	31¼	+⅜
Cense	8	413	90	89¼	90	+⅜
CeMPw	5	312	10½	10⅛	10½	+⅜
CessAir	33	764	19⅝	19⅜	19⅜	—¼
Chmpln	..	2402	21	20⅝	21	
Chase	6	4709	52⅛	51⅝	52⅛	+⅜
Chevrn	8	2234	34½	34⅛	34½	+⅜
Chk Full	117	941	11⅛	10⅝	10⅞	—⅛
ChrisCr	..	8	45½	45	45½	+⅛
Chrysir	3	3595	35⅛	34⅝	34⅞	+¼
Citicrp	7	1700	43⅜	42½	43⅛	+⅜
ClevEl	6	2059	20⅜	20¼	20⅜	+¼
Clorox	11	813	33⅞	33⅜	33⅝	—⅛
Cluett P	10	925	29¼	27⅜	29	+1
Coastal	9	1418	u41⅛	40⅜	41⅛	+1¼
CocaCl	14	2760	u69¼	68	69	+1⅛
Coleco	..	476	14⅛	13⅞	14⅛	+⅜
ColgPal	28	788	24¾	24¼	24½	
Col Aik	8	550	21½	20⅞	21½	
ColGas	8	698	27⅞	27	27⅛	
CmbEn	12	197	35⅛	34¾	34⅞	
CmwE	7	1906	29¼	29	29¼	+⅛
Cmsat	11	83	31⅜	31⅛	31¼	+⅛
Compgr	11	4	31¼	31¼	31¼	—⅛
Comp S	7	149	14⅞	14⅜	14⅞	+⅛
Con Ed	7	1744	u31⅜	31⅛	31¼	+⅛
ConFd	11	181	37½	37⅛	37⅜	—⅛
ConsFrt	11	212	30⅜	30	30¼	—¼
Cns NG	9	291	u45⅞	43¾	45⅞	+2
CntlCp	7	405	39⅝	39⅜	39½	—⅛
Contlll	..	75	8¾	8⅝	8¾	
Contll rt	..	492	3⅛	3	3⅛	
ClllHd n	..	460	1⅛	1	1⅛	+⅛
ClDat	37	11197	30⅜	29¾	29⅞	—1⅛
Coopr	14	418	29¼	28¾	29	+⅛
CoopLb	3	97	14¾	14½	14¾	
Crane	11	22	34	33¾	33¾	—⅜
Crn Ck	11	100	u52⅞	52¼	52⅞	+½
CrwZel	16	2589	41¾	41¼	41⅜	+⅜
Curt Wr	10	21	34⅞	34⅜	34⅞	
DartKr	10	1311	u93⅞	91¼	93	+1⅜
Data G	13	2687	45½	43¾	44⅞	+1⅜
Datpnt	..	955	18⅝	18	18¼	—½
Deere	28	976	30¾	30⅜	30⅝	
DeltaA	7	741	46	44⅞	45¾	
DenMf	10	190	23½	22¾	23⅜	—⅜
DeSoto	9	24	33¾	33½	33¾	—¼
Dexter	11	170	22	21¾	22	+½
DiamS	11	16223	19½	17⅞	19½	+1½
Digital	12	4107	103⅜	100½	103⅜	+3⅜
Disney	60	497	79⅝	78⅞	78⅞	—1⅛
Divrsln	4	86	5⅞	5⅝	5⅞	+⅛
Dome	..	1976	9⅜	9¼	9¼	+⅜
Dow Ch	10	5799	29⅜	28½	28⅞	+¼
Dravo	..	42	12½	12¼	12¼	—¼
Dresr	15	3500	20⅜	20	20⅜	+⅜
duPont	9	1359	52⅞	52	52⅛	—⅛
Duq Lt	7	1315	16⅛	15¾	15⅞	+⅛
E F						
EGG	20	335	37¼	36¼	36¾	—⅛
EastAir	..	5245	6⅝	6⅜	6½	
Eas Kod	12	2824	68½	67¼	68⅛	+¾
ElecAs	..	46	4⅜	4¼	4⅜	
EmrsEl	14	1219	72⅛	71	71¼	—¾
Emhart	8	185	27⅞	27⅜	27¾	
Equifax	15	26	u26⅛	25⅞	25⅞	+⅛
Ethyl	11	114	37⅜	36⅞	36⅞	—½
ExCelo	9	174	35¾	35¼	35¼	—½
Exxon	7	5505	50⅝	50	50	—½
FMC Cp	52	209	62¾	62	62¾	+1
FPL Gp	9	2989	22⅝	22	22½	+⅜
Fairchd	..	386	16⅞	16½	16½	—⅛
Feders	8	762	5⅝	5½	5⅝	+⅛
Firestn	9	696	18⅝	18	18⅝	+¼
Fluor	..	291	18½	18⅛	18½	
FordM	3	7004	43	42⅞	42¾	+¼
Fruehf	5	196	23⅜	23¼	23¼	—⅛
G H						
GAF	11	582	30¼	30	30⅛	+⅛
GCA	12	1532	25⅛	24⅛	25⅛	+1¼
GEO	..	695	4⅞	4⅝	4⅞	+⅛
GTE .08	7	2335	41½	41	41⅛	+¼
GnCorp	134	1152	u41⅞	40⅜	41⅜	+1⅜
Gn Dyn	9	758	75¼	73¾	74¾	+⅜
Gen El	12	10191	60⅛	59⅜	60	+¼
GnFd	10	667	61⅜	61	61⅜	
GnInst	17	806	18⅛	17½	18⅛	+½
GMot	5	3694	74⅞	74¼	74½	—¼
GM E	..	1395	60⅞	58⅞	60⅝	+1⅜
GPU	6	522	12¼	11⅞	12¼	+⅜
GenRe	21	668	73¾	72¼	72⅜	—1⅜
GnSignl	12	981	45⅛	44⅛	45	
Genst	..	68	21⅝	21½	21½	—⅛
Ga Pac	22	2313	21¾	21⅜	21¾	+½
Gillette	11	2122	59¼	58½	59⅛	+⅞
Goodrch	12	63	29¼	29	29¼	+⅛
Goodyr	7	3459	27	26⅝	26⅞	+¼
Gould	57	2565	23⅜	22¾	22¾	—⅜
Groce	10	1338	40¾	40½	40⅝	—⅛
Gt AP	8	1245	17⅝	17⅛	17⅝	+½
GtNFln	10	1464	27⅛	26⅜	27	
Greyhd	11	987	28	27½	27⅝	—⅜
Grum	7	959	26⅞	26	26⅜	—⅜
Glf Wst	13	3191	34½	33½	34½	+1
GulfRs	14	153	16⅜	15⅞	16⅛	
Gulton	13	6	16¼	16¼	16¼	
Halbtn	11	1294	31	30⅝	30⅞	+⅜
Hanna	26	12	19	18⅞	18⅞	—⅛
Heinz	13	1255	48½	47¾	48¼	
HeineC	15	4	14⅞	14¾	14⅞	
Hercul	9	345	32½	32⅛	32½	+⅛
Hershy	12	226	42	41¾	41¾	+⅛
HewlPk	16	4018	34½	33¾	34¼	+½
Hilton	14	109	60⅜	60⅛	60⅛	—⅜
Holiday	14	604	52	50⅜	52	+1⅜
Hmstke	44	2115	26⅝	26⅛	26⅛	+¼
Honwell	11	1454	59⅛	58⅛	58¼	—⅜
Housint	9	221	36⅜	36	36	—⅜
Houlnd	6	2269	u23⅜	23	23¼	+¼
I J						
IC Ind	11	459	32⅛	32	32	—⅛
ICN	..	1377	11⅝	11⅛	11¼	—⅜
CNpf2.70	..	54	u30	28½	28½	
INA In	..	25	16¼	16⅛	16⅛	+⅛
ITT Cp	12	7289	35¾	34½	34½	+⅜
INCO	..	1605	13⅛	12⅞	13	+⅛
IngerR	17	192	45⅞	44¾	44¾	—⅜
InldStl	..	16	23¼	23	23¼	+⅛
Interco	12	248	62⅞	62	62	—⅞
IBM	12	10977	126⅜	125½	126¼	+⅞
IntFlav	15	470	28⅛	27¼	28⅛	+1⅛
IntHarv	..	3151	10	9½	9⅞	+⅜
IntMin	12	561	41¾	41¼	41⅝	+⅛
IntMult	9	44	28⅜	28	28	—¼
Int Pap	26	1220	49⅞	49½	49⅞	+⅛
IpcoCp	11	23	12	11⅞	12	+⅛
JohnJn	15	4876	u41⅛	40⅛	40⅞	+⅜
JoyMfg	14	82	25	24¾	25	
K L						
KLM s	11	2857	16⅞	16½	16¾	+½
K Mart	9	2176	34⅛	33¾	33⅞	+⅛
KaisAl	..	604	13⅞	13⅛	13⅜	—⅛
KaufBr	6	64	16⅞	16⅝	16⅝	—⅛
Kellogg	15	309	u50¼	49⅝	49¾	—¼
KerrM	25	690	31¾	31	31	—⅜
KimbCl	10	846	49	48⅜	49	+⅜
Kopers	24	211	18⅞	18¾	18¾	—¼
LTV	..	2914	10⅜	10¼	10½	+⅛
LTVA .43f	..	2	15¾	15⅜	15⅜	+¼
LeaRnl	15	115	20¼	19	19¼	—⅛
LeeEnt	18	28	36½	36¼	36¼	—⅜
LeviSt	26	106	31½	31¼	31¼	—⅛
Levitz	9	34	38⅜	38⅜	38⅜	
Lilly	11	1712	77	76⅜	76½	+¾
Litton	10	1030	69¼	67⅞	68⅜	+1¼
Lockhd	9	2851	48⅞	47⅜	48	+⅜
Loews	5	1351	43	42½	42¾	+⅛
Loral	18	701	30¾	29⅞	30⅜	+⅜
LLand	11	1915	35⅞	35	35¼	+⅛
Lukens	197	19	15¾	15⅝	15¾	+¼
M N						
MCA	26	1226	51¼	50⅛	51¼	+⅜
MGM UA	24	378	11⅞	11¾	11⅞	+⅛
MocMil	16	227	54½	52	53⅞	+1⅜
Macy	11	852	46⅜	46⅜	46⅜	—⅛
Mad Re	..	185	12⅞	12½	12½	—½
viManv	3	323	7¾	7½	7⅝	+⅛
MarMid	8	47	32½	32⅛	32⅜	+¼
MrshM	38	329	62	61	62	+¼
MartM	..	1353	53⅝	52¼	53⅜	+1¼
Mary K	15	686	11¾	11½	11½	+⅛
Masco	15	209	29⅞	29⅜	29¾	+⅜
MaseyF	..	364	2⅜	2⅛	2¼	—⅛
MasCp	..	20	27	26⅝	26¾	—⅛
Mattel	12	3374	u14¼	13⅝	13⅞	+⅛
Maxam	7	53	13⅞	13½	13⅝	—⅛
McDnld	14	1848	60⅛	59	60	+¾
McDnD	10	2845	78½	77⅛	77½	+⅝
McGEd	98	20330	u64¼	63⅝	64	+¼
McGrH	15	1333	44¼	43¾	44¼	+¼
McInt	..	52	33⅜	33	33⅜	+⅜
Mead	8	386	36⅛	35⅝	36	+½
Mesrux	11	691	19¼	18	18⅜	—¼
Melvill	12	316	44	43¼	43½	
Merck	16	3233	u104⅞	103¼	104⅝	+1½
Merr Ly	30	5148	30⅞	30⅛	30½	+¼
Mid Ros	..	33	17⅞	17½	17⅞	
MMM	13	1901	81½	80¾	81¼	—⅛
MoPSv	6	30	20	19⅞	20	
Mitel	..	345	6¾	6⅝	6¾	+⅛
Mobil	9	2076	29½	29⅛	29⅜	+⅜
viMobl	..	10	15-16	⅞	15-16	+1-16
Mhwk D	..	538	8⅜	d 7¾	7⅞	—⅜
Monsn	8	3437	42½	41¾	41⅞	—½
MoreM	13	327	24	23⅞	24	+⅛
Morton	13	1729	30¼	29¼	29⅞	+⅜
Motrola	10	7690	33⅞	32¾	33⅛	+¾
NBI	9	602	14¼	13	14¼	+1
NCR	9	1383	28½	28	28⅜	+½
NL Ind	..	2142	11⅞	11½	11⅞	
NWA	17	910	41⅝	41	41¼	—¼
NabscB	12	839	u60¼	58⅝	59⅞	+⅜
Nat Can	10	702	41⅜	41⅛	41⅛	—⅛
Nat Dist	22	5967	u33	30¾	32⅞	+2⅛
Nat Gyp	6	286	44¼	43¾	44	+⅜
NII	19	256	28¼	27⅞	28⅛	
NMedE	14	3118	28	27⅝	28	+1⅛
Nt Sem	13	4877	11¼	10¾	11⅛	+½
NtSvcln	11	98	29⅞	29⅝	29⅞	+⅜
Newmt	31	564	43¼	42½	43⅛	+1⅛
NiaMP	6	1727	17⅝	17¼	17½	+¼
NorTel	..	1364	35¼	34¾	35	+¼
Nthgate	..	31	4	3⅞	4	+⅛
NYNX	8	1277	80⅝	80	80½	—⅜
O P						
Occ Pet	9	1540	28¾	28⅝	28¾	+¼
Ohio Ed	6	1502	14⅜	14⅛	14¼	+⅛
Olin	8	1685	30⅝	30⅜	30½	
OutbM	9	300	26¾	26½	26⅝	—⅛
Owen Cn	9	166	33½	32¾	33⅜	+¼
PacG	7	1417	17½	17¼	17½	+¼
Pac Ltg	12	478	u43⅞	42¾	42⅞	
PacTele	8	1467	70½	70	70	—⅜
PanAm	..	1308	4¾	4⅝	4¾	+⅛
PanhEC	9	5271	36½	36	36⅛	—⅜
Penney	8	735	48	47½	47¾	—⅛
Pennzol	21	665	47⅜	47⅛	47¼	
PeopEn	8	138	16¾	16⅜	16½	—⅛
PepsiCo	24	6980	u53½	51⅛	53	+1¾
Pfizer	14	5064	u43⅞	42¾	43½	+1⅛
PhelpD	..	1903	19¾	19	19¾	+1
PhibS	26	4256	38⅞	37¾	38⅛	+⅝
Phila El	6	2342	15⅝	15¼	15½	+¼
PhilMr	13	3118	93⅛	91⅝	91⅞	—1
Phil Pet	7	589	38⅞	38½	38¾	+⅛
PitnyB	11	279	39¾	38¾	39⅜	+⅜
Polarid	36	6556	30⅝	29⅞	30⅛	+½
Pondr	8	817	13¾	13⅛	13¾	+⅜
Portec	62	55	16⅜	16⅜	16⅜	
PortGE	6	887	18	17⅞	18	
ProctG	12	5290	56¼	55½	55¾	—¼
PSv EG	7	1423	u27¼	26⅞	26⅞	
PugetP	9	249	14⅜	14¼	14⅜	
PulteH	25	404	16¼	15⅝	16	+⅜
Q R						
QuakO	13	446	43¼	42⅛	43¼	+⅝
RCA	12	3123	41	40½	40⅝	+⅛
Rals Pur	15	1083	41¾	41⅛	41⅝	+½
RangrO	..	480	4⅜	4¼	4⅜	+⅛
Raythn	17	1527	45⅛	44⅞	44⅞	—⅛
ReichC	11	23	38¾	38½	38¾	+⅛
Rever	..	127	12¼	11⅞	12¼	+1
Revlon	12	1448	36⅞	36½	36⅝	—¼
Rexnrd	9	222	12⅞	12⅝	12¾	—½
Reynln	8	1493	85⅛	84⅝	85⅛	+½
ReyMtl	6	83	35	34⅝	35	+⅜
Rch Vck	10	2179	u31½	30½	31¼	+¾
RiteA	19	867	31⅛	30¼	31	—⅜
Rockwl	10	945	36⅝	36	36⅛	+⅛
Ronson	..	71	2⅜	2¼	2¼	
RoylD	5	6459	u56⅛	55⅛	55⅞	+1¼
S T						
SCM	13	459	47⅜	46½	47¼	—⅜
Safewy	11	2557	33¼	32⅝	32⅞	+⅛
SJuanR	20	3	9⅜	9⅜	9⅜	—⅛
SFeSoP	10	2300	26⅝	26¼	26½	
Schr Plo	12	2023	40½	40	40½	+¼
Schlmb	9	5559	38⅞	38⅜	38⅜	
Scott P	9	838	36	35⅜	35⅞	+⅛
Seagrm	9	405	39⅞	39¼	39¼	—⅜
Sears	9	3824	34⅞	34⅛	34⅜	—⅜
Shakle	26	133	12½	12¼	12¼	—¼
Shell Oil	10	105	59¾	59½	59½	+¼
Shell T	5	1745	36¼	35⅞	35⅞	+⅞
Signal	13	1074	32¾	32¼	32⅜	—⅜
Singer	10	402	35	34⅜	34⅞	—⅜
Smithln	20	261	11½	11¼	11¼	
SmkB	10	4018	62½	60½	62½	+1¾
SnapOnT	12	1151	35	34⅝	35	+⅞
SonyCp	14	11670	18⅛	17⅜	18	+¼
SoetBk	8	2744	27⅞	27¼	27⅞	+⅜
SCalEd	8	4298	24⅝	24⅜	24⅝	—⅛
South Co	7	2481	u19⅞	19½	19⅞	+¼
SoRy	..	1	24¼	24¼	24¼	+¼
Soutind	9	1370	31⅞	31	31½	—⅜
SwBell	8	715	74⅝	74⅛	74½	+¼
Sperry	10	4954	51	49⅝	50¾	+⅞
Squibb	16	2972	u57⅝	56	57½	+2
StOInd	8	1260	61¾	61⅜	61½	—¼
StdOOh	8	888	47⅜	47	47	—½
Sterl Dg	13	1996	31⅞	30¾	31⅛	—⅝
StwWr	16	34	29	28¾	28¾	—⅜
SunCo	11	289	49⅞	49¼	49⅜	+⅜
SunMn	28	1615	9½	8¾	9¼	+½
Syntex	15	2215	58⅝	57½	58⅛	+1
TRE Cp	15	57	22⅞	22¼	22¼	—⅝
TRW	11	225	76⅞	76	76½	+⅜
Taft Brd	14	104	67¼	65¾	66	—½
Tandy	13	2524	32¾	31⅞	32¾	+⅞
Tndyctt	13	10	15⅛	15	15	
Tektrn	8	336	58	57½	58	+⅛
Teldyn	9	272	253⅜	247	248	—4½
Telex	13	859	41⅞	40⅝	40⅞	—⅜
Tenneco	11	5410	43⅜	42¼	42½	—⅜
Texaco	34	12879	35⅛	34⅞	35	
Tex OGs	10	x2554	17¼	16⅞	17¼	+⅛
Textron	14	3317	u44¾	43⅞	44¾	+1¼
Tigerln	..	947	9⅜	9	9¼	+¼
Time I	15	496	51⅞	51¼	51⅜	
Timkn	13	88	51⅞	50⅝	51¼	+1
Transm	11	1403	29	28⅞	28⅞	
Transco	b 10	85	54⅜	53½	54¼	+⅝
Transcn	5	56	10⅛	10	10⅛	+⅛
Tranwy I	10	35	34	33⅞	33⅞	—⅛
TriCon	..	128	24½	24⅜	24½	+⅛
Trico	16	25	6⅜	6¼	6¼	
TritEng	25	934	21¾	21	21½	+⅜
U V						
UAL	7	1355	46	45¼	45⅜	
UNC Re	..	886	9⅝	9⅛	9⅝	+½
UniNV	9	134	u96½	95¼	96⅛	+1⅝
Un Carb	8	1293	38	37⅜	37⅞	+¼
UnPac	12	3598	48	47½	47½	
UnBrnd	16	169	13¼	13	13⅛	
UtdMM	7	45	13½	13¼	13⅜	+¼
US Steel	10	3050	27⅜	27¼	27¼	—¼
USWst	8	1346	74⅞	74¾	74⅞	+⅛
UnTch	8	1135	41¾	41	41¼	—⅜
UnoCal	12	85263	48⅞	46⅝	47⅝	+⅞
Valero	..	613	9¼	8⅞	9¼	+¼
Varco	..	41	2¾	2⅝	2¾	+⅛
Vornad	15	6	39⅞	39⅞	39⅞	
W X						
WrnCm	..	838	25⅞	25¼	25⅝	+½
WarnL	14	3846	u38¾	38⅛	38⅝	+⅜
WstctT	..	103	11	10⅞	10⅞	—⅛
Wn Air	..	409	6	5⅞	6	+⅛
WUnion	..	2077	9⅜	8⅝	8⅞	
Westg El	10	3235	30	29¼	29¾	+⅝
Weyerh	18	1734	27¾	27¼	27¾	+⅝
WhelPit	..	490	13	12⅝	12¾	
Whit C	..	84	28¾	28⅜	28⅜	—⅜
William	7	2086	28¾	27⅞	28⅝	+⅞
Winnbg	15	1073	18	17⅜	18	+⅝
Witco	8	213	34⅞	34½	34½	—¼
Wolwth	9	249	41	40⅞	40⅞	+⅛
Xerox	17	2006	43½	43	43⅛	
ZenithE	7	998	21½	20⅞	21½	+⅝
Zurnln	10	150	29	28½	28½	—⅛

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
A B						
Agnic E	My	15	4	50	175	$16⅝
Agnic E	My	17½	6	39	40	$16⅝
Agnic E	Ag	15	10	144	240	$16⅝
Agnic E	Ag	17½	2	2	105	$16⅝
Agnic E	Nv	15	1	9	325	$16⅝
Agnic E	Nv	17½	1	21	150	$16⅝
Alcan	My	32½	10	66	395	$35⅞
Alcan	My	32½p	3	260	5	$35⅞
Alcan	My	35	135	847	195	$35⅞
Alcan	My	35 p	117	1689	70	$35⅞
Alcan	My	37½	53	1853	80	$35⅞
Alcan	My	37½p	178	761	225	$35⅞
Alcan	My	40	94	4347	45	$35⅞
Alcan	My	40 p	127	1010	440	$35⅞
Alcan	My	42½	35	1585	30	$35⅞
Alcan	Ag	35	200	285	310	$35⅞
Alcan	Ag	35 p	3	99	175	$35⅞
Alcan	Ag	37½	305	721	220	$35⅞
Alcan	Ag	37½p	15	550	225	$35⅞
Alcan	Ag	40	54	1220	120	$35⅞
Alcan	Ag	40 p	83	572	420	$35⅞
Alcan	Ag	42½	22	452	75	$35⅞
Alcan	Ag	42½p	1	32	$5¾	$35⅞
Alcan	Nv	35	5	300	415	$35⅞
Alcan	Nv	35 p	2	30	150	$35⅞
Alcan	Nv	37½	5	15	315	$35⅞
Alcan	Nv	40	4	85	225	$35⅞
Alcan	Nv	42½	7	41	150	$35⅞
Alt Enr	Jn	20	204	1113	120	$20
Alt Enr	Jn	22½	25	265	30	$20
Alt Enr	Dc	22½	1	11	115	$20
Asamo	Ap	9	12	28	160	$10⅝
Asamo	Ap	10	61	2383	75	$10⅝
Asamo	Jy	7½	5	139	315	$10⅝
Asamo	Jy	10	117	2550	140	$10⅝
Asamo	Jy	12½	40	1184	35	$10⅝
Asamo	Oc	10	125	303	190	$10⅝
Asamo	Oc	12½	40	317	75	$10⅝
BCE	My	37½	8	2330	260	$39½
BCE	My	40	75	1419	100	$39½
BCE	Ag	32½	200	230	$7⅜	$39½
BCE	Ag	35	40	1832	$5½	$39½
BCE	Ag	37½	10	588	345	$39½
BCE	Ag	40	55	1196	200	$39½
BCE	Nv	37½	214	434	400	$39½
BCE	Nv	40	5	587	255	$39½
BCE	Nv	40 p	10	10	195	$39½
Bk Mtl	My	22½	10	129	360	$25¾
Bk Mtl	My	25	20	983	130	$25¾
Bk Mtl	My	27½p	10	845	180	$25¾
Bk Mtl	Ag	27½p	3	169	185	$25¾
Bk Mtl	Nv	25	2	215	270	$25¾
Bk Mtl	Nv	25 p	2	50	95	$25¾
Bk NS	Jn	12½	20	254	85	$12½
Bk NS	Sp	12½	6	322	95	$12½
Bk NS	Sp	15 p	4	28	245	$12½
Bk NS	Dc	12½	3	7	125	$12½
Bk NS	Dc	12½p	15	21	65	$12½
Bow Val	Ap	17½	88	4168	40	$17½
Bow Val	Ap	17½p	20	354	25	$17½
Bow Val	Ap	25 p		51	$7¼	$17½
Bow Val	Jy	17½	24	577	135	$17½
Bow Val	Jy	20	23	237	45	$17½
Bow Val	Jy	20 p	3	36	265	$17½
Bow Val	Oc	17½	12	122	215	$17½
Bow Val	Oc	17½p	18	20	105	$17½
Bow Val	Oc	20	23	90	85	$17½
Brscn A	Jy	37½	10	35	65	$34¾
Brscn A	Oc	37½p	2	2	305	$34¾
C D						
C Im B	Jn	27½	5	239	250	$29⅝
C Im B	Jn	30	5	1871	75	$29⅝
C Im B	Jn	32½	3	1128	20	$29⅝
C Im B	Sp	30	30	106	130	$29⅝
C Marc	My	20	10	261	100	$20
C Marc	Nv	20 p	4	92	165	$20
CanP E	My	25	50	1871	290	$27½
CanP E	Nv	25	10	35	410	$27½
CanP E	Nv	30	1	86	160	$27½
Carl OK	My	15	10	1658	50	$14⅝
Carl OK	Nv	15	3	157	170	$14⅝
CBth A	Jy	17½	8	196	80	$17½
Cmnc	Jn	15	14	799	70	$14⅜
Cmnc	Sp	15	20	454	100	$14⅜
Cmnc	Dc	15	1	1	125	$14⅜
CP Ltd	My	47½	10	10	$11⅛	$58½
CP Ltd	My	50	30	743	$9	$58½
CP Ltd	My	50 p	20	632	15	$58½
CP Ltd	My	55	50	872	465	$58½
CP Ltd	My	55 p	35	495	55	$58½
CP Ltd	My	60	111	1017	200	$58½
CP Ltd	Ag	47½	11	11	$11¾	$58½
CP Ltd	Ag	50	5	185	$9¼	$58½
CP Ltd	Ag	55	10	490	$6½	$58½
CP Ltd	Ag	60	25	667	385	$58½
CP Ltd	Ag	60 p	4	125	340	$58½
CP Ltd	Ag	65	3	198	180	$58½
CP Ltd	Nv	60	17	76	490	$58½
CRL	Jn	20	38	236	$9½	$28⅞
CRL	Jn	20 p	38	679	10	$28⅞
CRL	Jn	22½	101	386	$7	$28⅞
CRL	Jn	22½p	20	741	30	$28⅞
CRL	Jn	25	38	629	480	$28⅞
CRL	Jn	25 p	79	996	70	$28⅞
CRL	Jn	27½	158	917	330	$28⅞
CRL	Jn	27½p	119	836	170	$28⅞
CRL	Jn	30	185	1226	185	$28⅞
CRL	Jn	30 p	173	284	275	$28⅞
CRL	Jn	32½	153	741	90	$28⅞
CRL	Jn	32½p	11	29	400	$28⅞
CRL	Sp	25	1	192	$5¾	$28⅞
CRL	Sp	25 p	32	343	135	$28⅞
CRL	Sp	27½	131	735	430	$28⅞
CRL	Sp	27½p	113	377	235	$28⅞
CRL	Sp	30	8	44	275	$28⅞
CRL	Dc	30	10	40	400	$28⅞
Crslr U	My	35	10	134	175	$35⅛
CTr A f	Jn	10	3	816	20	$8½
CTr A f	Dc	7½	10	17	200	$8½
Den B f	Ap	10 p	10	10	50	$10⅝
Den B f	Ap	12½p	50	66	200	$10⅝
Den B f	Jy	10	8	23	125	$10⅝
Den B f	Jy	10 p	18	18	65	$10⅝
Den B f	Jy	12½p	35	101	215	$10⅝
Den B f	Oc	10	10	20	185	$10⅝
Den B f	Oc	10 p	20	60	90	$10⅝
Den B f	Oc	12½	10	113	60	$10⅝
Den B f	Oc	12½p	25	46	235	$10⅝
Den B f	Oc	15 p	10	29	470	$10⅝
Dfs A	Jn	27½	3	513	110	$27⅛
Dom M	Ap	10	13	472	280	$12⅝
Dom M	Ap	12½	170	690	65	$12⅝
Dom M	Ap	15	16	597	10	$12⅝
Dom M	Ap	15 p	20	57	225	$12⅝
Dom M	Jy	7½	2	58	$5⅜	$12⅝
Dom M	Jy	9	2	50	410	$12⅝
Dom M	Jy	10	57	785	305	$12⅝
Dom M	Jy	12½	126	1481	155	$12⅝
Dom M	Jy	12½p	56	254	90	$12⅝
Dom M	Jy	15	351	1675	60	$12⅝
Dom M	Oc	12½	9	694	200	$12⅝
E F						
Echo	Ap	12½	6	39	265	$15¼
Echo	Ap	15	10	113	95	$15¼
Echo	Jy	15	25	120	175	$15¼
Echo	Jy	17½	10	10	85	$15¼
Echo	Oc	10	8	9	$6	$15¼
Echo	Oc	15	12	60	225	$15¼
Echo	Oc	17½	8	10	135	$15¼
G H						
Gnstar	Jy	30	20	617	165	$29
Gnstar	Jy	32½	5	757	65	$29
Gulf C	My	15	50	1257	335	$18⅜
Gulf C	My	17½	210	8651	135	$18⅜
Gulf C	My	20	24	7505	35	$18⅜
Gulf C	My	20 p	30	51	210	$18⅜
Gulf C	Ag	15	20	416	350	$18⅜
Gulf C	Ag	17½	145	1041	160	$18⅜
Gulf C	Ag	17½p	1	109	65	$18⅜
Gulf C	Ag	20	122	3419	75	$18⅜
Gulf C	Nv	15	20	92	410	$18⅜
Gulf C	Nv	17½	13	347	220	$18⅜
Gulf C	Nv	20	22	73	100	$18⅜
Husky	Ap	10	41	792	120	$11¼
Husky	Ap	12½	156	4093	15	$11¼
Husky	Jy	10	32	1400	165	$11¼
Husky	Jy	12½	307	2225	50	$11¼
Husky	Oc	10	11	328	200	$11¼
Husky	Oc	10 p	5	5	30	$11¼
Husky	Oc	12½	53	2158	70	$11¼
I J						
Imsco	Ap	25	20	188	320	$28
Imsco	Jy	27½	20	606	215	$28
Imsco	Jy	27½p	100	171	100	$28
Inco	Ag	17½	263	1039	170	$17¾
Inco	Ag	17½p	5	339	90	$17¾
Inco	Ag	20	140	1208	80	$17¾
Inco	Nv	17½	14	52	240	$17¾
Inco	Nv	20	4	21	135	$17¾
IOil A	My	42½p	90	667	10	$50⅝
IOil A	My	45	108	1030	$5⅝	$50⅝
IOil A	My	45 p	70	607	10	$50⅝
IOil A	My	47½	20	776	385	$50⅝
IOil A	My	50	307	1037	220	$50⅝
IOil A	My	50 p	38	278	125	$50⅝
IOil A	My	52½	7	7	90	$50⅝
IOil A	Ag	40 p	10	191	20	$50⅝
IOil A	Ag	45	12	795	$6⅛	$50⅝
IOil A	Ag	47½	3	29	$5¼	$50⅝
IOil A	Ag	50	58	215	360	$50⅝
IOil A	Ag	50 p	1	58	190	$50⅝
IOil A	Ag	52½	5	5	215	$50⅝
IOil A	Nv	47½	10	17	$6⅛	$50⅝
IOil A	Nv	50	20	78	445	$50⅝
IOil A	Nv	50 p	25	200	225	$50⅝
IOil A	Nv	52½	10	10	260	$50⅝
K L						
L Mnr	Jn	25	5	64	$6½	$31
L Mnr	Jn	27½	19	92	420	$31
L Mnr	Jn	27½p	70	223	75	$31
L Mnr	Jn	30	42	147	250	$31
L Mnr	Jn	30 p	3	99	135	$31
L Mnr	Jn	32½	95	341	135	$31
L Mnr	Jn	32½p	5	17	235	$31
L Mnr	Jn	35	5	75	75	$31
L Mnr	Sp	30	10	15	370	$31
L Mnr	Sp	32½	5	5	265	$31
L Mnr	Dc	32½	5	5	305	$31
M N						
Mitel	Jn	9	10	622	90	$9⅛
Mitel	Jn	9 p	35	1131	45	$9⅛
Mitel	Jn	10	62	5764	40	$9⅛
Mitel	Jn	10 p	50	770	115	$9⅛
Mitel	Jn	12½p		5	325	$9⅛
Mitel	Sp	7½p	22	52	25	$9⅛
Mitel	Sp	9	3	81	130	$9⅛
Mitel	Sp	10	16	377	85	$9⅛
Mitel	Sp	10 p	6	101	130	$9⅛
Mitel	Dc	9	12	10	175	$9⅛
Mitel	Dc	10 p	5	13	130	$9⅛
Moore	My	55	100	269	$17	$71½
Moore	My	65	12	36	58	$71½
Moore	My	75	5	36	150	$71½
Moore	Nv	70	100	721	$6½	$71½
Nat Bk	My	15	105	419	270	$17⅝
Nat Bk	Ag	15	21	965	290	$17⅝
Nat Bk	Ag	17½	10	1981	110	$17⅝
Nat Bk	Nv	17½	5	1465	140	$17⅝
Nor Tel	Ap	45	22	987	355	$47¾
Nor Tel	Ap	45 p	12	907	20	$47¾
Nor Tel	Ap	47½	92	1501	150	$47¾
Nor Tel	Ap	47½p	62	596	95	$47¾
Nor Tel	Ap	50	96	3380	65	$47¾
Nor Tel	Ap	50 p	99	1333	240	$47¾
Nor Tel	Ap	52½	20	564	30	$47¾
Nor Tel	Ap	55	86	3888	15	$47¾
Nor Tel	Jy	45	3	330	$5½	$47¾
Nor Tel	Jy	45 p	2	531	125	$47¾
Nor Tel	Jy	47½	51	238	400	$47¾
Nor Tel	Jy	47½p	4	243	205	$47¾
Nor Tel	Jy	50	97	1966	285	$47¾
Nor Tel	Jy	50 p	69	756	350	$47¾
Nor Tel	Jy	52½	30	247	200	$47¾
Nor Tel	Jy	55	15	1345	135	$47¾
Nor Tel	Jy	55 p	1	70	$6⅞	$47¾
Nor Tel	Jy	60	24	586	65	$47¾
Nor Tel	Oc	42½p	10	18	100	$47¾
Nor Tel	Oc	45 p	1	22	185	$47¾
Nor Tel	Oc	47½	44	88	$5½	$47¾
Nor Tel	Oc	50	26	116	400	$47¾
Nor Tel	Oc	55	15	270	280	$47¾
Nor Tel	Oc	55 p	10	25	$7	$47¾
Nor Tel	Oc	57½	2	18	200	$47¾
Nor Tel	Oc	60	13	67	155	$47¾
Noran	My	20	40	1555	80	$18¾
Noran	My	20 p	30	300	130	$18¾
Noran	Ag	17½	5	540	240	$18¾
Noran	Ag	20	23	1629	115	$18¾
Noran	Nv	17½	10	84	300	$18¾
Noran	Nv	17½p	1	10	80	$18¾
Noran	Nv	20	7	102	200	$18¾
Noran	Nv	20 p	3	57	200	$18¾
Numac	My	12½	10	20	195	$13¾
Numac	My	15	10	74	50	$13¾
Numac	Ag	12½	10	29	225	$13¾
Nva A f	My	7½	50	8453	5	$6½
Nva A f	My	7½p	10	95	100	$6½
Nva A f	Ag	5	41	134	170	$6½
Nva A f	Ag	7½	255	6564	15	$6½
Nva A f	Nv	7	18	426	45	$6½
Nva A f	Nv	7 p	30	178	65	$6½
Nva A f	Nv	8	90	2461	15	$6½
O P						
Oba 01	Jn	77½p	10	503	15	$84
Oba 01	Jn	80	66	268	425	$84
Oba 01	Jn	80 p	4	1108	55	$84
Oba 01	Jn	82½	91	1985	205	$84
Oba 01	Jn	82½p	52	1118	110	$84
Oba 01	Jn	85	170	1554	100	$84
Oba 01	Jn	85 p	5	1040	235	$84
Oba 01	Sp	80	28	127	450	$84
Oba 01	Sp	80 p	4	282	100	$84
Oba 01	Sp	82½	66	364	280	$84

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GENERAL
DÉPÔT GARANTI 12 1/4% (5 ans) Interet annuel

MONTRÉAL

Les cours à la hausse

MONNTREAL (PC) — La tendance était à la hausse hier à la Bourse de Montréal et l'indice général est monté de 0.34 point, à 129.18. En tout 2,022,548 actions ont changé de main, au lieu de 1,795,844 la veille.

Les pétrolières ont gagné 2.68 à 130.59, les services publics 0.39 à 125.82, les forestières 0.29 à 144.85 et les minières 0.09 à 120.63, tandis que les industrielles cédaient 0.99 à 109.22 et les bancaires 0.26 à 120.35.

Hiram Walker a gagné 7-8 à $30 et 88,905 actions ont été traitées.

Par ailleurs, Pancanadian a gagné 3-4 à $30 1-8, CP Ltd 5-8 à $58 1-2, Bombardier Inc. B 1-2 à $28, Echo Bay Mines 1-2 à $15 1-4, Placer 1-2 à $25 3-4, Imperial Oil A 1-2 à $50 1-2, TransCanada PipeLines 1-4 à $23 3-4 et Muscocho 10 cents à $2.65. Au contraire, Alcan a cédé 1 1-8 à $36, Moore Corp. 5-8 à $71 3-8 et Bell Canada Enterprises 1-4 à $39 3-8. Gulf Canada était inchangé à $18 1-8 et Northern Telecom à $47 3-4.

On dénombre 148 titres en hausse, 108 en baisse et 96 stationnaires.

Dans les valeurs de deuxième ordre: Vior Inc. gagne 13 cents à 95 cents, Barexor Inc. baisse de cinq cents à 50 cents, et Yorbeau Resources abandonne un cent à 78 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO-CARBURE	XCB BANCAIRE
▲ 0,34	▲ 2,68	▼ 0,26
129,18	130,59	120,35

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
▲ 148	▲ 0,29	▲ 0,09
108	144,85	120,63
▼ 96		

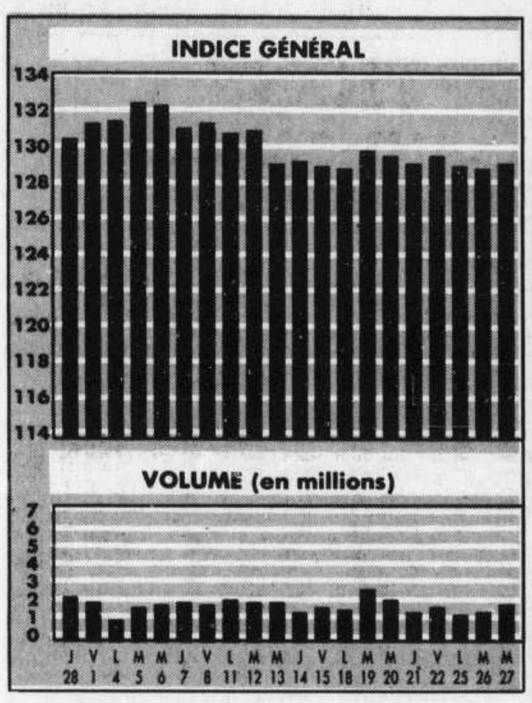

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	3200	$10¼	10	10⅛	+ ¾
AberfrdWt	5200	190	160	160	+ 10
Agnico E	8320	$16⅝	16¼	16¼	+ ⅜
Aigue	15950	495	490	490	+ 10
Alta energ	5100	$20¼	20	20¼	+ ⅝
Alcan Alu	43471	$37⅞	35¾	36	—1⅛
Alcan Wt	11650	$8⅝	7¾	7¾	— ⅝
Algoma St	2045	$21¾	21½	21½	
Algma2.00	100	$23½	23½	23½	— ⅜
Aligro	1400	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Alum 2.312	400	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
AMCA int	3200	$15	14½	14¾	— ¼
Argcen.H.I	300	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Asamera	95350	$10⅝	10¼	10⅝	+ ⅝
Asbestos	200	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
fAstral A	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
BCE	72894	$39¾	39⅜	39⅜	— ¼
BCE 1.80p	511	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
BCE 2.05p	800	$40¾	39⅜	39⅜	
BCE 2.70p	3200	$40¾	40⅝	40¾	
BGRwt	6100	99	97	97	+ 6
BC Phone	4472	$21⅝	21⅜	21½	— ⅛
BP Can	8000	$29⅞	29	29⅞	+ 1⅜
Bank NS	42019	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅜
Baue Cont	700	$10⅛	10	10⅛	
Ba Mercn	800	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
Baue Mtl	18767	$26⅛	25¾	25⅞	+ ⅛
BMO 2.85	650	$33¼	33¼	33¼	+ ⅛
BMO $2.50	1100	$29¾	29½	29½	— ¼
BMO Wts	900	330	330	330	—5
Ba Eparg	5380	$18¼	18	18⅛	— ⅛
BaEp 2.62	200	$27¼	27	27¼	
Baue Nat	16665	$17¾	17⅝	17⅝	
BaNat 2.94	1150	$35½	35¼	35½	
Ba Nat s4	100	$28⅞	28⅞	28⅞	
BaNat.wtO	110	$55	55	55	+1
Ba Royale	13034	$28¾	28⅜	28½	
Ba Ry Wt	900	415	410	410	
BaRy 1.45	2425	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅜
BaRy 2.75	600	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅛
Barrick R.	6200	147	147	147	—5
Berkley.pr	2500	$5⅝	5¼	5¼	— ⅛
Biotech	9900	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅜
fBomb A	1797	$29	28½	28¾	+ ¼
fBomb B	28430	$28	27½	28	+ ½
Bow Val	8600	$17¾	17⅜	17½	+ ⅛
BowVl2.05	400	$27	27	27	+ ⅛
Bow V Rs	500	$7¼	7¼	7¼	
Bralorne	2500	$5	495	5	+ 5
Brascade	218	$39½	39½	39½	+ ⅛
Brascan A	1100	$34¾	34⅝	34⅝	— ¼
Brcan prF	400	$26¾	26½	26¾	+ ¾
Brinco	1500	180	180	180	+ 5
BrCon Oil	2000	25	25	25	—4
C D					
CAE Ind	9180	$17½	17⅛	17⅜	
CDC Life	2600	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅜
CB Pak	5510	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
CB Pak.wt	4250	400	400	400	+ 10
CIL	500	$28	28	28	
C T G Inc	950	245	225	245	—5
Cad Frvw	200	$16	16	16	— ¼
Cad Fw a	900	$8¾	8¾	8¾	
Ca.f.wt	1050	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Cambridge	200	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
CmbrdgWt	300	330	330	330	
Camp R	281	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
CmpeauWt	300	440	440	440	+ 5
fCDC	600	$9½	9¼	9½	
CDC Pr B	500	$108	107½	108	+ ¼
CDC 1980	1570	$16¾	16½	16½	+ ⅛
C Trust	100	$33	33	33	+ ⅛
C Imp Bk	3950	$29¼	29⅛	29⅛	
CIBa 2.50	750	$26	25⅞	25⅞	+ ⅛
CIBa 2.05	600	$24⅝	24½	24½	— ¼
CIBQ 3.562	2400	$28½	28½	28½	+ ⅛
CIBa wt	1400	345	345	345	—5
CP Ltee	21855	$58¾	57¾	58½	+ ⅝
fC Tire A	7250	$8⅝	8½	8½	— ⅛
fC Utilit A	1259	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
C Util prJ	800	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
C Util Prk	750	$28⅛	27⅞	27⅞	— ⅛
C Util prL	200	$29½	29½	29½	
C.Util SrH	1200	$23	22¾	22⅞	
C Util Srl	400	$25½	25½	25½	
C Util wta	600	292	292	292	—8
C Util wtb	1250	285	285	285	—15
fCmnoc.A	1300	$12⅛	12¼	12¼	+ ⅛
Canron A	800	$10¾	10¾	10¾	
Carl Ok	1850	$14¾	14⅝	14⅝	
Cascades	2590	$13⅛	13½	13½	
Celanese	500	$7½	7⅛	7⅛	— ⅛
Central Tr	2171	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Charan	4024	$7⅜	7½	7½	— ⅜
Charan.wt	4057	470	450	455	—5
Chart 1982	500	345	340	340	—5
fChateau	250	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Chrysler	300	$47⅜	47⅜	47⅜	— ½
Circo Crft	3000	$9⅛	9	9	
CimL PrE	400	$11	10¾	11	
Cim L 1.17	600	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Cominco	15599	$14⅜	14⅜	14⅜	
Cancom	2400	$6⅝	6½	6½	
Comterm	11050	140	135	138	—7
Comt.Wt	9000	53	52	52	—2
C Bath A	2496	$17⅝	17½	17½	+ ⅛
Cons Gas	500	$21⅞	21⅞	21⅞	
Con Glass	1000	$15	15	15	+ ½
Coseka Rs	200	279	279	279	+ 8
Daon Dvlp	8312	420	415	420	
Datagram	2900	305	300	300	
Denison.A	1600	$11¾	11⅛	11⅛	— ⅝
fDenisonB	4400	$11	10¾	10¾	— ⅜
Den9.75	2300	$22¾	22¼	22⅜	— ⅞
Den9.50	1700	$22½	22⅜	22⅜	
Den.Wt	1000	165	157	157	+ 1
Dofasco A	3127	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Domco Lte	2200	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Dome Cda	800	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Dome Mns	8725	$12¾	12½	12⅝	+ ⅜
Dme.M.wt	2100	225	220	225	+ 35
Dome Pet	82518	345	335	345	+ 15
Domtex	3650	$12	11⅞	12	+ ⅛
Domtar	2506	$36¾	36½	36½	+ ¼
Donohue	250	$17¾	17¾	17¾	
DuPont A	500	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅜
Dupt pr b	z3	$34⅞	34⅞	34⅞	—2⅛
fDylex Ltd	600	$39¾	39⅝	39⅝	+ ⅜
Dynamar	1500	63	61	63	+ 7
DynmrPrB	500	$7½	7½	7½	
E F					
East Bak	200	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Echo Bay	45055	$15½	15⅛	15¼	+ ½
Echo wt d	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Entrep CP	25357	$27⅝	27¼	27⅜	— ⅛
Epitek Int	12000	50	50	50	+ 1
FCA Inter	500	$20	19⅞	19⅞	
Falcn Cop	600	$18	18	18	+ ¼
FalLtee	1055	$98	96½	97⅛	+ 1⅜
FILteeWts	2150	$41¼	40	41¼	+ 1⅞
Forex	1000	115	115	115	
G H					
Gaz Metr	3820	$9	8⅞	9	
Gaz 5.4 pr	300	$94½	94½	94½	+ 1⅛
Gaz 5.5 pr	100	$94¾	94¾	94¾	— ¼
Gaz 15	800	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Genstar	401	$29½	29¼	29¼	— ⅜
Genst.2.d	400	$27¾	27¾	27¾	
Genst.2.E	1100	$25	24¾	25	+ ½
Geocrude	10000	270	268	270	+ 5
GldcWt	92900	125	115	119	+ 15
Goodfellw	400	390	390	390	
Gr.T.GTC	1375	$10¾	10½	10½	
Guard. T.	250	$11¾	11½	11½	+ ½
Guard prA	7000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Guard prB	600	$8	8	8	— ¼
Gulf Can	40816	$18⅜	18⅛	18⅛	
Hartco	3025	410	410	410	—15
Hawker	z50	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Hees.Int	200	$22⅞	22⅞	22⅞	
Hees.wt	5843	$7⅜	7¼	7⅜	
Helix.Circ	1900	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Helix.CrWt	500	460	460	460	—15
Hir Walkr	88905	$30¼	29⅞	30	+ ⅞
H Wlkr D	11185	$27¼	26⅞	27⅛	+ ⅛
H Wlkr E	2000	$27½	27½	27½	+ ⅜
H Wlkr f	1100	$28¼	28	28	
Wlkr Wts	4100	340	325	335	+ 10
H.Wlkwt88	7800	405	390	400	+ 5
H Bay Co	669	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
Husky Oil	9400	$11⅜	11⅛	11⅛	+ ⅛
Husky 13	1775	$45	44½	44⅞	+ ⅞
I J					
Imasco ltd	16159	$28⅛	27¾	28	+ ⅛
Imp Oil A	24138	$50⅝	49⅞	50½	+ ½
Inco Ltd	26436	$17⅞	17⅝	17¾	
Inco Wts	5000	295	280	295	+ 15
Innopac	1800	$13¼	13	13	— ¼
IBM	35	$172¾	172¾	172¾	+ 1
Inter Pipe	1645	$37½	37⅜	37⅜	— ⅛
Int Rock	21000	80	60	80	+ 20
Invern8.75	100	$14	14	14	— ¾
Irwin Toy	200	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
fIrwin A	1000	$6	6	6	
fIvaco A	824	$21¼	21	21	
Ivaco B	150	$21	21	21	—1½
Ivaco.sr3p	200	$30½	30½	30½	+ N50
K L					
Labatt	11200	$23	22¾	23	— ¼
Lanpar T.	1300	350	335	335	—5
fLaVrdy a	2000	330	325	330	+ 5
Loblaw	650	$17½	17⅜	17⅜	— ¼
Louvem	15100	147	140	140	—1
LouvmWt3	4300	53	50	50	+ 5
M N					
MICC Inv	3110	220	205	205	—25
McM Bldl	2547	$25⅝	25½	25⅝	— ⅛
McMil prD	450	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
MnP.p	1000	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Mntoba wt	4500	105	97	105	+ 8
C Marconi	500	$20	20	20	+ ⅛
MaritEl	100	$29¼	29¼	29¼O	
fMarit Tel	682	$42⅞	42¼	42¼	— ½
Mrt Tel A	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Mrt pr B	980	$9½	9½	9½	+ ½
Mrt pr C	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Mrt pr D	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Mark Spen	1600	$6¾	6½	6¾	+ ⅜
Mar dmc.a	z38	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Mass Fer	4961	315	305	305	—5
McNeil M	15500	320	315	320	+ 20
Merl.rt	20300	4	4	4	+ 4
fMeston	4500	170	165	170	+ 10
Min Lac	3650	$31¾	31	31	+ 1
fMitchll A	400	$16⅞	16¾	16¾	— ¾
Mitel Corp	5658	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
fMolson A	860	$16	16	16	+ ⅛
Molson B	900	$16	16	16	+ ¼
MTrustc A	1000	$13¾	13½	13½	— ¼
Moore	11381	$72⅛	71⅜	71⅜	— ⅝
fMorgn T	2700	290	280	280	—15
Mscoch	61255	275	245	265	+ 10
Musco pr	1650	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅝
Nabisco L	500	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
NB Tel	350	$17⅞	17⅞	17⅞	
Nfld 1414	2200	$11⅜	11⅜	11⅜	
Noranda	2701	$18⅞	18⅝	18¾	
Noran pA	z50	$99	99	99	
Norcen.En	4200	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Normick	230	$8⅛	8	8	+ ⅜
Nor Tel	53859	$48⅛	47¾	47¾	
fNova Alt	12091	$6½	6⅜	6½	
Nova 638	400	$27	27	27	— ⅛
Nova 612	1000	$20	20	20	
Nova 12	1500	$30¾	30⅝	30⅝	
Nova 11.24	200	$28	27⅞	28	+ ⅞
O P					
fOsha A	1565	$24¼	24	24	
Pancdn Pt	9301	$30½	29⅞	30⅛	+ ¾
Perkins.P	650	465	465	465	
Pet Sun	4500	193	192	193	+ 8
Pet—sun.wt	1600	38	38	38	
Pt.Sun.srl	1000	246	246	246	+ 1
Placer Dv	27000	$25⅞	25⅝	25¾	+ ½
PlacerDwt	6000	420	400	410	+ 25
fPowr Cr	8125	$32¼	31¾	31⅞	— ¼
Power Fin	400	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Precamb	1000	470	470	470	+ 10
Prooptic	2000	220	220	220	+ 5
Provigo	3456	$19½	19½	19½	— ¼
Q R					
Que Tel	792	$35	35	35	— ½
Quebecor	2011	$33⅜	33⅜	33¾	
Redpath	15502	$12	12	12	+ ⅜
Reed Sten	2600	$23⅝	23¼	23⅝	+ ⅛
fReitmn A	200	$16¼	16¼	16¼	— ¼
RogersC A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
fRolInd A	500	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Ro—na.pr.1	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ¼
Ro—na.pr.2	300	$10	10	10	— ¼
Rothman	400	$41	41	41	— ¼
Ry Trco A	2326	$19¾	19½	19¾	+ ½
RTrstc2.93	300	$28½	28½	28½	— ⅛
Rovex Gld	2727	270	260	260	—10
Royx PrA	1064	470	470	470	+ 5
S T					
SHL Syst	600	$7	7	7	
fSI CemA	575	$32	32	32	+ ¼
Sceptre	2050	$6	6	6	
Seagram	6972	$54½	53½	53⅝	— ⅜
Sears Can	1620	$7½	7⅜	7⅜	— ¼
fSelkirk A	4900	$23¼	22⅛	23¼	+ ½
Shell Can	10785	$27	26⅝	26¾	+ ½
Sigma Mn	2000	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ½
fSpar Aer	478	$28⅜	28¼	28¼	— ½
fSparCap	9000	48	47½	48	+ 6
fSteinb A	z30	$33⅞	33⅞	33⅞	+ ⅛
Stelco A	3085	$20⅝	20⅜	20⅜	— ¼
Stelco Wts	500	230	230	230	+ 5
Stel 1.94	2900	$22¼	22	22	— ¼
Sullvn.Min	6700	435	410	425	+ 15
Teck A	1100	$11⅝	11½	11½	
fTeck B	300	$12	12	12	+ ⅜
fTele—Cap	5640	$6⅞	6¾	6¾	
Texaco	9900	$33⅜	33	33¼	+ ⅛
Texaco.Rc	8200	$17	16¼	17	+ ⅜
Thomsn A	1225	$58	57⅝	58	— ½
TIE teleco	1300	$11½	11⅜	11⅜	— ¼
Tor Dm Bk	7002	$19¼	19	19	
Total Pete	2000	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
TAIRs.prB	1600	$24⅝	24½	24⅝	
TAIRs.prC	500	$25½	25½	25½	— ¼
TrAlta A	4512	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
TrAlta wt	2700	365	360	365	—5
TrAlta 8.4	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
TrCan Pl	76441	$23⅞	23¾	23¾	+ ¼
Trillium T	1300	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Trilon Fin	400	$32⅛	32⅛	32⅛	—1⅛
Trilon.f.wt	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Trizec B	200	$27⅝	27⅝	27⅝	
Trust Gen	111	$24½	24½	24½	— ¼
fTurbo Rs	600	56	56	56	—1
U V					
fUAP InA	1875	$22	21½	22	+ ½
Ultrmar	5000	370	365	365	
fUnigs B	130	200	200	200	
Un Carbid	350	$11¾	11¾	11¾	
Union.Ent	z25	$11	11	11	— ⅛
Univ Exp	450	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Velcro Ind	z50	$48¼	48¼	48¼	—1¼
fVerso.CIA	200	$7	7	7	— ⅛
W X					
Wiax A	1500	$12⅝	12⅝	12⅝	— ¼
Wargton	12800	76	75	75	—2
Webb Knp	2000	175	175	175	+ 50
Westburne	300	$14	14	14	
Wcst Trn	5405	$15	14¾	15	— ⅛
Westmin	400	$14	13¾	14	+ ⅛
Westm 2.12	6700	$27½	27½	27½	
Weston	700	$75	75	75	— ½
WorldEq.A	600	$8⅝	8⅝	8⅝	
Wrld wt.A	7000	65	65	65	
Wrld wt.B	600	160	160	160	—5
Wright Hr	z62	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Xerox Cn	4200	$20	20	20	
Junior Mines Oils					
Abcourt	1274	79	79	79	+ 4
Abitibi As	3500	15	15	15	
Americ M	19500	24	22	24	+ 2
Barexor	22000	54	50	50	—5
Bateman	12500	17½	16	17½	+ 1½
Brominco	120	270	270	270	—10
Brosnan	6452	25	22½	22½	—1½
Cortier Re	3000	8½	8½	8½	— ½
C.Imp. 10	1000	210	210	210	+ 10
D'Or Val	5856	130	120	121	+ 1
Dufresnoy	2100	30	30	30	—4
Dumagmi	1216	$5¼	485	5	
DumWt	z200	50	50	50	—19
Explo Que	z200	15	15	15	—5
GaintG	z614	36	31	36	—2
G Knight	9680	360	350	350	+ 15
Gold Tigr	2300	58	53	53	—4
Goldex ltd	500	145	145	145	+ 5
Kew Gold	1000	45	45	45	+ 1
Laduboro	6000	25	25	25	+ 1
Lynx Exp	6500	40	40	40	
Mnra Res	z66	35	35	35	—12
Mid Canad	8000	25	25	25	+ 1
Midep.Int	6857	266	250	266	+ 26
N.Pascalis	2000	149	149	149	+ 4
Norbeau	15000	14	12	14	+ 6
OrmicoEx	2000	12	12	12	
PeronG	11198	55	50	55	+ 15
Queenstn	1500	160	160	160	+ 5
Rouyn.Rs	8200	65	63	63	
Vior	25100	95	88	95	+ 13
Vior.wt	12000	30	28	28	—2
Stabell Rs	1000	65	65	65	+ 11
W Q Mnes	1000	90	90	90	
Wrightbr	z161	42	42	42	—11
Yorbeau	20750	82	78	78	—1
Traded in US Funds					
Chrys	200	$35⅛	35⅛	35⅛	+ ⅜

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1250	6.68	6.66	6.68

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
243.00	200.40	MY	200.80	200.40	200.40	—.40	2
248.40	209.50	JY			216.00	+ 6.50	0
239.30	230.00	SP			215.00	—.10	0
		NV			216.00		0

Estimate Sales: ....3...
Total open interest: ....2...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	12	12½	13	13½	12¼	12¾	13¼	13¾	n.d	n.d	n.d	n.d	13¼
Épargne	12	12½	12¾	13¾	12¼	12¾	13	14	12¼	12¾	13	14	13½
Montréal	11¾	12¼	13	13½	—	—	13¼	13¾	12	12½	13¼	13¾	13
Nationale	12	12½	13	13¾	12¼	12¾	13¼	14	12½	13	13½	14¼	13¾
Nouvelle-Écosse	11¾	12¼	13	13½	—	—	—	—	—	—	—	—	14¾
Royale	12	12½	13	13½	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Toronto-Dominion	11¾	12¼	13	13½	12	12½	13¼	13¾	13	—	13¾	14	13
Caisses populaires*	12¼	12¾	13¼	—	12½	13	13½	—	12½	13	13½	—	13¼
Fiducies													
Canada Trust	12	12½	13	13½	12¼	12¾	13¼	13¾	12¼	12¾	13¼	13¾	13¾
Crédit-Foncier	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	12¼	12¾	13¼	13¾	—
Fiduciaires	12	12½	—	—	12	12½	—	—	12	12½	—	—	—
Fiducie Guardian	12½	12¾	13½	13¾	12¾	13	13¾	14	12¾	13	13¾	14	—
Fiducie Québec	12¼	12½	13	13½	12¼	12½	13¼	13¾	12¼	12½	13¼	13¾	—
First City	—	—	—	—	12¼	12½	13¼	13¾	12¼	12½	13¼	13¾	—
Guaranty Trust	12¼	—	—	—	12¼	—	—	—	12	12½	13¼	13¾	12¼
Montréal Trust	12¼	12½	13	13½	12¼	12½	13	13½	12¼	12½	13	13½	—
Permanent	12	12½	13	13½	12	12½	13¼	13¾	12	12½	13¼	13¾	13¼
Prêt et Revenu	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	12	12½	13	13½	12¼	12½	13	13½	12½	12¾	13¼	13¾	—
Trust Général	12	12½	13	13½	12⅜	12¾	13¼	14	12⅜	12¾	13¼	14	—
Trust National	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13
Trust Royal	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13
Victoria & Grey	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13

Compilation **Fiducie du Québec** — 20 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	10½	11	11½	11¾	12
Commerciale	5,000	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	5,000	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Épargne	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	10½	11	11½	11¾	12⅜
Mercantile	5,000	—	9¼	9¾	10	10¼	5,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	10½	11	11½	11¾	12¼
Nationale	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	10¾	11¼	11¾	12	12¼
Nouvelle-Écosse	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	9¾	10	10¼	10½	10¾
Royale	5,000	—	8¾	8¾	9	9¼	1,000	10½	11	11½	12	11¾
Toronto-Dom.	5,000	—	8¾	8¾	8¾	9¼	1,000	10¼	11	11½	11¾	12
Caisses populaires*	5,000	—	8¾	8¾	9¼	9½	2,000	10¾	10¾	11	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	9	9½	9¾	10	1,000	11	11¼	11½	11¾	12¼
Crédit-Foncier	5,000	—	9½	10	10½	10¾	1,000	11¼	11½	11¾	12	12¼
Fiduciaires	5,000	—	9¼	9⅜	9⅝	9⅞	500	11	11¼	11⅞	11⅞	12¼
Fiducie Guardian	5,000	—	10	—	10½	10½	1,000	11¼	11¾	11¾	11¾	12¼
Fiducie Québec	1,000	5¾	9¼	9½	10½	10¾	500	11¼	11½	11¾	11¾	12¼
Guaranty Trust	5,000	—	9	9½	9¾	10¼	1,000	11⅜	11½	11½	11¾	12¼
Montréal Trust	5,000	—	9¼	9¾	10¼	10½	1,000	11¼	11½	11¾	12	12¼
Morguard Trust	10,000	—	10	10	n/d	—	1,000	11¼	11¼	11¾	11¾	12¼
Permanent	5,000	—	9	9½	9¾	10	1,000	10¾	11¼	11½	11¾	12¼
Prêt et Revenu	5,000	—	9½	9¾	10¼	11	500	11	11	11⅝	11⅝	12¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	9½	9¾	10¼	10½	500	11¼	11⅜	11⅝	11⅝	12
Trust Général	5,000	—	9	9½	9¾	10	1,000	11¼	11½	11¾	12	12¼
Trust National	5,000	—	8⅛	9	9½	9¾	500	11	11¼	11¾	12	12¼
Trust Royal	5,000	—	9	9½	9¾	10	1,000	11	11¼	11½	11¾	12¼
Victoria & Grey	5,000	—	8¾	9	9½	9¾	500	11	11¼	11¾	12	12¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 20 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

BENEFICES

Minerals and Resources Corp. Ltd. (Minorco), semestre clos le 31 déc.: 1984, $22 millions US soit 13 cents par action; 1983, $205.7 millions US soit $1.21.

WIC Western International Communications Ltd, semestre clos 28 fév.: 1985, $2,718,455 soit 39 cents; 1984, $2,904,360 soit 44 cents.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	My	10	$6¼	$6⅜	$5¾	2
Agnic E	My	10 p		25		
Agnic E	My	12½	385	410		90
Agnic E	My	12½p		20	20	90
Agnic E	My	15 p	20	45		4
Agnic E	My	17½p	160	185		
Agnic E	Ag	10	$6⅜	$6¾		6
Agnic E	Ag	10 p	5	30		32
Agnic E	Ag	12½	435	460		84
Agnic E	Ag	12½p	15	40		72
Agnic E	Ag	15 p	70	95		15
Agnic E	Ag	17½p	185	210		
Agnic E	Nv	12½	485	$5⅛		
Agnic E	Nv	12½p	35	60		
Agnic E	Nv	15 p	105	130		
Agnic E	Nv	17½p	210	235		
Alcan	My	42½p	$6½	$6¾	$5¼	31
Alcan	Ag	32½	465	490	$9⅛	
Alcan	Ag	32½p	45	65	75	23
Alcan	Nv	37½p	290	305		
Alcan	Nv	40 p	435	460	370	40
Alcan	Nv	42½p	$6¾	$7		
Alt Enr	Jn	17½	295	320	212	40
Alt Enr	Jn	17½p		25		
Alt Enr	Jn	20 p	50	75	105	66
Alt Enr	Jn	22½p	240	265	300	
Alt Enr	Jn	25		15	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	475	$5		
Alt Enr	Sp	17½	315	340	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	15	40		
Alt Enr	Sp	20	165	190	100	315
Alt Enr	Sp	20 p	75	100	130	31
Alt Enr	Sp	22½	60	75	30	140
Alt Enr	Sp	22½p	260	285		
Alt Enr	Dc	17½	380	405		
Alt Enr	Dc	17½p	35	60		
Alt Enr	Dc	20	210	235		
Alt Enr	Dc	20 p	95	120	145	3
Alt Enr	Dc	22½p	280	305		
Asamo	Ap	7½	300	325	265	42
Asamo	Ap	7½p	1	20	5	69
Asamo	Ap	9 p	1	15	15	30
Asamo	Ap	10 p	10	25	30	398
Asamo	Ap	12½	5	10	10	362
Asamo	Ap	12½p	190	210	220	48
Asamo	Ap	15		5	10	140
Asamo	Ap	15 p	440	465	450	3
Asamo	Jy	7½p	10	25		
Asamo	Jy	9	200	215	180	30
Asamo	Jy	9 p	20	30	40	30
Asamo	Jy	10 p	50	65	75	371
Asamo	Jy	12½p	200	220	230	21
Asamo	Oc	9	230	245	220	122
Asamo	Oc	9 p	35	45	30	25
Asamo	Oc	10 p	65	80	75	218
Asamo	Oc	12½p	210	230	230	2
BC Tel	Ap	17½	390	405		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	140	165	250	40
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½	5	15	20	270
BC Tel	Ap	22½p	85	110	80	9
BC Tel	Ap	25		25		
BC Tel	Ap	25 p	340	365		
BC Tel	Jy	17½	400	425		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	165	190	262	7
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½	45	60	55	730
BC Tel	Jy	22½p	110	135	95	190
BC Tel	Jy	25	15	35		
BC Tel	Jy	25 p	360	375		
BC Tel	Oc	20	185	210		
BC Tel	Oc	20 p	10	35		
BC Tel	Oc	22½	70	95	65	56
BC Tel	Oc	22½p	130	150		
BC Tel	Oc	25	20	40	20	104
BC Tel	Oc	25 p	360	385		
BCE	My	30	$9½	$10	$9½	10
BCE	My	30 p		7	10	7
BCE	My	32½	$7⅛	$7½	$7¾	416
BCE	My	32½p	1	9	15	884
BCE	My	35	$5	$5¼	$5	1756
BCE	My	35 p	3	15	15	1453
BCE	My	37½p	20	30	20	1381
BCE	My	40 p	90	100	100	355
BCE	Ag	32½p	1	15	50	50
BCE	Ag	35 p	15	30	15	351
BCE	Ag	37½p	55	65	65	160
BCE	Ag	40 p	165	175	180	93
BCE	Nv	35	$5½	$5¾	$5½	15
BCE	Nv	35 p	30	50	45	41
BCE	Nv	37½p	75	100	90	43
Bk B C	My	5	55	80	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	6		25	25	50
Bk B C	My	6 p	25	50		
Bk B C	My	7½		5	40	50
Bk B C	My	7½p	170	195		
Bk B C	My	10		5		
Bk B C	My	10 p	425	450		
Bk B C	Ag	5	90	115	110	128
Bk B C	Ag	5 p	5	30	15	140
Bk B C	Ag	6	30	45		
Bk B C	Ag	6 p	45	70		
Bk B C	Ag	7½		10	5	3387
Bk B C	Ag	7½p	185	210		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	450	475		
Bk B C	Nv	5	130	155	135	65
Bk B C	Nv	5 p	20	45		
Bk B C	Nv	6	55	65	60	211
Bk B C	Nv	6 p	65	90		
Bk B C	Nv	7	15	25	25	185
Bk B C	Nv	7 p	160	175		
Bk Mtl	My	22½p	1	10		223
Bk Mtl	My	25 p	25	40	35	535
Bk Mtl	My	27½	20	35		2442
Bk Mtl	My	30	5	10		845
Bk Mtl	My	30 p	410	435		4
Bk Mtl	Ag	22½	355	380		204
Bk Mtl	Ag	22½p	5	25		10
Bk Mtl	Ag	25	160	185	180	212
Bk Mtl	Ag	25 p	55	60	60	807
Bk Mtl	Ag	27½	65	75		2260
Bk Mtl	Ag	30	15	25		663
Bk Mtl	Ag	30 p	425	450		30
Bk Mtl	Nv	27½	90	100		64
Bk Mtl	Nv	27½p	215	240		22
Bk NS	Jn	10	245	270	350	
Bk NS	Jn	10 p		20	15	10
Bk NS	Jn	12½p	35	50	50	113
Bk NS	Jn	15	10	15	15	1744
Bk NS	Jn	15 p	245	270	220	5
Bk NS	Sp	12½p	55	70	45	37
Bk NS	Sp	15	25	30	30	358
Bk NS	Dc	15	30	50		
Bk NS	Dc	15 p	250	275		
Bow Val	Ap	15	245	270	275	341
Bow Val	Ap	15 p		10	5	92
Bow Val	Ap	20	1	5	10	2266
Bow Val	Ap	20 p	240	265	250	11
Bow Val	Ap	22½		5	5	616
Bow Val	Ap	22½p	485	$5¼	400	
Bow Val	Ap	25		5	5	327
Bow Val	Jy	15	295	320	310	61
Bow Val	Jy	15 p	20	30	30	33
Bow Val	Jy	17½p	75	90	85	88
Bow Val	Jy	22½	10	25	25	27
Bow Val	Jy	22½p	485	$5¼		
Bow Val	Oc	15	335	360	375	3
Bow Val	Oc	15 p	35	60	90	4
Bow Val	Oc	20 p	265	290	280	5
Brscn A	Ap	27½	$7⅛	$7½		11
Brscn A	Ap	27½p	1	15		8
Brscn A	Ap	30	475	$5		112
Brscn A	Ap	30 p	1	20		93
Brscn A	Ap	32½	235	260		530
Brscn A	Ap	32½p	10	30		419
Brscn A	Ap	35	45	65		274
Brscn A	Ap	35 p	65	90		9
Brscn A	Ap	37½	1	25		28
Brscn A	Ap	37½p	270	295		
Brscn A	Jy	27½	$7½	$7⅞		10
Brscn A	Jy	27½p	4	25		12
Brscn A	Jy	30	$5¼	$5½		36
Brscn A	Jy	30 p	15	40		15
Brscn A	Jy	32½	325	350	370	145
Brscn A	Jy	32½p	50	75		62
Brscn A	Jy	35	160	185		124
Brscn A	Jy	35 p	130	155		20
Brscn A	Jy	37½p	280	305		
Brscn A	Oc	30	$5⅞	$6⅛		100
Brscn A	Oc	30 p	40	65		5
Brscn A	Oc	32½	390	415		24
Brscn A	Oc	32½p	85	110		8
Brscn A	Oc	35	235	260		26
Brscn A	Oc	35 p	165	190		38
Brscn A	Oc	37½	130	155		26
C D						
C Im B	Jn	25	450	475	480	38
C Im B	Jn	25 p	5	15	50	15
C Im B	Jn	27½p	25	40	30	115
C Im B	Jn	30 p	110	120	110	396
C Im B	Jn	32½p	325	350	320	50
C Im B	Sp	27½	265	280	280	100
C Im B	Sp	27½p	35	60	50	23
C Im B	Sp	30 p	140	165	160	150
C Im B	Sp	32½	35	50	50	1089
C Im B	Sp	32½p	340	365	350	18
C Im B	Dc	27½	300	320		
C Im B	Dc	27½p	45	70		
C Im B	Dc	30	150	175	175	10
C Im B	Dc	30 p	190	210	200	9
C Im B	Dc	32½	70	90	90	65
C Im B	Dc	32½p	360	395		
C Marc	My	17½	275	300		88
C Marc	My	17½p	5	30		67
C Marc	My	20 p	65	90		135
C Marc	My	22½	25	50		580
C Marc	My	22½p	260	285		195
C Marc	My	25	5	25		301
C Marc	My	25 p	475	$5		
C Marc	My	27½	1	15		286
C Marc	My	27½p	$7⅛	$7⅜		
C Marc	Ag	17½	235	260		20
C Marc	Ag	17½p	25	50		20
C Marc	Ag	20	170	195		71
C Marc	Ag	20 p	100	125		72
C Marc	Ag	22½	70	95		270
C Marc	Ag	22½p	280	305		30
C Marc	Ag	25	30	50		30
C Marc	Ag	25 p	485	$5⅛		
C Marc	Nv	20	235	260		13
C Marc	Nv	22½	130	155		25
C Marc	Nv	22½p	300	325		5
C Ocidl	My	22½	$7¾	$7⅞		4
C Ocidl	My	22½p	1	15		10
C Ocidl	My	25	$5	$5½	$5	20
C Ocidl	My	25 p	5	25	10	5
C Ocidl	My	27½	260	300	200	13
C Ocidl	My	27½p	15	40		
C Ocidl	My	30	100	125		
C Ocidl	My	30 p	90	115		
C Ocidl	Ag	22½	$7⅞	$8⅜		
C Ocidl	Ag	22½p	10	35	55	30
C Ocidl	Ag	25	$5½	$6	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	20	45	20	3
C Ocidl	Ag	27½	345	380	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	45	70	140	5
C Ocidl	Ag	30	185	210		
C Ocidl	Ag	30 p	105	130		
C Ocidl	Nv	25	$6⅛	$6⅜		
C Ocidl	Nv	25 p	35	60		
C Ocidl	Nv	27½	410	450		
C Ocidl	Nv	27½p	60	80		
C Ocidl	Nv	30	260	285	265	
C Ocidl	Nv	30 p	120	145		
CanP E	My	20	$7⅛	$7¾		24
CanP E	My	20 p		10		5
CanP E	My	22½	490	$5¼		21
CanP E	My	22½p	1	10		29
CanP E	My	25 p	5	10		1200
CanP E	My	27½	95	120		1236
CanP E	My	27½p	75	100		73
CanP E	My	30	20	45		261
CanP E	My	30 p	255	280		3
CanP E	Ag	20	$5	$5⅜		39
CanP E	Ag	22½p	5	25		27
CanP E	Ag	25	325	350	325	229
CanP E	Ag	25 p	35	60		143
CanP E	Ag	27½	190	210	215	654
CanP E	Ag	27½p	115	140		57
CanP E	Ag	30	85	100		591
CanP E	Ag	30 p	280	305		50
CanP E	Nv	25 p	55	80		6
CanP E	Nv	27½	255	280		18
CanP E	Nv	27½p	140	165		
CanP E	Nv	30 p	305	330		10
Carl OK	My	12½	225	250	250	47
Carl OK	My	12½p	5	25		
Carl OK	My	15 p	55	80	75	175
Carl OK	My	17½	10	15	10	1152
Carl OK	My	17½p	275	315	245	
Carl OK	My	20	5	15		10
Carl OK	My	20 p	$5¼	$5⅜		
Carl OK	Ag	12½	270	290	255	26
Carl OK	Ag	12½p	15	35	30	45
Carl OK	Ag	15	110	120	110	855
Carl OK	Ag	15 p	90	100	110	100
Carl OK	Ag	17½	30	40	40	920
Carl OK	Ag	17½p	275	315	265	1
Carl OK	Nv	12½	295	320	290	10
Carl OK	Nv	12½p	20	45		
Carl OK	Nv	15 p	105	135	140	14
Carl OK	Nv	17½	70	75	70	38
Carl OK	Nv	17½p	280	320		
CBth A	Ap	12½	$5	$5⅜		2
CBth A	Ap	12½p		5		20
CBth A	Ap	13¾	375	400		2
CBth A	Ap	13¾p		10		32
CBth A	Ap	15	250	275		25
CBth A	Ap	15 p		15		150
CBth A	Ap	17½	35	60		155
CBth A	Ap	17½p	30	55		40
CBth A	Ap	20	1	25		10
CBth A	Ap	20 p	220	245		
CBth A	Jy	12½	$5	$5⅜		
CBth A	Jy	12½p		25		
CBth A	Jy	15	265	290		6
CBth A	Jy	15 p	10	35		5
CBth A	Jy	17½p	60	80		31
CBth A	Jy	20	10	35		15
CBth A	Jy	20 p	245	270		
CBth A	Oc	15	290	315		
CBth A	Oc	15 p	40	65		5
CBth A	Oc	17½	90	115		94
CBth A	Oc	17½p	80	105		10
CBth A	Oc	20	35	60		
CBth A	Oc	20 p	265	290		
Cmnc	Jn	10	450	475	$5¾	10
Cmnc	Jn	10 p	1	10	20	30
Cmnc	Jn	12½	240	265	255	750
Cmnc	Jn	12½p	1	10	20	40
Cmnc	Jn	15 p	95	120	150	60
Cmnc	Jn	17½	4	20	20	1300
Cmnc	Jn	17½p	310	335	315	256
Cmnc	Sp	10	485	$5½	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	25		
Cmnc	Sp	12½	265	290	275	20
Cmnc	Sp	12½p	10	20	45	45
Cmnc	Sp	15 p	115	135	150	35
Cmnc	Sp	17½	15	30	25	33
Cmnc	Sp	17½p	310	335		
Cmnc	Dc	12½	290	315		
Cmnc	Dc	12½p	20	40	50	5
Cmnc	Dc	15 p	135	160		
CP Ltd	My	45	$14	$14¼	$13	198
CP Ltd	My	45 p		1	10	80
CP Ltd	My	47½p		5		
CP Ltd	My	60 p	245	270	290	214
CP Ltd	My	65	35	60	85	193
CPLtd	My	65 p	$6½V	1⅞	1⅞⅛	
CP Ltd	Ag	45	$14¼	$14¾	$15⅝	5
CP Ltd	Ag	45 p	1	10	120	15
CP Ltd	Ag	47½p	5	15	45	6
CP Ltd	Ag	50 p	10	35	30	109
CP Ltd	Ag	55 p	120	140	150	441
CP Ltd	Ag	65 p	$6⅝	$7⅛	$7¼	3
CP Ltd	Nv	55	$7⅜	$7⅝		
CP Ltd	Nv	55 p	160	185	145	15
CP Ltd	Nv	60 p	355	390	365	43
CP Ltd	Nv	65	280	305	275	86
CP Ltd	Nv	65 p	$6¾	$7⅛		
CRL	Sp	20	$9½	$10	$7¾	24
CRL	Sp	20 p	35	45	65	618
CRL	Sp	22½	$7⅜	$7⅝	$7	136
CRL	Sp	22½p	70	80	80	496
CRL	Sp	30 p	300	335		
CRL	Dc	22½	$8¼	$8⅝		
CRL	Dc	22½p	130	155	140	24
CRL	Dc	25	$6½	$7	$5⅞	13
CRL	Dc	25 p	180	205	240	7
CRL	Dc	27½	480	$5⅛	$5	90
CRL	Dc	27½p	285	315	325	58
CRL	Dc	30 p	350	385		
Crslr U	My	30	$5¼	$5⅝		15
Crslr U	My	30 p	1	20		
Crslr U	My	32½	325	350	335	5
Crslr U	My	32½p	50	75		
Crslr U	My	35 p	140	165		
Crslr U	Ag	30	$6⅛	$6½		16
Crslr U	Ag	30 p	50	75		1
Crslr U	Ag	32½	440	465		19
Crslr U	Ag	32½p	125	140		3
Crslr U	Ag	35	300	325		6
Crslr U	Ag	35 p	225	250		11
Crslr U	Nv	32½	$5¼	$5⅝		
Crslr U	Nv	32½p	175	200		
Crslr U	Nv	35	395	420	385	7
Crslr U	Nv	35 p	280	305		
CTr A f	Jn	7½	140	150		240
CTr A f	Jn	7½p	2	20		
CTr A f	Jn	10 p	135	160		1279
CTr A f	Jn	12½	1	10		155
CTr A f	Jn	12½p	385	410		
CTr A f	Sp	7½	155	180		86
CTr A f	Sp	7½p	10	30		2
CTr A f	Sp	10	20	40		452
CTr A f	Sp	10 p	145	170		155
CTr A f	Sp	12½	5	25		440
CTr A f	Sp	12½p	395	420		4
CTr A f	Dc	7½p	20	40		
CTr A f	Dc	10	45	70		
CTr A f	Dc	10 p	155	180		5
Den B f	Ap	10	70	95	100	3
Den B f	Ap	12½		15	65	79
Den B f	Ap	15		15	35	413
Den B f	Ap	15 p	425	450	360	40
Den B f	Ap	17½		10	20	46
Den B f	Ap	17½p	$6½	$7	460	
Den B f	Ap	20		5	20	30
Den B f	Ap	20 p	$9	$9½		
Den B f	Jy	12½	40	65	50	173
Den B f	Jy	15	10	25	45	806
Den B f	Jy	15 p	440	465	410	37
Den B f	Jy	17½	5	25	35	122
Den B f	Jy	17½p	$6½	$7	430	10
Den B f	Oc	15	10	35	50	205
Dfs A	Jn	22½	490	$5¼		400
Dfs A	Jn	22½p	5	25		10
Dfs A	Jn	25	260	285		113
Dfs A	Jn	25 p	10	30		49
Dfs A	Jn	27½p	115	140		53
Dfs A	Jn	30	40	45		132
Dfs A	Jn	30 p	300	325		57
Dfs A	Sp	22½	$5⅛	$5½		7
Dfs A	Sp	22½p	5	30		5
Dfs A	Sp	25	315	340		46
Dfs A	Sp	25 p	40	65		80
Dfs A	Sp	27½	170	195		72
Dfs A	Sp	27½p	140	165		10
Dfs A	Sp	30	75	100		85
Dfs A	Sp	30 p	315	340		
Dfs A	Dc	25	375	400		
Dfs A	Dc	25 p	65	90		5
Dfs A	Dc	27½	235	260		18
Dfs A	Dc	27½p	165	190		
Dfs A	Dc	30	115	140		
Dfs A	Dc	30 p	330	355		
Dom M	Ap	7½	$5⅛	$5½	275	32
Dom M	Ap	7½p		5	20	57
Dom M	Ap	9	360	380	325	19
Dom M	Ap	9 p		10	30	10
Dom M	Ap	10 p	1	10	15	132
Dom M	Ap	12½p	50	65	65	188
Dom M	Jy	7½p	5	15	30	93
Dom M	Jy	9 p	10	20	55	38
Dom M	Jy	10 p	25	40	35	162
Dom M	Jy	15 p	245	270	385	2
Dom M	Oc	9	405	425	370	5
Dom M	Oc	9 p	15	30		
Dom M	Oc	10	330	350	320	92
Dom M	Oc	10 p	30	45	70	27
Dom M	Oc	15 p	255	280		
E F						
Echo	Ap	10	$5¼	$5½	$5	9
Echo	Ap	10 p		10	15	70
Echo	Ap	12½p		20	25	70
Echo	Ap	15 p	55	80	85	3
Echo	Ap	17½	15	40		
Echo	Ap	17½p	225	250		
Echo	Jy	10	$5½	$5¾	$5⅝	12
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½	330	350	330	27
Echo	Jy	12½p	30	50	65	130
Echo	Jy	15 p	90	115	125	3
Echo	Jy	17½p	255	280		
Echo	Oc	10 p	5	30		
Echo	Oc	12½	370	395	340	13
Echo	Oc	12½p	45	70	140	20
Echo	Oc	15 p	120	145	185	5
Echo	Oc	17½p	285	310		
G H						
Gnstar	Ap	20	$9	$9½	$10	
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$6½	$6⅞	$8¼	60
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25	410	430	$6	156
Gnstar	Ap	25 p	1	20	10	55
Gnstar	Ap	27½	165	195	240	1163
Gnstar	Ap	27½p		10	10	285
Gnstar	Ap	30	25	50	60	826
Gnstar	Ap	30 p	90	120	65	299
Gnstar	Ap	32½	5	20	15	387
Gnstar	Ap	32½p	310	345	275	
Gnstar	Jy	25	470	$5	490	10
Gnstar	Jy	25 p	5	30	25	33
Gnstar	Jy	27½	300	320	345	190
Gnstar	Jy	27½p	40	65	25	139
Gnstar	Jy	30 p	155	180	150	61
Gnstar	Jy	32½p	320	340	190	18
Gnstar	Oc	27½	360	390	430	26
Gnstar	Oc	27½p	65	90	100	5
Gnstar	Oc	30	210	240	250	46
Gnstar	Oc	30 p	170	200	165	5

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — L'activité était modérée hier à la Bourse de Vancouver et 11,722,536 actions ont changé de main en cours de séance.

On a dénombré 314 titres en hausse, 180 en baisse et 437 stables.

L'indice global du marché marquait 1040.36, un gain de 15.26 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
15,26	0,9	314
1040,36	11,7	437
		180

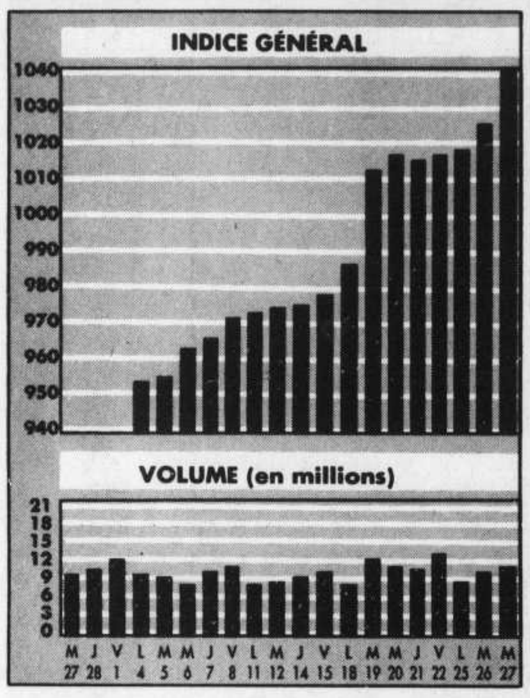

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abaton	10100	100	80	100	+25
Aber res	3834	75	70	75	+10
Abitibi	3000	24	22	24	—1
Aboil	47500	64	57	57	—9
Accg wt	5000	4	3	4	
Achats	1000	24	24	24	
Achron	32000	41	39	39	+1
Acorn	17600	22	20	20	
Acqulin	1300	50	50	50	
Acqest	9500	75	75	75	—3
Ad dm	500	75	75	75	—5
Adams	3500	90	90	90	—2
Adapt tc	1000	80	80	80	
Admirl	6000	17	13	13	—5
Adnarn	10500	50	48	50	+4
Adriatc	2000	30	30	30	
Aegis rs	5500	49	45	45	—2
Aerolift	5000	42	40	42	
Ajax	600	41	41	41	
Alaska	35300	85	82	83	+4
Alka w d	6000	6	6	6	
Alban ex	z300	25	25	25	
Alta Egy	4700	$20¼	20⅛	20⅛	
Alcina	23000	97	88	90	+12
All Star	13500	25	25	25	—1
Alotta	1000	60	60	60	
Altar gld	15000	21	18	21	+7
Amark x	2000	28	28	28	+3
Amazn	28300	48	40	44	+5
Ambrq	8000	42	40	40	—3
Amble	20000	37	35	36	—1
Amble w	30000	7	5	5	—2
Amca	15000	63	55	60	+5
Amer aq	z450	33	33	33	
Amer a	9400	275	275	275	
Amer tel	25400	425	400	425	+10
Amhwk	23500	18	17	17	—2
Amir	4500	55	55	55	+3
Amstar	36000	54	46	54	+4
Amstr w	28000	14	11	12	
Anchor	3000	17	17	17	
Andarx	5500	33	32	32	+2
Anglo	2500	43	43	43	—5
Anglo Bo	42912	109	100	109	+9
Angus rs	6500	30	30	30	
An arbr	2000	33	32	32	
Ansco rs	4500	32	30	30	—5
Apex	10000	40	39	40	+5
Applied	2600	230	220	230	
Aqarus	6000	15	11	14	
Arbsq	1000	25	25	25	—1
Arbor	2000	41	41	41	
Arch dev	20500	6	4	4	
Artc Red	9000	25	25	25	
Argo dev	z200	26	26	26	
Arcana	75000	28	24	24	—1
Aries	3500	275	270	275	—10
Arivac	6100	190	185	185	+5
Arizona	4000	315	315	315	
Ark la tx	27500	54	46	54	+7
Arnhm	2675	350	350	350	
Arthrn	3000	10	10	10	
Artina rs	5000	23	23	23	
Ashbrt	3000	6	6	6	
Ashcrft	4000	18	18	18	
Asitka	7500	72	70	72	+1
Au res	33000	88	70	88	+14
Augsts	5000	20	20	20	
Austra	500	18	18	18	—2
Avalon	7000	33	33	33	
Avaln w	19500	3	3	3	
Avance	9000	14	14	14	
Avino	3450	230	220	228	+8
Award	5000	18	18	18	
Axiom	1000	40	40	40	
Averok	6500	6	6	6	
Azora	10000	20	20	20	
BC res	1405	240	240	240	
BC Tel	600	$21⅜	21⅜	21⅜	—⅜
Baha res	9000	59	54	58	+4
Bahma	10000	63	60	63	—3
Balco	100	$7	7	7	+1
Banbry	9000	47	45	47	+2
Banco rs	3300	100	97	100	+3
Bnk BC	19968	$5¾	5⅝	5⅝	
Bnqwst	9500	20	20	20	
Bar	8000	83	80	80	
Baroqu	161866	71	56	65	+9
Baroq w	98000	18	14	14	+3
Bart res	77000	330	300	305	—15
Battle	2000	21	21	21	
Bay ann	1500	18	18	18	
Baz res	38260	380	355	375	+25
Bdc ind	15000	44	40	40	—3
Beaver	15500	70	65	69	+4
Bedrck	7000	50	47	50	+9

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Belair	3900	22	20	20	+2
Bll Mly	5000	45	45	45	+5
Belabn	3000	18	18	18	
Belmnt	28500	125	117	120	+1
Blmorl	14000	135	120	120	—15
Berkly	2000	60	60	60	
Berl res	24000	24	22	24	+1
Best res	29666	50	42	50	+9
Big ben	1500	103	101	103	—2
Bighrn	6500	7	7	7	
Bgs mnr	2000	35	35	35	
Blk Dmd	6000	34	32	34	+2
Black hil	500	80	80	80	
Blac sw	14000	42	36	41	
Blk thdr	14855	45	45	45	
Blu dmd	3000	13	13	13	
Boise cr	7000	38	35	38	+3
Bouldr	6000	20	20	20	
Bowes ly	2500	19	15	15	
Brace	36500	56	53	55	+2
Bradsu	3000	20	20	20	
Brama	3000	29	29	29	
Brkwtr	22700	$7½	7⅛	7¼	+⅜
Brent rs	3200	135	135	135	—5
Bresea	6000	50	50	50	
Brican	1000	82	81	81	
Brit pac	500	35	35	35	—1
Bronco	5000	5	5	5	
Brower	500	46	46	46	
Br slbk a	z12	40	40	40	
Bunyro	45000	100	95	95	+1
Bur Gld	2000	13	13	13	
Burndl	5000	14	14	14	
Butler	17500	65	62	65	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	30000	26	26	26	
Coara	11300	40	37	37	+1
Cache	1000	60	60	60	
Cal dnvr	2500	260	250	260	+10
Calif slv	7100	$5⅝	5½	5½	
Callex	500	245	245	245	
Calpine	1000	19	19	19	+2
Can am	15250	37	35	37	+4
Canex	7000	30	29	29	
Cantel	2500	20	20	20	+1
Cnamn	1000	18	18	18	
Canbec	1000	15	15	15	+ m.$(
Cnreo	15500	57	55	57	+3
Canuc	14000	60	57	57	—3
Canuc w	10000	1	1	1	—1
Cape res	6000	18	18	18	
Capella	9000	38	38	38	+1
Capilno	91800	72	65	70	+5
Cpricrn	16000	18	16	18	
Carina	1500	50	50	50	
Carl crk	8000	20	20	20	
Carlson	6000	20	20	20	+5
Carolin	10000	335	335	335	
Crpnter	12500	25	20	25	
Carera	2500	30	30	30	+3
Cascda	1250	39	39	39	—1
Casino	500	16	16	16	
Casia pt	66000	60	52	52	—4
Cassia w	2000	12	12	12	—3
Cater en	600	30	30	30	
Catlow	3000	80	80	80	
Caulfld	4000	17	14	17	
Cdn arct	7000	37	35	35	
Cdn cntl	4000	11	10	11	
Cdn ferit	17500	44	40	43	+3
Cdn pwn	16600	79	76	77	—2
Cdn untd	6380	133	127	128	+1
Cdn ut w	580	40	40	40	
Celico R	3500	60	55	55	—15
Celtic rs	1000	33	33	33	
Chalice	4500	80	78	78	—2
Champ	8500	6	6	6	
Chapel	25500	195	180	185	+5
Chrimg	41500	50	43	48	+8
Chatwd	8500	35	32	35	
Chavin	11500	15	12	14	+3
Chckmt	12000	22	21	21	
Cheryl	500	35	35	35	
Cheven	36861	28	28	28	
Chimra	69500	101	90	92	—3
Chutine	3000	29	25	25	
Ciesta	12000	50	37	50	+15
Claymr	1000	20	20	20	+2
Cline	2000	15	15	15	
Cst rang	1400	140	130	140	+5
Coastro	1000	27	27	27	+1
Colby	1500	200	200	200	—1
Cold Lk	10000	25	22	25	+3
Coltax	14000	43	41	41	
Colony	28586	175	169	174	+6
Colossl	16800	120	95	110	+17
Comet	1500	95	95	95	—7

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cmwl	8500	7	7	7	
Compu	26500	245	220	230	—15
Comput	5000	14	14	14	
Concert	17900	240	220	240	+28
Condka	3000	32	32	32	+3
C barier	200	110	110	110	
C Bound	1000	20	20	20	+5
C canarc	7100	300	300	300	
Cns cma	750	45	45	45	
C Cinola	18400	310	290	290	—15
C Five St	11700	100	97	100	+3
Cons frd	5000	25	25	25	
Cons knb	6500	75	72	72	—1
Cons pay	10500	30	28	30	
Cons slv	700	76	76	76	
Consort	6500	26	26	26	
Contct	6000	60	60	60	+4
Con Sv	32000	120	115	115	
Control	2000	20	20	20	
Cop Lak	27500	92	80	86	+4
Coralta	8000	25	23	23	—2
Corolla	3500	40	38	38	
Cornad	2500	41	41	41	
Corprte	8000	6	6	6	
Corrie	2000	11	11	11	
Corvet	1000	10	10	10	
Cosmos	17300	26	25	25	—1
Cous crk	6100	49	47	47	—2
Cove	23500	49	45	48	+3
Crack	2000	40	40	40	—3
Cream	2500	40	36	36	—4
Crescnt	4500	40	38	40	+1
Cruiser	10000	55	53	55	
Crystal	15500	62	60	60	—1
Cumbr	5000	23	23	23	
Currie	2000	58	55	55	
Cusac	1250	100	100	100	—10
Cymric	38300	55	45	55	+13
Cyrano	29000	125	120	125	+7
D k plt	4000	40	40	40	—5
Dor val	2078	125	120	125	
Dankoe	2800	65	50	50	—11
Dasher	500	17	17	17	
Doss gld	5500	42	40	40	
De baca	4500	37	35	35	—2
Decker	2000	79	78	78	
D south	3000	30	30	30	+5
Deex res	15000	16	16	16	+2
Del nort	5000	25	24	25	
Delwr	44500	37	31	37	+5
Dnsn p b	400	$22½	22½	22½	
Dentia	5000	35	35	35	—5
Devon	5000	8	8	8	
Dia met	3500	50	50	50	
Dimnd	2525	180	175	180	
Diatec	11500	27	27	27	+2
Dibi res	1500	58	55	55	
Diepm	6000	48	47	48	+3
Divrsfd	2000	50	50	50	
Dolphin	14000	52	50	50	
Dlph w a	17000	11	10	11	
Domgo	5000	20	20	20	
Dora	2000	15	15	15	+1
Dorado	1500	13	13	13	
Dragon	z60	62	62	62	
Draw rs	3000	135	130	135	
Du wel	5500	40	38	38	—3
Dual res	1000	188	185	188	+8
Dungnn	500	18	18	18	
Dunoil a	1000	169	165	165	
Durat	10000	11	11	11	
Dusty M	6700	140	125	140	+5
Dnamc	2000	44	43	44	
Dntrnc	650	42	42	42	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	19000	17	14	14	
East wst	2200	140	130	135	+5
Estr lits	6500	21	20	20	—2
Estmq	15900	140	135	139	+7
Eden res	1000	16	16	16	
El cmin	9084	80	73	73	—7
El dordo	39600	105	95	105	
E paras	4000	13	13	13	+1
Electra t	33500	87	82	87	+2
Elektra	2740	21	21	21	
Elite res	4500	55	54	54	
Emrld is	11000	27	25	27	+3
Emerik	4700	140	135	140	+5
Energx	29000	85	83	85	+5
Enex	10642	280	260	280	
Enfield	1000	59	59	59	
Epoch	1500	50	50	50	
Ericsn	10300	455	445	455	+25
Esprnz	3300	69	65	69	+4
Essex	12500	40	40	40	
Eureka	1500	90	90	90	+5
Evrest	7700	175	170	175	
Extotal	z100	71	71	71	
Falmth	235300	24	24	24	—2
Frst cdn	13000	65	63	65	+5
Frst chn	500	24	24	24	+2
Frst wst	500	95	95	95	
Fleck	11000	35	35	35	
Fletwd	6000	60	50	50	
Flint roc	z400	14	14	14	
Flow res	43800	90	75	85	+10
Folkstn	12000	81	75	75	—5
Force	48500	68	60	60	
Forms	2000	40	35	35	—6
Frt knox	14000	22	21	21	
Forum	7000	13	13	13	—2
Freeprt	2000	57	57	57	+5
Freewy	14600	43	40	40	
Fury	500	55	55	55	
Futurtk	1000	67	67	67	—2

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	18300	$7¼	6⅞	7¼	+¼
Galvstn	500	74	74	74	
Gamin	13500	38	37	38	+2
Gator rs	27000	16	15	16	—1
Gazelle	2000	35	34	35	+5
Geddes	6000	85	85	85	
Geddes r	5000	1	1	1	—1
Gen syst	5050	120	120	120	—5
Gensis	6000	20	19	20	+2
Genex	8000	30	28	28	—2
Genove	26000	51	49	49	+1
Geo data	5000	25	25	25	
Geodm	500	151	151	151	
Gint bay	2400	300	295	295	
Gnt pipr	500	91	91	91	—9
Glamis	22200	$7⅜	7¼	7¼	+⅛
Gle res	3000	18	18	18	
Glenvt	500	60	60	60	—5
Glenvt w	3500	12	12	12	—2
Glf tech	2000	12	12	12	
Glitr gld	2000	17	17	17	
Global	1000	13	13	13	
Glow res	18000	35	29	35	+10
Gold pnt	4500	40	35	40	+9
Gld seek	5000	26	26	26	
Gld st	15000	45	45	45	—2
Gld star	2750	26	24	24	+1
Gold pan	4000	25	25	25	+2
Goldblt	5900	81	81	81	
Gldn cad	800	440	440	440	—5
Gldn cn	8000	50	40	50	+20
Gl cncrd	2500	40	40	40	
Gldn crn	8000	89	86	89	+9
Gldn eye	1000	25	25	25	
Gldn hnd	8000	53	50	50	
Gldn hpe	1000	45	45	45	
Gldn key	4000	80	80	80	
G knight	9300	360	340	350	+20
Gldn lion	700	320	315	315	—5
Gld nrth	2338	120	105	120	+20
Gld pond	2000	45	45	45	
Goldn sc	9200	$6¼	6⅛	6⅛	
Gld seal	12500	21	19	19	—1
G shield	5000	30	30	30	
Gldn tg	3000	25	25	25	
Gldn tec	500	63	63	63	—1
Gldnbel	12500	115	110	110	+10
Goldra	15900	110	95	95	—16
Gldfevr	10500	25	22	25	
Goldpc	2000	23	21	23	
Goldrh	286100	52	45	48	+2
Gdsrch	20500	50	50	50	+15
Gldsil	18000	75	72	75	
Goldstk	2210	145	135	140	—5
Gldstm	3600	110	101	110	+10
Gldwst	2000	35	35	35	—3
Goldwn	24100	65	63	65	+1
Good hp	1800	166	165	165	+10
Gossan	1000	6	6	6	
Grnada	41000	38	31	32	—2
Granby	1000	11	11	11	
G canyn	5500	17	16	16	+2
Grnd frk	1600	75	75	75	
Grnde tk	12500	65	65	65	
Grndv	3700	340	300	340	+40
Grange	300	250	250	250	
Grangr	4000	29	29	29	
Granvil	56000	59	50	52	
Gravis	4250	21	21	21	—2
Gren vly	2500	11	11	11	—3
Grenwl	5500	25	25	25	—3
Grtn	3700	35	35	35	+5
Grndst	z200	15	10	15	
Gt bear	20000	5	5	5	
G Centri	5000	20	20	20	
GN Land	z100	23	23	23	
G N Pete	6000	13	13	13	—4
Grt Pac	3800	69	67	69	+4
Gulf titn	5400	230	205	230	+25
Hallmk	32000	60	56	60	
Hambr	18000	34	32	34	+2
Hardy	6500	28	28	28	+2
Hargor	3500	30	28	28	—1
Harlin	3000	60	60	60	—4
Haultin	4500	11	11	11	
Hawk rs	3500	65	60	65	+3
Hwksbl	14995	285	260	285	+15
Hawthn	3000	20	20	20	
Hector	5500	126	123	123	—2
Helix	5200	260	260	260	
Helix w a	5000	140	136	140	
Hemal	500	19	19	19	
Hmspr	1000	100	100	100	+10
Heritge	12000	40	37	40	
Heron	10000	24	24	24	+4
Hi tech	1000	40	40	40	
Hi cor	500	30	30	30	
High rsr	20166	76	71	71	—4
High rvr	2000	51	50	51	—1
Hilnd Cr	z315	33	33	33	
Hihmk	11000	50	45	45	—4
Hillside	3000	14	14	14	—1
Himac	1000	40	40	40	+3
Homstd	24000	38	35	38	+2
Horton	10000	79	68	70	—5
Hot res	15040	120	95	120	+28
Hudson	11000	12	10	10	
Huntng	2000	25	25	25	
Hycroft	11000	30	30	30	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	18600	105	90	105	+15
Ice Stn	6800	21	20	21	
Ida may	1500	55	50	50	—5
Impala	34500	30	29	30	
Imprial	2375	00	100	100	
Indepd	4000	50	45	50	+5
Indescr	5000	33	33	33	—2
Indion	13900	200	190	195	—5
Indin riv	6200	82	75	75	—5
Indigo	8000	109	105	105	—4
Ingot res	16000	117	115	116	+1
Irecov	23650	169	155	160	
Inlet res	2000	54	54	54	
I ocean	6000	90	90	90	
Intactn	1000	17	17	17	
Intr dta	1100	95	95	95	—5
Intrlke	43780	115	105	115	+11
Istrt res	1000	44	44	44	
Intl belv	1833	35	35	35	+5
Itl Brmc	z12	23	23	23	
I chroke	18000	40	34	37	+2
Intl crna	52450	$9⅛	8⅝	9⅛	+⅜
I dmascs	6712	41	40	40	—5
Intl dom	500	53	53	53	
Intl knrg	15500	45	41	45	+5
I laco	3100	18	17	17	
Intl mak	666	5	5	5	
Intl mrch	10730	45	42	45	+3
Intl Pete	15000	205	190	200	—4
Intl phm	3400	155	148	155	+4
Intl phsr	29980	115	110	110	—5
Int phnx	6000	16	16	16	+2
I polris	5000	50	45	48	+4
Intl pris	21400	90	74	85	+10
I rhodes	10800	40	37	37	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Intl ryin	48000	77	74	75	
I Stndrd	3400	110	100	110	+10
Intl trbn	19165	170	150	170	+15
Intl vrtc	17900	445	420	445	+15
I wstwrd	80500	43	35	40	—3
Iona ind	6500	55	53	55	
Is canyn	2666	18	15	18	
Island M	23900	80	76	80	+2
Jack crs	2100	525	450	525	+75
Jacksn	3500	145	141	145	+4
Jaina	50000	20	18	18	
Jarvis	6000	70	70	70	
Javelin	5805	200	191	191	+11
Jetta res	1000	60	60	60	—2
Joy ind	2500	24	21	22	
June	2000	22	22	22	
Jstce mn	2000	21	21	21	+3

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kwres	4500	35	34	34	—1
Kaba	21500	88	84	86	—2
Kala exp	2000	25	25	25	
Kamad	9000	50	46	46	
Kangld	9000	63	60	62	—1
Kelly	23500	25	25	25	
Kenar	7000	15	15	15	+3
Kenedy	5600	40	40	40	
Kerisdl	46700	112	100	110	—10
Kerry	23750	85	80	80	—1
Kidd res	5000	24	24	24	
Kilemb	2000	120	115	115	
Kinai	1000	13	13	13	
Kng slm	5000	220	210	215	
Klondx	500	85	85	85	
Knie	4000	32	30	32	—2
Kumix	10000	11	10	11	
La Teko	37650	147	135	147	+17
Lancstr	8500	150	145	148	
Landm	2000	58	58	58	+2
Lansco	7000	45	42	42	
Lazrus	1000	32	32	32	—3
Lear oil	12000	84	82	83	+2
Lev	7875	250	240	240	—15
Levind	2500	27	27	27	
Levngd	4500	84	82	82	
Levon	4400	260	255	255	—5
Librt bel	13000	35	27	30	
Lincoln	9600	185	175	180	+8
Litl bear	3000	21	21	21	
Lockwd	9000	60	53	60	+8
Lode res	19000	75	72	75	+2
Lodi mtl	59500	43	39	41	
Logan	17200	73	72	72	+2
Logan w	z3000	15	15	15	+3
Logo res	1000	38	38	38	+2
Londn	5000	50	50	50	
Lone str	12000	8	7	8	+1
Longbt	126000	29	24	29	+5
Loredi	4000	14	12	12	
Lornex	400	$31	31	31	
Lost lak	600	160	160	160	—15
Loyalst	28500	38	35	36	+5
Lundin	200	100	100	100	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1100	60	60	60	+5
Maclan	3000	25	20	25	+10
Mcmin e	1000	43	43	43	+2
Mageln	500	70	70	70	
Magnta	3900	24	24	24	
Maggie	3000	14	14	14	
Magic 3	1000	30	30	30	
Magna	460	330	330	330	+10
Magnm	5200	50	45	45	
Mhgny	2500	95	90	95	+10
Majstic	15500	13	12	12	+1
Majrt	600	70	70	70	+5
Mlartic	800	$13¾	13½	13¾	
Mmoth	21500	17	17	17	
Mandr	28300	210	205	207	
Mndus	45600	104	95	100	+3
Mann oil	2000	11	11	11	
Manson	55000	55	44	50	
Marlg	28000	120	112	112	—7
Marlg w	z500	55	55	55	
Marco	1150	122	120	120	
Marge	5000	20	20	20	
Mariah	6000	51	50	50	
Marih w	1000	6	6	6	—1
Mrieta	4000	28	25	25	
Marnr	3000	40	38	40	
Markfx	1000	15	15	15	
Marlat	500	45	45	45	
Mary eln	95500	65	64	65	+2
Masive	1300	340	330	330	+10
Mvrick	3500	34	33	33	
Maxim	2000	50	50	50	—3
Mconel	9500	19	18	19	—1
Mckiny	5000	15	15	15	
Mcneln	4500	68	68	68	
Medaln	5000	6	6	6	+1
Media a	15800	62	60	61	+1
Melnga	1000	300	300	300	
Melrse	5000	35	33	33	
Menika	1000	30	30	30	—1
Merit rs	65400	140	135	135	—15
Metoil	103000	35	33	34	
Michl rs	4500	21	21	21	+2
Michm	5000	51	41	51	
Mid Mtn	7500	12	12	12	+2
Mid cda	18500	28	25	26	+1
Midgal	3500	34	31	31	
Midlnd	37000	72	62	72	+12
Migent	39950	250	211	250	+39
Mindy	10500	150	150	150	
Minerx	10200	158	155	155	—5
Mneta	91000	28	24	28	+2
Mintek	z167	12	12	12	
Mirm en	6000	32	30	30	
Mischf	1000	90	90	90	+9
Mistral	500	16	16	16	—6
Module	500	30	30	30	
Moly mit	2000	8	8	8	
Monalt	4500	50	40	50	+5
Monica	1000	24	24	24	
Mono	29000	30	27	27	—2
Mngrm	500	145	145	145	
M christ	86075	270	253	260	—14
Monshn	1000	21	21	21	
Mrgain	2000	25	25	25	
Mosprt	1200	200	190	190	—10
Mosato	9700	45	43	43	+5
Mountn	29000	52	47	50	+2
Mt clvry	2000	50	50	50	
Multint	7500	25	24	25	
Mndee	18000	59	52	59	+4
Murgld	8500	30	30	30	—1
Mustng	500	93	93	93	+13
Musto E	64950	512	490	500	+2
Nakusp	2000	27	27	27	—2
Nalcus	500	38	38	38	
Nalos	64000	47	42	45	+3
NCA Mrl	5100	290	280	280	—10
Ncn expl	2500	34	33	33	+3
Neti tec	10100	$8	7¾	7⅞	
Nevcal	4000	14	14	14	+1
New beg	11100	105	98	100	+3
N Cinch	1200	16	16	16	+2
New frn	2500	115	115	115	+5
N goldcr	6422	52	50	52	+2
New knr	2440	35	35	35	
N Nadna	3000	55	55	55	+5
New rid	1000	26	26	26	
N strtgic	z312	47	47	47	
Nwbry	3500	60	55	55	
Newfld	5300	147	145	146	—1
Newtec	3500	80	75	75	—6
Nexus	7049	$6⅝	6⅛	6½	+⅛
Ni Cal	2100	410	405	405	—5
Nicking	22660	44	40	41	+1
N hawk	3000	290	280	280	
Nirvna	10000	20	20	20	
Nor con	20300	82	80	80	—6
Noraes	500	78	78	78	
Nrman	16000	32	28	30	+2
Norsat	16800	450	440	440	—10
Norsmt	7000	42	40	40	
Nortek	6500	36	36	36	
Na powr	11500	33	32	32	
Nth Sth	13500	91	80	80	—15
Nthair	4500	225	215	225	+15
NRD Mn	5000	55	55	55	
Nrg res	500	16	16	16	
N dynsty	25600	180	161	180	+15
N eagle	3000	22	22	22	+2
Nupac	52500	84	70	80	+11
Nu lady g	2000	9	9	9	
Nu start	62500	40	28	35	+9
Nunsco	25900	160	151	151	+1
Nuspar r	4700	2	2	2	
Nuspar	7800	50	45	46	—2

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	16000	43	40	40	
Odessa	1000	16	16	16	
Odysey	8500	39	36	39	
Oliver	3000	6	6	6	
Omab	12500	21	21	21	+1
Omni	21500	64	55	62	+12
Orbex	500	75	75	75	—5
Ormont	2000	25	25	25	+4
Osler res	10000	54	50	54	+5
Outlnd	3000	70	65	65	—10
Ovrlord	z100	40	40	40	
Pachna	1400	210	210	210	
Pac ccrd	16200	151	149	151	+19
Pacific r	15000	22	20	22	+2
Packrd	4000	22	22	22	
Pak man	2000	60	60	60	
Palace	8000	19	17	17	
Palrmo	21500	112	110	110	+3
Plmyra	2000	40	40	40	
Pan am	2000	200	200	200	+10
Panora	8000	35	35	35	
Panthr	2500	25	25	25	
Parmn	5000	60	60	60	
Prmn w	2000	17	17	17	+1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Parkin	500	61	61	61	
Parlar	2000	41	41	41	+1
Psdna	5000	$5	5	5	
Pecos	5100	195	190	190	
Penisla	12000	110	92	110	+22
Permin	1500	26	25	25	
Perron	30896	55	50	55	+10
Petrgld	2500	65	65	65	
Petrigc	10000	45	45	45	
Petrom	4000	114	110	110	
Ptrogn	3500	30	30	30	
Petrost	1500	18	18	18	
Petrotx	11976	5	5	5	
Pezcr w	16825	420	400	420	+30
Philip rs	54500	23	15	20	+4
Pine Bel	4000	18	18	18	
Pinto	600	375	370	370	
Piner mt	2750	97	90	90	
Pipestn	1900	115	112	112	+2
Placer	2000	$25¾	25¾	25¾	
Plains	1249	55	55	55	
Pluton	5000	29	29	29	—2
Pm ind	27000	33	33	33	—1
Pndros	500	55	55	55	
Poney	13500	20	17	17	+3
Prtavid	37000	74	68	70	—2
Potntil	4500	31	30	31	+4
Potter B	z56	148	148	148	
Pwrgm	2000	47	47	47	+3
Presctt	8500	80	70	70	—11
Presid	9000	40	39	40	+1
Pride	2000	19	19	19	
Primnt	46500	65	58	58	—6
Primrs	26500	68	63	65	+5
Princtn	4500	265	260	265	+10
Propsy	3000	17	17	17	
Propht	2000	20	20	20	
Pryme	1000	70	70	70	—3

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	1000	7	7	7	—3
Quants	500	45	45	45	
Quartz	602500	64	45	51	
Quartz w	47000	10	8	8	
Que west	4000	30	30	30	
Quest en	z100	38	38	38	
Qstmnt	2500	21	21	21	
Quillo	2000	40	40	40	
Quintra	z100	40	40	40	+2
R c i res	12000	22	22	22	
Rabbit	9000	11	11	11	—1
Rado	1000	17	17	17	
Rainex	500	50	50	50	
Rainier	11000	9	9	9	
Ralegh	5000	45	45	45	+1
Ramm	7500	70	67	70	—1
Rea gold	12800	135	135	135	+10
Reako	12500	25	24	25	+1
Reba res	35000	90	80	90	
Red dmn	3100	32	31	32	
Red hill	3000	69	65	69	+4
Reflctn	13000	22	20	20	—1
Reg res	13400	53	48	51	+4
Regncy	1000	15	15	15	
Reguls	26000	70	65	66	+5
Renox	8500	14	13	13	
Repadr	1000	25	25	25	
Rexplr	9000	51	49	49	
Rhyolit	5500	59	53	53	—6
Rich res	16000	30	30	30	
Ridcrst	5300	30	27	30	
R blanco	2000	40	40	40	
Rio sier	2000	45	45	45	
Ripple	34250	24	15	24	+7
Rise res	1000	26	26	26	
Rocestr	5500	130	125	130	—3
Rocrdg	16000	45	38	41	+2
Rckspn	8000	15	15	15	
Roddy rs	7500	82	80	80	+1
Rodeo	6000	25	24	24	
Romx	17000	27	25	26	
Rthchd	7500	11	10	10	
Rush	1700	9	9	9	
Ruskin	4800	75	66	75	+9
Ryan	4000	46	45	46	+1

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable	33500	85	85	85	+10
Sands M	4300	128	128	128	+1
Santa S	2000	48	48	48	
Saturn	6300	225	220	225	—5
Saxton	500	380	380	380	
Schrbr	1000	35	30	35	
Score	2500	30	30	30	
Scotia	1200	35	35	35	
Scottie	29000	90	85	86	+1
Sea gold	21000	15	15	15	
Searay	192800	35	18	29	+11
Seastr	24500	32	30	31	+1
Seastr w	4000	5	5	5	
Seatac	1000	27	27	27	+2
Seminl	6500	43	40	43	+8
Sentry	2000	36	30	36	+7
Sequoia	12166	78	74	78	+3
Seymor	11500	61	55	61	+8
Shakwk	8000	60	58	58	
Shallow	9700	215	206	215	+5
Sheba	3750	14	14	14	
Sheen	4000	26	26	26	
Shield	2000	16	15	15	
Shiloh	23000	11	11	11	
Shoal	20500	15	14	15	+5
Sholia rs	5500	63	61	62	+2
Sibola	24000	20	11	20	+9
Sienna	7000	43	43	43	
Sigma	11400	251	245	251	+1
Signl hil	5000	60	60	60	+5
Signet rs	50500	50	46	47	+3
Sigent r	z39350	3	1	1	
Silnt cny	2000	65	65	65	
Silvr cup	7000	51	50	51	+1
Slv hrt a	6400	490	475	475	
Silvr hill	10500	25	25	25	+2
S Prncss	34500	32	25	32	+7
Slvrdo	4600	235	235	235	+5
Silvrsd	6000	114	110	112	—3
Simpat	8000	46	45	45	—1
Skeena	7000	42	40	40	
Skelly rs	7000	43	40	40	—1
Skylark	7000	40	38	38	—1
Skyline	2000	93	93	93	+3
Skyrckt	13800	30	25	29	+4
So lumnr	4000	55	50	55	+5
Sohio ex	1000	19	18	18	—1
S atln	z300	15	15	15	
Sthn star	8800	86	80	80	—5
Sthw tec	19000	73	72	72	
Spencr	12000	40	40	40	
Spirit	25000	60	50	60	+15
Sprngb	51000	41	38	40	+3
St georg	20000	27	26	26	—1
Stabell	3500	59	59	59	
Stall Lak	500	38	38	38	
Starfire	59400	214	180	185	—25
Strlight	4000	19	18	19	—1
Statesd	6500	35	35	35	
Stan gld	16784	35	30	35	+3
Steelhd	3000	30	30	30	—1
Sterlng	3700	23	23	23	
Stralak	23000	58	55	56	—1
Stralk w	1000	5	5	5	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sun god	38000	25	12	25	+13
Suntco	2500	43	42	42	+2
Sundan	3000	14	14	14	+2
Suneva	z167	12	12	12	
Sunxco	6000	10	9	10	+1
Sunrise	1500	9	9	9	
Suprem	2000	55	51	55	+5
Suthrld	3000	29	29	29	
Sutton	1000	45	45	45	
TRV Mn	16000	215	210	210	—5
Tamvc	900	259	250	250	
Tandm	2000	54	54	54	—1
Tanker	1000	31	31	31	
Tantlus	z300	55	42	55	+6
Toppit	12500	38	27	38	
Tal 31					
Tantlus	z300	55	42	55	+6
Toppit	12500	38	27	38	
Tal 31					
Tantlus	z300	55	42	55	+6
Toppit	12500	38	27	38	
Tal 31					
Tantlus	z300	55	42	55	+6
Toppit	12500	38	27	38	
Tashta	218500	105	80	100	+20
Tasu	500	15	15	15	
Taurus	9500	102	97	97	+2
Tay Rvr	7000	15	15	15	
Teck bq	5000	$11⅞	11⅞	11⅞	
Tegra	4000	50	47	50	
Teletec	4000	75	70	70	—5
Telstar	7000	50	45	50	
Templr	1000	14	14	14	
Tenore	8500	24	21	21	—1
Terato	2800	22	22	22	—1
Termx	12000	41	40	40	
Tera nva	48100	106	90	100	+13
Terace	28500	80	78	80	+2
Texpez	5000	30	30	30	
Thrust	1000	31	31	31	—1
Thndr ex	5100	109	105	108	+8
Tiburn	2900	125	120	125	+5
Ticr tpe	4500	70	65	65	—5
Tiffany	2000	12	12	12	
Tillicm	79250	65	55	56	—1
Tms sq	33500	23	23	23	
Titan	14000	30	30	30	
Topaz ex	18000	70	65	70	
Topki	500	17	17	17	
Tor cal	500	60	60	60	
Torhsn	39650	60	56	59	+3
Torrent	700	65	65	65	
Tradr rs	8100	70	55	70	+20
Trns Am	1000	35	35	35	
Tresr isl	1000	40	40	40	
Tri basin	4000	85	80	80	—5
Tri Powr	7000	100	100	100	
Tri Star	22107	81	81	81	
Tri state	1000	90	90	90	
Tri west	4000	13	13	13	+1
Trident	10000	36	35	35	
Triex rs	9500	38	32	34	
Trigon	2500	27	27	27	
Triple	20000	9	8	9	—1
Troudr	7000	30	30	30	+6
Tu tahl	5500	21	21	21	
Tugold	2000	30	30	30	
Tundra	26500	40	38	40	
Turner	19500	46	44	46	+4
Tuscals	2000	12	12	12	
Tye expl	z2200	470	470	470	
Tylx res	60000	90	81	90	+10

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umbrt	3000	81	80	81	—1
Umbrt w	1000	11	11	11	+1
Unicrn	6200	68	67	68	+3
UCbrge	3600	47	45	45	—2
Utd gold	2700	130	120	130	+15
U Gunn	4000	17	17	17	+2
U Herne	5900	240	235	240	+15
Un hme	500	50	50	50	+5
Ut leadr	z200	37	37	37	
Utd librt	3600	135	135	135	—5
Utd mng	12533	200	185	190	+10
U Ravor	3800	265	260	265	+5
Univex	8000	9	9	9	
Us precs	22250	345	335	335	+5
Val Dor	2000	20	20	20	+2
Valhala	500	50	50	50	
Valley	7090	9	9	9	
Vantra	2500	70	64	70	+13
Vanwin	7500	43	35	43	+1
Velvet	1000	45	45	45	+2
Vermin	1000	25	25	25	
Veronx	3100	$8½	8⅜	8½	—⅛
Viceroy	7000	50	50	50	+5
Vilebon	24000	20	16	16	—3
Vip dyn	118500	44	38	43	+4
Viscont	5000	40	40	40	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warstr	12000	30	29	29	—1
Watrlo	6500	28	27	28	+2
Wvcrst	1200	160	160	160	+10
Waybo	5500	18	18	18	+1
Weaco r	6400	100	95	95	+4
Webb Kp	2000	175	175	175	
Wnatch	4500	15	14	15	+2
Werner	6500	40	37	37	
Wescal	9900	46	44	46	+4
Wescan	10000	24	24	24	
West mr	7475	106	105	106	
West nrs	500	405	400	400	—5
Westm	10500	26	25	25	—1
Westat	28700	600	537½	550	—50
Westat r	9500	260	220	220	—65
Wstbnk	2400	435	430	430	+5
W allnbe	1000	45	45	45	
W trinity	16000	35	34	35	
Wstlke	35100	115	90	108	+22
Weswtr	5100	300	280	300	+45
Wharf	2200	395	390	390	—5
Wildfir	81500	80	75	77	+2
Windra	18500	70	65	70	+5
Winstn	18000	62	57	57	—3
Wolf rivr	500	28	28	28	
Wrld c	13500	40	40	40	
Wren	19500	145	140	140	
Xenex	46500	28	22	28	+7

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	1050	$5	4¾	5	
York pet	5000	40	40	40	+5
Young	9000	23	21	23	
Yucna	16200	45	40	45	+3
Yucna w	9000	6	6	6	
Yukon g	6000	15	15	15	
Ykn Rev	z400	8	8	8	
Zenco	123000	42	38	39	
Zone	z400	48	48	48	
Zuni egy	2500	30	30	30	+1
Zurich	z400	25	25	25	
Zytec	35925	269	259	265	+5
20th Cen	13000	12	10	10	
2001 res	10500	59	58	58	—1
TOTAL VOLUME					11,722,536

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (10.42)	10.00
Fix Inc	9.64
Dividend	9.77
Resources Can	10.02
AGF Group	
Amer Gth	18.18
Cdn Gas Egy	7.05
Cdn Sec Gth	6.71
Cdn Trusteed	4.29
Corp Invst	10.58
Corp Inv Stk	6.18
Gwth Eqty	6.97
HiTech	8.59
Japan	9.01
nMMF 10.12	10.00
Optn Eqty	4.44
Special	10.42
Pfd Income	9.87
Assoc Inv	5.83
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	12.65
Income Fd	10.76
Intern'tl	16.03
Mny Fd 9.62	1.00
Pld. Rsces	12.61
Taurus	5.32
Calvin Bullock Gr.	
Acrofund	1.99
Bonner Fd	5.41
CIF	7.16
CIF Inc Fd.	8.28
Central Group	
yCompound	13.01
yDividend	13.44
yFund 4000	6.22
yInt'l Gwth	8.31
yNat Rs Gth	5.59
yNorthn Egy	4.87
yRevenue Gth	3.65
yUnivest	6.40
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.72
yDolph Mtge	5.14
Cundill Group	
ySecurity	11.81
Value	10.99
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.59
ynDyAm US	7.00
ynDy Cdn Fd	16.30
ynDyGrd Gld	3.92
ynDy Income	5.62
ynProspector	.84
ynSavgs 9.50	10.00
Eaton Bay Group	
Cmmnwlth	9.32
Dividend	6.54
Growth	11.52
xdIncome	3.72
Intern'tl	13.11
MMF (9.84)	10.00
yMortgage	10.29
Viking	12.40
E-P Mny 10.86	1.00
FutureFundShares	
nCashFund	5.05
nFoodFund	5.04
nGoldenFund	5.47
nLifeFund	4.98
nSilverFund	5.20
nTechnoFund	5.00
nValueFund	5.06
Guaranty Trust Gr.	
ynInv Equity	18.93
ynInv Income	4.28
ynMtge	10.73
Guardian Group	
Canadn	5.93
Enterprise	1.45
Growth Fd	22.12
North Am	6.60
STMny (9.09)	10.22
World Eqty	6.34
Imperial Group	
yMtge	9.96
yRealty Gth	10.00
Investors Group	
yBond	3.91
yDividend	8.26
yGrowth	8.33
yIndexed Stk	5.04
yIntern'tl	13.39
yJapon	20.93
yMtge	4.94
yMutual	7.43
yProv Stk	10.17
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	16.37
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.12
ynJH Amer	6.26
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 10.95	1.00
nGovt 10.83	1.00
MER Group	
Equity	12.55
Growth	12.00
MMF 9.73	10.00
ynMKW Lotus	11.20
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	25.22
ynIncome	7.23
ynIntern'tl	20.29
ynMtge	10.01
Mutual Group	
nMMF 9.89	1.00
Diversifd 25	10.28
Diversifd 40	10.40
Diversifd 55	10.64
yNoram Conv	10.51
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressv	35.44
ynDiversifd	36.38
ynFixed [illegible]3	10.00
ynMtge	26.18
Principal Group	
yBond	2.74
yCdn Mut	4.74
yCollectv	16.44
yEquity	5.97
yGrowth	6.79
yVenture	8.78
yWorld Inc.	6.42
Prudential Group	
Growth	8.81
Income	5.07
Put Hlt Sci	9.97
ynReal Gth	10.84
Royfund Group	
nRoyfund	14.87
nRoyfund Inc.	4.74
Sogit Group	
yCam. Gth	7.25
yInt'l Egy	2.98
yInt'l Income	4.73
yTrans A	6.27
yTrans B	78.50
yTrans C	13.07
Sterling Group	
Equity	5.95
Mortgage	4.95
Templeton Group	
Temp Gth	13.80
Temp Cdn	4.51
Trimark Group	
Trimark	9.44
Trimark Cdn	8.57
ynWaltaine	42.86
NON-MEMBERS	
nAltamira Fd	6.35
Beaubran Group	
yHypo	10.11
Inc	7.04
yOblig	9.06
ynCan-Anaes	9.34
yCapital Gth	8.47
nCapstone	5.31
Co-Op Trust Gr.	
ynCT Mut	17.75
ynGrowth	10.60
ynIncome	8.62
CSA Mgmnt Gr.	
Goldfund	4.30
Goldtrust	5.08
Desjardins Gr.	
yActions	17.45
yHypo	4.35
yIntern'tl	16.65
yOblig	4.33
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.21
D K Int'l	15.83
Heritage	3.42
yDomequity	11.08
nFst Cdn Mtg	11.07
yFiscon Fund	7.30
Harvard	14.37
Industrial Group	
CS Mgt 10.73	10.00
Indust Amer	5.89
Indust Div	8.39
Indust Eq	14.56
Indust Gth	10.20
Indust Income	8.58
Indust Pens	4.37
Mack Eqty	1.95
Mack Mtg	1.03
Maritime Eq	4.23
Marlborough	9.96
ynMD Growth	9.87
Morgan Trust	
Growth	10.83
Income	11.01
orldwide	13.90
nNatrusco	28.87
NW Group	
Canadian	7.49
Equity	13.33
Trust General Gr.	
ynActions	20.02
ynOblig Hypo	8.21
ynHypo	10.29
ynVal Amer	9.97
United Group	
Accumlty	8.63
Accumlty R.	9.48
American	5.02
Cont. Mtge	5.20
Security	4.12
Venture	8.59
Venture Ret.	10.35
Universal Group	
American	5.55
Equity	7.52
Income	4.42
Japan	6.15
Resource	5.91
yWestern Gth	3.90
NW Trust Eq	15.99
Pemberton Group	
Pac Gth	7.46
Pac Ret	5.55
Pac US Gwth	4.56
PHN Group	
yBond	8.17
yCanadian	14.85
yDiv Income	12.32
yFund	26.52
yPooled	40.41
yRRSP	36.53
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	10.31
nXonadu Fd.	8.82
Pret et Revenue	
yAmerican	20.48
yCanadian	9.83
yFonds H	5.11
yRetraite	15.06
Syncrovest	6.47
yTradex	6.53
U.S. FUNDS	
Dreyfus Group	
Dreyus Fd.	11.98
Neuberger Berm:	
Manhattn	7.16

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,01 72,99 CENTS US

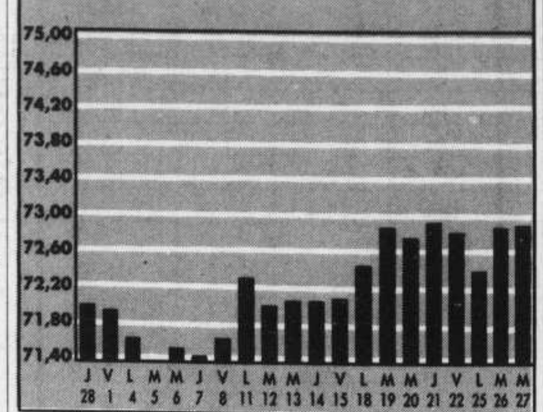

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7148
Afrique franco	Franc CFA	0.002832
Allemagne-Ouest	Mark	0.4328
Antilles Angl.	Dollar	0.5077
Australie	Dollar	0.9681
Autriche	Schilling	0.06159
Bahamas	Dollar	1.3714
Belgique	Franc	0.02152
Danemark	Couronne	0.1210
Espagne	Peseta	0.007792
États-Unis	Dollar	1.3680
Finlande	Mark	0.2083
France	Franc	0.1416
Grèce	Drachme	0.01000
Hollande	Florin	0.3830
Hong Kong	Dollar	0.1755
Inde	Roupie	0.1088
Israël	Sheqels	0.001661
Italie	Lire	0.000679
Jamaïque	Dollar	0.2655
Japon	Yen	0.005402
Liban	Livre	0.08047
Mexique	Peso	0.005700
Norvège	Couronne	0.1508
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6375
Portugal	Escudo	0.007773
Royaume-Uni	Sterling	1.6573
Suède	Couronne	0.1509
Suisse	Franc	0.5107
Venezuela	Bolivar	0.1044

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	déc.	408.55	410.80	3.24
Revenu du travail (millions $)	déc.	19,716.7	19,919.7	6.16
Personnes occupées (en millions)	fév.	10.77	10.68	2.1
Chômeurs	fév.	1,455,000	1,483,000	−1.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	jan.	3,014.1	3,142.7	−1.44
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	fév.	125.4	124.6	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	jan.	95.0	94.7	.11
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	jan.	222.0	221.7	3.64
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	jan.	156.7	156.3	−0.6
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	jan.	315.5	314.3	3.31
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	déc.	1,217.7	15,505.3	6.41
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	jan.	7,662	7,662	−11.3
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	nov.	9,711.1	90,850.7	7.15
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	déc.	7.7	87.6	1.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	jan.	9,128	9,128	10.3
Importations, base balance des paiements (millions $)	jan.	−7,608	−7,608	17.2
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	jan.	20.2	20.2	4.01
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	jan.	1,148.4	1,148.4	−6.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	jan.	692.7	692.7	5.67
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	jan.	1,140.8	1,140.8	23.5
Ventes au détail (millions $)	jan.	8,613.1	8,613.1	12.6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 5-10; A-gros, $1.29 4-10; A-moyens, $1.26 4-10; A-petits, $0.89 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.26; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.86; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $0.80 à $0.85 le 10 lb; $1.35 à $1.40 le 20 lb; $3.15 à $3.25 le 50 lb; lavées, $5.00 à $5.50 la boîte de 50 lb; I.P.E. $0.95 à $1.00 le 10 lb; $1.85 à $1.90 le 20 lb; $4.00 à $4.25 le 50 lb; N.-B.: $0.90 à $0.95 le 10 lb.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et l'activité calme, hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 10 cents. Le moyen terme était inchangé. Le long terme, les titres des provinces et des sociétés, ont gagné un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.5 %.

AUJOURD'HUI

L'Atelier tiers monde de l'U de M propose une rencontre sur Haïti à 16 h 45, à la salle M-2347 du pavillon 3200 Jean-Brillant.

■

Des grands-parents sont demandés par le Carrousel du p'tit monde d'Anjou. Cette « bambinerie » désire faire participer des personnes âgées de 50 ans et plus aux activités des enfants, soit en matinée ou l'après-midi. Si vous avez une heure ou deux à consacrer par semaine à la rencontre des tout-petits, il faut téléphoner au 866-4110.

■

À compter de ce jeudi, la Société canadienne du stress tiendra une nouvelle session de cinq semaines sur « le choc de la séparation ». Cette série de cours vise à aider les personnes aux prises avec une situation de séparation ou de divorce. 527-3523.

■

De 19 h 30 à 22 h 30, le collège Marie-Victorin présente une conférence sur les maladies du coeur. Le Dr Claude Grondin, chirurgien cardio-vasculaire à l'Institut de cardiologie de Montréal, présentera les diverses maladies coronariennes et parlera des facteurs de risque, de l'hygiène de vie et des chirurgies actuellement possibles. 325-0150, poste 376 ou 274.

Déjeuner-causerie organisé par CROP en compagnie de M. Giampaolo Fabris, président d'un institut italien de recherche sociale. Sujet : « Le changement socio-culturel et ses implications dans la prise de décision ». À l'hôtel Quatre-Saisons. 849-8086. Au même endroit, il y aura table ronde avec Nicole Brossard, le Dr Michel Chrétien et Marie-Josée Drouin à 14 h. On y parlera du monde en mutation.

■

La Société des calligraphes est une organisation qui vise à la promotion de la belle écriture en tant qu'art. Sa rencontre a lieu ce jeudi à 19 h 30 au temple Emanu-El, 395, av. Elm à Westmount. 487-7468.

■

Le Centre Teilhard-de-Chardin présentera un vidéo : *La Troisième Vague* d'Alvin Toffler avec commentaires par le père Jean Langlois, s.j., à 19 h 30, hall du Gesù, 1200, rue de Bleury. 523-6966.

■

À l'Auberge des gouverneurs, place Haute-Ville, M. Claude Legault, président de la Régie des rentes du Québec, prononcera une conférence sur la transférabilité des régimes privées de retraite dans le cadre des petits déjeuners-causeries de l'Institut canadien de la retraite. M. Legault prendra la parole après le petit déjeuner prévu pour 8 h 15. 866-2741 et à Québec (418) 651-7000.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 1,151 bovins, 1,083 veaux, 75 moutons et 13 porcs.

Génisses: commercial: $52-63.75.

Vaches: D1,D2: $56-58.50; D3: $51-55.75; D5: $46-50.75.

Taureaux: $57-64.25.

Veaux de choix: $100-116; bons animaux: $85-100; moyens: $75-85; communs: $50-75.

Bons veaux de remplacement: $85-110; moyens et communs: $65-84.

Veaux engraissés au grain: $80-90.

Agneaux: $90-161.

Moutons: $24-50.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $67.22; mardi: $66.58.

MARS EST LE MOIS DE LA FONDATION DU REIN

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

____________ Ville ____________

Code postal ____________ Tél.: ____________

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Oc	32½	165	170	200	341
Gnstar	Oc	32½p	330	360		
Gulf C	My	15 p		5		317
Gulf C	My	17½p	25	45	30	986
Gulf C	Ag	15 p	10	25		161
Gulf C	Ag	20 p	225	250		5
Gulf C	Nv	15 p	25	50		10
Gulf C	Nv	17½p	85	110		332
Gulf C	Nv	20 p	250	275		
Husky	Ap	7½	350	375	275	12
Husky	Ap	7½p		10		
Husky	Ap	10 p	1	15	10	508
Husky	Ap	12½p	125	150	155	27
Husky	Ap	15	1	6	1	191
Husky	Ap	15 p	370	400	410	
Husky	Jy	10 p	5	20	25	221
Husky	Jy	12½p	125	150	200	17
Husky	Jy	15	5	15	5	54
Husky	Jy	15 p	370	405		
Husky	Oc	12½p	130	155	175	24
I J						
I-City	Jn	7½	$5⅝	$6⅛	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	320	360	310	1127
I-City	Jn	10 p		10	75	
I-City	Jn	12½	100	125	100	777
I-City	Jn	12½p	10	35	50	25
I-City	Jn	15	10	35		
I-City	Jn	15 p	180	205		
I-City	Sp	7½	$5⅝	$6⅛		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	325	365	275	28
I-City	Sp	10 p	1	20		
I-City	Sp	12½	130	145	125	283
I-City	Sp	12½p	30	55		
I-City	Sp	15	30	50	30	141
I-City	Sp	15 p	185	210		
I-City	Dc	12½	155	180		
I-City	Dc	12½p	45	70	65	5
I-City	Dc	15	55	80	50	10
I-City	Dc	15 p	190	215		
Imsco	Ap	17½	$10⅛	$10⅞		
Imsco	Ap	17½p				186
Imsco	Ap	20	$7⅝	$8⅛		40
Imsco	Ap	20 p				162
Imsco	Ap	22½	$5⅝	$5⅞		983
Imsco	Ap	22½p		10		422
Imsco	Ap	23¾	425	450		4
Imsco	Ap	23¾p		25		
Imsco	Ap	25 p	1	25		24
Imsco	Ap	27½	85	100	115	530
Imsco	Ap	27½p	30	55		82
Imsco	Ap	35	$12¼	$12¾		
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$7½	$7⅞		10
Imsco	Ap	40 p	15	40		300
Imsco	Ap	45	350	375	312	472
Imsco	Ap	45 p	80	105		71
Imsco	Ap	47½	190	212	140	100
Imsco	Ap	47½p	165	190		
Imsco	Ap	50	85	110	70	116
Imsco	Ap	50 p	325	350	450	
Imsco	Jy	20	$7⅞	$8⅜		796
Imsco	Jy	20 p		25		20
Imsco	Jy	22½	$5⅞	$6⅜		78
Imsco	Jy	22½p	5	30		74
Imsco	Jy	23¾	485	$5⅛		20
Imsco	Jy	23¾p	15	40		30
Imsco	Jy	25	375	400		130
Imsco	Jy	25 p	30	55		46
Imsco	Jy	30	90	110		40
Imsco	Jy	30 p	260	285		
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	$5½	$6		1000
Imsco	Oc	23¾p	35	60		10
Imsco	Oc	25	445	470		104
Imsco	Oc	25 p	60	85		100
Imsco	Oc	27½	275	300	315	265
Imsco	Oc	27½p	135	160		76
Imsco	Oc	30	175	200		10
Imsco	Oc	30 p	280	305		
Inco	My	12½	$5¼	$5⅝	$6	16
Inco	My	12½p		5	5	195
Inco	My	15	285	310	285	1163
Inco	My	15 p	5	10	7	355
Inco	My	17½	80	100	100	2192
Inco	My	17½p	40	50	45	690
Inco	My	20	25	30	25	1857
Inco	My	20 p	215	240	215	94
Inco	Ag	12½	$5⅜	$5⅞	$6⅜	90
Inco	Ag	12½p	1	20		
Inco	Ag	15	345	370	415	844
Inco	Ag	15 p	10	30	35	41
Inco	Ag	20 p	230	255	205	507
Inco	Nv	15	375	410		
Inco	Nv	15 p	25	50		
Inco	Nv	17½p	85	110	120	8
Inco	Nv	20 p	240	270	185	250
IOil A	My	35	$15½	$16	$12⅞	8
IOil A	My	35 p	5	25		148
IOil A	My	40	$10⅝	$11⅛	$9½	353
IOil A	My	40 p	1	5	10	429
IOil A	My	42½	$8⅛	$8⅝	$8⅛	467
IOil A	My	47½p	30	50	50	191
IOil A	My	52½p	250	275	310	2
IOil A	Ag	40	$11	$11½	$9⅞	35
IOil A	Ag	42½	$8¾	$9	$9	14
IOil A	Ag	42½p	25	50	75	100
IOil A	Ag	45 p	50	65	50	209
IOil A	Ag	47½p	80	105	90	88
IOil A	Ag	52½p	280	310		
IOil A	Nv	45	$7⅛	$7⅝	$6¾	22
IOil A	Nv	45 p	75	100	200	5
IOil A	Nv	47½p	125	150	190	10
IOil A	Nv	52½p	310	345		
K L						
L Mnr	Jn	22½	$8½	$9	$7	18
L Mnr	Jn	22½p	5	20	70	15
L Mnr	Jn	25 p	10	35	70	111
L Mnr	Jn	35 p	425	450	$8	10
L Mnr	Sp	22½	$9	$9½		
L Mnr	Sp	22½p	15	40		
L Mnr	Sp	25	$6¾	$7¼	$6	9
L Mnr	Sp	25 p	35	60	95	18
L Mnr	Sp	27½	$5	$5⅜	385	21
L Mnr	Sp	27½p	90	115	230	15
L Mnr	Sp	30 p	160	185	335	15
L Mnr	Sp	32½p	295	325		
L Mnr	Dc	25	$7⅝	$8⅛		
L Mnr	Dc	25 p	55	80		
L Mnr	Dc	27½	$5¾	$6⅛	465	11
L Mnr	Dc	27½p	120	145		
L Mnr	Dc	30	430	455		
L Mnr	Dc	30 p	195	220	290	3
L Mnr	Dc	32½p	295	315		
M N						
Mitel	Jn	5	415	445	465	28
Mitel	Jn	5 p	1	15		
Mitel	Jn	7½	180	205	220	378
Mitel	Jn	7½p	10	20	15	336
Mitel	Jn	12½	10	25	20	220
Mitel	Sp	5	440	465	450	45
Mitel	Sp	5 p	10	25		
Mitel	Sp	7½	240	265	255	202
Mitel	Sp	9 p	55	80	90	32
Mitel	Sp	12½	35	45	55	148
Mitel	Sp	12½p	325	350		
Mitel	Dc	8	215	240		
Mitel	Dc	8 p	30	50		
Mitel	Dc	9 p	80	90	80	20
Mitel	Dc	10	125	135	135	60
Moore	My	50	$21⅝	$22⅝	$22¼	12
Moore	My	50 p		5		
Moore	My	55 p		5	45	12
Moore	My	60	$11⅞	$12⅞	$13	85
Moore	My	60 p		10	50	53
Moore	My	65 p	5	45	170	5
Moore	My	70	300	400	400	67
Moore	My	70 p	90	190	175	7
Moore	My	75 p	350	450		
Moore	Ag	55	$16¾	$17¾	$17¾	
Moore	Ag	55 p	1	20		
Moore	Ag	60	$12¼	$13¼	$12½	204
Moore	Ag	60 p	5	50		
Moore	Ag	65	$8½	$9½	$8½	18
Moore	Ag	65 p	40	110	200	9
Moore	Ag	70	$5½	$6½	$6¾	15
Moore	Ag	70 p	210	310	285	20
Moore	Ag	75	290	390	375	11
Moore	Ag	75 p	425	$5¾		
Moore	Nv	65	$9½	$10½	$9	19
Moore	Nv	65 p	60	110		
Moore	Nv	70 p	250	400		
Moore	Nv	75	390	490	$5	4
Moore	Nv	75 p	450	$6½	$6½	2
Nat Bk	My	10	$7⅝	$8		5
Nat Bk	My	10 p		10		20
Nat Bk	My	12½	$5⅛	$5½		145

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Nat Bk	My	12½p		15		95
Nat Bk	My	15 p		15		80
Nat Bk	My	17½	55	80	70	1344
Nat Bk	My	17½p	50	75	65	97
Nat Bk	Ag	12½	$5¼	$5⅝	$5½	770
Nat Bk	Ag	12½p	5	30		230
Nat Bk	Ag	15 p	5	30		225
Nat Bk	Ag	17½p	85	105		176
Nat Bk	Nv	15	315	330	335	868
Nat Bk	Nv	15 p	15	35		45
Nat Bk	Nv	17½p	105	115		62
Nor Tel	Ap	40	$7¾	$8¼	$9¾	192
Nor Tel	Ap	40 p	3	10	5	417
Nor Tel	Ap	42½	$5¼	$5¾	$6⅝	257
Nor Tel	Ap	42½p	8	15	35	497
Nor Tel	Ap	52½p	440	475	$5	70
Nor Tel	Ap	55 p	$6¾	$7¼	$7	592
Nor Tel	Ap	57½	1	25	50	20
Nor Tel	Ap	57½p	$9¼	$9¾		
Nor Tel	Ap	60	1	15	25	63
Nor Tel	Ap	60 p	$11¾	$12¼	$8	
Nor Tel	Jy	40	$9⅝	$9⅝	$11⅜	18
Nor Tel	Jy	40 p	25	40	30	48
Nor Tel	Jy	42½	$6⅞	$7⅜	$7¼	26
Nor Tel	Jy	42½p	35	55	50	75
Nor Tel	Jy	52½p	490	$5¼	490	5
Nor Tel	Jy	57½	105	130	145	53
Nor Tel	Jy	57½p	$9¼	$9¾		
Nor Tel	Jy	60 p	$11¾	$12¼	$8	10
Nor Tel	Oc	42½	$8⅛	$8⅝	$14⅛	2
Nor Tel	Oc	45	$6⅜	$6⅞	$9½	23
Nor Tel	Oc	47½p	265	290	280	57
Nor Tel	Oc	50 p	360	375	380	69
Nor Tel	Oc	52½	350	375	370	2
Nor Tel	Oc	52½p	$5	$5⅜		
Nor Tel	Oc	57½p	$9⅛	$9⅝		
Nor Tel	Oc	60 p	$11⅝	$12⅛	$11⅞	10
Noran	My	17½	180	190		1176
Noran	My	17Rp	15	40		147
Noran	My	22½	15	20	15	2090
Noran	My	22½p	350	375		14
Noran	Ag	17½p	45	70		59
Noran	Ag	20 p	180	195		284
Noran	Ag	22½	50	60		921
Noran	Ag	22½p	360	385		30
Numac	My	12½p	40	65	100	310
Numac	My	15 p	140	165	212	
Numac	My	17½		10		
Numac	My	17½p	380	405		
Numac	Ag	12½p	70	95		
Numac	Ag	15	70	95	50	37
Numac	Ag	15 p	165	190		
Numac	Ag	17½	30	55	60	32
Numac	Ag	17½p	410	435		
Numac	Nv	12½	240	265	190	100
Numac	Nv	12½p	95	120		
Numac	Nv	15	115	140	160	20
Numac	Nv	15 p	185	210		
Numac	Nv	17½	50	75		
Numac	Nv	17½p	430	455		
Nva A f	My	5	140	165	165	90
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	6	55	75		
Nva A f	My	6 p	1	25		
Nva A f	My	8	1	5	5	771
Nva A f	My	8 p	145	170	155	32
Nva A f	My	10		1	1	238
Nva A f	My	10 p	345	385	250	
Nva A f	Ag	5 p		20		
Nva A f	Ag	6	80	100	95	5
Nva A f	Ag	6 p	5	25		
Nva A f	Ag	7½p	95	120	90	198
Nva A f	Ag	8	5	10	10	1424
Nva A f	Ag	8 p	145	170		
Nva A f	Nv	6	90	115	120	18
Nva A f	Nv	6 p	5	35		
Nva A f	Nv	8 p	150	175	110	
O P						
Oba 01	Jn	77½	$6⅛	$6⅝		69
Oba 01	Jn	87½	30	55	35	923
Oba 01	Jn	87½p	380	405	400	334
Oba 01	Jn	90	15	25		543
Oba 01	Jn	90 p	$5¾	$6¼		71
Oba 01	Sp	87½p	430	455		338
Oba 01	Dc	80	475	490		44
Oba 01	Dc	80 p	135	160		141
Oba 01	Dc	82½p	210	230	215	143
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obd 04	Jn	82½	$5⅛	$5⅝		30
Obd 04	Jn	82½p	25	50		468
Obd 04	Jn	85	315	340		75
Obd 04	Jn	87½p	140	160	165	114
Obd 04	Jn	90	55	80		162
Obd 04	Jn	90 p	295	320		43
Obd 04	Jn	92½	15	35		158
Obd 04	Jn	92½p	465	$5⅛		46
Obd 04	Sp	85 p	130	155	125	109
Obd 04	Sp	87½p	220	245		41
Obd 04	Sp	90 p	370	395		134
Obd 04	Sp	92½	60	85		75
Obd 04	Sp	92½p	$5	$5½		25
Obd 04	Dc	85	405	430		20
Obd 04	Dc	85 p	175	200		4
Obd 04	Dc	87½	270	295		
Obd 04	Dc	87½p	280	305		
Placer	Jn	20	$5¾	$6⅛	290	10
Placer	Jn	20 p	1	10	85	48
Placer	Sp	20	$6⅛	$6½	$5⅛	5
Placer	Sp	20 p	1	10		
Placer	Sp	22½	375	410	325	475
Placer	Sp	25	225	260	200	105
Placer	Sp	25 p	95	120	165	17
Placer	Sp	27½	150	170	115	186
Placer	Sp	27½p	215	250		
Placer	Dc	22½	445	485		
Placer	Dc	22½p	25	50	150	5
Placer	Dc	25 p	115	140	275	20
Placer	Dc	27½	160	185		
Placer	Dc	27½p	225	260		
Powr f	My	20	$11¼	$12¼		1000
Powr f	My	20 p		10		5
Powr f	My	22½	$9⅛	$9⅝		206
Powr f	My	22½p		10		25
Powr f	My	25	$6⅞	$7⅜		141
Powr f	My	25 p		15		11
Powr f	My	27½	460	485		58
Powr f	My	27½p		20		54
Powr f	My	30 p	30	55		52
Powr f	My	32½	90	100	110	130
Powr f	My	32½p	150	175		
Powr f	Ag	22½	$9⅛	$9⅝		4
Powr f	Ag	22½p		20		
Powr f	Ag	25	$7	$7½		26
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½	490	$5¼		222
Powr f	Ag	27½p	20	45		9
Powr f	Ag	30 p	60	85		30
Powr f	Nv	27½	$5¼	$5⅝		15
Powr f	Nv	27½p	40	65		5
Powr f	Nv	30 p	90	115		13
Powr f	Nv	32½	220	240		80
Q R						
Rang	Ap	5	80	100	55	476
Rang	Ap	5 p	1	10	20	412
Rang	Ap	6 p	20	45	35	11
Rang	Ap	7½	2	5	2	4612
Rang	Ap	7½p	160	180	195	129
Rang	Ap	10		3	1	2813
Rang	Ap	10 p	410	435	310	
Rang	Ap	12½		5	1	127
Rang	Ap	12½p	$6⅜	$7		
Rang	Jy	7½p	165	190	205	135
Rang	Jy	10	1	10	10	398
Rang	Jy	10 p	410	435	285	5
Rang	Oc	5 p	10	25		
Rang	Oc	6 p	55	75	60	6
Rang	Oc	7	45	50	40	422
Rang	Oc	7 p	135	160	100	37
Rang	Oc	8	20	30	25	109
Rang	Oc	8 p	215	240		
Roy Bk	Ap	25	340	370	$5⅜	700
Roy Bk	Ap	25 p		4	40	257
Roy Bk	Ap	27½	120	135	155	680
Roy Bk	Ap	27½p	6	20	15	663
Roy Bk	Ap	30	10	15	15	3697
Roy Bk	Ap	32½	1	5	5	1182
Roy Bk	Jy	27½	185	210	220	133
Roy Bk	Jy	30 p	175	200	170	224
Roy Bk	Jy	32½	20	25	25	1658
Roy Bk	Oc	27½	210	250	315	40
Roy Bk	Oc	27½p	70	85	80	35
Roy Bk	Oc	30 p	190	215	150	17
Roy Bk	Oc	32½p	420	445		
S T						
Segrm	Ap	35	$18½	$19	$23⅞	10
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$13½	$14	$11⅝	2
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45 p		15	5	38

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ap	47½	$6½	$6⅞	$6¾	347
Segrm	Ap	50	350	400	$5	904
Segrm	Ap	57½	25	50	60	91
Segrm	Ap	57½p	410	435		
Segrm	Jy	45	$9¾	$10⅛	$15	3
Segrm	Jy	45 p		15	10	25
Segrm	Jy	47½	$7⅛	$7⅝	$12⅝	5
Segrm	Jy	50	$5½	$5¾	$8¼	59
Segrm	Jy	50 p	60	85	60	46
Segrm	Jy	57½p	420	445		
Segrm	Oc	47½p	40	65	45	3
Segrm	Oc	55	395	415	$5½	96
Segrm	Oc	57½	270	295	440	5
Segrm	Oc	57½p	430	455	350	13
Shell C	My	20 p	2	10	20	70
Shell C	My	22½p	1	15	10	944
Shell C	My	25 p	25	45	50	155
Shell C	Ag	20 p	10	20	25	17
Shell C	Ag	22½p	25	40	50	206
Shell C	Ag	25 p	80	105	95	224
Shell C	Nv	20	$7¼	$7¾	$5½	13
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$5⅛	$5½	425	35
Shell C	Nv	22½p	35	60	85	30
Shell C	Nv	25	360	375	340	254
Shell C	Nv	27½p	195	215	230	4
Spar f	Ap	22½	$5⅝	$6	400	3
Spar f	Ap	22½p	1	15	50	10
Spar f	Ap	25	325	345	400	174
Spar f	Ap	25 p	5	20	50	24
Spar f	Ap	27½	110	130	145	885
Spar f	Ap	27½p	30	40	25	41
Spar f	Ap	30	20	35	60	262
Spar f	Ap	30 p	185	205	400	
Spar f	Jy	22½	$6⅜	$6¾	455	2
Spar f	Jy	22½p	5	20		
Spar f	Jy	25	415	435	440	17
Spar f	Jy	25 p	20	35	40	100
Spar f	Jy	27½	225	245	250	140
Spar f	Jy	27½p	90	105	90	39
Spar f	Jy	30 p	220	240		
Spar f	Oc	22½	$6¾	$7⅛		
Spar f	Oc	22½p	15	40		
Spar f	Oc	25	480	$5	460	33
Spar f	Oc	25 p	35	50		
Spar f	Oc	27½	305	325	400	69
Spar f	Oc	27½p	115	130	100	40
Spar f	Oc	30 p	235	255	200	11
Stlco A	My	17½	325	360	$6¼	10
Stlco A	My	17½p		25	55	215
Stlco A	My	20	120	140	150	1754
Stlco A	My	20 p	25	45	10	64
Stlco A	My	25 p	435	470	240	
Stlco A	Ag	17½	355	380	$6½	45
Stlco A	Ag	17½p	1	25	25	3
Stlco A	Ag	20 p	65	90	20	35
Stlco A	Ag	22½p	200	225	145	96
Stlco A	Ag	25	35	40	35	586
Stlco A	Ag	25 p	445	480	200	8
Stlco A	Nv	20	240	265	270	7
Stlco A	Nv	20 p	85	110	75	30
Stlco A	Nv	22½	115	140	150	172
Stlco A	Nv	22½p	210	245	200	2
Stlco A	Nv	25	60	75	60	232
Stlco A	Nv	25 p	450	495	275	2
T-D Bk	Jn	15	405	435	460	55
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½p	1	20	15	12
T-D Bk	Jn	20 p	80	105	75	84
T-D Bk	Sp	17½	215	240	250	268
T-D Bk	Sp	17½p	15	40	15	25
T-D Bk	Sp	20	85	110	100	376
T-D Bk	Dc	17½	240	270		
T-D Bk	Dc	17½p	25	50		
T-D Bk	Dc	20	140	165	140	1
T-D Bk	Dc	20 p	125	150	125	3
TIX	Ap	120	$10⅛	$10⅜	$11⅞	
TIX	Ap	120 p	5	15	45	56
TIX	Ap	125 p	20	35	40	255
TIX	My	125	$5⅞	$6⅛	$6	125
TIX	My	125 p	60	75	105	45
TIX	My	130 p	220	240	245	63
TIX	My	135 p	$5⅜	$5¾	$6½	20
TIX	Jn	125	$6⅜	$6¾		
TIX	Jn	125 p	90	110		
TIX	Jn	130	340	355	335	209
TIX	Jn	130 p	270	290	295	4
TIX	Jn	135 p	$5¾	$6⅛		
Total P	Ap	10	$6	$6⅜	$6	
Total P	Ap	10 p		10		
Total P	Ap	12½p	1	15	25	80
Total P	Ap	15 p	5	20	15	88
Total P	Ap	17½	20	30	20	219
Total P	Ap	17½p	150	175	225	
Total P	Jy	10	$6⅛	$6½	$6⅜	19
Total P	Jy	10 p	1	15		
Total P	Jy	12½	385	415	365	119
Total P	Jy	12½p	5	25	20	47
Total P	Jy	15	150	175	190	329
Total P	Jy	15 p	35	60	65	35
Total P	Jy	17½p	175	200	190	10
Total P	Oc	10	$6¼	$6½	$6¼	34
Total P	Oc	10 p	5	30	10	10
Total P	Oc	12½	400	425	395	47
Total P	Oc	12½p	10	35		
Total P	Oc	15	200	225	230	106
Total P	Oc	15 p	60	85	210	20
Total P	Oc	17½	125	150	125	21
Total P	Oc	17½p	200	230		
TrAlt A	My	20	475	$5¼		
TrAlt A	My	20 p		10		
TrAlt A	My	22½	225	275	220	15
TrAlt A	My	22½p		15	25	10
TrAlt A	My	25	20	45	35	189
TrAlt A	My	25 p	40	65		
TrAlt A	My	27½		20		
TrAlt A	My	27½p	260	310		
TrAlt A	Ag	22½	250	300	300	127
TrAlt A	Ag	22½p	5	20	5	88
TrAlt A	Ag	25	50	75	75	1219
TrAlt A	Ag	27½	10	35		
TrAlt A	Ag	27½p	275	325		
TrAlt A	Nv	22½	260	310	320	275
TrAlt A	Nv	22½p	20	45		
TrAlt A	Nv	25	70	95		
TrAlt A	Nv	25 p	75	100		
TrAlt A	Nv	27½p	285	335		
TrC PL	My	15	$8¾	$9	$7⅞	5
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$6¼	$6½	462	60
TrC PL	My	17½p		10	15	50
TrC PL	My	20	380	405	375	241
TrC PL	My	20 p		25	65	64
TrC PL	My	22½p	25	50	75	30
TrC PL	My	25	30	50	45	125
TrC PL	My	25 p	160	175	185	2
TrC PL	Ag	17½	$6½	$6¾	$5⅞	216
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20	415	440	410	319
TrC PL	Ag	20 p	5	30	85	21
TrC PL	Ag	22½p	40	65	45	102
TrC PL	Ag	25 p	185	200		
TrC PL	Nv	20 p	15	40		
TrC PL	Nv	22½	250	275	237	76
TrC PL	Nv	22½p	80	95	90	50
TrC PL	Nv	25 p	200	225		
Trlon A	My	27½	$5	$5¼		
Trlon A	My	27½p		25		
Trlon A	My	30	245	260		
Trlon A	My	30 p	20	45		
TrlonA	My	32½	25	50	100	10
Trlon A	My	32½p	70	95		
Trlon A	My	35	10	35	115	10
Trlon A	My	35 p	215	240		
Trlon A	Ag	27½	$5⅛	$5⅜		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	260	285		
Trlon A	Ag	30 p	30	55	50	2
Trlon A	Ag	32½	60	85	250	15
Trlon A	Ag	32½p	95	120	262	
Trlon A	Ag	35	45	70	75	23
Trlon A	Ag	35 p	255	280		
Trlon A	Nv	30	290	315		
Trlon A	Nv	30 p	40	65		
Trlon A	Nv	32½	80	105		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Trlon A	Nv	32½p	115	140		
Trlon A	Nv	35	75	100	80	25
Trlon A	Nv	35 p	270	295	237	5
W X						
Wcoast	Jn	12½	240	290	275	30
Wcoast	Jn	12½p	1	15		
Wcoast	Jn	15	45	60	55	1645
Wcoast	Jn	15 p	20	45	35	160
Wcoast	Jn	17½	1	15	5	8
Wcoast	Jn	17½p	220	270		
Wcoast	Sp	12½	250	300	285	
Wcoast	Sp	12½p	3	20		
Wcoast	Sp	15	60	85	105	12
Wcoast	Sp	15 p	30	55		
Wcoast	Sp	17½	5	20	30	55
Wcoast	Sp	17½p	230	280		
Wcoast	Dc	12½	260	310		
Wcoast	Dc	12½p	5	25		
Wcoast	Dc	15	80	105		
Wcoast	Dc	15 p	45	70		
Wcoast	Dc	17½	10	30		
Wcoast	Dc	17½p	240	290		
Wikr R	Jn	22½	$7½	$7⅞		215
Wikr R	Jn	22½p	1	20		205
Wikr R	Jn	25 p	1	20		300
Wikr R	Sp	22½p	5	30		25
Wikr R	Sp	25	$5⅛	$5½	450	238
Wikr R	Sp	27½p	30	55		53
Wikr R	Dc	27½p	60	80		10
XCB	Ap	120	175	225		
XCB	Ap	120 p	100	135	95	10
XCB	Ap	125	25	75		5
XCB	Ap	125 p	$5	$5½		
XCB	Ap	130	1	30		
XCB	Ap	130 p	$9¾	$10¼		
XCB	My	120	300	350		5
XCB	My	120 p	155	205		
XCB	My	125	100	150		
XCB	My	125 p	$5⅝	$5⅞		5
XCB	My	130	20	50		
XCB	My	130 p	$10	$10½		
XCB	Jn	120	390	440		
XCB	Jn	120 p	210	260		
XCB	Jn	125	175	225		
XCB	Jn	125 p	$5⅝	$6⅛		
XCB	Jn	130	55	95		
XCB	Jn	130 p	$10¼	$10¾		
XXM	Ap	120 p		25		5
XXM	Ap	125	425	460		5
XXM	Ap	125 p	10	35		20
XXM	Ap	130	125	160		73
XXM	Ap	135	15	35		80
XXM	Ap	135 p	$5¾	$6½		10
XXM	My	125	$5	$5½		
XXM	My	130	235	275		28
XXM	My	130 p	250	300		
XXM	My	135	75	100		1
XXM	My	135 p	$6¼	$7		
XXM	Jn	125	$5½	$6		
XXM	Jn	125 p	115	140		3
XXM	Jn	130	325	375		
XXM	Jn	130 p	325	375		

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Sp	82½p	12	316	180	$84
Oba 01	Sp	85	32	769	150	$84
Oba 01	Sp	85 p	8	181	285	$84
Oba 01	Sp	87½	8	597	95	$84
Oba 01	Sp	90	4	176	40	$84
Oba 01	Sp	90 p	13	14	$6⅜	$84
Oba 01	Dc	82½	25	95	305	$84
Oba 01	Dc	85	26	116	200	$84
Oba 01	Dc	85 p	4	104	355	$84
Obd 04	Jn	85 p	4	206	80	$88
Obd 04	Jn	87½	1	10	150	$88
Obd 04	Sp	85	16	30	395	$88
Obd 04	Sp	87½	40	37	235	$88
Obd 04	Sp	90	4	278	120	$88
Placer	Jn	22½	125	461	350	$25¾
Placer	Jn	22½p	130	512	15	$25¾
Placer	Jn	25	200	1165	200	$25¾
Placer	Jn	25 p	1	683	70	$25¾
Placer	Jn	27½	5	224	95	$25¾
Placer	Jn	27½p	1	2	220	$25¾
Placer	Sp	22½p	10	252	15	$25¾
Placer	Dc	25	2	5	325	$25¾
Powr f	My	30	6	233	250	$31⅞
Powr f	Ag	30	20	324	350	$31⅞

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir
Powr f	Ag	32½	5	36	165	$31⅞
Powr f	Ag	32½p	5	5	175	$31⅞
Powr f	Nv	30	2	16	405	$31⅞
Powr f	Nv	32½p	20	32	225	$31⅞
Q R						
Rang	Ap	6	30	763	15	$5¾
Rang	Jy	5	26	2547	100	$5¾
Rang	Jy	5 p	30	170	15	$5¾
Rang	Jy	6	90	1547	55	$5¾
Rang	Jy	6 p	30	369	55	$5¾
Rang	Jy	7½	104	3478	10	$5¾
Rang	Oc	5	11	162	140	$5¾
Rang	Oc	6	30	208	85	$5¾
Roy Bk	Ap	30 p	1	459	160	$28½
Roy Bk	Ap	32½p	12	200	425	$28½
Roy Bk	Jy	27½p	4	122	50	$28½
Roy Bk	Jy	30	8	966	75	$28½
Roy Bk	Jy	32½p	5	12	425	$28½
Roy Bk	Oc	30	10	216	135	$28½
Roy Bk	Oc	32½	7	197	60	$28½
S T						
Segrm	Ap	45	2	84	$9¾	$53⅝
Segrm	Ap	47½p	8	58	1	$53⅝
Segrm	Ap	50 p	2	574	10	$53⅝
Segrm	Ap	55	42	776	70	$53⅝
Segrm	Ap	55 p	110	473	175	$53⅝
Segrm	Ap	60	121	373	30	$53⅝
Segrm	Ap	60 p	6	76	$6	$53⅝
Segrm	Jy	47½p	5	15	20	$53⅝
Segrm	Jy	55	8	139	300	$53⅝
Segrm	Jy	55 p	8	197	225	$53⅝
Segrm	Jy	57½	10	68	205	$53⅝
Segrm	Jy	60	29	378	130	$53⅝
Segrm	Jy	60 p	1	23	$6⅛	$53⅝
Segrm	Oc	47½	2	5	$9½	$53⅝
Segrm	Oc	50	1	51	$7⅜	$53⅝
Segrm	Oc	50 p	1	22	110	$53⅝
Segrm	Oc	55 p	54	50	235	$53⅝
Segrm	Oc	60	61	326	215	$53⅝
Segrm	Oc	60 p	2	114	$6⅜	$53⅝
Shell C	My	20	4	116	$6¾	$26¾
Shell C	My	22½	23	1426	425	$26¾
Shell C	My	25	285	1663	190	$26¾
Shell C	My	27½	79	1115	60	$26¾
Shell C	My	27½p	10	30	130	$26¾
Shell C	Ag	20	1	62	$7¼	$26¾
Shell C	Ag	22½	13	236	495	$26¾
Shell C	Ag	25	60	905	290	$26¾
Shell C	Ag	27½	50	231	170	$26¾
Shell C	Ag	27½p	3	3	190	$26¾
Shell C	Nv	25 p	13	49	100	$26¾
Shell C	Nv	27½	40	51	240	$26¾
Spar f	Jy	30	15	641	105	$28⅛
Spar f	Oc	30	7	159	185	$28⅛
Stlco A	My	22½	63	1438	20	$20½
Stlco A	My	22½p	12	183	190	$20½
Stlco A	My	25	50	686	10	$20½
Stlco A	Ag	20	12	539	175	$20½
Stlco A	Ag	22½	20	543	80	$20½
T-D Bk	Jn	17½	4	1875	190	$19⅛
T-D Bk	Jn	20	10	1139	55	$19⅛
T-D Bk	Sp	20 p	10	36	115	$19⅛
TIX	Ap	125	65	624	$5¾	130
TIX	Ap	130	20	631	180	130
TIX	Ap	130 p	205	343	120	130
TIX	Ap	135	55	1247	35	130
TIX	Ap	135 p	70	71	490	130
TIX	My	130	5	256	285	130
TIX	My	135	108	351	105	130
TIX	Jn	135	100	100	170	130
Total P	Ap	12½	15	618	360	$16⅛
Total P	Ap	15	15	982	125	$16⅛
Total P	Jy	17½	10	274	65	$16⅛
TrAlt A	Ag	25 p	10	412	60	$25
TrAlt A	Nv	27½	93	235	30	$25
TrC PL	My	22½	10	205	165	$23¾
TrC PL	Ag	22½	10	1122	215	$23¾
TrC PL	Ag	25	2	438	85	$23¾
TrC PL	Nv	20	5	6	450	$23¾
TrC PL	Nv	25	10	53	150	$23¾
W X						
Wikr R	Jn	25	5	907	475	$30
Wikr R	Jn	27½	142	915	280	$30
Wikr R	Jn	27½p	20	623	35	$30
Wikr R	Jn	30	312	1161	110	$30
Wikr R	Jn	30 p	2	37	100	$30
Wikr R	Sp	22½	10	55	$7½	$30
Wikr R	Sp	25 p	15	67	20	$30
Wikr R	Sp	27½	68	473	335	$30
Wikr R	Sp	30	56	128	175	$30
Wikr R	Sp	30 p	20	10	110	$30
Wikr R	Dc	27½	5	975	350	$30
Wikr R	Dc	30	16	66	200	$30
Wikr R	Dc	30 p	20	20	150	$30
XXM	Ap	130 p	5	50	150	129
XXM	My	125 p	10	10	75	129

Total volume 15670.
Total open interest 382630.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Acklands Ltd: 15 cents; payable le 31 mai aux inscrits le 10 mai.

Marks and Spencer Canada Inc.: 10 cents, semestriel; 3 mai, 19 avr.

Northern and Central Gas Corp., 1er priv., $2.60: 65 cents; 1er juin, 17 mai.

Scott Paper Ltd: 10 cents; 30 avr., 15 avr.

WIC Western International Comm. Ltd, classe B: 8.5 cents; 28 juin, 14 juin.

1080 Beaver Hall

Un choix avisé...

Parce que le 1080 Beaver Hall est situé au coeur du quartier des affaires de Montréal, au sud du boulevard Dorchester, avec accès direct à la station du métro Victoria. A quelques minutes à pied du Vieux Montréal, et proche aussi du nouveau Palais des Congrès. Un emplacement prestigieux, vraiment accessible. Pour information sur les espaces disponibles, veuillez contacter:

FIRST QUEBEC CORPORATION — LA CORPORATION PREMIÈRE QUÉBEC

284-9115

A L'AVANT-GARDE DE LA GESTION IMMOBILIÈRE

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES: 6,65 / 330,40 EN $ US

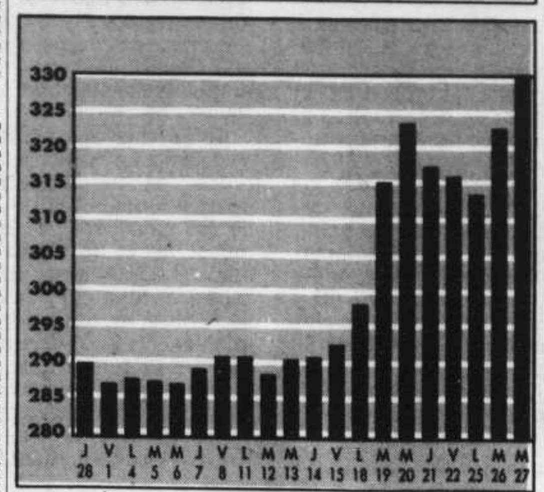

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES: 0,324 / 6,589 EN $ US

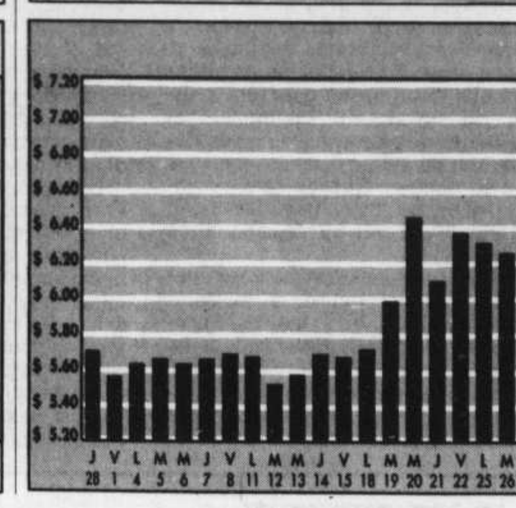

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: moyennes, $4.25 à $4.40 le sac de 25 lb; $4.75 à $5.00 le sac de 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $8.75 à $9.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux rouges: $9.50 à $9.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux verts: $10.75 à $10.85 la caisse de 45 lb ou 16 unités.

Choux verts: $10.75 la caisse de 40 ou 14 unités.

Choux verts: $10.25 à $10.35 le sac de 50 lb.

Endives: $8.00 la caisse de 5 lb.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.00.

Oignons jaunes: moyens, $4.90 à $5.75 le sac de 50 lb; $5.90 à $6.50 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb, .

Oignons rouges: $10.00 à $10.25 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $5.00 à $5.50.

Poireaux: $5.75 à $7.50 la botte de 12 unités.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $6.00 a $6.50.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.55 à $4.00; sac de 20 lb brosssées, $1.55 à $1.85; brossées, 5 sacs de 10 lb, $4.70 à $5.50; lavées, 10 sacs de 5 lb, $6.25 à $6.65. Pommes de terre rouges: sac de 50 lb, $4.25; 10 sacs de 5 lb, $6.35 à $6.90; 5 sacs de 10 lb, $5.25 à $6.00.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 215,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions, hier au marché de Winnipeg.

Le colza clôture en baisse de 60 cents à $2.10 avec juin à $396.60.

Le lin monte de 40 cents à $2 avec mars à $357.00.

L'orge de Thunder Bay perd 80 cents et gagne 20 cents, mars à $137.50. L'orge d'Alberta est stable, avril à $149.90.

L'avoine est stationnaire et en hausse de 10 cents, mars à $136.60.

Le blé perd 50 cents et gagne $1, mars à $174.50.

Le seigle est inchangé et en hausse de 10 cents, mars à $132.00.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ App/logements

C.D.N., attrayant 3½, 4½, 5½, occupation immédiate et/ou juillet, chauffé, eau chaude, cuisinière réfrigérateur. — 733-5114. 01-04-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 01-04-85

■ App/Logements

3½ près métro Préfontaine, face au parc, ensoleillé, chauffé électricité. Idéal pour personne seule, 521-4885. 1-4-85

Centre ville, urgent, avril, magnifique split-level, à sous-louer. 1 mois gratuit. Près de toutes commodités. Rendez-vous: 739-3927 après 17h. 01-04-85

■ App/Logements

APPARTEMENTS SELECTS bâtisse de style avec commodités modernes Côte-Des-Neiges, 4½, 5½, occupation 1er mai, 1er juillet 737-7110. 11-04-85

C.D.N., haut duplex, 7½, foyer, chauffé, 800$. — 486-3905. 29-03-85

DES ÉRABLES, nord de Sherbrooke, 4½, 1er avril. — 522-4248. 1-04-85

OUTREMONT, Willowdale, 2 c.c., 1½ s.b., 656$ sous-location, libre 1er mai. Garage, taxe d'eau inclus. Jour: 343-7921 soir: 733-4628. 1-04-85

OUTREMONT, Antonine-Maillet, haut duplex, libre 1er avril, 3 c.c., garage, repeint à neuf, non chauffé. 750-$/mois. — 879-1847. Soir. 844-9218. 29-03-85

■ App. à partager

C.D.N. près U. de M., magnifique maison à partager, chambre + s.b., meublé ou non, salon, grande cuisine. Pour femme distinguée, références. 400$/mois. 1er juillet. - 738-8101. 29-03-85

■ App. à vendre

CENTRE-VILLE: Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires: 866-3088. 30-03-85

■ Automobiles

CITROEN ID, spécial 1972, deux choix: bon état, 3 000$, exceptionnelle 7 500$. 695-7742. 03-04-85

■ Bureaux à louer

SHERBROOKE, face parc Lafontaine, pour professionnels, récemment rénové, 2,000 p.c., environ 11$/p.c., chauffé. — 527-8901. 1-04-85

BOUL. ST-HOSEPH est, coin Christophe-Colomb, bureau rez-de-chaussée, 1,500 p.c., chauffage, eau chaude payés, libre 1er mai. — 276-2048. 29-03-85

■ Condos à vendre

OUTREMONT, 1425 ouest, Bernard, app. 3, magnifiques 5½ rénovés à neuf, site enchanteur. 71 250$ à 78 000$, visite mer. au dim. inclu. 1 hre à 5 hres. P.M. 29-03-85

■ Commerces à vendre

Entreprise en pavage d'asphalte à vendre avec équipement. SHERBROOKE. Pour renseignements: 1(819) 569-2357. 4-04-85

■ Copropriétés à vendre

NAPOLÉON, profitez d'un 4½ en cours de rénovation exclusive et personnalisez davantage votre espace, entre 40 000$ et 50 000$. — 842-3656. 23-04-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

Stylos imprimés à vendre, meilleur marcher en ville, appeler 345-5530, CANEX ADVERTISING J.N.O.

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 25-04-85

■ Condominiums à vendre

Condominium semi rénové N.D.G. près Sherbrooke, grand 5½, clair 1,100 p.c. 3ème côté cour, 2 entrées dans un bel immeuble 20 logements, interphone, 48 000$ 488-5282.

1-4-85

■ Maisons de campagne à louer

Meublée, piscine, vue sur fleuve, entre Trois-Rivières — Québec. 1 500$, seulement juillet. (514) 340-9230 soir. 29-03-85

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 1-04-85

■ Offres d'emplois

La fortune est au bout du fil. 25 ans et plus. 729-1711. 30-03-85

OTTAWA, restaurant français cherche chef cuisinier. (613) 230-8123. 01-04-85

■ Offres de services

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS générales, nettoyage, peinture, menuiserie, plâtre etc. Prix raisonnable 627-2243. 3-04-85

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ, redécorons votre intérieur, peinture choix de couleurs, lavage de plafond et murs. Résidentiel, commercial. 682-0910. 29-03-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ On demande

FEMME DEMANDÉE (entre 35-50) pour habiter avec personne seule, légers travaux, bon salaire, bon chez-soi, chambre seule avec salon, TV couleur. Références. — 738-2768. 6-04-85

■ Propriétés à vendre

BELOEIL, split-level, grand terrain, clôture, piscine, près de toutes commodités. Prix raisonnable. Pas d'agents. — 467-4186. 1-04-85

LAVAL DES RAPIDES, 94 du Crochet, 663-1358. Très beau split-level, 5 c.c., sous-sol fini, foyer, garage. 68 500$. 6-04-85

■ Société/Loisirs

RENDEZ-VOUS...

Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, 1:00 P.M. 7:00 P.M.

29-3-85

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-04-85

■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements, communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

PLATEAU MT-ROYAL, cottage rénové, 7½, salle de bain et salle d'eau, foyer, balcon-terrasse, paysager, 72 000$. 820 Gilford. - 527-6539. 01-04-85

■ Propriétés à vendre

OKA, en bordure du Lac des Deux-Montagnes dans la chaude paix d'une pinède de 8 arpents. Maison début du siècle, 22 pièces, foyer, véranda, garage et dépendances. 260 000$. — 844-3843 ou 844-5334. 1-04-85

■Terrains à vendre

À 1,500 p. de l'autoroute 25, Chertsey, 130 arpents boisés, 45 000$ (1° le p.c.) — 388-0982. 19-04-85

À ST-ZÉNON, terrain de 82 arpents avec chalet d'été, prix à discuter. — 277-8912. 4-04-85

■ Voyages

NEW YORK à Pâques, 2 réservations TOURBEC, 350$, transport autobus, hôtel près Time Square, 4 au 8 avril. — 655-7717. 1-04-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression sur l'Ontario a progressé vers la Baie James la nuit dernière. Cette dépression devait amener des averses sur l'ouest du Québec hier soir et sur le Bas du Fleuve jeudi. Les températures demeureront au-dessus des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Possibilités d'averses en fin de journée. Max.: 10. Précipitations: 30 %. Vendredi: averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 44
COUCHER: 18 h 16

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Vents modérés par moments. Max.: 5. Précipitations: 20 %. Vendredi: averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 5. Précipitations: 30 %. Vendredi: nuageux.

Pontiac-Gatineau, région du Lièvre et Laurentides: nuageux avec éclaircies et vents modérés par moments. Max.: 8. Précipitations 20 %. Vendredi: averses.

Outaouais et Montréal: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 10. Précipitations: 30 %. Vendredi: averses.

Trois-Rivières-Drummondville et région montagneuse de l'Estrie: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 10. Précipitations: 30 %. Vendredi: averses.

Québec et Beauce: quelques averses jeudi matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 8. Précipitations: 60 %. Vendredi: nuageux.

Lac Saint-Jean, Mauricie et réserve des Laurentides: chutes de neige se changeant en averses de pluie tard la nuit dernière et cessant en mi-journée jeudi. Vents modérés par moments. Max.: 8. Précipitations: 60 %. Vendredi: nuageux.

Saguenay, Rivière du Loup-La Malbaie: nuageux avec quelques averses cessant en après-midi. Max.: 6. Précipitations: 60 %. Vendredi: éclaircies.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé-parc Forillon: nuageux avec averses dispersées. Max.: 6. Précipitations: 50 %. Vendredi: beau.

Baie Comeau: plutôt nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige. Max.: 2. Précipitations: 70 %. Vendredi: beau.

Sept-Iles, Basse Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ennuagement suivi de quelques flocons de neige. Max.: 2. Précipitations: 40 %. Vendredi: beau.

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec un peu de neige. Vents modérés. Max.: −1. Précipitations: 60 %. Vendredi: beau.

LES MOTS CROISÉS

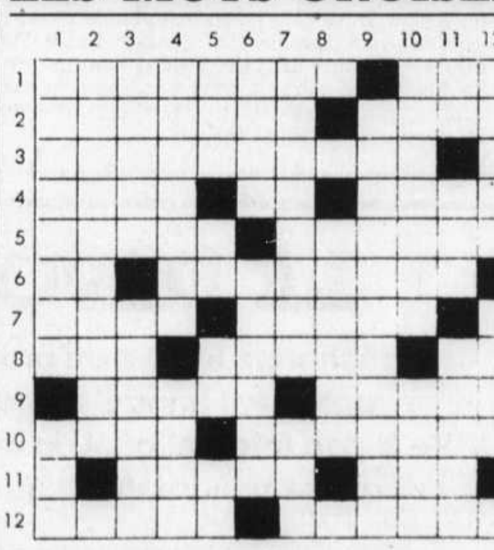

Horizontalement

1—Bonté de coeur unie à la simplicité des manières. — Unité de travail.
2—Assembler des chiens courants pour la chasse. — Enivré.
3—Rayon du spectre solaire situé en-deçà du rouge dans la partie du spectre non perceptible à l'oeil.
4—Fosse où l'on dépose les grains. — Dans. — Noyau de la Terre.
5—Partie du théâtre où jouent les acteurs. — Mettre à l'écart.
6—Fille d'Inachos. — Qui nuit.
7—Pronom personnel. — Monument monolithe.
8—Jardin zoologique. — Soie. — Baryum.
9—Danse. — Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite et d'hématite.
10—Se dit du cheval dont les incisives conservent le cornet dentaire. — Duvet fourni par l'eider.
11—Tira, avec une règle, des lignes sur du papier. — Habitation.
12—Os de certains poissons. — Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal.

Verticalement

1—Mettiez plus bas. — Gros serpent.
2—Qui a toutes sortes de couleurs.
3—Fruit de néflier. — Bâtiment fin à l'arrière, renflé à l'avant.
4—Personne grossière. — Qui n'a pas l'usage de la parole.
5—Enleva. — Obtenu. — Grande-Bretagne. — Germanium.
6—Maman. — État du Proche-Orient.
7—Qui parle ou écrit avec ironie. — Préjudice.
8—Faire partie d'une assemblée.
9—De façon ignoble.
10—Vif, alerte. — Loi, ordonnance.
11—Route rurale. — Être imaginaire. — Fait, avec une aiguille et du fil, des dessins en relief sur une étoffe.
12—Intimider. — Inutile.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	O	M	B	E	M	I	E	■	S	T
2	O	U	M	I	A	K	■	I	T	H	O	S
3	E	T	E	R	N	E	L	■	A	I	N	E
4	L	■	L	A	D	R	E	R	I	E	■	T
5	E	T	E	■	A	E	D	E	■	R	I	S
6	■	S	T	A	G	N	A	N	T	■	M	E
7	B	U	T	T	E	■	■	D	A	I	M	■
8	A	N	E	L	■	P	E	U	P	L	E	E
9	V	A	■	A	L	E	M	■	A	■	U	T
10	A	M	E	N	I	T	E	■	G	O	B	A
11	R	I	S	T	O	U	R	N	E	■	L	I
12	D	■	T	E	N	N	I	S	■	Z	E	N

Conclusion d'une étude publiée par le Conseil des sciences

La société d'information menacera la vie privée des citoyens

ANDRÉ BOUTHILLIER

L'avènement de la société d'information ne se réalisera pas sans causer traumatismes, malaises et dépressions. Des individus, en majorité des femmes, ne pourront se libérer des chaînes du chômage. Des travailleurs, plus chanceux, végéteront tout de même dans des secteurs peu stimulants. Et tous, sans exception, devront combattre l'intrusion de leur vie privée par les nouvelles technologies.

Telles sont en substance les conclusions d'une «étude de documentation» rendue publique hier par l'économiste et conseiller scientifique au Conseil des sciences du Canada, M. Arthur J. Cordell.

Intitulée *Le grand dérangement — À l'aube de la société d'information*, sa réflexion part du principe que le «rythme effréné du changement engendre un malaise général face aux nouvelles technologies et un net sentiment d'insécurité». Pour parvenir à ses sombres conclusions, M. Cordell examine certaines conséquences de la diffusion rapide des ordinateurs et des technologies de l'information. Il évite cependant de faire des recommandations.

Dans son chapitre *l'informatique et le travail*, l'auteur note que «les machines, qui ont été inventées pour nous épargner des efforts, comportent cependant des inconvénients pour beaucoup d'individus». Il y donne des exemples où, tout en permettant d'augmenter la productivité de l'entreprise, les machines de l'avenir ont déjà éliminé des emplois.

Ainsi, de nouveaux systèmes téléphoniques informatisés ont réduit le personnel de 40 % dans certains cas. Des petites villes comme Sainte-Agathe n'ont même plus un seul téléphoniste. L'apparition du guichet automatique a d'autre part diminué le nombre de caissiers dans les banques. Aux États-Unis, 20 %de tous les emplois en usine ont disparu depuis juillet 1979.

Côté technologie et scientifique, la société d'information aura aussi des effets bénéfiques de développement, poursuit Cordell. «Elle engendrera de nouveaux produits, de nouvelles industries et de nouveaux procédés . . . Le téléviseur, par exemple, relié à l'ordinateur par une ligne ou un câble téléphonique, devient un terminal . . . Les territoires des industries du télégraphe, de l'imprimerie, du voyage, des ordinateurs, du courrier, des messageries, de l'aviation, du cinéma et de la radio-télédiffusion se recoupent de plus en plus.»

Rapide, le «grand dérangement» exigera de nouvelles qualifications, dont bon nombre sont déjà recherchées (ingénieurs, programmeurs, etc). Dans la vente au détail, «les systèmes d'achat par ordinateur élimineront bien des emplois, mais il faudra des individus imaginatifs pour commercialiser les produits selon la nouvelle mode».

Il ajoute cependant que les qualifications exigées des nouveaux travailleurs seront différentes de celles des employés déplacés. On verra apparaître progressivement deux catégories de travailleurs: «les très peu qualifiés et les très qualifiés».

«Les travailleurs formant le premier groupe pousseront des boutons, surveilleront des témoins lumineux et effectueront des réparations mineures, c'est-à-dire qu'ils remplaceront le plus souvent les éléments défectueux, tandis que ceux du second groupe concevront les systèmes. Quant aux travailleurs semi-qualifiés, ils seront moins en demande.»

Les femmes seront les principales victimes de ces changements. «Les technologies de l'information envahiront d'abord les secteurs caractérisés par la répétivité des tâches. C'est le cas du travail de bureau, où la main-d'oeuvre est majoritairement féminine. Il se peut que les femmes ressentent plus durement que les hommes les effets des nouvelles technoplogies».

Cordell estime donc que le grand bouleversement des années 80 a déjà entraîné deux changements majeurs: la «déqualification» et la «croissance sans création d'emplois». Et si les prévisions se vérifient, la société de demain aura beaucoup moins besoin de main-d'oeuvre. «Il faudra créer des emplois d'un nouveau genre, répondant à des exigences autres celles du marché. Les gouvernements avisés devront s'efforcer d'instituer le revenu annuel garanti, des programmes de création d'emplois dits non productifs et le travail à temps partagé, et de mettre au point des nouveaux mécanismes de répartition du revenu. C'est ce dernier, et non l'emploi, qui sera le problème majeur des années à venir».

Par ailleurs, l'auteur affirme que les indiscrétions de l'ordinateur menacent la vie privée de tous et toutes.

«La quantité de renseignements personnels recueillis (par informatique) est déjà stupéfiante, écrit-il. Le gouvernement américain possède (par exemple) l'équivalent de 17 éléments d'information pour chaque homme, femme et enfant des États-Unis, et la somme de renseignements personnels rassemblés au Canada est probablement proportionnelle».

Or, poursuit-il, «rien ne garantit aux citoyens que ces renseignements sont exacts et à l'abri du vol. Les opérateurs peuvent commettre des erreurs au moment de l'introduction des renseignements. Des personnes non autorisées peuvent aussi pénétrer par infraction dans les banques de données . . .» Et Cordell ajoute: «Même s'il n'y a pas vol, la facilité avec laquelle on peut avoir légitimement accès à ces données laisse songeur».

Selon Cordell, ceux et celles qui sont fichés dans les 1,500 banques de données du gouvernement canadien l'ignorent souvent. Malheureusement, comme il le précise plus loin, «il reste encore à prouver devant les tribunaux que la Charte canadienne des droits et des libertés peut dans une certaine mesure garantir aux citoyens la protection de leur vie privée».

À L'AGENDA

Acupuncture
Le IXe congrès mondial de la Société internationale d'acupuncture se tiendra à l'hôtel Bonaventure, les 12, 13 et 14 avril. C'est la première que cette rencontre est tenue au Canada. Elle est organisée par l'Association d'acupuncture du Québec, en collaboration avec l'Institut de médecine traditionnelle chinoise du Canada. Pour information: 842-3851.

L'École Polytechnique
L'École Polytechnique de Montréal organise, vendredi à compter de 9h00, un colloque dont le thème est «L'École Polytechnique - moteur de l'économie». Le président du conseil d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, prononcera une conférence au cours du déjeuner-causerie prévu. Le colloque aura lieu à l'hôtel Reine Élisabeth. Pour information: 340-4764.

RAPPEL
• aujourd'hui, à 13h00, conférence du Dr Yvon Lapierre, professeur de psychiatrie et de pharmacologie de l'Université d'Ottawa, au Centre hospitalier Douglas (Pavillon Dobell, salle Bowerman), au 6875 boul. LaSalle de **Verdun**. Le sujet: «Nouvelles démarches biologiques dans le traitement de la dépression»;
• du 28 au 31 mars, la Centrale de l'enseignement du Québec organise un colloque international sur les nouvelles technologies, au Palais des congrès de **Montréal**;
• le 28e congrès annuel de l'Association canadienne de télévision par câble aura lieu du 9 au 11 avril, au Metro Toronto Convention Centre de **Toronto**.

LIVRES

Jocelyn Coulon
collaboration spéciale

★ Pierre Laplante et Gilles Ritchot, *La forme de la terre*, Éditions Le Préambule, 1984, 319 pages.

« Cette étude examine les formes de la surface de la terre en milieu solide, par le biais d'une analyse des discours tenus à propos de ces formes depuis bientôt un siècle.

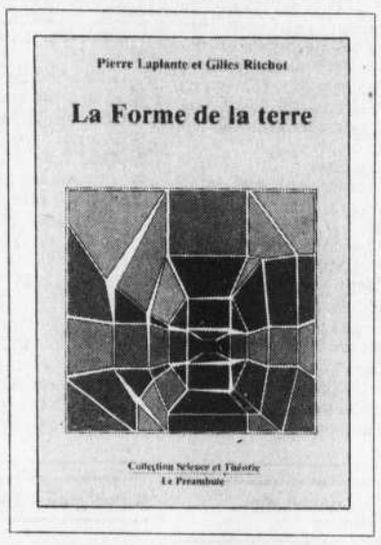

Ce détour par les voies du langage permet de supposer que ces formes témoignent de mouvements superficiels, lesquels d'ailleurs se manifestent par l'intermédiaire de fissures dans la partie supérieure de l'écorce terrestre. Partant de cette redéfinition d'objet, les auteurs interprètent la dérive des continents comme une manifestation de l'expansion du globe . . . : ils remettent en question le rapport de causalité stipulant que l'action de l'eau est indispensable à l'érosion, etc. »

C'est donc à une redécouverte de notre terre que nous invitent les auteurs, professeurs de géographie à Québec et à Rimouski. Toutefois, bien peu de lecteurs pourront partager les résultats des recherches de ces scientifiques, le bouquin, très difficile à lire, ne s'adressant par le fait même qu'à des spécialistes.

★ James D. Watson, *La double hélice*, Collection Pluriel, 1984, 319 pages.

La vie des grands savants est toujours entourée du plus profond mystère. À part l'exceptionnelle renommée d'Archimède, de Pasteur ou d'Einstein, le grand public connaît peu les scientifiques qui tous les jours façonnent notre monde.

James D. Watson, prix Nobel de médecine, est un de ces géants qui, avec l'aide de deux collègues, a découvert en 1953 la structure en « double hélice » de l'A.D.N., l'acide desoxyribonucléique, la substance qui contient tout le code de l'hérédité.

Dans ce livre, Watson raconte la petite histoire de cette importante découverte. Il y commente les problèmes personnels de son équipe de recherche et, pour la première fois, il lève le voile sur le processus de la création scientifique, si énigmatique aux yeux du profane. Une réédition en livre de poche qui sera très appréciée.

★ Robert Jastrow, *Au-delà du cerveau*, Collection Pluriel, 1984, 236 pages.

Le livres de Jastrow porte sur l'intelligence biologique et artificielle. L'auteur a constaté, lors de ses recherches sur l'histoire de la vie, que l'homme est la dernière d'une série de créature qui se sont succédées sur terre depuis sa création. Chaque nouvelle créature était plus intelligente que la précédente et Jastrow se demande qu'elle sera celle qui nous succédera. Sa réponse est pour le moins inusitée : l'ordinateur. « S'il devenait possible de câbler des circuits d'ordinateur de telle sorte qu'ils fonctionnent exactement comme les circuits du cerveau, l'homme parviendrait à créer un organisme pensant dont le pouvoir serait comparable à celui de l'être humain — en un mot, une nouvelle forme de vie intelligente ».

D'une science à l'autre

ANDRÉ BOUTHILLIER

■ *Nouvelle presse rotative*

La division mécanique de Canron Inc., de Trois-Rivières, a récemment terminé la fabrication d'une presse rotative conçue par le CRIQet commandée par la compagnie américaine Kamyr, spécialisée dans le traitement de la pulpe à papier. La nouvelle presse servira à essorer entre autre les fibres de cellulose, les rejets de tamisage et la pâte chimico-thermomécanique en suspension dans l'eau. La presse peut, à partir d'une masse humide ayant une concentration en solides de 2 %, donner un produit ayant une concentration de matières solides de 35 à 50 %.

■ *Le cerveau de la «puce»*

IBM vient de mettre au point une seconde puce expérimentale dotée d'une mémoire d'un million de caractères deux fois plus rapide que la précédente. Cette puce expérimentale opère à une vitesse de 80 nanosecondes (un milliardième de seconde) contre 150 nanosecondes pour la première puce de ce genre mise au point par IBM. Cette nouvelle génération de puces est appelée à remplacer les plus puissantes puces actuellement utilisées (256 k) et à permettre ainsi de réduire la taille des ordinateurs.

■ *La logique de NEC*

La NEC a développé ce qu'elle considère comme le circuit logique de type Josephson le plus rapide du monde, faisant ainsi un pas important dans le développement d'un super-ordinateur Josephson. Ce circuit intégré à l'effet Josephson qui permet de multiplier la rapidité des connexions dispose d'une vitesse quatre fois supérieure au circuit logique de type Josephson actuellement le plus rapide: il est capable de réaliser en une seconde trois milliards de multiplications à deux chiffres entre zéro et 15. Les futurs super-ordinateurs devront être équipés de circuits de multiplication capables d'effectuer 10 fois plus vite des multiplications utilisant des semi-conducteurs.

LE DEVOIR

présentera le 20 avril prochain son supplément annuel à l'occasion du XIVe Salon international du livre de Québec
qui se tiendra du 23 au 28 avril.

Thème: les jeunes et la littérature
Date de tombée: le 12 avril

Pour de plus amples informations pour votre publicité, communiquez avec

Jacqueline Avril (844-3361).

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 21, 22 et 23

Avis est donné que: Jean-Rémi Pinsonneault, 471, St.-Paul, R.R. 2, St.-Rémi, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M503817-01, régione 10, à: Gérald Lefebvre, 622, Grand Rang, St.-Michel, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution:
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE.

Avis est donné que: Jean-Baptiste Lemieux, 591, Paul V1-Terrebonne, Que., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M500487-01, région 10 à: Réjean Allaire, 2960, Curé Barrette, La Plaine, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

LUSSIER CENTRE DU CAMION LTÉE,
Demanderesse-requérante
-vs-
MICHEL VIENS,
défeneur-intimé

ORDONNANCE

Il est ordonné, par les présentes, au défendeur-intimé, Michel Viens, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bret d'assignation et de la déclaration ont été laissée au Greffe à votre intention.
Montréal, le 21 mars 1985.
Me Ronald Chassé
Protonotaire-Adjoint
JACQUES JUTRAS, avocat
461 boul. St-Joseph, #205
Ste-Julie, Qué.
J0L 2C0

VENTE PAR VOIE DE JUSTICE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-001546-845

AVIS PUBLIC est donné que l'immeuble sous-mentionné sera vendu par encan sous l'autorité de la justice au bureau du notaire soussigné à 306 Place d'Youville, Montréal, le 10 avril 1985 à dix heures du matin par William Weary es-qual de curateur de JOYCE KATHLEEN REYNOLDS et devant ledit notaire comme Commis nommé par la Cour, savoir: un emplacement situé à St-Adolphe-d'Howard dans le comté d'Argenteuil connu comme étant les Subdivisions CENT QUATRE-VINGT-SEPT et CENT QUATRE-VINGT HUIT du Lot TRENTE-DEUX au TROISIÈME RANG (32-187, à 188 R III) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels du Canton Howard, avec maison y érigée portant le No Civique 1646 rue Guy.
La mise à prix est de $68,000.00 étant l'évaluation par l'expert nommé selon la Loi.
Montréal, 26 mars 1985
ROBERT BRABANDER, notaire.

NADIA LABARRE

Parents et amis sont invités à une célébration du souvenir et de l'amitié en hommage à Nadia Labarre, le samedi 30 mars à 14 heures en l'église Notre-Dame des Neiges (angle Lacombe et Côte des Neiges).

Avis est donné que: Rosaire Fortin, 8574, Fernand Forest, Montréal, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M507135-01, région 10, à: François Léveillé, 3595, Lancry, Mascouche, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

RIVMONT HOLDINGS LTD.
AVIS D'INTENTION
DE DISSOLUTION

Rivmont Holdings Ltd., filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada, donne avis qu'elle a produit auprès du ministère de la Consommation et des Corporations un avis d'intention de dissolution et qu'elle procédera sous peu à une demande de dissolution conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Par ordre du Conseil
Le 6 mars 1985.

Avis est par les présentes donné que WALTER PELLEY TRANSPORT INC. /TRANSPORT WALTER PELLEY INC., compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les Compagnies et ayant son siège social à Ville LaSalle, district de Montréal, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies.
Fait à Ville LaSalle, ce 22 mars 1985.
DAVID CHERRETT
Président

Gilles Leclerc ou Leclerc Débosselage Peinture Enrg., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial de Location de véhicules automobiles, type promenade, familiale ou camionnette, à court terme selon le règement 10, à l'adresse suivante. 108 Notre-Dame, Lac Nominingue J0W 1R0, pour une durée de 364 jours.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 28 mars 1985.
2ème parution: 29 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-141656-854

LESLIE ZEITLIN,
Partie requérante
-vs-
GAIL GAUTHIER,
Partie intimée

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la présente publication, copie de la requête en divorce ayant été laissée au Greffe des Divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce.
Montréal, ce 20 mars 1985.
Gisèle De Maddelain,
Protonotaire-adjoint
BRISSON, BOURDEAU, OUELLET & TRUDEL
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Québec
H3K 1M8
Tél: 933-8432
Procureurs de la partie requérante

Montréal le 21 mars 1985.
Avis est par les présentes donné que Me YVON GROULX, notaire à Montréal, a cédé son greffe et ses dossiers à Me DENIS MONGEAU, aussi notaire à Montréal, et que ce dernier en a maintenant la possession. Me DENIS MONGEAU exerce au numero 4416, boulevard Pie IX, à Montréal, telephone: 254-9435.
Les heures de bureau sont de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

AVIS

LIONEL RUSH JACKSON MARKS

AVIS est donné que Lionel Rush Jackson Marks, étudiant, domicilié et résidant au 1831 Lincoln, en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lionel Rush Jackson Marks de Chabris.
Montréal, ce 21 mars 1985.
KIRSHENBLATT & CRESTOHL
Avocats de l'Applicant

Prenez avis que la requérante (cessionnaire) Pilot Freight Carriers, Inc., 6500 Grande-Allée, St-Hubert, Québec et la requérante conjointe (cédante) TNT Québec Inc., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert et le maintien du permis M-305957-086 Transport Général — Longue Route de Rivière Beaudette à Montréal.
Tout intéressé doit s'adresser à la Commission dans les 5 jours suivant la 2ième parution.
1ère parution: 28 mars 1985
2ème parution: 29 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001011-858

DANIELLE CÔTÉ,
Demanderesse
-vs-
ROBERT BERGERON,
Défendeur
-et-
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-STANISLAS,
-et-
M. LE PROTONOTAIRE DE A COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL,
-et-
M. LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur ROBERT BERGERON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication. Une copie de la déclaration (action en déchéance de l'autorité parentale) a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 21 mars 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint, C.S.M.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)

NO: 500-04-001085-852

MARTINE OUSSET,
Demandeur
-vs-
ESTEBAN PARRA LACASA,
Défendeur
-et-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Mis en cause

ORDRE DE LA COUR
LE DÉFENDEUR ESTEBAN PARRA LACASA de domicile inconnu est requis par les présentes, de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours de la présente publication. Copie de l'Action en déchéance d'autorité parentale a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut de votre part de comparaître dans les délais susdits, la PARTIE DEMANDERESSE pourra procéder par défaut contre vous, pour obtenir jugement.
MONTRÉAL, ce 21 mars 1985.
DENISE DUSSAULT,
Procureur de la Demanderesse
425, rue St-Sulpice
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1V7

AVIS est par les présentes donné que SERGIO DI BLASIO, présentement sans emploi, domicilié et demeurant au 7418 rue St-Gérard à Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de SERGE DI BLASIO.
Montréal, ce 21 mars 1985.
Me Gérard Soumeillant
400 est, rue Jarry
Montréal, Qué.

Avis est donné que: LÉO BEAUREGARD & FILS (CANADA) LTÉE., 805, rue Benoit, R.R. 3, St.-Hilaire, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M510697-02, région 06, à: Martin Rémy, 271, rue Blain, St.-Hilaire, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

Prenez avis que le contrat en date du 12 mars 1985 par lequel LES IMPORTATIONS D.J. INTERNATIONAL INC./D.J. INTERNATIONAL IMPORT INC., a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal, le 20 mars 1985 sous le numéro 3567945. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA).
Le 22 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-141459-853

LOUISE BLEASDALL,
Petitioner
-vs-
GREGORY JOHN ROBERTS,
Respondent

PAR ORDRE DE LA COUR
A: Gregory John Roberts,
respondent.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la présente — petition for divorce, affidavit of petitioner, certificate of advocate, notice to respondent as to contestation and certificate of registrar — a été déposée au Greffe de cette Cour à votre intention.
Montréal, ce 25 mars 1985.
Gisèle De Maddelein
Protonotaie adjoint
Mes Poissant & Léger, avocats,
6955, boul. Taschereau
Suite 212
Brossard, Québec
J4Z 1A7
Tél: 656-8002

PRENEZ AVIS que la Société de transport Lackie Ltée s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
TRANSPORT SPÉCIALISÉ (FARDIERS) — SERVICE LOCAL — CONTRAT — PERMIS SPÉCIAL —
Du chantier de la compagnie Dominion Bridge — Sulzer Inc., situé au 555, rue Notre-Dame, Lachine, au quai du canal Lachine situé à la limite territoriale sud de la Cité de Lachine, pour le transport d'un réaction nucléaire d'un poids d'environ 600 tonnes, par remorques hydrauliques spécialisées (fardiers) pour le compte de la compagnie Dominion Bridge — Sulzer Inc.
Le transporteur fournira les services de génie et l'équipement pour les opérations de montage, de transport et d'arrimage du réacteur nucléaire.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution de cet avis dans les journaux.
1ère parution: 27 mars 1985
2e parution: 28 mars 1985
Me André Leduc
McALLISTER BLAKELY TURGEON & HESLER
Suite 1230, Place du Canada
Montréal, Québec
H3B 2P9

Avis est donné que: TRANSPORT JEAN-CLAUDE MARTIN INC., 7401 est, Métropolitain, Anjou, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M510895-01, région 10, à: Guy Gravel, 1060, Lacasse, Laval, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

La requérante, PELTON BROS. TRANSPORT LTD., détentrice du permis numéro M-304330, demande à la Commission des Transports du Québec le maintien de son permis suite à un changement de contrôle.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Me Michèle Gouin
HARRIS, ALLAIN, THOMAS, MASON
1ère parution: 28 mars 1985
2e parution: 29 mars 1985

Avis est donné que: Sebastianelli Primo, 8196 Boyer, détenteur du permis M-505392-001, région 10 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Entrepreneur général Giordano Inc., 11471 Garon # 1, région Montréal-Nord Qué., conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 27 mars 1985
2ième parution: 28 mars 1985

Avis est donné que: Robert Lasonde, 365 Chemin Grand'Pré, Ville de St-Jean d'Iberville, détenteur du permis M-502214-002 du rgion 6, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Michel Brosseau, 6255 Chemin Chambly, St-Hubert, région (6) Taillon conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 27 mars 1985
2ième parution: 28 mars 1985

Avis est donné que: Eddy Blair, 5247, Chemin St.-François, Duvernay, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer so perrmis M501384-03, région 10, à TRANSPORT YAMASKA LTÉE., 5205 Métropolitain, St.-Léonard, Qué., coformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 27 et 28 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

Prenez avis que le contrat en date du 15 mars 1985 par lequel VALISES JETSTREAM INC./JETSTREAM LUGGAGE INC., a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal, le 20 mars 1985 sous le numéro 3567947. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA).
Le 22 mars 1985.

PRENEZ AVIS que la requérante TRANSPORT B.A. INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à TRANSPORT CHALUT-MAHEU INC., tous les droits et privilèges rattachés à son permis numéro M-300090-001.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal Québec H2L 1K2.
ME SERGEL COULOMBE
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
1ère parution: 28 mars 1985.
2e parution: 29 mars 1985

Prenez avis que: ROLLAND CÔTÉ, 118 Pays Brûlé, Baieville (Yamaska) J0G 1A0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-502440-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfer de son permis, en faveur de ALAIN LEMIRE, 45 Rang St-Joseph, Pierreville (Yamaska) J0G 1J0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, Avocats,
2030 Père Lelièvres, suite 374
Duberger, (Qué.) G1P 2X1
1ère publication: 27 mars 1985
2ème publication: 28 mars 1985

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS

ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Monsieur Pierre Des Marais II, président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, a nommé:

— le secrétaire adjoint de la Communauté, Monsieur Jean-Pierre Blais, responsable de l'accès aux documents administratifs et à ceux qui concernent le personnel de ladite Communauté;

— le directeur du Soutien opérationnel du Service de police de la Communauté, Monsieur Daniel Crépeau, responsable de l'accès aux documents qui concernent la prévention, la détection ou la repression du crime et les infractions aux lois.

Montréal, Québec
Mars 1985.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 817-19-6940. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- CHRISTIAN BÉLANGER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 heures au 587, Grande-Île, Grande Île, Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Coronet Super 12 Smith Corona bleu; 1 bureau de travail métal gris et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-007378-831. LE PROC. GÉN. DE LA P.G., p. demanderesse, — VS — GRÉGOIRE ROGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 14:30 heures au 605, Villeray, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER GRÉGOIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon bleu foncé, 1 télécouleur Philips et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 26 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045407-843. Dossier 5192. YVON FRANCOEUR, p. demanderesse, — VS — GESTION BEN HANMOU INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 12:30 heures au 4453, Beaubien Est suite B, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION BEN HANMOU INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de réception fini bois et acc., 1 dactylo Adler et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 26 mars 1985.

Qc. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-001421-846. PERFORMANCE SPECIALITÉS LTÉE., p. demanderesse, — VS — CENTRE DE PERFORMANCE PROMOTION INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 13:00 heures, au 296, Boul. Maple Grove, Maple Grove, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE DE PERFORMANCE PROMOTION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à tourner les Drums de freins, 1 perceuse JET-16 bleu, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 26 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-2-037143-844. Dossier 1443/C. ROGER AUBRY, p. demanderesse, — VS — 135693 CANADA INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:30 heures au 8216, Pascal Gagnon, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135693 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table rectangulaire, 1 chaise sur roulettes, 1 dactylographe IBM et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 26 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPAL. No: ST85/0466. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, — VS — KERR VERNON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 13:30 heures au 4190, Pierre De Coubertin, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERNON KERR, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil vidéo Fisher FVH615 et acc., 2 enceintes accoustiques et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-006426-846, dossier P-68. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — CHATEAUVERT MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 heures au 3170, Masson #3, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CHATEAUVERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sears et acc., 1 table tournante Pioneer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-006158-846, dossier F-315-JD. DESNOYEURS JEANNE, p. demanderesse, — VS — STATHAKOS PETROS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:30 heures au 5660 Park Avenue #6, Mtl., dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETROS STATHAKOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnetoscope panasonic VHS et acc., 1 récepteur AM/FM et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-009788-846, dossier P-73. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — MAILLOUX YVES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 11:30 heures au 6527 Lacordaire, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES MAILLOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à linge Kenmore couleur amande et acc., 1 téléviseur Zenith et acc., (meuble), et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-35-7313. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MICHEL DUBEAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 11:00 heures au 2, St-Luc, Maple Grove, District de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DUBEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba brun, 1 dactylo Canon de couleur blanc et gris. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-23-0856. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- YVAN HOULE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 14:00 heures au 5150, St-Dominique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN YOULE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Admiral et acc.; 1 table tournante Ariston Audio et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 115-61-4925. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- YVAN HOULE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 14:00 heures au 5150, St-Dominique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN HOULE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Admiral et acc.; 1 table tournante Ariston Audio et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830-68-2300. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RAYMOND GRENON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:30 heures au 42-B, Desrochers, Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND GRENON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Buick Sky Hawk, gris, imm. BTW 285 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal,le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 436-34-8242. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RAYMOND BOYER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 heures au 280-A, 7E avenue, Île Perrot, district de Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BOYER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur marque Granada, 1 vidéo cassette VHS Granada et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030515-840. AGENCES ROYAL LIMITÉE, p. demanderesse, -vs- MALCOREY INVESTMENTS INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 heures au 2101, Champlain #101, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MALCOREY INVESTMENTS INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin en métal et acc.; 1 bureau en bois 2 tiroirs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830716703. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAPAMIHELAKIS NIKOLAS. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 92 Stanton, Châteauguay Qué., J6T 5A7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAPAMIHELAKIS NIKOLAS, saisis en cette cause, consistant en: Set de salon 2 mcx., vaissailier en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 834724940. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEGAULT YVES. Le 09/04/85 à 12:30 heures au 308A boul. du Havre, Valleyfield, Qué., J6S 1R2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEGAULT YVES saisis en cette cause, consistant en: T.V. 24" couleur Magnavox, set de salon 4 mcx, vaisselier style canadien, 1 tuner, 1 table tournante, 2 caisses de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832355985. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEMESLE SERGE. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 1565 Ouimet, #35, St-Laurent, Qué., H4L 3R2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEMESLE SERGE saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de salon, T.V. couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832355974. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEMESLE SERGE. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 1365 Ouimet, #35, St-Laurent, Qué., H4L 3R2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEMESLE SERGE saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de salon, T.V. couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832355963. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEMESLE SERGE. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 1565 Ouimet, #35, St-Laurent, Qué., H4L 3R2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEMESLE SERGE saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de salon, T.V. couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 836884451. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MAHEU MICHEL. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 7750 Des Ormeaux, #3, Anjou, Qué., H1K 2Y1 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHEU MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sylvania 26" couleur meuble en bois, 1 bibliothèque 3 modules noir avec portes et tiroirs, 1 sofa rouge vin en velour, 1 fauteuil rouge vin en velour. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435-64-4544-Dossier 021962. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, — VS — ENRG. HUIS CLOR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 11:30 heures au 3636, St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUIS CLOR ENRG, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp et acc., 1 table en bois style antique et acc., et AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Qc. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-007020-847. DOSSIER 4-160-273. CENTRE DE CONDITIONNEMENT NAUTILUS INC., p. demanderesse, — VS — ÉDITIONS DU NOUVEAU MONDE INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 13:00 heures au 9001, Parkway, Anjou, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉDITIONS DU NOUVEAU MONDE INC., saisis en cette cause, consistant en: 48 négatifs de couleur rouge et orange servant à l'impression du livre, 1 lot de négatifs et feuilles de montages identifié à Éditions Nouveau Mondes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 84-28. VILLE DE OUTREMONT —vs— LE PETIT ZINC. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 1224 Bernard ouest, Outremont, Québec seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE PETIT ZINC saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse élec., 1 machine à Espresso, 1 moulin à café, 1 lave-vaisselle, 1 système de son au complet et acc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 137255624. VILLE D'OUTREMONT -vs- PANETERIE LA BOUCHÉE DU ROI. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 1224 Bernard, Outremont Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANETERIE LA BOUCHÉE DU ROI, saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse élec. 1 machine à Espresso, 1 moulin à café, 1 lave vaisselle, 1 système de son au complet et acc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135331265. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RIOUX RONALD. Le 09/04/85 à 13:00 heures au 8125 Foucher, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOUX RONALD, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Radio cassette et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 814820882. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBILLAR GILLES. Le 09/04/85 à 10:30 heures au 1402 Couvrette St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBILLAR GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. noir et blanc, table de cuisine et 6 chaises, ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPAL. No: 834336280. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MINGO CHARLES. Le 09/04/85 à 10:00 heures au 162 Ste-Marguerite, Chateauguay Qué., J6K 1M8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINGO CHARLES, saisis en cette cause, consistant en: Micro Onde Toshiba, lave vaisselle Kenmore, set de salon 2 mcx., bibliothèque 2 mcx., TV 26" couleur RCA, système de son Morse Électrophonic, machine à coudre Necchi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 426927152. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAPERLE MICHEL. Le 09/04/85 à 10:00 heures au 6095 Dumas, Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPERLE MICHEL saisis en cette cause, consistant en: Un tél. noir et blanc, un système de son Olympic, un ens. de salon en cuir noir, une table de centre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815242713. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAPERLE MICHEL. Le 09/04/85 à 10:00 heures au 6095 Dumas, Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPERLE MICHEL saisis en cette cause, consistant en: Un tél. noir et blanc, un système de son et acc., un ensemble de salon cuir, une table de centre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434676071. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAROCHELLE ANDRÉ. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 6975 Guy, Ville d'Anjou seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCHELLE ANDRÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Toshiba, 1 récepteur, 1 table tournante et 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 834367796. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MINGO TYRONE. Le 09/04/85 à 10:00 heures au 162 Ste-Marguerite, Châteauguay Qué., J6K 1M8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINGO TYRONE, saisis en cette cause, consistant en: Four Micro Onde Toshiba, lave vaisselle Kenmore, set de salon 2 mcx., bibliothèque 2 mcx., TV 26" couleur RCA, machine à coudre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. No.: 12470. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, -vs- GÉRARD GAUVREAU, défendeur. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 17, rue Bois-Mou, en la cité d'Auteuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Mitshubishi. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FORTIN, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 430936170. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAHEU MICHEL. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 7750 Des Ormeaux app. 3, Ville d'Anjou, H1K 2Y1, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHEU MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sylvania 26" couleur, meuble en bois, 1 bibliothèque 3 modules noir avec portes et tirroirs, 1 sofa rouge vin en velour, 1 fauteuil rouge vin en velour. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 437087416. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAHEU MICHEL. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 7750 Des Ormeaux app. 3, Ville d'anjou, H1K 2Y1, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHEU MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sylvania 26" couleur, meuble en bois, 1 bibliothèque 3 modules noir avec portes et tirroirs, 1 sofa rouge vin en velour, 1 fauteuil rouge vin en velour. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 834367785. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MINGO TYRONE. Le 09/04/85 à 10:00 heures au 162 Ste-Marguerite, Châteauguay, Qué., J6K 1M8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINGO TYRONE, saisis en cette cause, consistant en: Four Micro Onde Toshiba, Lave vaisselle Kenmore, set de salon 2 mcx., bibliothèque 2 mcx., TV 26" couleur RCA, machine à coudre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Qc. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-021435-829. SOUS-MINISTRE DU REVENU, p. demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES HYDRAULIQUES DE MONTRÉAL INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 heures au 3985 Rocheleau, St-Hubert, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES HYDRAULIQUES DE MONTRÉAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 pompe industrielle Stafa et acc., 1 lot de pièces de format divers pour pompe, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: , huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-008917-830. LE PERCEPTEUR DES AMENDES AGISSANT POUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL (Québec), demandeur, -vs- DANIEL LAJOIE, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au 4200, rue Jean Rivard, app. 4, en la cité et district de Montréalseront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur , saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur R.C.A. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 759-5556 Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-008220-847. LE PERCEPTEUR DES AMENDES AGISSANT POUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL (Québec), demandeur, -vs- GABRIELLE GALLANT, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 12:30 heures au domicile de la défenderesse au 6510, rue Casgrain en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 759-5556. Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042-739-842. MARVIN ROSENHEK & AL., demanderesse, -vs- DIMITRI VANDERBELLEN, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 260, rue La Petite Corniche, Ste-Adèle, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, le 22 mars 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-000426-842. DAME ANTONIA CERAT, demanderesse, -vs- DAME HELGA WITZKE, défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 6002, rue Morin, en la cité de Val Morin, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: appareils électriques maison; orgue F10-315. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE & ASS., huissier. Ste-Adèle, le 22 mars 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE., No.: 700-02-003297-844. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- ISOLATION ET DECORS B.C.L. INC., défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 au domicile du défendeur au 30, rue Ouimet, Ste-Agathe des Monts, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: camion GMC 4500 avec boîte. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, le 22 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-047620-849. LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC, demanderesse, -vs PAUL-JEAN CAIMITTE, défendeur. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au 5000, rue Trenholme en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-020802-841. MONIQUE DION, percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Comm. Par. Ind. Auto), demanderesse, -vs- 126938 CANADA INC., défenderesse. Le 9 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 2014, rue Amherst, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Towing Ford Imm. F224-215, 2 machines à soudeuse; 1 machine à pneu, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000919-857. ROSE & LAFLAMME CIE LTÉE, demanderesse -vs- PÂTISSERIE SPLENDIDE INC., défenderesse. Le 9 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 3537, rue Lacombe, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sony; 2 balances; 1 réfrigérateur 6 portes; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier,842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-008074-848. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- JEAN-PAUL CAMPEAU, défendeur. Le 10 avril 1985 à 14:30 heures au domicile du défendeur au 1016A, boul. Sauvé en la cité de St-Eustache, dist. de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevy Van rouge et blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: B85-4. VILLE DE BOUCHERVILLE, demanderesse, -vs- CAMICLO INC., défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 280, rue Fort St-Louis, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureau président et chaise, tv, autre mobilier et mat. divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. BERNIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 25 mars 1985

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815541160. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAROCHELLE ANDRÉ. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 6975 Guy, Ville d'Anjou seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCHELLE ANDRÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Toshiba portative 20" app., 1 récepteur AM/FM FET-1C, C.S.: 218-A, 1 table tournante de même marque, 2 colonnes de même marque. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Qc. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-005023-835. LE PROC. GÉN. DE LA P.Q., p. demanderesse, -vs- BURTON ELLEN, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 13:30 heures au 6635-B, Fielding, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELLEN BURTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 14" RCA et acc.; 1 système de son et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046686-84-1. CENERGIE INC. —vs— R W I PROPERTIES LTD. Le 10/04/85 à 11:45 heures au 3460 Drummond, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de R W I PROPERTIES LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon modèle NP-270 F, 2 dactylos électriques, 1 dictaphone Philippe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031426-84-9. PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA —vs— MARC DE ERNSTED. Le 09/04/85 à 13:00 heures au 11 rue Carrière, Pointe du Moulin, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC DE ERNSTED saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Volare beige et brun. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-066029-83-1. ATWATER HOLDINGS INC —vs— JOHN TRIANTAFYLLOS. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 778-780, Atwater, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN TRIANTAFYLLOS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cutluss Model 442, 1978, 1 compresseur Airlet, 1 presse manuel Brown B0995, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013897-84-6. BANQUE ROYALE DU CANADA —vs— SOLANDE DION. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 8135 Boul. Langelier, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOLANDE DION saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile 1984 modèle Custom Cutlass Ciera, 1 T.V. couleur R.C.A. XL 100, 1 montre Birk 10 KR, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023716-84-3. ONÉSIME TREMBLAY —vs— MADELEINE CLOUTIER-FISET. Le 10/04/85 à 10:00 heures au 2922 Duvivier, app. 4, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELEINE CLOUTIER-FISET saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Philco, 1 sécheuse automatique G.E., 1 système de son de marque Akai... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037015-83-6. BANQUE ROYALE CANADA —vs— MICHEL R. THÉBAULT. Le 09/04/85 à 13:00 heures au 9 Beaujolais, Candiac, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL R. THÉBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Toshiba 20", 1 mobilier de salle à manger, 1 étagère murale 3 sections, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-057283-83-5. INTER CATERING SERV LTÉE —vs— JACQUES BLOT. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 250 Louise, app. 29, St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BLOT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Meteor 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023774-84-2. FRANCINE GAUTHIER —vs— ROBERT LATOUR. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 66 rue Léo, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LATOUR saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 26" de marque Zénith, 1 système de son, 1 laveuse Général Électric, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000564-84-4. BANQUE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIAL —vs— GISÈLE MALTAIS (MULTIFLEURS ENR.). Le 09/04/85 à 10:00 heures au 420 — 2ième Avenue, Iberville, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GISÈLE MALTAIS (MULTIFLEURS ENR). saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 170 plantes assorties avec pots, 1 lot d'environ 130 vases à fleurs assortis, 1 frigidaire 2 portes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014153-84-0. VILLE D'OUTREMONT —vs— CONSTANTINOS PAPACONSTANTINOU. Le 09/04/85 à 11:00 heures au 839 Avenue de l'Épée, Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTANTINOS PAPACONSTANTINOU saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre avec acc., 1 T.V. couleur Zénith, 1 vaisselier en bois brun avec acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Qc. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036143-845. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, p. demanderesse, -vs- GAGNON GILLES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 11:30 heures au 7357, Boyer, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Philco et acc.; 1 table à téléviseur en métal chrome et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 350-02-000630-843. MARQUIS JACQUES, partie demanderesse, -vs- JEAN-MARIE PRUD'HOMME, partie défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2715 rue Quevillon #1 en la cité St-Hubert district de Montréal,seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur, set de salon, mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. BERNIER, huissier, 679-3080 a/s ALBERT PELLETIER. Montréal, le 26 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: SJ84-47. VILLE DE SAINTE-JULIE, partie demanderesse, -vs- FRANCELEC INC., partie défenderesse. Le 10 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 63 Bld. des Hauts-Bois en la cité de Sainte-Julie district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'affaires de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: coffre-fort National, meubles divers et matériel de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. BERNIER, huissier, 679-3080 a/s ALBERT PELLETIER. Montréal, le 26 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036336-845. DAME ANDRTÉE DUGUAY, partie demanderesse, -vs- LINDA MORENCY, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 27 rue Longtin #1 en la cité de St-Constant et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Toyota Corolla 1978, 2 portes couleur gris et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289 de l'étude Grenier & Associés, huissiers. Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-016238-836. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- CAROLINE GOSSELIN, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 38 rue Bourget #2 en la cité de Vaudreuil et district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Hotpoint amande, 1 sécheuse Hotpoint amande, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-YVES BERGERON, huissier, 288-6263 de l'étude Grenier & Associés, huissiers. Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-016242-838. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- CAROLINE GOSSELIN, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 38 rue Bourget #2 en la cité de Vaudreuil district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Hitachi, 1 vidéo cassette VHS Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-YVES BERGERON, huissier, 288-6263 de l'étude Grenier & Associés, huissiers. Montréal, le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047700-849. CHEMIX (1975) INC., partie demanderesse, -vs- PRODUITS DE TERRAIN RAYMOND INC., partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 926 Boul. Labelle en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal noir 3 tiroirs; 1 calculatrice Toshiba BC-1232PV; 1 machine à écrire Coronet Super 12; équipement de bureau; 6 boîtes de nettoyeur à main, lubrifiant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 328-1122. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017938-841. POINTE CLAIRE CREDIT UNION, partie demanderesse, -vs- FRANK HUSBAND, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 11905 rue Du Longpré, app. 105 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Zenith & acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-013355-829. THE ROYAL BANK OF CANADA, demanderesse, — VS — 81474 CANADA LTD. ET AL., défendeurs. Le 10 avril 1985, à 10 heures au domicile du défendeur R. CHARTON au No 507 rue Clairemont en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. meuble couleur RCA, 1 Automobile Oldsmobile Cutlas Supreme, Imm. Qué. 83. 908-L-097, série: 3I135V824056616, et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-005375-857. SEIGNIORY APTS PANAMA LTÉE, partie demanderesse, -vs- STEPHEN J. POSSNETT, partie défenderesse. Le 8 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2070 rue de Maisonneuve ouest #25, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 agrandisseur photographique Labrador 1385 avec table et acc., 2 horloges pour laboratoire Gralab Dark room timer, 1 téléobjectif Signa super tele multi coaked, 1 table pour cadrage de photos, 2 trépieds pour appareil photos. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 26 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003695-850. DELPHI REALTIES CO. LTD., demanderesse, — VS — KISHOR RANCHHOD JOSHI, défendeur. Le 10 avril 1985, à 11 heures au domicile du défendeur au No 4422 rue Kent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Viking & Acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047267-8849. LE CANADIEN PACIFIQUE LTÉE. (Le Château Frontenac), demanderesse, — VS — MICHEL GIROUARD, défendeur. Le 10 avril 1985, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1400 rue Des Pins, app. 802 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-014379-786. MOTA REALTIES CO. LTD., demanderesse, — VS — DAVID BELLAM, défendeur. Le 10 avril 1985, à 13 heures au domicile du défendeur au No 5822 rue Pl. Plantagente en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Granada Imm. Qué. AXP-976, série: 7Z82T208013, 1 T.V. Viking & Acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-038966-847. MAURICE BRIEN, demandeur, — VS — GAÉTAN GIGNAC, défendeur. Le 10 avril 1985, à 14 heures au domicile du défendeur au No 378 rue Laberge en la cité de Repentigny et district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 Automobile Volkswagen Jetta 4 portes imm. BHL-636 Qué. 6/85 No. de série: 16A0499827, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. COUVRE PLANCHER BUCCI LTÉE, Partie demanderesse, — VS — CARREFOUR GRANDE VALLÉ LTÉE, Partie défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10 heures au domicile du défendeur au No. 4590 Blvd. des Monts en la cité de CHERTSEY, district de JOLIETTE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Lindsay, bureau de travail en bois, ensemble de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LANCTOT, huissier, 471-8078. Montréal, le 20 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002290-851. GULF CANADA LIMITÉE, demanderesse, — VS — THOMAS GAUPP, défendeur. Le 10 avril 1985 à 14 heures au domicile du défendeur au No 454 rue Champs de Mars en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Calculatrice Rapid Printer & Acc., 1 Machine à écrire IBM & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043248-842. S. ALBERT CO. LTD., demanderesse, — VS — ABE SCHWARTZ, défendeur. Le 10 avril 1985, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2229 rue Barclay en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: "Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-054118-836. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT BOUL/ROBERT (Da Roberto), partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6421 Boul. Robert, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs 4 portes brun et acc, 1 module pour bouteille de vin et tablette avec miroirs, 1 récepteur AM FM Fisher modèle F 2020, 1 amplificateur Fisher modèle CA 2020 et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 26 mars 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-27-003700-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ENZO SANTAVICCA, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur ENZO SANTAVICCA au No 9430 rue Delorimier, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette, modèle 1200, série 19396976, Harley Davidson, 1263530 (genre Harley) (genre chopper), de couleur noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, (1) 432-3848. St-Jérôme, 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 815115136 — 817701474 — 817701496 — 819445631 — 820494404 — 830415736 — 436649802 — 135328933 — 429903493 — 430461835 — 433574676 — 434274212 — 134435884 — 424760976 — 435327804 — 436539154 — 830050410 — 830963044 — 831314212 — 835565743 — 418972831 — 428599194 — 429720314 — 431957385 — 807300594 — 811394371 — 811394382 — 811406842 — 812745146 — 813981232. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LARIVIÈRE MARCEL. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Monarch. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Voir aussi pages 20, 22 et 23

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 408072162. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LANIEL YVON. Le 09/04/85 à 12:00 heures au 12357 Salk, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANIEL YVON, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, laveuse et sécheuse Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 431584182. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAROCHELLE ANDRÉ. Le 09/04/85 à 11:30 heures au 6975 Guy, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCHELLE ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Toshiba portative, 1 récepteur AM/FM FET-1C, 1 table tournante, 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-028633-845. LES ENTREPRISES PREMODE INC. demanderesse -vs- PATY BOUTIQUE défenderesse. Le 9 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6700 rue Côte-des-Neiges en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Lasco & acc., 1 Jiffy Steamer & acc., 1 lot de robes, jupes, chandails etc, assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045738-841. AMEUBLEMENT IBERIA INC. demanderesse -vs- ARZAM SELIMOVIC ET AL défendeurs. Le 9 avril 1985 à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 3875 rue Bériot en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith meuble et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-040986-833. LES ASSURANCES GERMANO TUTION & ASSOCIÉS INC. demanderesse -vs- TONY CAFARO défendeur. Le 9 avril 1985, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 8690 rue Fernand Forest, Rivière des Prairies en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA console, 1 t.v. RCA et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-002060-844. F. FOURNIER ENCANTEUR LTÉE. (FOURNIER AUCTIONEERS REG'D.) demanderesse -vs- ALAIN (AHMAD) TRAD défendeur. Le 9 avril 1985, à 14:00 heures au lieu d'entreposage au No 7050 rue Victoria, suite 214 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de sweaters assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-011082-847. LES IMMEUBLES VINGT ST-PAUL INC. demandererse -vs- DIAGONE CANADA INC. défenderesse. Le 10 avril 1985, à 10:00 heures au No 464 rue St-Jean, rez-de-chaussée en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse en bloc saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'immeubles: tables, armoires, bureaux assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 28 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 432620510 — 433478964 — 807958675. VILLE DE MONTRÉAL —vs— POLJANAC FRANK. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Plymouth Fury. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 836-85-7814 — Dossier 023921. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— MICHELLE GARIÉPY, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 10:00 hres au 380, Hervé, St-Amable, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELLE GARIÉPY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Magnasonic avec radio am-fm incorporé, télécouleur portatif 20" Solid State. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 812-50-1992 — Dossier 014540. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— ALAIN HOULE, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 14:00 hres au 5150, St-Dominique, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN HOULE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Admiral et acc., 1 table tournante Ariston et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816-93-8835 — Dossier 021109. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— JOSEPH M. BEAUDIN, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 12:00 hres au 5340 Walkeley #301, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH M. BEAUDIN saisis en cette cause, consistant en: 1 tuner Ken Tech Model X605, 1 amplificateur Ken Tech et acc., et autres biens.Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-96-8095 — Dossier 021334. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— ESTELLA G. CARDOZO, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 14:00 hres au 3922, Sabrevois #5, Montréal-Nord, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ESTELLA G. CARDOZO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic 26" en bois naturel. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 25 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 116439923 — 421754745 — 422403903 — 423408112 — 424287010 — 429769992 — 813236760 — 813236771 — 813236782 — 814224913 — 814224924. VILLE DE MONTRÉAL —vs— REID GIFFORD. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Oldsmobile Cutlass. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 109848675 — 432568710. VILLE DE MONTRÉAL —vs— ROY SYLVIE. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Plymouth Fury. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 434876083 — 813249371 — 813249393. VILLE DE MONTRÉAL —vs— CHARLAND RAYMOND. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 428016772 — 431336614 — 989950452. VILLE DE MONTRÉAL —vs— DUBREUIL MARCEL. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 817198045 — 817198056 — 813672134 — 813672145. VILLE DE MONTRÉAL —vs— FRENETTE LOUIS. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mercury. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

LES MODES MARCHE PAR MARCHE LTÉE/STEP BY STEP FASHIONS LTD. par acte daté le 11 février 1985, et enregistré le 14 février 1985 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3556983 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/ International Mercantile Factore Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONAL MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES,visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

No.: 7049-01/295 — Entretien des plantes ornementales naturelles, quatre (4) divers édifices, Ottawa, Ontario.

Date limite: jeudi, le 11 avril 1985

Dépôt: AUCUN

INSTRUCTIONS

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Consommation et Corporations Canada — Consumer and Corporate Affairs Canada

AVIS

Avis est par la présente donné en vertu du paragraphe 205(2)(B) de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes de mon intention de dissoudre les sociétés suivantes en l'absence d'une opposition justifiée reçue avant le 31 août 1985.

(I.F.E.) FASHION EXCHANGE INC.
(MONTREAL) ANCHOR SHIP SUPPLIES LTD — APPROVISIONNEMENTS DE BATEAUX (MONTREAL) LTÉE
"BOMBERS" MUSICAL ENTERPRISES INC.
"D & K RESTAURANTS LIMITED" — RESTAURANTS D & K LIMITÉE
« LA CIE DE GESTION EN HOTELLERIE A. ET J. LTÉE
"MARGOTTE" FURNITURE INC. — AMEUBLEMENTS « MARGOTTE » INC.
« RAM » MULTI-SERVICES INC.
« SALAISON CENTRALE DE MONTREAL INC. » — "CENTRAL PACKERS OF MONTREAL INC."
A & E GOLF MANUFACTURING CO. LTD
A A FLEUR DE POT (L.N.) INC.
A I GLASS LTD — VITRERIE A I LTÉE
A LA CARTE TOURS (1976) LIMITED
A LA MARGUERITE FLEURISTE INC.
A LA QUIRCHE LAURRAINE LTÉE
A O G AIRCRAFT & ENGINES SERVICES LTD
A. & E. REICHMAN LTD
A. & R. MARKETING & PROMOTION INC.
A. BARSALOU TRANSPORT INC.
A. BROWNE DESIGN INC.
A. ELISEU EDITEUR CONSULTANT INC.
A. G. GROLIMOND INVESTMENTS LTD — PLACEMENTS A. G. GROLIMOND LTÉE
A. LEMAY CATERING INC. — A. LEMAY TRAITEUR INC.
A. M. A. AGENCE DE MACHINERIE INC.
A. PARISELLA ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES A. PARISELLA LTÉE
A. RENOVATION (CONTANT & FECTEAU) INC.
A. ROKAKIS & SONS ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES A. ROKAKIS ET FILS LTÉE
A.B.G. FARM INC. — FERME A.B.G. INC.
A.F. DETAILS INC.
A.G. GRAPHICS (1979) LTÉE
A.I.M. TECHNICAL DESIGNERS LTD — LES DESSINATEURS TECHNIQUES A.I.M. LTÉE
A.J.M. CONSEILLERS EN GESTION INC. — A.J.M. MANAGEMENT CONSULTANTS INC.
A.J.N. GENERAL FOOD PACKERS LTD
A.M. ACER SALES CORPORATION — LES VENTES A.M. ACER CORPORATION
A.M. IMPORT EXPORT LTD
A.M.B. DATA PRODUCTS CANADA LIMITED
A.M.S. INFORMATION INC.
A.R.A. DU QUEBEC INC.
A.W. TODD CONSTRUCTION LTD — A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE
A-GRAPHE INC.
A-TECH MOISTURE SURVEYS LTD
ABACUS MAINTENANCE & RENOVATIONS INC. — ENTRETIEN & RENOVATIONS ABACUS INC.
ABAT BUSINESS CONSULTANTS INC. — CONSULTANTS EN AFFAIRES ABAT INC.
ABCO ELECTRIQUE INC.
ABRIBUS UNIC INC.
ACAN IMPORT - EXPORT INC.
ACAPPELLA KNITS LTD — ACAPPELLA TRICOTS LTÉE
ACCESSOIRES DE PLOMBERIE H. BELANGER LTÉE
ACCESSOIRES REVTEC LTÉE
ACCORD MERCHANDISING DISTRIBUTORS LTD — DISTRIBUTION DE MARCHANDISES ACCORD LTÉE
ACIER FERINOX STEEL LTÉE/LTD
ACMAR MARKETING AND SALES LTD — VENTE ET MISES EN MARCHE ACMAR LTÉE
ACREVILLE PROPERTIES LTD — LES PROPRIETES ACREVILLE LTÉE
ACTION LAUNDRY & CLEANING EQUIPMENT INC.
ACTION TEXTILES INC.
ACTUA DECOR INC.
ADAGE MARINE LIMITÉE
ADAMTEX INC.
ADAPTI OF MONTREAL LTD — ADAPTI DE MONTREAL LTÉE
ADCOR INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS ADCOR LTÉE
ADLARR RESEARCH ASSOCIATES LTD — ASSOCIES DE RECHERCHES ADLARR LTÉE
ADLIN PHARMA-CENTRE INC. — PHARMA-CENTRE ADLIN INC.
ADMIJAL INC.
ADMINISTRATION B.D.A. INC. — B.D.A. ADMINISTRATION INC.
ADMINISTRATION DANVEST INC.
ADMINISTRATION M. BERTHIAUME INC.
ADMINISTRATION PRIAM INC.
ADSAN INC.
ADSTAN (MONTREAL) LTÉE
ADVANTAGE FASTENERS LTD
AELIN HOLDINGS LTD — LES PLACEMENTS AELIN LTÉE
AEROSTAT AIRSHIP CORPORATION
AERPLAST INC.
80788 CANADA LIMITÉE
AFEM PRODUCTIONS INC.
AFFICHEMENBON INC.
AFFIRMATIVE RESPONSE TECHNIQUE A.R.T. SMOKING THERAPY INC. — REPONSE TECHNIQUE AFFIRMATIVE THÉRAPIE FUMANT A.R.T. INC.
AFRICAN IMPORT EXPORT (WTN) INC.
AFROTAIS RESTAURANT LTD — RESTAURANT AFROTAIS LTÉE
AG GRAPHICS LTD
AGENCE AMLOC AGENCY LTÉE/LTD
AGENCE ARTISTIQUE JOSE MARTIN LTÉE
AGENCE CHANCE/OUELLETTE & ASSOCIÉS INC. — CHANCE/OUELLETTE & ASSOCIATES AGENCY INC.
AGENCE COMMERCIALE PAINEL INC.
AGENCE CRÉATION PLUS INC.
AGENCE D'ASSURANCE DI PASQUALE-STALLONE LTÉE
AGENCE D'ASSURANCES A. & E. INSURANCE AGENCIES INC.
AGENCE D'ASSURANCES FORTIN & BOURGON INC.
AGENCE DE BIJOUX LEMAR INC.
AGENCE DE PROMOTION & DE COURTAGE TRI-ACTION INC.
AGENCE DE RECOUVREMENT & D'ADMINISTRATION J.P. LTÉE
AGENCE DE RECOUVREMENT INTER CANADA LTÉE — INTER CANADA COLLECTION AGENCY LTD
AGENCE DE RECOUVREMENT J.P.R. INC.
AGENCE DE SECRÉTARIAT JURI-PRO INC.
AGENCE DE SÉCURITÉ LAFORTUNE LTÉE
AGENCE DE VOYAGE LASALLE (1979) LTÉE — LASALLE TRAVEL AGENCY (1979) LTD
AGENCE DE VOYAGE SANCHEZ INC. — SANCHEZ TRAVEL AGENCY INC.
AGENCE G.M. NADON INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE EXCELLENCE LTÉE
AGENCE MANUFACTURIÈRE MULTIPRO LTÉE
AGENCE MICHELINE LAROUCHE INC.
AGENCE PUBLICITAIRE FLEURY LTÉE
AGENCE RICHARD DESLAURIERS INC.
AGENCE THÉATRALE INTER-NATIONAL M.P. LTÉE
AGENCES BIVER LTÉE
AGENCES DE BOIS PIERRE GAGNON LTÉE
AGENCES DE VENTES STEFDON (1979) INC.
AGENCES PILAR INC.
AGENDA TÉLÉPHONIQUE INC.
AGENT MANUFACTURIER RENÉ BOILARD INC.
AGRO-MAT INC.
AGUI INC.
AIKENS & ASSOCIATES LTD
AIR ALTO LTD — AIR ALTO LTÉE
AIR CLIMATISÉ CHÂTEAU INC.
AIR ESTRIE INC.
AIR LINK EXPRESS INC.
AIR MARATHON MESSENGER SERVICE LTD — LES SERVICES DE MESSAGERIE AIR MARATHON LTÉE
AIR SOREL LTÉE
AIR TOULADI LTÉE
AIR-MAG INC.
AIR-SEA PACKAGING CANADA LTD — EMBALLAGES AIR-MER CANADA LTÉE
AIRTAC PACKAGING LTD
AJANTA CHEMICALS INC.
AKOS SYSTEMS LTD
AL PHANEUF ENTERPRISES LTD
ALAIN & MÉLANIE VÊTEMENTS INC.
ALAIN FORCIOLI PROMOTIONS INC.
ALAIN PARÉ & ASSOCIATES LTD
ALAMDAR OVERSEAS LTD — ALAMDAR OUTREMER LTÉE
ALBA INVESTMENTS INC.
ALBERT GOYETTE & ASS. INC.
ALCOR FILMS LTD — FILMS ALCOR LTÉE
ALEX A. CHARTERS LIMITED — ALEX A. CHARTERS LIMITÉE
ALEXOPTIC INC.
ALFA SNACK BAR (1979) INC. — CASSE CROÛTE ALFA (1979) INC.
ALGORYTHMS LTD — ALGORYTHMES LTÉE
ALICIA FASHIONS LTD — LES MODES ALICIA LTÉE
ALIMENTATION PNR INC.
ALIMENTATION 25E AVENUE INC.
ALIMENTATIONS SULTAN LTÉE — SULTAN FOODS LTD
ALIMENTS JARO FOODS INC.
ALIMENTS MARTIN INC.
CIE DE GESTION TELMAR LIMITÉE
ALIMENTS NESCO FOODS INC.
ALIMENTS TRANSGLOBAL FOODS INC.
ALIMER LTÉE
ALISPEC LTÉE
ALJO MANAGEMENT CORP.
ALLAIRE, BOULANGER LTÉE
ALLAN CLAYMAN MANAGEMENT CONSULTANTS LTD
ALLEGRO DECORATIVE FABRICS LTD
ALLO BAKERY LTD — BOULANGERIE ALLO LTÉE
ALLODROME IMPORT-EXPORT LTÉE
ALNORMI INVESTMENT CANADA INC. — INVESTISSEMENT ALNORMI CANADA INC.
ALOT MAZEL FASHION (CANADA) LTD
ALPHA CONSULT INC.
ALPHA LOOSE LEAF CO. LTD — FEUILLES DÉTACHABLES ALPHA CO. LTÉE
ALPHASIGN INC.
ALPTECH DESIGNS LTD
ALRICH WORLD TRADE CORPORATION INC. — SOCIÉTÉ MONDIALE DE COMMERCE ALRICH INC.
ALSAFIR ENTREPRISES LTD/LTÉE
ALTERNATIVE COMMUNICATIONS LTD — COMMUNICATIONS ALTERNATIVE LTÉE
ALTESSE DIFFUSION INC.
ALU GRAPHIQUES INTERNATIONALES INC. — ALU GRAPHICS INTERNATIONAL INC.
ALYRE J. LEBLANC INVESTMENTS INC. — LES INVESTISSEMENTS ALYRE J. LEBLANC INC.
AMANDA KITCHENS OF CANADA LTD — LES CUISINES AMANDA DU CANADA LTÉE
AMBENSOL INC.
AMBITIONS UNLIMITED INC. — AMBITIONS ILLIMITÉES INC.
AMECAN INDUSTRIES INC. — LES INDUSTRIES AMECAN INC.
AMÉNAGEMENTS TERVAL LTÉE
AMERICAN HYPNOLOGY LTD
AMERICAN SEA FOOD PRODUCTS LTD
AMERIMEX CONSULTANTS INTERNATIONAL INC.
AMETEX FABRICS (CANADA) LTD
AMEUBLEMENT RIGAUD INC.
AMEURCAN REALTIES INC. — LES IMMEUBLES AMEURCAN INC.
AMICANDA LTÉE
AMIGO JEANS LTD
AMIS COMMUNICATIONS INC. — COMMUNICATIONS AMIS INC.
AMSPICO LTD/LTÉE
AMSTEEL CONSTRUCTION CORPORATION — CORPORATION DE CONSTRUCTION AMSTEEL
AMSTRUCT (SAUDI ARABIA) INC.
AMSTRUCT INTERNATIONAL CORP. — LA CORPORATION AMSTRUCT INTERNATIONALE
ANATOLIA IMPORT-EXPORT INC.
ANCRAGES ROGER LEMIEUX INC.
ANDRA FASHIONS INC. — MODES ANDRA INC.
ANDRÉ RABY & ASS. INC.
ANDREW STARKE & ASSOCIATES LIMITED — ANDREW STARKE & ASSOCIÉS LIMITÉE
ANDROS FASHIONS LTD — MODES ANDROS LTÉE
ANGELINA REAL ESTATE ENTERPRISES LTD
ANGELO LEATHER GARMENTS INC. — VÊTEMENTS DE CUIR ANGELO INC.
ANHAR CORPORATION
ANIMALERIE PIRANHA LTÉE
ANJOU NAVIGATION CO. INC.
ANNE FRANCE DE MONTREAL INC.
ANNONCE, ACTION INC.
ANNONCES MÉCANISÉES G & S INC.
G & S COMPUTERIZED ADS INC.
ANRAY COMPUTEK CORPORATION
ANTARTEL CHEMICALS LTD
ANTHONY TAILLEUR ET NETTOYEUR INC.
ANTIFLAT SERVICES LTD — LES SERVICES ANTIFLAT LTÉE
ANTILLA IMPEX LTÉE
ANTIQ'ART MONTRÉAL INC.
ANTOINE PARÉ HOLDINGS LTD
ANTOINE'S FOODS LTD — LES ALIMENTS ANTOINE LTÉE
ANTONIO GIANCOLA VALLEY CONTRACTORS LTD — CONTRACTEURS DE LA VALLÉE ANTONIO GIANCOLA LTÉE
APLECO (CANADA) INC.
APPEL JEWELLERY MANUFACTURING LTD — MANUFACTURIER DE BIJOUX APPEL LTÉE
APROPOS RESTAURANT & BAR LTD
AQUA MIRA LTÉE
AQUABEC INC.
AQUAVOGUE INC.
AR-DEL ACCOUNTING LTD
ARACAN TEXTILE EXPORTER LTD
ARAMCO IMPORT-EXPORT LTÉE
ARAVEL 11 MANUFACTURING INC. — MANUFACTURE ARAVEL 11 INC.
ARCANEX CORPORATION
AREPO HOLDINGS LTD
ARETE ASSOCIATES INC. — ARETE ASSOCIÉS INC.
ARGENTOR 18 KARAT INC.
ARGENTORO PRODUCTS LTD — LES PRODUITS ARGENTORO LTÉE
ARGYLE SALES LTD — LES VENTES ARGYLE LTÉE
ARISS, GREW & ASSOCIATES INC. — ARISS, GREW & ASSOCIÉS INC.
ARKADI KUHLMANN & ASSOCIATES LTD — ARKADI KUHLMANN & ASSOCIÉS LTÉE
ARLOW DIFFUSION LTÉE
ARMAX IMPORTS & EXPORTS LTD — LES IMPORTATIONS & EXPORTATIONS ARMAX LTÉE
ARMOS CONSTRUCTION LTD — CONSTRUCTION ARMOS LTÉE
ARMOTERY HOLDING INC. — LES PLACEMENTS ARMOTERY INC.
ARO AVIATION INDUSTRIES LTD
ARPA INVESTMENTS CORPORATION — CORPORATION D'INVESTISSEMENTS ARPA
ARSLAN BROTHERS INC.
ART ANNEXE I INC.
ART DÉCO DESIGN INC.
ART ET DÉCORATION PIERREFONDS INC.
ARTBEL INC.
ARTECO CONCEPT CONSTRUCTION INC. — CONSTRUCTIONS ARTECO CONCEPT INC.
ARTIBEC CANADA LTÉE
ARTICLES DE LOISIRS PRÉ-VUE LTÉE
ARTISANATS AUTOCHTONES INC.
ARTISTIC CEMENT INC. — CIMENT ARTISTIQUE INC.
ARTOTECH LTÉE
ARTVUE INC.
ASBEC INTERNATIONAL INC.
ASCONA MINING POLLUTION CONSULTANTS INC. — CONSEILLERS EN POLLUTION MINIÈRE ASCONA INC.
ASINCO LTD/LTÉE
ASPIRATEUR DUOLUX CANADA LTÉE
ASTRAL MACHINING LTD — MACHINERIE ASTRAL LTÉE
ASTRO CONSULTANTS LTD — LES CONSULTANTS ASTRO LTÉE
ASTRO PUBLI PLACE INC.
ASTROLACK INC.
ASWA MANAGEMENT CONSULTANTS INC. — ASWA CONSEILLER DE GESTION INC.
ATA ORIENTAL RUG & COMPANY LTD
ATELIER ANDRÉE BEAUREGARD INC.
ATELIER BERNIER INC.
ATELIER D. BISSON LTÉE
ATELIER D'USINAGE VIENS (CANADA) LTÉE — VIENS MACHINE SHOP (CANADA) LTD
ATELIER DE DÉBOSSELAGE VAN LTÉE
ATELIER DE RÉPARATIONS AUTOMECAN INC.
ATELIER DU CAMÉLÉON INC.
ATELIER NICOLE DESLAURIERS INC.
ATELIER VITRAIL CAPRICORNE INC.
ATELIERS D'ART MARCOU INC.
ATELIERS DE RÉPARATIONS DENIS DESCHATELETS INC.
ATELIERS GILBERTE BONNEAU INC.
ATGO TRAFFIC MANAGEMENT SERVICES LTD — SERVICE DE GESTION DU TRANSPORT ATGO LTÉE
ATHÈNES DE NUIT INC. — ATHENS BY NIGHT INC.
ATELIER MICHEL ARMAND INC.
ATLIFIC MAINTENANCE SERVICES LTD
ATMOSPHÈRE IMPORTS INC. — LES IMPORTATIONS ATMOSPHÈRE INC.
ATRIA DEVELOPMENT INC. — DÉVELOPPEMENT ATRIA INC.
ATRIUM HOLDINGS CO. LTD
ATTACHES REMORQUES STE-FOY LTÉE
AU BEAU FIXE LTÉE — WEATHER TAMERS LTD
AU BEC GLACÉ INC.
AU CARREFOUR DU VIEUX-MONTREAL LTÉE
AU COIN DES PASSE-TEMPS (ST-BRUNO) INC.
AU FEU SOLAIRE INC.
AU NOEUD DE BOIS INC.
AU TRUSQUIN INC.
AUBERGE HILL TOP INN INC.
AUBERGE LA LÉGENDE INC.
AUBERGE MIRABEL INC.
AUBERT-DECELLES LTÉE/LTD
AUBOURG & DENIS ÉLECTRONIQUE INC.
AUCOIN & CYR LTÉE
AUDIO-VIDÉO JOSEPH MURPHY INC.
AUJOURD'HUI FOR MEN INC. — AUJOURD'HUI POUR HOMMES INC.
AURÈLE BOUCHARD CÉRAMIQUE INC.
AUTO ALIGNEMENT ALEX INC.
AUTO BOUCHARD BOULEVARD LTÉE — BOUCHARD BOULEVARD AUTO LTD
AUTO GÉNÉRAL SAM LTÉE
AUTO MAG LTD — AUTO MAG LTÉE
AUTO MIZZI LTD
AUTO RETRO INC.
AUTO STUDIO 84 LTÉE
AUTO TOURS INTERNATIONAL (Y.F.) LTÉE
AUTO-NET GGC INC.
AUTO-NETTOYAGE TROIS-ÉTOILES INCORPORÉ
AUTOBERGE INC.
AUTOCAFÉ INC.
AUTOCAR RIVE SUD LTÉE
AUTOGENIC SYSTEMS OF CANADA INC. — SYSTÈMES AUTOGÉNIQUES DU CANADA INC.
AUTOGRAPH PRINTING INC. — IMPRIMERIE AUTOGRAPHE INC.
AUTOMOBILE MANSOUR INC.
AUTOMOBILE ROCHEFORT INC.
AUTOMOBILES J.O. INC.
AUTOMOBILES LADA GINO INC.
AUTOMOBILES LADA MONTRÉAL INC.
AUTOMOBILES LORI INC.
AUTOMOBILES MAURICE BÉLANGER LTÉE
AUTOS 640 LTÉE
AUX CAPRICES DES ROIS LTÉE
AUX GRILLADES NORMAND LTÉE
AUX SUPER DELICES SAMMY'S SUPER DELICATESSEN INC.
AUXCAN SYSTEMS INC.
AVANTECH INFORMATIQUE INC. — AVANTECH SYSTEMS INC.
AVANTI GRAPHIC PRODUCTIONS LTD — PRODUCTIONS GRAPHIQUES AVANTI LTÉE
AVENUE (S.D.G.) DEVELOPMENT CORP.
AVGARD SALES LTD — LES VENTES AVGARD LTÉE
AXIOM BUSINESS CENTERS LTD
AXIOM PERSONNEL ASSOCIATES LTD
AZEFF HOLDINGS INC.
AZIMUT IMPORT-EXPORT INTERNATIONAL LIMITÉE
B & G SARKIS JEWELLERY INC. — BIJOUTERIE B & G SARKIS INC.
B & P MARKETING LTÉE — B & P MARKETING LTD
B. & G. SPORTS INC.
B. TERFLOTH Ω CIE (CANADA) INC.
B.A.M. CLOTHING LTD — LES VÊTEMENTS B.A.M. LTÉE
B.B.G.P. INC.
B.C.M.P.S. LIMITÉE
B.C.P. PAPER PRODUCTS LTD
B.F.B. HOLDING INC. — PLACEMENT B.F.B. INC.
B.I.E.L. INTERNATIONAL CONSTRUCTION LTD — B.I.E.L., CIE. DE CONSTRUCTIONS INTERNATIONAL LTÉE
B.I.S. MARKETING LTD
B.J. COIFFURE INC.
B.J.C. INTERNATIONAL INC.
B.L.F. INTERNATIONAL MATERIAL HANDLING AND STORAGE SYSTEMS LTD/LES SYSTEMES DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE INTERNATIONAL B.L.F. LTÉE
B.L.M. COSMETIC CANADA LTD — LES COSMETIQUES B.L.M. CANADA LTÉE
B.P. INDUSTRIAL GLASS FABRICS INC.
B.P.A. BUSINESS PROGRESS ASSISTANCE CORPORATION — BUREAU POUR LE PROGRES DES AFFAIRES B.P.A. CORPORATION
B.T.U. MECHANICAL ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES MECANIQUES B.T.U. LTÉE
BABY LOVE INC. — AMOUR D'ENFANT INC.
BACHELOR CLUB INTERNATIONAL PUBLISHING CO. LTD — LA CIE DE PUBLICATION DU CLUB INTERNATIONAL DES CELIBATAIRES LTÉE
BAG TIME CANADA LIMITED — BAG TIME CANADA LIMITÉE
BAGTER DISTRIBUTORS LTD
BAKAKIS HOLDINGS LIMITED
BALDWIN CARTIER AMBULANCE AND RESCUE SERVICE INC.
BALLMA MACHINERIE CO. INC.
BALLY FERMOT INVESTMENTS INC. — LES INVESTISSEMENTS BALLY FERMOT INC.
BANQUE DE FILMS DU QUÉBEC (BFQ) INC. — QUÉBEC FILM BANK (BFQ) INC.
BAR CHEZ CORDELIA LTÉE
BAR LAITIER LES CEDRES LTÉE
BAR LATIN LTÉE
BAR MYRON INC.
BAR SALON & TAVERNE JANO INC.
BAR SALON CRÉSUS INC.
BAR SALON JO-JO INC.
BAR-PHIL HOLDINGS INC. — GESTIONS BAR-PHIL INC.
BAR-RESTAURANT LE 24 HEURES INC.
BARCLAY ALLEN HOLDINGS LTD
BARNEL FASHIONS INC. — MODES BARNEL INC.
BARRACUDA MANUFACTURIER INC.
BARRIERE & DESROSIERS REMORQUAGE LTÉE
BARUK DESIGNS INC.
BASILIERES, BADGES, RIBBONS & TABS LTD — BASILIERES, MACARONS, INSIGNES ET ECUSSONS LTÉE
BATEAUX DE LOISIRS N.A. INC. — BOATS OF LEISURE N.A. INC.
BATISCAN FILMS LTÉE
BAWA TRADE CRAFT LIMITED — ARTISANATS BAWA LIMITÉE
BAYARD FOOD ENTERPRISES INC.
BAZAAR WESTURN LTÉE
BBFKP CONSULTANTS INC.
BCM SALONS LTD — LES SALONS BCM LTÉE
BEANRIE DU MARCHÉ INC.
BEATTIE PHOTOGRAPHY INC.
BEAU BRITCHES INC.
BEAUDOIN, BEAUDOIN & ASSOCIÉS LIMITÉE — BEAUDOIN, BEAUDOIN & ASSOCIATES LIMITED
BEAUJOU INC.
BEAULNE & LACHAPELLE INC.
BEAUMONT EXPLORATION INC.
BEAUPRÉ CANADA DESIGN LTÉE
BEAVER COOK & LEITCH LIMITED — BEAVER COOK & LEITCH LIMITÉE
BEAVER PHOTO LTD — PHOTO BEAVER LTÉE
BECART INC.
BÉDARCO INTERNATIONAL INC.
BEDROS LINGERIE LTD — LA LINGERIE BEDROS LTÉE
BEETLEBOARDS OF CANADA (1979) LTD
BEGED-OR CANADA LTD
BELCANEX LIMITÉE
BELLISSIMA HAND CRAFTS LIMITED — LES ARTISANS BELLISSIMA LIMITÉE
BELOEIL DELICATESSEN CANADA LTD — RESTAURANT BELOEIL CANADA LTÉE
BELOFF INSULATION INC. — BELOFF ISOLATION INC.
BENDA BOUTIQUES LTD — LES BOUTIQUES BENDA LTÉE
BENOIT GOBEIL & FILS LTÉE
BENRO ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES BENRO INC.
BENSIMON AGENCIES CORP. — AGENCES BENSIMON CORP.
BENTLEY CLOTHES LTD
BER-STAR PRINTING LTD
BER-TEL SPORTS INC.
BERBER INTERNATIONAL CARPET CORPORATION — CORPORATION INTERNATIONALE DE TAPIS BERBER
BERIRO MANAGEMENT LTD — GESTION BERIRO LTÉE
BERKE BRAND LIMITED
BERNARD R. LACOMBE, COURTIER EN ASSURANCE-VIE LTÉE
BERNARD REES HOLDINGS INC.
BERNARD ROY MUSIQUE LTÉE
BERNARD TRAVEL INC. — VOYAGE BERNARD INC.
BERNIE MOSCOVITCH & ASSOCIATES LIMITED — BERNIE MOSCOVITCH & ASSOCIES LIMITÉE
BERNIE PECK DESIGN INC.
BESPA INC.
BÉTON CANCO (ST-LÉONARD) LTÉE
BÉTON MOBILE DE L'EST INC.
BÉTON SPORT CANADA INC.
BEUKIRI INC.
BIANCO & ASSOCIATES INC. — BIANCO & ASSOCIÉS INC.
BICYCLES OMPAX LTÉE — OMPAX BICYCLES LTD
BIDAS BUSINESS CLUB INC.
BIJOUTERIE & HORLOGERIE DUCALE INC.
BIJOUTERIE ARAMIS LTÉE
BIJOUTERIE DELPHINE INC.
BIJOUTERIE LIONEL DESBIENS LTÉE
BIJOUTERIE LIZI LTÉE — LIZI JEWELLERY LTD
BIJOUTERIE MARCEL LEDUC INC.
BIJOUTERIE MINION JEWELLERY LTD
BIJOUTERIE REBOH INC.
BIJOUX SERGILE INC.
BIKEDO ENTERPRISES INC.
LES ENTREPRISES BIKEDO INC.
BILL PAH IMPORTS INC.
IMPORTATIONS BILL PAH INC.
BILODEAU, LAROSE ET ASSOCIES INC.
BIMITASH & CO. LTD
BINDMAN CATERERS LTD — LES TRAITEURS BINDMAN LTÉE
BINGO CERAMICS INC.
BIOJEU INC.
BIOMATICS INC.
BIONERGIE LIMITÉE
BIOSPEC INC.
BIRDHOUSE INVESTMENTS INC.
BIRDWOOD ENTERPRISES LTD
BIS -BIS IMPORT INTERNATIONAL LTÉE
BISKO BOBEC INC.
BISOO FASHIONS LTD — MODES BISOO LTÉE
BITU ROYAL ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES BITU ROYAL LTÉE
BKLLJ LTD
BLACK TIE FILM PRODUCTIONS INC. — LES PRODUITS DE FILM CRAVATE NOIRE INC.
BLAIS BROTHERS LIMITED
BLOC DESIGN INC.
BO NICOLE FASHIONS INC. — LES MODES BO NICOLE INC.
BOB ABITBOL ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES BOB ABITBOL INC.
BOBRON FILM PRODUCTIONS INC.
BOCLACON INC.
BODY-EASE COMPANY LTD
BOE TRANSPORTATION SERVICES LTD — LES SERVICES DE TRANSPORT BOE LTÉE
BOGARD MANAGEMENT CO. LTD
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION BOGARD LTÉE
BOHÈME DIFFUSION INC.
BOILY, GILBERT, PAQUETTE & ASSOCIÉS INC.
BOIS D. & M. FONTAINE INC. — D. & M. FONTAINE LUMBER INC.
BOIS D'AUBIER INC.
BOIS DE GRANGE DU NORD LTÉE
BOIS FRANC P.A.T. LTÉE
BOIS SUR RICHELIEU LTÉE — WOODS BY RICHELIEU LTD
BOIS VILLE MARIE LTÉE
BOISVERT, BOUDREAU & ASSOCIES INC. — BOISVERT, BOUDREAU & ASSOCIATES INC.
BOMBA DEVELOPMENT LTD — LA DEVELOPPEMENT BOMBA LTÉE
BONAPARTE'S RETREAT LTD
BONHEUR À DEUX INC.
BONJOUR JEANS LTÉE
BONNE EAU LAB INC.
BONNETERIE TAMS INC.
BOOGIE JEANS LTD — BOOGIE JEANS LTÉE
BOUCHARD, BOULET AND ASSOCIATES ADVERTISING LTD — LES PUBLICITAIRES BOUCHARD, BOULET ET ASSOCIÉS LTÉE
BOUCHARD, BOURDON, LEMAY INC.
BOUCHARD, DOAT LTÉE
BOUCHERIE ALIMENTATION GEORGES INC.
BOUCHERIE DE BOURGOGNE LTÉE
BOUCHERIE LASALLE INC.
BOUGIEBEC INC.
BOUKHEIR INTERNATIONAL ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES INTERNATIONALES BOUKHEIR LTÉE
BOULANGERIE DU PÈRE ANTOINE LTÉE
BOULANGERIE PÂTISSERIE CHARCUTERIE ÉPICERIE DINO INC.
BOULANGERIE R. & A. LTÉE — R. & A. BAKERY LTD
BOURGEX INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS BOURGEX LTÉE
BOUTHILLIER TEXTILES CO.
BOUTIQUE ACCESSOIRES BARBARA INC.
BOUTIQUE ADAM & EVE TOPS AND PANTS LTD — BOUTIQUE ADAM & ÈVE CHEMISE ET PANTALON LTÉE
BOUTIQUE ANNA ET SOPHIA INC.
BOUTIQUE ARISTOTE LIMITÉE
BOUTIQUE AU FIL DU TEMPS LTÉE
BOUTIQUE CAUCCI CHAUSSURES INC.
BOUTIQUE CÉLYNE INC.
BOUTIQUE CHEZ AVI INC.
BOUTIQUE CRAZY LOVE LTD
BOUTIQUE D'ANIMAUX BAHAMA INC. — BAHAMA PET SHOP INC.
BOUTIQUE DE CADEAUX LE RABELAIS LTÉE-LTD
BOUTIQUE DE DISQUES L.T. INC.
BOUTIQUE DE PATINAGE NICOLE DUSSAULT INC.
BOUTIQUE DE SPORTS JACQUES PLANTE INC.
BOUTIQUE DE SPORTS LORBEC INC. — LORBEC SPORTS BOUTIQUE INC.
BOUTIQUE DU PAYS INC.
BOUTIQUE DU VIEUX ST-LAURENT INC.
BOUTIQUE ÉTINCELLES INC.
BOUTIQUE F.A.S. INC.
BOUTIQUE GALIMAGE LTÉE
BOUTIQUE GODIN POUR LUI INC.
BOUTIQUE INFINITA INC.
BOUTIQUE JACDAN LTÉE
BOUTIQUE JACQUES-MICHEL INC.
BOUTIQUE JAPIE INC.
BOUTIQUE JE CHANTE INC.
BOUTIQUE JEAN-MANUEL INC.
BOUTIQUE JEN JEANS INC.
BOUTIQUE JOSÉE DESJARDINS LTÉE
BOUTIQUE L'ABAT-NUIT INC.
BOUTIQUE LA NICHOUETTE (1980) INC.
BOUTIQUE LA RÉSIDENCE INC.
BOUTIQUE LE BOURDAGES LTÉE
BOUTIQUE LINDA UNISEX INC.
BOUTIQUE MAGIE SOIR LTÉE
BOUTIQUE MICHEL JOBIDON INC.
BOUTIQUE MINA INC.
BOUTIQUE MJML INC.
BOUTIQUE NICOLE & MICHÈLE INC.
BOUTIQUE O. ANKA (HULL) INC.
BOUTIQUE O. ANKA (PLACE VERTU) INC.
BOUTIQUE O. ANKA (ROSEMÈRE) INC.
BOUTIQUE O. ANKA (ST. JÉRÔME) INC.
BOUTIQUE OO-LA-LA INC.
BOUTIQUE PIERRE DE BELLEFEUILLE INC.
BOUTIQUE PLAYASOL INC.
BOUTIQUE PTIT MEC LTÉE
BOUTIQUE RAYMONDE G. INC.
BOUTIQUE SENSU LTÉE
BOUTIQUE SKI-FO SPORTS INC.
BOUTIQUE VIROUETTE INC.
BOUTIQUE YALLA INC.
BOUTIQUE 1744 INC.
BOUTIQUE 21 ANS INC.
BOUVIER, PAUZÉ & ASSOCIÉS INC.
BOYACK HOLDINGS LTD — PLACEMENTS BOYACK LTÉE
BOYER, CHABOT, JONES, QUESNEL & ASS. LTÉE
BOYER, CHARRON, THOUIN, AUBIN & ASSOCIÉS INC.
BRADESA INC.
BRAMAR IMPORT EXPORT INC.
BRANOR TRADING INC. — COMMERCE BRANOR INC.
BRASCO MARKETING LIMITED — MARKETING BRASCO LIMITÉE
BRASSERIE BROADWAY LTÉE
BRASSERIE DALLAS INC.
BRASSERIE DE LA TERRASSE LTÉE
BRASSERIE LA GAVROCHE INC.
BRASSERIE LA JEUNESSE INC.
BRASSERIE LA VIEILLE TERRASSE INC.
BRASSERIE LE ROYER LTÉE
BRASSERIE VINCENT DE LAVAL (1979) LTÉE
BRAU-ROM LTD — BRAU-ROM LTÉE
BRAY THERRIEN INSURANCE INC. — ASSURANCES BRAY THERRIEN INC.
BRAZIL CONTEMPO LEATHER FURNITURE (CANADA) LTD
BREDGAR MANAGEMENT LTD — GESTION BREDGAR LTÉE
BREGO IRVINE ELECTRIC LTD — BREGO IRVINE ÉLECTRIQUE LTÉE
BRETON, SERVICES DE BRÛLEUR À L'HUILE, INC.
BREUVAGES CAN-A-MIX BEVERAGES INC.
BRIAN D. KRECKLO & ASSOCIATES (WESTERN) LTD
BRIAN D. KRECKLO & ASSOCIATES LTD — BRIAN D. KRECKLO & ASSOCIES LTÉE
BRICA DIV. LTÉE
BRIGHTON REALTIES LTD — IMMEUBLES BRIGHTON LTÉE
BRIMFARE FOODS INC.
BRISCO ENGINEERING INTERNATIONAL LIMITED — LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DES INGÉNIEURS BRISCO LIMITÉE
BROADWAY CHIPS (1979) INC. — LES FRITES BROADWAY (1979) INC.
BROCANTEUR A. M. INC.
BROPAL MARKETING INC.
BROSSES LAVAL LTÉE
BROWN WONDER LTD
BRUCE FRY PRO SHOP INC.
BRUCE HUNTER TECHNICAL DEVELOPMENTS LTD
BRUCE RILEY ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES BRUCE RILEY LTÉE
BRULINA INC.
BRUNO OLSEN HOLDINGS INC. — LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE BRUNO OLSEN INC.
BRUSIM LTD/LTÉE
BUCCI LEATHER GOODS INC. — LES ARTICLES EN CUIR BUCCI INC.
BUDD CHEMICAL INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES CHIMIQUES BUDD LTÉE
BUDHOW HOLDINGS LTD — LA CIE DE PORTEFEUILLE BUDHOW LTÉE
BUFFET VILLA SANTA MARIA INC.
BUMAYLIS & MARQUIS INC.
BURCASS INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS BURCASS LTÉE
BURDAL SERVICE STATION LTD — STATION DE SERVICE BURDAL LTÉE
BUREAU D'ÉTUDES ET PROJETS J.S. LTÉE
BUREAU DE GESTION E.P.M. INC.
BUREAU NATIONAL DE L'OPINION PUBLIQUE J.F. LTÉE
BURMOND HOLDINGS LIMITED
BUROGEST INC.
BURROWES, DUCLOS & ASSOCIÉS INC.
BUSSEY HOSPITAL CENTER INC. — CENTRE HOSPITALIER BUSSEY INC.
BYERS BROTHERS FUR BROKERS INC. — LES FRÈRES BYERS NÉGOCIANTS EN FOURRURES INC.
BYTECH COMPUTERS LTD — BYTECH ORDINATEURS LTÉE
C G S SYSTEMS APPLICATIONS INC. — SYSTÈMES D'APPLICATIONS C G S INC.
C I S MANAGEMENT COMPANY LTD
C V P COMPUTER VENDING PRODUCTS INC.
C. M. R. ELECTRONICS LTD
C.A.P. CONSUMER AUTOMATIC PRODUCTS INC.
C.A.P. GRAPHICS INC.
C.B.P. CORO BUILDING PRODUCTS INC.
C.C.D. CLUB CAR DISTRIBUTORS OF CANADA LTD
C.E.F. ENTERPRISES LIMITED — LES ENTREPRISES C.E.F. LIMITÉE
C.E.J. SERVICES INC.
C.G.M. CORPORATION GÉNÉRALE DE MÉCANIQUE LTÉE
C.H. VENTILATION INC.
C.H.S. GREENHOUSE WINDOWS LTD — SERRE DE FENÊTRES C.H.S. LTÉE
C.I.C.I. CONSTRUCTION LTD — C.I.C.I. CONSTRUCTION LTÉE
C.I.C.I. GENERAL CONTRACTORS OF CANADA LTD — C.I.C.I. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX DU CANADA LTÉE
C.I.P.E.A. INC.
C.I.P.P. INC.
C.J.Y. FREIGHT AGENTS INC. — AGENTS DE TRANSPORT C.J.Y. INC.
C.M. COMMUNICATIONS MULTICABLE INC. — LES COMMUNICATIONS MULTICÂBLE C.M. INC.
C.M.C.P. PAPER CORRUGATED PRODUCTS LIMITED OF CANADA — C.M.C.P. COMPAGNIE CANADIENNE DES CARTONS ET PAPIERS LIMITÉE
C.N.T. BROTHERS CONSTRUCTION INC. — CONSTRUCTION C.N.T. FRÈRES INC.
C.R.E.C. CENTRE DE RECHERCHES EN ÉCONOMIE ET EN CONSOMMATION LTÉE
C.R.R. CANADIAN RESOURCE RECOVERY CORPORATION
C.T.Q. MANAGEMENT COMPANY LTD
C.W.P. JEANS INC. — LES JEANS C.W.P. INC.
C'EST SI BON CANTINE LTÉE
CABANA, SEGUIN - COMMUNIPLEX INC.
CABANA, SEGUIN - DESIGN INC.
CABARET 1390 INC.
CABELCO INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES CABELCO LTÉE
CABOCHARD FASHIONS LTD
CADEAUX HUGUETTE GOULET INC.
CAFÉ BAR CARDUCCI LTÉE
CAFÉ CRÊPE LAVALLOIS LTÉE
CAFÉ CUBA LTÉE
CAFÉ MARTIN (1981) INC.
CAFÉ SERVICE CHANTECLER INC.
CAFZA (C.O.) INC.
CAISEL D.S. INC.
CAISSES ENREGISTREUSES LAVAL INC.
CAISSIE & MCIVOR LIMITED
CAL-ZEL CORPORATION (CANADA) INC.
CALERAF INC.
CALGO MANAGEMENT SERVICES LTD
CALMAQUIP (CANADA) LTÉE
CALS IMPORT-EXPORT LTD
CAMARELLE PROPERTIES LTD
CAMARO PUBLICITE LTÉE
CAMDO IMPORT-EXPORT LIMITÉE
CAMED ADMINISTRATION INC.
CAMERA KARE LTD
CAMIONNAGE JAMES MACLEAN INC. — JAMES MACLEAN TRUCKING INC.
CAMISA LTÉE — CAMISA LTD
CAMJEAN HOLDINGS LTD — LES INVESTISSEMENT CAMJEAN LTÉE
CAMP DE BASKETBALL CONTRE'ATTAQUE INC. — FAST-BREAK BASKETBALL CAMP INC.
CAMPHO PHOTOGRAPHY LTD — CAMPHO PHOTOGRAPHIE LTÉE
CAN AVIATION WELDING LTD — SOUDURE D'AVIATION CAN LTÉE
CAN-AMI CONSULTANTS INC. — LES CONSEILLERS CAN-AMI INC.
CAN-BRAZ CHAIR & FURNITURE LTD
CAN-ES CONSTRUCTION INC.
CAN-GUA IMPORTERS LTD
CAN-IRE HOLDINGS LTD
CAN-ITAL MARBRE & CERAMIQUE INC.
CAN-MED INC
CAN-MIR IMPORTS LIMITED
CANA DOOR (1980) LIMITED — CANA DOOR (1980) LIMITÉE
CANADA CHIMNEY & EXHAUST B.D.J. LTD
CANADA CHOIL TRADING CO. LTD — COMPAGNIE DE COMMERCE CANADA CHOIL LTÉE
CANADA INTEREXPO LTD
CANADA PAY T.V. LIMITED
CANADA TRUCKS REFRIGERATION (C.T.R.) LTD
CANADA-CARIBBEAN NAVIGATION LTD
CANADA-VENEZUELA T.V. ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES DE T.V. CANADIENNES-VENEZUELIENNES INC.
CANADA-WIDE INSURANCE AGENCIES LTD
CANADD OFFICE SPECIALTIES LTD
CANADIAN BGC TRAFFIC SERVICES LTD
CANADIAN CURTAIN WALL CONSTRUCTION LTD — CONSTRUCTION MUR RIDEAU CANADA LTÉE
CANADIAN ELECTRIC VEHICLES LTD
CANADIAN FUND MANAGEMENT (C.F.M.) INC.
CANADIAN MEDICAL SYSTEMS (1979) LTD
CANADIAN MIDDLE EAST BUSINESS DIRECTORY INC.
CANADIAN TURN-KEY PLANTS LTD
CANADIAN YOUTH STUDENT SALES (CANADA) INC. — LES VENTES DE LA JEUNESSE ÉTUDIANTE CANADIENNE (CANADA) INC.
CANADIE & MOLD MANUFACTURING CO. LTD — LES MANUFACTURIERS CANADIE & MOULE CIE LTÉE
CANAMERICA INVESTMENTS LTD
CANATILE HOLDINGS LTD
CANDEN BODY SHOP INC. — DÉBOSSAGE CANDEN INC.
CANELCO-CANADIAN EQUIPMENT LEASING COMPANY LIMITED
CANMOR PREFAB LTD
CANPOL MACHINERY (MONTREAL) INC. — CANPOL MACHINERIE (MONTRÉAL) INC.
CANRAIL HOLDINGS INC.
CANSEA CONSULTANTS LTD — LES CONSULTANTS CANSEA LTÉE
CANSILO INC.
CANSTAR COMPUTER SYSTEMS (CANADA) INC. — LES SYSTÈMES D'ORDINATEUR CANSTAR (CANADA) INC.
CANVALVES LIMITED — CANVALVES LIMITÉE
CAPINOD INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES CAPINOD LTÉE
CAPITAL PRODUCTIONS OF CANADA INC.
CAPRICE BATH PRODUCTS LTD
CARBARCON CARTAGE LIMITED
CARDINAL SHELL AUTO SERVICE INC.
CAREL INTERNATIONAL INC.
CAREL MANAGEMENT TRAINING SERVICES INC.
CARIB HOSTS LTD
CARIBBEAN IMPORTS INC. — IPORTATIONS CARIBBEAN INC.
CARISSIMA PARFUMS ET PRODUITS DE BEAUTÉ & SANTÉ INC.
CARL'S TRAVEL AGENCY INC.
CARO-NATH LTÉE
CARON ET DAOUST INC.
CAROSSERIE YVES BÉLANGER INC.
CARRÉ SALES CORP — LES VENTES CARRÉ CORP
CARREFOUR DU SAC C.D.S. LTÉE
CARREFOUR MASCULIN (1980) INC.
CARREFOUR ST-AUGUSTIN INC.
CARRELAGES LAVAL INC.
CARRIÈRE RAINVILLE LTÉE — RAINVILLE QUARRY LTD
CARRIÈRE RIVERMONT LIMITÉE — RIVERMONT QUARRY LIMITED
CARROSSERIE BROSSARD INC.
CARROSSERIE CABERT LTÉE
CAROSSERIE D'AUTO POLLO INC.
CARROSSERIE GAGNON & LEBOEUF INC.
CARROSSERIE LITE INC.
CARSIN MANAGEMENT LTD
CARTIER CORBEIL RICHARD ROCHELEAU & TESSIER ASSURANCES INC.
CARTIER SPORTSWEAR LTD
CARTOGRAPHIE ÉCLAIR LTÉE
CASA INTERIORS LTD — LES INTÉRIEURS CASA LTÉE
CASABLANCA PRODUCTIONS INC. — LES PRODUCTIONS CASABLANCA INC.
CASANOVA MUSIC PRODUCTIONS INC. — LES PRODUCTIONS MUSICALES CASANOVA INC.
CASCIA IMPORT LTD — LES IMPORTATIONS CASCIA LTÉE
CASGRAIN & CHARBONNEAU (CANADA) LTÉE
CASSE CROÛTE EXPRESS INC.
CASSE-CROÛTE NOUVELLE AVENUE DU PARC LTÉE
CASTOR SHIPPING CORPORATION — LA CORPORATION DE NAVIGATION CASTOR
CATEX INC.
CATHERINE SPORTSWEAR LTD
CBH GEOGRAFIC INTERNATIONAL INC.
CCFI CANADIAN COMPUTER & FINANCING INC.
CCS CANADIAN COMPUTER SCIENCES INC.
CDS TRADING (CANADA) INC.
CEAR INVESTMENT LTD — INVESTISSEMENT CEAR LTÉE
CELEBRITY RECORDS INC.
CELESTIAL MARINE ENTERPRISES LTD
CELL ELECTRONIQUE INC.
CELTON MANUFACTURING CO. LTD
CENTRAL OUEST TRANSPORT INC.
CENTRE ATHLETIQUE NAUTILUS LTÉE
NAUTILUS ATHLETIC CENTRE LTD
CENTRE BUDGÉTAIRE DE MONTRÉAL INC.
CENTRE COMMERCIAL DOLLARD LTÉE
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LOUP GAROU (STE-ADÈLE) LTÉE
CENTRE D'AUBAINES MONK LTÉE — MONK BARGAIN CENTRE LTD
CENTRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AGEMO LTÉE
CENTRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE CHAUSSÉ ET LANGLOIS INC.
CENTRE D'HYPNOLOGIE C.D. INC.
CENTRE DE BEAUTÉ DU VIEUX MONTRÉAL INC.
CENTRE DE CAMION DIESEL L.M. LTÉE
CENTRE DE CARROSSERIE 1753 INC.
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE CHÂTEAUGUAY INC.
CENTRE DE CONSULTATION EN PSYCHOLOGIE FONCTIONNELLE DE MONTRÉAL INC.
CENTRE DE COUTURE MELWANI INC.
CENTRE DE DÉBOSSELAGE DEUX-MONTAGNES LTÉE
CENTRE DE DÉBOSSELAGE ET PEINTURE ROJAC LTÉE
CENTRE DE DECOR RICHARD INC.
CENTRE DE DÉCORATION ET QUINCAILLERIE RANOVA LTÉE
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN SYNERGIC INC.
CENTRE DE GUITARES OASIS INC. — OASIS GUITAR CENTRE INC.
CENTRE DE L'AUTO JEAN-PIERRE INC.
CENTRE DE L'AUTO KCP INC. — KCP AUTO CENTER INC.
CENTRE DE L'AUTO YVES PELLETIER INC.
CENTRE DE LOISIRS LAMEZIA TERME INC.
CENTRE DE PNEU R.L. LTÉE
CENTRE DE RECHERCHE GILLES INC.
CENTRE DE RENOVATION RAYMOND INC.
CENTRE DE RÉPARATION FRED PINARD INC.
CENTRE DE SERVICE R.E. INC.
CENTRE DE SERVICES LOISIRS DELTA INC.
CENTRE DES MINI-COURSEURS QUÉBEC INC.
CENTRE DIESEL BERNIER & MARTEL INC.
CENTRE DU BILLARD LIPARI INC.
CENTRE DU BOIS ET DÉCORS ROBERT LTÉE
CENTRE DU CAMION DYNAMIQUE INC.
CENTRE JOSEPH MURPHY (MONTRÉAL-CENTRE) INC.
CENTRE L'ACADIE GROSSISTE ET DISTRIBUTEUR D'ALIMENTATION INC.
CENTRE MÉDICAL HERTEL LTÉE
CENTRE MUSICAL D'ACCORD INC.
CENTRE PHOTO-NUPTIAL DE VERDUN INC.
CENTRE QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FAMILIALE LTÉE — QUEBEC FAMILY PLANNING CENTRE LTD
CENTRE REGE-PHYSIC CARTIER INC.
CENTRE SPORTIF 640 INC.
CENTRE-VISION JOSEPH MURPHY (DUVERNAY) INC.
CENTRES DE VÉRIFICATION DES VÉHICULES (QUÉBEC) LTÉE
CENTRESCOMPTE DES VILLAS INC.
CENTROPTIC LTD — CENTROPTIC LTÉE
CEPAFIR LTÉE
CEPENA INC.
CER-FACTS GL LTD
CERAMIQUES GAMA (CANADA) INC.
CERTALAB INC.
CHABLIS TEXTILES INC. — LES TISSUS CHABLIS INC.
CHALET KUM FUNG INC.
CHANDART INC.
CHANDELLES RENDEZ-VOUS CANDLES INC.
CHANDELLES ST-FRANCOIS INC.
CHANITRAN INC.
CHANNER'S BOUTIQUE LTD — BOUTIQUE CHANNER LTÉE
CHANPER INC.
CHANTAL IMPORTS INC. — IMPORTATIONS CHANTAL INC.
CHARCUTERIE CRÉPINETTE INC.
CHARINCO CONSULTANTS INTERNATIONAL LTD/LTÉE
CHARINCO CONSULTANTS LTD
CHARIOTS ÉLÉVATEURS ROSEMONT INC.
CHARLES BLACKMAN AND ASSOCIATES LTD — CHARLES BLACKMAN ET ASSOCIÉS LTÉE
CHASSAY SHIPPING LIMITED
CHASSE & PÊCHE, LE CARCAJOU DE POINTE AUX TREMBLES INC.
CHASSURES SOLEX LTÉE
CHATCO AUTOMOTIVE LTD
CHÂTEAUGUAY LITHO INC. — LITHO CHATEAUGUAY INC.
CHATIBERNS EXPORTS (CANADA) INC. — EXPORTATIONS CHATIBERNS (CANADA) INC.
CHAUFFEURS S.T. INC.
CHAUSSURE ERIC CIE LTÉE
CHAUSSURES AVENUE BROADWAY SHOES INC.
CHAUSSURES BEAUCUIR INC.
CHAUSSURES BELTRAMI INC.
CHAUSSURES MAEBER INC. — MAEBER SHOES INC.
CHAUSSURES PIERRE BOUGIE INC.
CHAUSSURES RECUL LTÉE
CHAUSSURES SABI LTÉE
CHAUSSURES SANDOR LTÉE
CHAUSSURES YANN LTÉE
CHEM DYE CORP. LTD
CHEMTECH CONSULTANTS LTD — LES CONSULTANTS CHEMTECH LTÉE
CHERITECH INTERNATIONAL LTD
CHEZ BARDET (1979) LTÉE
CHEZ LE PÈRE LAVIGNE INC.
CHICO UNISEX JEANS LTD — CHICO UNISEX JEANS LTÉE
CHINA PRINTING & PUBLICITY LEE INC. — IMPRIMERIE & PUBLICITÉ CHINOISE LEE INC.
CHINA SILK INC. — SOIE CHINOISE INC.
CHINA STAR RESTAURANT INC.
CHINCHILLA NORD AMERICAIN LTÉE — NORTH AMERICAN CHINCHILLA LTD
CHIPMUNK LAND DEVELOPMENT LTD
CHRISEL MFG. LTD
CHRISTIAN BROTHERS CLEANING COMPANY OF CANADA INC. — ENTREPRISE DE NETTOYAGE CHRISTIAN BROTHERS DU CANADA INC.
CICADA MUSIC CORP.
CINÉ-PACIFIC INC.
CINÉ-PARK PUBLICITÉ M.G.F. LTÉE
CINEMA ONE FILMS INC. — LES FILMS CINÉMA UN INC.
CINEMA 365 INC.
CIR MANAGEMENT CONSULTANTS LTD
CIRMECO GIFTWARE LTD
CIRPRIM INC.
0 CIRTCELE TRONIC INC.
CITADEL BUILDING MAINTENANCE & CONSTRUCTION LTD
CITYSPAN REAL ESTATE INC.
CIVENCA LTÉE/LTD
CLARK INVESTMENTS LTD
CLARKE, VILLENEUVE & HUBBARD INC.
CLASSIC AUDIO PRODUCTIONS LTD
CLASSIC LEASING LTD
CLAU-RE LITHO LTÉE
CLAUDE BÉLANGER & PARTNERS, LIFE INSURANCE BROKERS LTD — CLAUDE BÉLANGER & ASSOCIÉS, COURTIERS D'ASSURANCE-VIE LTÉE
CLAUDE BISSONET & ASSOCIATES LTD
CLAUDE RIVARD & FILS INC. — CLAUDE RIVARD & SONS INC.
CLAUDE ST-JEAN AUTO LTÉE
CLAUDEVRA LTÉE
CLEAR-FLO VENTILATION INC.
CLEARPOINT BUSINESS SYSTEMS INC. — INFORMATIQUE CLEARPOINT INC.
CLÉMENT LAROSÉE ET ASSOCIÉS INC.
CLÉOPATRA BIJOUTERIE INC.
CLIMA TRANS LIMITED/LIMITÉE
CLINIQUE DENTAIRE DE LA RUE ONTARIO INC.
CLINIQUE DENTAIRE MERCIER INC.
CLINIQUE MÉDICALE DE LA RUE SHERBROOKE (PLACE LEBRUN) MTL. LTÉE
CLINIQUE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE DES LAURENTIDES INC.
CLINIQUE NUTRI-CONTRÔLE C.N.C. INC.
CLÔTURES G. LAPOINTE LTÉE — G. LAPOINTE FENCE LTD
CLUB DE GOLF DE LA PRAIRIE INC. — LA PRAIRIE GOLF CLUB INC.
CLUB DE RACQUETBALL DE BELOEIL INC. — BELOEIL RACQUETBALL CLUB INC.
CLUB DE RACQUETBALL ROSEMÈRE INC.
CLUB DE VOYAGES JEUNAIR INC.
CLUB MED FASHIONS INC.
CLUB VOYAGE 3000 INC.
CLYR INC.
CO-MAGE LIMITÉE — CO-MAGE LIMITED
COBERTEL LTÉE — COBERTEL LTD
COBO LTÉE
COFADIS INC.
COFFRE D'OR PLUS INC.
COGESTIM INC.
COGILUX INTERNATIONALE LTÉE
COHOES DESIGNER FASHIONS LTD — DESSINATEUR DE MODES COHOES LTÉE
COIFFURE DARLING LTÉE
COIFFURES VARIATIONS INC.
COIN DU VIDÉO S.S.I. INC. — S-S.I. VIDEO CORNER INC.
COITEUX CERAMICS LTD — COITEUX CÉRAMIQUE LTÉE
COLEBO CANADA LTD — COLEBO CANADA LTÉE
COLLECTION HENRI ET MAURICE LTÉE
COLLECTION OPTI-KIT INC.
COLLECTIONS MODES « D » LIMITÉE — COLLECTIONS MODES « D » LIMITED
COLMAN INTERNATIONAL DISTRIBUTORS INC. — COLMAN INTERNATIONAL DISTRIBUTEURS INC.
COLOFICHE INC.
COL'R'TECH PRODUCTIONS INC. — LES PRODUCTIONS COL'R'TECH INC.
COLTRADE INTERNATIONAL LIMITED
COLUMBIA L.T. HOLDINGS LTD — GESTIONS COLUMBIA L.T. LTÉE
COMACO CONSTRUCTION INC.
COMAT CUSTOM SERVICES INC. — LES SERVICES DOUANES COMAT INC.
COMBUSTION C.B. LTÉE

Frederick H. Sparling
Directeur
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes
Place du Portage, Hull/Ottawa K1A 0C9

Canada

Consommation et Corporations Canada | Consumer and Corporate Affairs Canada

AVIS

Avis est par la présente donné en vertu du paragraphe 205(2)(B) de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes de mon intention de dissoudre les sociétés suivantes en l'absence d'une opposition justifiée reçue avant le 31 août 1985.

COMEX EXTERMINATION LTÉE/LTD
COMMANDITOR INC.
COMMERCAIDE LTD
COMMERCE INTEROCÉAN (MONTRÉAL) LIMITÉE — INTEROCEAN TRADING (MONTREAL) LIMITED
COMMERCE ROJAC LTÉE — ROJAC TRADING LTD
COMMUNICATION ATLANTIC-LAMBERT INC.
COMMUNICATION VILLAGE LTÉE
COMMUNICATIONS B.B.R. LTÉE
COMMUNICATIONS DÉCARIE INC. — DÉCARIE COMMUNICATIONS INC.
COMMUNICATIONS GRAPHIQUES ROLIER LTÉE — ROLIER GRAPHIC COMMUNICATIONS LTD
COMMUNICATIONS HASARD LTÉE
COMMUNICATIONS LACHAINE BROSSEAU INC.
COMMUNICATIONS PAR-LE LTÉE
COMMUNICATIONS/CONSEIL G.M.P. LTÉE
COMMUNITRON PHONE CENTRES INC. — CENTRES DE TÉLÉPHONES COMMUNITRON INC.
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE MICHEL MAHEUX 1980 LTÉE
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE GILLES LECLAIR INC.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RECYCLAGE DES MÉTAUX JACQUES GROLEAU INC.
COMPAGNIE NATIONALE DE RECYCLAGE DE MÉTAUX JE DU LTÉE
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE M D M INC.
COMPOSITION ANJOU INC.
COMPOTROIS INC.
COMPTOIR AUDIO OUTLET LTÉE
COMPTOIR D'IMPORTATION DE VÊTEMENTS EUROPÉENS ALLINACE LTÉE
COMPU SIM INC.
COMPU-NORD INC.
COMPUCHARGE INDUSTRIES LTD
COMPUTALK INC.
COMSO INVESTMENT SOCIETY LTD
CONCEPT BUREAUX MODERNES LTÉE — MODERN OFFICE CONCEPT LTD
CONCEPTIMUM INC.
CONCEPTION GRAPHIQUE SERGE ROY & ASSOCIÉS LTÉE — GRAPHIC CREATIVITY SERGE ROY & ASSOCIATES LTD
CONCEPTIONS D.S.D. INC.
CONCORDE TOURS INC.
CONCOURSE INTERNATIONAL TRADING INC.
CONDEL CHARTIER LTÉE
CONDOMINIUM ROYAL YORK LTÉE
CONDOMINIUMS KEAN LTÉE
CONDOR RENT A-CAR SYSTEM INC. — CONDOR LOCATION D'AUTO SYSTÈME INC.
CONDY-ERIKSEN INC.
CONERBEC INC.
CONFECTION J.M. MONTRÉAL INC.
CONFECTION JOESEPH INC.
CONFECTION PASSE-PARTOUT INC.
CONFECTIONS JR 319 LTÉE
CONFECTIONS RAYMONDE INC.
CONFIMO MANAGEMENT LTD — GESTION CONFIMO LTÉE
CONSEIL DE DIÉTÉTIQUE JEAN MARTIN LTÉE
CONSEILLER EN MARKETING PHONOGRAPHIQUE AMPLITUDE INC.
CONSEILLERS EN VENTE COMMERCIALE C.V.C. LTÉE
CONSOLIDATED THEATRES LIMITED
CONSTANTINE RESOURCES CORPORATION
CONSTRUCTION A. CÔTE-ST-JÉRÔME INC.
CONSTRUCTION BEAUMONT, LEPAGE & FILS INC. — BEAUMONT, LEPAGE & SON CONSTRUCTION INC.
CONSTRUCTION CARMONA INC. — CARMONA CONSTRUCTION INC.
CONSTRUCTION CASTEL INC.
CONSTRUCTION CHÂTEAU DU LAC LTÉE
CONSTRUCTION CLAUDE COUTURE INC.
CONSTRUCTION CONARCH LTÉE
CONSTRUCTION CONRAD DUGUAY LTÉE — CONRAD DUGUAY CONSTRUCTION LTD
CONSTRUCTION EDIFAB LTÉE
CONSTRUCTION ET MECANIQUE NITRO INC.
CONSTRUCTION ET RENOVATION ISLEMERE INC.
CONSTRUCTION GRANA LTÉE
CONSTRUCTION HERVÉ MATHIEU LTD
CONSTRUCTION JEANNE JODOIN LTÉE
CONSTRUCTION LA MAISONNÉE LTÉE
CONSTRUCTION LE VIEUVILLE LTÉE
CONSTRUCTION LICORNE LTÉE
CONSTRUCTION MORIVAL LTÉE
CONSTRUCTION PATRICK QUIRION INC.
CONSTRUCTION ROLAND JOYAL INC. — ROLAND JOYAL CONSTRUCTION INC.
CONSTRUCTION RONALD LABELLE INC.
CONSTRUCTION RUSCITO LTÉE — RUSCITO CONSTRUCTION LTD
CONSTRUCTION SYLPRO LTÉE
CONSTRUCTION TARAGON INC. — TARAGON CONSTRUCTION INC.
CONSTRUCTION TRAME LTÉE
CONSTRUCTIONS G.P.L. INC.
CONSTRUCTIONS IVOIRO CANADIENNES LTÉE
CONSTRUCTIONS LANDRY & PINEL LTÉE
CONSTRUCTIONS PEPCO LTÉE
CONSTRUCTIONS RÉNOLEC INC.
CONSULCAN INC.
CONSULTANTS RIGREGCO INC. — RIGREGCO CONSULTANTS INC.
CONSULTATION MICHEL GUERTIN INC.
CONSUMER CLUB 1,000,000 (OTTAWA) DLN LTD
CONTACT ALUMINIUM INC.
CONTEMPRA JEWELLERY MANUFACTURING AND IMPORTING (VERSAILLES) INC. — MANUFACTURE ET IMPORTATION DE BIJOUX CONTEMPRA (VERSAILLES) INC.
CONTINENTAL COLLECTION BUREAU OF CANADA LTD
CONTO MOBIL LTÉE
CONTRACTAIR LTÉE
CONTRACTS VENTILE INTERNATIONAL COMPANY LIMITED
CONVICTIONS SALES AGENCY LTD — AGENCE DE VENTES CONVICTIONS LTÉE
COPENTRITION ENTERPRISES INC — LES ENTREPRISES COPENTRITION INC
COPIDA HOLDINGS INC.
CORBER SPORTS INC.
CORDES (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL) INTERNATIONAL CANADA LIMITÉE
CORICOM COMMUNICATIONS LIMITED
CORPORATION DE GESTION EQUUS INC. — EQUUS MANAGEMENT CORPORATION INC.
CORPORATION DES ROBOTS CANADIENS DE L'AN 2000 INC. — CANADIAN ROBOT CORPORATION OF THE YEAR 2000 INC.
CORPORATION FINANCIERE EQUUS INC. — EQUUS FINANCIAL CORPORATION INC.
CORPORATION FONCIÈRE EQUUS INC.
CORPORATION IRCOBEC LTÉE — IRCOBEC CORPORATION LTD
CORPORATION PETROLIÈRE MONT-LAURIER INC.
CORRECT-O-GRAPHE INC.
CORSAGO LTÉE — CORSAGO LTD
CORVETTE WAREHOUSE INC — ENTREPOT CORVETTE INC
COSMETIQUES ANNE INC.
COSMOPOLE COMMUNICATIONS INC.
COSMOPOLITAN PARKING INC. — STATIONNEMENT COSMOPOLITE INC.
COSMOTEL INTERNATIONAL LTÉE
COTY CONSTRUCTION INC.
COULOGAL INC.
COURIERCOM INC.
COURRÈGES CANADA, LTÉE — COURRÈGES CANADA, LTD
COURREX COURRIER INC. — COURREX COURIER INC.
COURTIERS O.S.S.E. INC. — O.S.S.E. BROKERS INC.
COURTISO INC.
COUTURE VAL ALAIN INC.
COUTURE, MONETTE, VINET ET ASSOCIES INC.
COYNE ASSOCIATES SYSTEMS CONSULTANTS LTD
CRAFTMATIC COMFORT INC. — CONFORT CRAFTMATIC INC.
CRAIG ANDREWS PRESS OF CANADA LTD
CRAIGMONT HOLDINGS INC.
CRAVATERIE PLUMAGE INC.
CRAZY BLUE JEANS LTD
CRÉAFIL CANADA LTÉE/LTD
CREART INC.
CRÉATION ET CONFECTION YVAN PETEL INC.
CRÉATION MALBORO INC.
CRÉATION MODE LA FOLIE INC.
CRÉATIONS ABEL LIMITÉE
CRÉATIONS AIMÉ & MARGOT INCORPORÉE
CRÉATIONS BERIRO INC. — BERIRO CREATIONS INC.
CRÉATIONS BERNARD & ANDRÉ INC.
CRÉATIONS CHANTY INC.
CRÉATIONS CORTEZ INC.
CRÉATIONS ESTAN
CRÉATIONS F.N. INC.
CRÉATIONS FIGARO INC.
CRÉATIONS GUY-MON INC.
CRÉATIONS INDIANA LTÉE
CRÉATIONS J.L. & C. GAIRAUD INC.
CRÉATIONS JACAREL INC.
CRÉATIONS KALLIMA INC.
CRÉATIONS LES BEAUX AGES INC.
CRÉATIONS LYNDA INC.
CRÉATIONS MAXIME MARCOU INC.
CRÉATIONS MICHEL ST-CYR INC.
CRÉATIONS MIMOSO LTÉE
CRÉATIONS MINOUCHE INC. — MINOUCHE CREATIONS INC.
CRÉATIONS MITSOU LTÉE
CRÉATIONS MOUCH INC.
CRÉATIONS PUBLICITAIRES LA SOURCE LTÉE
CRÉATIONS SOPHIA LIMITÉE — SOPHIA CREATIONS LIMITED
CRÉATIONS UNGAVA A.G. LTÉE
CRÉATIONS VONE INC.
CREAVEST HOLDINGS INC. — GESTIONS CREAVEST INC.
CRESCENT LEATHER FINISHING CO. OF CANADA LTD
CROCKER INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS CROCKER LTÉE
CROSSIMPEX TRADING CORPORATION
CROTONE INTERNATIONAL INTERIORS INC. — CROTONE INTERNATIONAL INTERIEURS INC.
CRYO GERM INC.
CSABA VISUALS LTD — VISUELS CSABA LTÉE
CUIRS MASKA LTÉE
CUISI - VOGUE LTÉE — CUISI - VOGUE LTD
CUISINE DECO 2000 KITCHEN INC.
CUISINES OLYMPIA INC. — OLYMPIA KITCHENS INC.
CULTIVIVE INC.
CURRY GARDEN INC. — JARDIN CURRY INC.
CURZON-APEX ASSOCIATES LTD — CURZON-APEX ASSOCIES LTÉE
CUSTOM CARPET & CLEANING CORP.
CUTIQUE FASHIONS (CANADA) LTD
CVP CONSUMER VENDING PRODUCTS INC.
CYCLONE PERSONNEL LTÉE — CYCLONE PERSONNEL LTD
CYDACO INC.
CYNERBEC HOLDINGS INC. — LES GESTIONS CYNERBEC INC.
D & Z. SPORTSWEAR MFG CO. LTD
D. A. WHITE & CO. LIMITED
D. C. DISCOUNT LTD — ESCOMPTE D. C. LTÉE
D.E.H. BOITES DE CAMIONS INC.
D.F.P. MANAGEMENT INC. — ADMINISTRATION D.F.P. INC.
D.G.M. TRANSPORT LTD — TRANSPORT D.G.M. LTÉE
D.K. BEAUX ARTS LTD
D.M. CUSTOM CONVERTIBLES LTD — CONVERTIBLES SPECIALISES D.M. LTÉE
D.N.A. IMMOBILIER INC.
D.O.M. DISTRIBUTEURS INC.
D.P.R.M. INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES D.P.R.M. LTÉE
D.R. WILLSON ENTERPRISES LTD
D.S. PIPING AND MODEL DESIGN LTD
D'ACCORD MODES LTÉE
DACOSTA SEARLES ELECTRO-MECHANICAL LTD
DAIGLE DISTRIBUTIONS LTÉE
DAIGLE, BONAMY & ASSOCIES LTÉE
DAIGNEAULT DESIGN INC. — DESIGN DAIGNEAULT INC.
DAJO DIFFUSION LTÉE
DAK ET ASSOCIES INC. — DAK AND ASSOCIATES INC.
DAKS CARPET SERVICE INC.
DALGLEX INC.
DAN ZIETLOW AGENCIES LTD
DANCOR MAINTENANCE INC. — L'ENTRETIEN DANCOR INC.
DANERICA WOODWORKING INC.
DANFRED SPORTSWEAR LTD — LES VÊTEMENTS DANFRED LTÉE
DANLEX RESEARCH LABORATORIES LTD — LABORATOIRES DE RECHERCHE DANLEX LTÉE
DANRE ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES DANRE INC.
DANYA IMPORTS LTD — LES IMPORTATIONS DANYA LTÉE
DAPHI DESIGN CORP.
CRÉATIONS DAPHI CORP.
DARMELL SALES AGENCY LTD
DAS DIAMOND INC. — DIAMANT DAS INC.
DATA H. & S. INC. — H. & S. DATA INC.
DATA TÉLÉTIQUE LTÉE
DATAS HOLDINGS LTD — LA COMPAGNIE DE GESTION DATAS LTD
DATERWAHL SYSTEMS LTD
DAVID BERNSTEIN & ASSOCIATES CONSULTANTS LTD — CONSULTANTS DAVID BERNSTEIN & ASSOCIES LTÉE
DAVID BRODKIN & ASSOCIATES LTD — DAVID BRODKIN & ASSOCIÉS LTÉE
DAVID H. BYERS CONSTRUCTION INC.
DAVID MARCUS MANAGEMENT LTD
DAVID R. GOODISON ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES DAVID R. GOODISON INC.
DAVID SCHARF INVESTMENTS INC. — LES INVESTISSEMENTS DAVID SCHARF INC.
DAVID TIMSIT ET ASSOCIÉS LTÉE — DAVID TIMSIT AND ASSOCIATES LTD
DAVID TUNE PROPERTY UNDERWRITERS LTD
DAVID ZILLI HOLDINGS INC. — LES PLACEMENTS DAVID ZILLI INC.
DAVLY JEANS LTD
DAVYTEX FABRICS LTD — LES TISSUS DAVYTEX LTÉE
DAYCRETE (CANADA) INC.
DAYTON INVESTMENTS LIMITED
DE NAIFRAN LTÉE
DE PINA FASHIONS LTD
DE VILLERS AGENCIES LTD — AGENCES DE VILLERS LTÉE
DEBERITHO INC.
DÉBUT MODES (ST. JEAN) LIMITÉE
DECALEX LTD
DÉCARIE COMMERCE INTERNATIONAL INC.
DÉCO DANY LTÉE — DÉCO DANY LTD
DÉCO FORM INDUSTRIES (CANADA) INC. — LES INDUSTRIES DÉCO FORM (CANADA) INC.
DÉCOBEC INC.
DÉCOR DORION INC. — DORION DÉCOR INC.
DÉCOR MAGIC INC. — DÉCOR MAGIQUE INC.
DÉCOR MARBER INC.
DÉCOR P. & G. MARQUIS LTÉE
DÉCOR PRINCE XANDRE LTÉE
DECOSPAN INTERNATIONAL INC.
DECTA S.C.C.
DEFLECTAIRE CORPORATION
DEGRANDPRÉ — LAPIERRE LTÉE
DEKOFAB INC.
DEL BER IMPORT EXPORT INC.
DEL-VIK INC.
DELGAVE INC.
DELHAR DISTRIBUTORS (CANADA) LTD
DELIA CRYSTALART LTD
DELPHIS BABIN ET ASSOCIÉS LTÉE
DELTA BOOKKEPING SYSTEMS AND SERVICES LTD — SERVICES-SYSTEMS COMTABILITÉ DELTA LTÉE
DELTA WING KITES & GLIDERS CANADA LTD
DELTICO INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS DELTICO LTÉE
DEMDEL WORD PROCESSING CENTER (1980) LTD
DEMO RECORDS INC. — DEMO DISQUE INC.
DÉMOLITEK INC.
DÉMOLITION & EXCAVATION DELORME INC.
DENDURA ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES DENDURA LTÉE
DENER INC.
DENIS CHAGNON COMMUNICATION INC.
DENIS LEGENDRE & ASSOCIES INC.
DENIS MARTIN COURTIER D'ASSURANCE INC.
DENIS NADEAU SPORTS INC.
DENIS VERREAULT ENTERPRISES INC.
DENIS, LEBLANC, L'ESPÉRANCE & COMPAGNIE LTÉE
DENTAL STUDIO LABORATORY "DENTA 75" INC. — STUDIO LABORATOIRE DENTAIRE « DENTA 75 » INC.
DÉPANNEUR BERNARD INC.
DÉPANNEUR CAISSE CASSEE LTÉE
DÉPANNEUR DU CANAL INC.
DÉPANNEUR MONT-CARMEL INC.
DÉPANNEUR TOUR DE LAVAL INC.
DÉPANNEUR VICMAR INC.
DÉROMEC INC.
DES MOTS DES MOTS INC.
DESBE GESTION LTÉE
DESCLEZ ÉDITEUR INC.
DESIGN DE MERVILLE INC.
DESIGN FUTURISTE D'INFORMATIQUE INC.
DESIGNERS SHOWCASE INC. — L'ÉTALAGE DES DESSINATEURS INC.
DESROCHES LALONGE COURTIERS D'ASSURANCES INC.
DESSIN DEUX INC.
DÉTAIL D'ARMATURE GUY LAMOTHE LTÉE — REINFORCING DETAILING GUY LAMOTHE LTD
DÉTAILS DE STRUCTURE F.J.S. LTÉE — (F.J.S. STRUCTURAL DETAILS LTD)
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE KERANA INC.
DEVPLUS INC.
DEVTOM CONSTRUCTION LTD — DEVTOM CONSTRUCTION LTÉE
DI - CO (1979) INC.
DI-MAR IMPORT-EXPORT INC.
DIAD-OR ENTERPRISES LTD
DIAMCO DIAMOND INVESTMENTS LTD
DIESEL ST-EUSTACHE LTÉE
DIESEL TECH LTÉE
DIFFUSION JEAN PIERRE CHARRON INC.
DIFFUSION LENBEC INC. — LENBEC DIFFUSION INC.
DIFFUSION MARK B. INC.
DIFFUSION QUARTIER LATIN INC.
DIFFUSION RODNI LTÉE
DIFFUSIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC.
DIKRO INVESTMENTS LTD
DILIGENCE AUTOMOBILE LTÉE
DIMACCIO ET DUCHESNE INC.
DION, LAUZON & GOLLIN INC.
DIREC-TEL INC.
DIRECT FROM THE ARTIST LTD — DIRECTEMENT DE L'ARTISTE LTÉE
DISCO BALADIN INC.
DISCO BANCO LTÉE
DISCO BAR 125 LTÉE
DISCO DEUX MILLE UN LTD
DISCO GRAND PRIX INC.
DISCO 33 OZ INC.
DISCOTHÈQUE NOUVEAU SUNSET INC. — NEW SUNSET DISCO INC.
DISCOTHÈQUE VOG LTÉE
DISKODAR INC.
DISQUE DU JOUR INC.
DISQUES BRAHMS INTERNATIONALE LIMITÉE
DISQUES MILLIONNAIRE INC.
DISQUES SKY RECORDS INC.
DISTINCTION SPORTSWEAR LTÉE
DISTRIBUTEUR DOL-ROX INC.
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES PRODUITS D'ACHILLE MAILLET INC.
DISTRIBUTEUR R. NANTEL LTÉE
DISTRIBUTEUR TAPIS ELEGANT INC. — ELEGANT CARPET DISTRIBUTOR INC.
DISTRIBUTEURS VANMAR INC. — VANMAR DISTRIBUTORS INC.
DISTRIBUTION ARTMONDE INC.
DISTRIBUTION BEAU ALBERT INC.
DISTRIBUTION BELLOU LTÉE
DISTRIBUTION CABALUX LTÉE — CABALUX DISTRIBUTION LTD
DISTRIBUTION COMBEC DISTRIBUTION INC.
DISTRIBUTION DE DISQUES MÉRITE LTÉE
DISTRIBUTION DE PRODUITS SANITAIRES FRANQUE INC.
DISTRIBUTION E.V.L. LTÉE
DISTRIBUTION G. M. G. LTÉE — G. M. G. DISTRIBUTION LTD
DISTRIBUTION G.T.C. LTÉE — G.T.C. DISTRIBUTION LTD
DISTRIBUTION INNOVATRICE (DISTINO) INC.
DISTRIBUTION P.E.A.P. INC.
DISTRIBUTION P.M.S.R. INC.
DISTRIBUTION PICTURA LIMITÉE
DISTRIBUTION S I R E INC.
DISTRIBUTION STOR HAUS DISTRIBUTIONS LTÉE
DISTRIBUTION VIAU-VAC INC.
DISTRIBUTIONS A. SAN GIORGIO MONTE CARLO LTÉE
DISTRIBUTICNS CIROVAC INC. — CIROVAC DISTRIBUTIONS INC.
DISTRIBUTIONS ÉLECTRIQUES ATLANTIC P.M.V. INC.
DISTRIBUTIONS LAFLÈCHE FRANCOEUR LTÉE
DISTRIBUTIONS LAINEX LTÉE — LAINEX DISTRIBUTERS LTD
DISTRIBUTIONS LAVE-TAPIS DIANE LIMITÉE
DISTRIBUTIONS LEBEAU INC.
DISTRIBUTIONS MULTIMEX INC. — MULTIMEX DISTRIBUTORS INC.
DISTRIBUTIONS RUDOLPH INC. — RUDOLPH DISTRIBUTION INC.
DISTRIBUTIONS 721 INC.
DISTROTEC ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES DISTROTEC LTÉE
DIXIE MAINTENANCE INC. — NETTOYEUR DIXIE INC.
DJCA INC.
DJF MANAGEMENT LTD — GESTION DJF LTÉE
DKV INTERNATIONAL SALES LIMITED
DO-DI MANUFACTURING LTD — LES FABRICATIONS DO-DI LTÉE
DOCEM LIMITÉE/LIMITED
DOCTEUR CANEVAS INC. — DOCTOR CANVAS INC.
DODD, HOLST & ASSOCIATES INC. — DODD, HOLST & ASSOCIÉS INC.
DODO JACQUOT INC.
DOLIVEROS SERVICE MANAGEMENT INCORPORATED
DOLLARD SPACE SAVING PRODUCTS LTD — LES PRODUITS D'ÉCONOMIE D'ESPACE DOLLARD LTÉE
DOMAC MARKETING CONCEPTS LIMITED — LES CONCEPTS DE VENTE DOMAC LIMITÉE
DOMAINE DES ORMEAUX LTÉE
DOMAINE ST-JACQUES LTÉE
DOMFAB INTERNATIONAL INC.
DOMINION VENTILATION INC.
DOMINIQUE FERRAND CONSEIL INC.
DOMPEUSES H.I.C. INC.
DON CARLOS RESTAURANT LTD — RESTAURANT DON CARLOS LTÉE
DON-FLY LTD
DONALD C. MILLER (1977) LTD
DONALD E. KIRKPATRICK GRAPHIC COMMUNICATIONS CONSULTANTS LTD
DONALD LEWIS INSURANCE AGENCY LTD
DONALD THOM CONSTRUCTION CO. LTD — CIE DE CONSTRUCTION DONALD THOM LTÉE
DONANIK ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES DONANIK INC.
DOO-NUT DONUT INC.
DOR FIRE PROTECTION SYSTEMS INC. — SYSTÈMES DE PROTECTION D'INCENDIE DOR INC.
DOR-SALLE INC.
DORVEX INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS DORVEX LTÉE
DOUG MICHEL INVESTMENTS INC. — LES INVESTISSEMENTS DOUG MICHEL INC.
DOWNTOWN COPIE LIMITED
DRAM INVESTMENT LTD
DRAPERIE ESCOMPTE VERTU INC.
DRAPERIE SAPHIR INC.
DRY HOG ENERGY CORPORATION INC. — SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE DRY HOG INC.
DUBEAU PROMOTIONS INC.
DUBOBOIS ÉBÉNISTERIE INC.
DUCHARD CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS MAYTAG (1976) INC.
DUCHARME, GIROUX & ASSOCIÉS LTÉE — DUCHARME, GIROUX & ASSOCIATES LTD
DUCHESNE & DOLAN ET ASSOCIES LIMITÉE
DUFAULT & BLANCHETTE LTÉE
DUKAY PRODUCTIONS INCORPORATED
DUKE ELECTRO-MEDICAL SERVICES INC. — SERVICES ÉLECTRO-MÉDICAL DUKE INC
DUN-BOIS CANADA LTÉE
DUNCAN CALI FASHIONS INC. — MODES DUNCAN CALI INC.
DUPLITEK LIMITÉE
DURAFIBRE LTD — DURAFIBRE LTÉE
DURRVA FOREST PRODUCTS LTD
DWORTEX SALES INC.
DYNAMIC FACTORING LTD
DYNASTY FURS INC. — LES FOURRURES DYNASTY INC.
E. G. MACNUTT & CO. LTD — E. G. MACNUTT LIMITÉE
E.A.S. SALES LTD
E.C. INSPECTION SERVICES INC.
E.C.I. ENGINE CONTROL INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES CONTRÔLE DES MOTEURS E.C.I. LTÉE
E.C.M. MANAGEMENT CONSULTANTS INC. — LES CONSULTANTS EN GESTION E.C.M. INC.
EASTERN CONTAINER TRANSFER LTD — LES TRANSFERTS DE CONTENEURS DE L'EST LTÉE
EASTERN MUSICAL INSTRUMENTS RETAILERS LTD — LES DÉTAILLANTS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE L'EST LTÉE
EASTMOOR SALES INC. — LES VENTES EASTMOOR INC.
EAU AQUA-VITA INC. — AQUA-VITA WATER INC.
ÉBÉNISTERIE GAUTHIER LTÉE
ÉBÉNISTERIE GNATSINO INC.
ÉBÉNISTERIE T.P. INC.
ÉCOLE DE CONDUITE INTER-CITÉ VERDUN LTÉE
ÉCOLE DE CONDUITE JEAN-PIERRE LTÉE
ÉCOLE DE DANSE PETER GEORGE LTÉE
ÉCOLE DE DELTAPLANE PAPILLON LTÉE
ÉCOLE DE MUSIQUE CHAREST LTÉE
ÉCOLE DE MUSIQUE CHAREST ST-EUSTACHE LTÉE
ÉCONODYNAMIC LTÉE
ÉCOPLAN CONSTRUCTION INC.
EDDY METAL PRODUCTS CANADA CO. LTD
ÉDIGRAPH LTÉE
ÉDIMAGE LTÉE/LTD
ÉDITIONS CANAMONT LTÉE
ÉDITIONS NOS RACINES CULTURELLES ET HISTORIQUES LTÉE
EDMONTON CIRKUS INC.
EDSAM TEXTILES LTD
EDWARD MOODY ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES EDWARD MOODY LTÉE
EGGIE'S WEST INDIAN RESTAURANT INC.
EGO PUBLISHING CANADA INC.
EL PEDALO CENTRE DU BICYCLISTE INC. — EL PEDALO BICYCLE CENTER INC.
ELDOR CONSULTANTS LTD — CONSULTANTS ELDOR LTÉE
ÉLECTRO AIR CHAUD INC.
ÉLECTRO-TEL CONSULTANT INC.
ÉLECTROFIL INC.
ÉLECTRONIQUE GUINARD INC. — GUINARD ELECTRONIC INC.
ÉLÉGANCE DE CUIR INC.
ELEGANZA INC.
ÉLÈNA PRÊT À PORTER INC.
ELEPHANT TOWING MANUFACTURER LTD — FABRICATION DE REMORQUE ELEPHANT LTÉE
ELITE HANDBAGS LTD
ELJO INVESTMENTS LIMITED — INVESTISSEMENTS ELJO LIMITÉE
ELMALEH DECORS INC.
ELMGREN GAGNÉ INC.
ELUCUBRATION INC.
ELVIA GOBBO DESIGNS LTD — LES MODES ELVIA GOBBO LTÉE
EMMEF KNITS INC.
EMMY'S DRAPERIES INC. — DRAPERIES EMMY INC.
EMPIRE DRAPERIES & BEDSPREADS MANUFACTURE LTD — LA MANUFACTURE DE DRAPERIES & COUVRE-LITS EMPIRE LTÉE.
ENCADREMENTS DECART LTÉE
ENCON HEATING INC. — CHAUFFAGE ENCON INC.
ENDUITS ARFA CANADA INC.
ENER PLAN INC.
ENERGY BUTTON CANADA LTD
ENFIN BOUTIQUE LTÉE
ENSEIGNES MAGNETIQUES ATLAS LTÉE
ENSEIGNES MAGNÉTIQUES VIAU-VAC LTÉE — VIAU VAC-U-SIGN LTD
ENSEIGNES TEMP-O-PERM LTÉE
ENTERPRISES O.S.M. 3751 LTD — LES ENTREPRISES O.S.M. 3751 LTÉE
ENTREPOSE PERSONNEL & MANAGEMENT CONSULTANTS INC.
ENTREPÔT ARTISTIQUE B.C.A.T. LTÉE
ENTREPÔT DE LAINE S.M. LTÉE
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN SER-GE LTÉE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL R.K.B. INC.
ENTREPRISE D.F.D. INC.
ENTREPRISE DE DÉVELOPPEMENT CINÉMAPHIQUE BLJ INC. — CINEMATOGRAPHIC DEVELOPMENT CORPORATION BLJ INC.
ENTREPRISE SOGECHAB INC.
ENTREPRISES ACTIMAR INC.
ENTREPRISES ANDRÉ BRODEUR INC.
ENTREPRISES ASSOCIÉES AP3 PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS DE L'AMEP4RIQUE DU NORD INC. — ASSOCIATED ENTERPRISES PREFERRED PARTNERS OF NORTH AMERICA INC.
ENTREPRISES BATIBEL INC.
ENTREPRISES BOVISCO LTÉE — BOVISCO ENTERPRISES LTD
ENTREPRISES CHABERT MOBILE LTÉE. — CHABERT MOBILE ENTERPRISES LTD
ENTREPRISES CULINAIRES B.L. INC.
ENTREPRISES JENNI STORTO INC.
ENTREPRISES LIRY LTÉE
ENTREPRISES P.F.Z. INC.
ENTREPRISES PÉTROLIÈRES ROUEN LTÉE
ENTREPRISES REJEAN ARSENEAU INC.
ENTRETIEN ATTAQUE LTÉE
ENTRETIEN CARON ET CLOUTIER LTÉE
ENTRETIEN CITY CROWN LTÉE — CITY CROWN MAINTENANCE LTD
ENTRETIEN IMMOBILIER M.C.N. LTÉE
ENTRETIEN JOLY ET FILS LTÉE
ENTRETIEN SELECT INC. — SELECT MAINTENANCE INC.
ENVIRO-SOUND LTD — ENVIRO-SON LTÉE.
ENVIROMETAL INC.
ENVIROMETAL INC.
ÉPICERIE MARCHÉ ST. JACQUES (1979) INC.
EPU MARKETING INC.
EQUINOX COMMUNICATIONS LTD — LES COMMUNICATIONS EQUINOX LTÉE
ÉQUIPEMENT BUREAU VILLE & BANLIEU INC. — CITY & SUBURB OFFICE SUPPLIES INC.
ÉQUIPEMENTS D'IMPRIMERIE QUÉBEC INC.
ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ROBERT INC.
EQUUS CONSULTANTS INC. — CONSEILLERS EQUUS INC.
ÉRABLIÈRE ST-VALENTIN INC.
ERE ALPHA INC.
ÉRECTEL CANADA LTD LTÉE
ERNEST WILSON TRANSPORT INC. — TRANSPORT ERNEST WILSON INC.
EROTIC DRUM BAND INC.
ESCOMPTE DRAPERIES S.J. INC.
ESQUISSE J.V. INC.
ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE INC.
ESVIC INVESTMENTS CORPORATION INC.
ÉTABLISSEMENTS MARC LEVEJAC LTÉE
ETI'S DELICATESSEN & GROCERY INC. — CHARCUTERIE ET EPICERIE ETI INC.
EP4TIQUETTES LION INC.
ETMAC HOLDINGS LTÉE
ETTERIL ENTERPRISES INC.
ÉTUDE ET DESSIN TECHNIQUE CLAUDE THOMAS INC.
EURAMEX LTÉE/LTD
EURO CANADA CANDY LTD — EURO CANADA CANDI LTÉE
EURO KITCHENS & INTERIORS INC.
EURO-CANADIAN DRYWALL SYSTEMS LTD — SYSTEMES DE CONSTRUCTION EURO-CANADIENNE LTÉE
EUROTRANS CANADA LIMITED
EVALUATION O.S.P. LTÉE — O.S.P. APPRAISAL LTD
EVE LAZAR & ASSOCIATES LTD — EVE LAZAR & ASSOCIES LTÉE
EXACTA BRAZIL GEM LTD
EXCALIBUR INSIGNIA INC. — INSIGNE EXCALIBUR INC.
EXCELLENT BOX LTD — BOITE EXCELLENTE LTÉE
EXCOSULT CANADA INC.
EXECUTIVE RELOCATION SERVICES O.Q.M. LTD
EXPERT RADIATOR SERVICE CENTRE LTD — CENTRE DE SERVICE RADIATEUR EXPERT LTÉE
EXPERTAL INC.
EXPORTATIONS CADENCE CANADA LTÉE
EXPOSITION DU CONSOMMATEUR R.B. LTÉE
EXPOSITION PRODUCTION S.A. INC.
EXPOTEL LIMITED/LIMITÉE
F & F WEIS HOLDINGS INC. — LES HOLDINGS F & F WEIS INC.
F DE T PLACEMENT AUTOMOBILES LTÉE — F DE T CAR INVESTMENTS LTD
F M V EUROGROUPE INC.
F. & A. SANITATION SYSTEM (CANADA) LTD
F. H. K. PRODUCTS INC. — LES PRODUITS F.H.K. INC.
F. H. M. AUTOMOTIVE PRODUCTS INC. — LES PRODUITS AUTOMOTIVE F. H. M. INC.
F.A. TRADERS IMPORT-EXPORT LTD
F.D.J. DISQUES INC.
F.I.G.E.S.T. FONCIÈRE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION INC.
F.M. COVERINI INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS F.M. COVERINI LTÉE
F.M. RENOVATION INC. — RENOVATION F.M. INC.
FABCO TEXTILES CO LTD — LA CIE DE TISSUS FABCO LTÉE
FABRICANTS DE SACS PONTE VECCHIO INC.
FABRIPLEX LTÉE
FALBROOK CONSULTANTS LTD — LES CONSULTANTS FALBROOK LTÉE
FANNY CHAN CANADA LTD — FANNY CHAN CANADA LTÉE
FARA TRADING CO. LTD
FARDIER MIRABEL LTÉE
FARKLE INC.
FASHION BEAT SPORTSWEAR LIMITED
FASHION CLEANERS (1979) LTD — LES NETTOYEURS À LA MODE (1979) LTÉE
FASMODEA INC.
FAST STAR SYS INC.
FASTROL DEVELOPING INC.
FATMAN INC.
FAYLEE BAKERY INC.
FELIKS & VLADIMIR FOURRURES LTÉE — FELIKS & VLADIMIR FURS LTD
FÉLIX & CAMILLE INTERNATIONAL LTÉE
FEMCARR INC.
FENA PAPER PRODUCTS INC. — LES PRODUITS DE PAPIER FENA INC.
FER ORNEMENTAL OMEGA INC.
FERBLANTERIE P.D.C. LTÉE
FERGENDRONIQUE LTÉE
FERME L'OASIS LTÉE
FERME WESTOVER INC.
FERNANDO STIVALETTA ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES FERNANDO STIVALETTA INC.
FFI FIBRE INTERNATIONAL INC.
FIGESCO CORPORATION LTD
FIL D'ANTAN INC.
FILM FINANCE ASSOCIATES
H K X LTD
FILMS CINÉ-CRÉATION INC.
FILZMOSER INDUSTRIES INC.
FINADGESTION MONTRÉAL LTÉE
FINANCIAL PUBLISHING COMPANY OF CANADA LIMITED
FINITION INTÉRIEURE MELANÇON LIMITÉE
CORPORATION NAME
FIPLANCO INC.
FIRST NORTH AMERICAN HARDWOODS CORP
FIXAIR SERVICE LTÉE
FLAIR FANTASTIC 1 (FRANCHISE) INC.
FLAMMES PIE IX INC.
FLEISCHER BROS. FOODS INC. — ALIMENTATION FLEISCHER BROS. INC.
FLEUR-O-MATIC INC.
FLEURISTE ANGELO INC.
FLEURISTE BEAU GESTE (1979) INC.
FLEURISTE DE L'ÎLE-DES-SOEURS LTÉE
FLEURISTE RENÉ CLOUTIER INC.
FLEXAGRIT ABRASIVES LTD — ABRASIFS FLEXAGRIT LTÉE
FLORAPHIL INC.
FLORAVIT CANADA LTD — FLORAVIT CANADA LTÉE
FOG INTERNATIONAL DESIGNERS INC.
FOILTECH INC.
FOLLAND ENERTEC LTD
FONDO LTÉE
FONDS IMMOBILIERS VILLE-MARIE INC.
FONTE & ACIER J.M.L. INC. — CAST STEEL J.M.L. INC.
FOOTNOTE MUSIC LTD
FORCE 13 COMMUNICATION INC.
FORESTEX LUMBER INC.
FOREXIM INC.
FORMI-COR CANADA LTÉE
FORMULES D'AFFAIRES EXPERT INC. — EXPERT BUSINESS FORMS INC.
FOUR BROTHERS HOLDING COMPANY LTD
FOURNITURES D'HORLOGERIE RAPIDO LTÉE
FOURNITURES UNI-FLORA INC. — UNI-FLORA SUPPLY INC.
FOURRURES C.G. LTÉE — C.G. FURS LTD
FRAIS MARKETING INC.
FRANC & LOUIS INC.
FRANCESCO LUPO CONSULTANTS INC.
FRANCHISE MARKETING CONSULTANTS (EUROPE) INC.
FRANCOIS L. DE MARTIGNY ÉDITEUR LIMITÉE
FRANJESCOS GALLERIES LTD — LES GALERIES FRANJESCOS LTÉE
FRANJOY MANUFACTURING LTD
FRANKLIN NATURAL FIELDSTONE PRODUCTS INC. — LES PRODUITS NATURELS EN PIERRE DE CHAMPS FRANKLIN INC.
FRANMAR CONSTRUCTION LTD — CONSTRUCTION FRANMAR LTÉE
FRE-GOLD ENTERPRISES LTD
FRED SAMUELS LIMITED — FRED SAMUELS LIMITÉE
FREDCO LEASING COMPANY LIMITED — COMPAGNIE DE LOCATION FREDCO LIMITÉE
FREDCO SANITARY PRODUCTS LIMITED — LES PRODUITS SANITAIRES FREDCO LIMITÉE
FREDMART SALES LTD — LES VENTES FREDMART LTÉE
FRENAY ET FRENAY INC.
FRESAN MANUFACTURING AND SALES LTD — FRESAN MANUFACTURE ET VENTES LTÉE
FRONT ROW FASHIONS (1978) INC. — MODES AVANT-SCÈNE (1978) INC.
FRUIT-O-BEC INC.
FRUIT-O-SERVICE LTÉE
FRUITS & LÉGUMES J.R. BELLEMARE INC. — J.R. BELLEMARE FRUIT & VEGETABLE INC.
FRUITS & LÉGUMES M. LALANDE INC.
FRYAN INC.
FURNCAST INC.
FUTUR BYTE INTERNATIONAL INC.
FUTURABEC INC.
FUTURE FACTS INC. — FAITS DU FUTUR INC.
FUTURIC KITCHEN MANUFACTURING LTD — MANUFACTURIER CUISINE FUTURIC LTÉE
FW ENERGY PRODUCTS & SERVICES LTD — PRODUITS & SERVICES D'ÉNERGIE FW LTÉE
G & A PRINTING LTD — IMPRIMERIE G & A LTÉE
G K H AUTO CENTRES LTD — CENTRE D'AUTO G-K LTÉE
G. GRAVELL WAY OUT PRODUCTIONS INC.
G. HAMMOND INDUSTRIES LTD — LES INDUSTRIES G. HAMMOND LTÉE
G.B. ÉQUIPEMENT DE GARAGE INC.
G.B.S. FINANCIAL CORPORATION
G.E.D. GROUPE EURO DIFFUSION LTÉE/LTD
G.F.S. GUMBO FOOD SERVICES LTD
G.G. TRAXX LTD
G.H. LEAL REALTIES LTD — IMMEUBLES G.H. LEAL LTÉE
G.I.O.C.O. SPORTSWEAR LTD — VÊTEMENTS SPORTS G.I.O.C.O. LTÉE
G.J.S. CONSULTANTS LTD
G.M.B. TRUCK FRAME INC. — CHÂSSIS DE CAMION B.M.B. INC.
G.P. PAYSAGISTE INC.
G.P.D.B. HOLDINGS INTERNATIONAL CORPORATION LTD
G.S.C. COMMUNICATIONS INC.
G.S.M. EQUIPMENT CORP.
G.W. GOGAN & ASSOCIATES INC.
GADGETT-DIFF LTÉE
GAGNÉ, CHAURET & ASSOCIÉS, PLANIFICATION & GESTION INC.
GAGNON ISOLATION INC.
GAGNON-FIORE ET ASSOCIÉS INC.
GALASCO INDUSTRIAL INC.
GALERIE BERNARD DESROCHES INC.
GALERIE D'ART G.B. DES PEINTRES DU QUÉBEC LTÉE
GALERIE D'ART JOURDAN INC.
GALERIE D'ART MURAL D.B.A. INC.
GALERIE DU CARRÉ LTÉE
GALERIE PRÉSENCE LTÉE
GALERIE PRIVILÈGE (ST-SAUVEUR-DES-MONTS) INC.
GALERIE ST-FRANÇOIS-XAVIER INC.
GALION HOLDING INC.
GALLUS IMPORTATIONS INC.
GALMO INVESTMENTS INC. — LES PLACEMENTS GALMO INC.
GANA, FOURNITURE D'INFORMATIQUE LTÉE — GANA, DATA PROCESSING SUPPLIES LTD
GAR WOOD RESEARCH & DEVELOPMENT CANADA LTD — GAR WOOD RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT CANADA LTÉE
GARAGE CLAUDE CHOLETTE INC.
GARAGE FLORIAN GIROUX LTÉE
GARAGE GINO & TONY INC.
GARAGE JACQUES GARIÉPY & CIE INC.
GARAGE JEAN ROBERT LTÉE
GARAGE JOHN E. SARRAZIN INC.
GARAGE LES ASSOCIÉS INC.
GARAGE MAURICE BÉLANGER LTÉE
GARAGE PHILNAU INC.
GARAGE ROBERT LAPIERRE INC.
GARAGE ROBERT PAQUETTE 1980 INC.
GARAGE SKUDA (1979) INC.
GARANCE IMPORT LTÉE — GARANCE IMPORT LTD
GARDEN CARPETS LTD — TAPIS GARDEN LTÉE
GARELLEK, WARNER & ASSOCIATES LTD — GARELLEK, WARNER & ASSOCIÉS LTÉE
GAROLOU INC.
GARTSIL CANADA LIMITED/LIMITÉE
GARWALL COOLING LTD
GARYS TOWING & SERVICE LTD — REMORQUAGE ET SERVICE GARY LTÉE
GAUTHIER-NELSON ENERGY SERVICES CORP.
GAY, SHACKET & ASSOCIATES INC. — GAY, SHACKET & ASSOCIÉS INC.
GAYLORD THE CANADIAN SOURCE FOR LIBRARY INNOVATION INC. — GAYLORD LA SOURCE CANADIENNE POUR L'INNOVATION BIBLIOTHÉCAIRE INC.
GAYNFORR CORPORATE MANAGEMENT LTD
GAZDA, VALOIS & ASSOCIATES LTD — GAZDA, VALOIS & ASSOCIÉS LTÉE
GAZMEDICO DU CANADA INC.
GB TRANSLATIONS LIMITED
GEE JAY GROUP LTD
GEE TRADERS INC. — COMMERÇANTS GEE INC.
GELECA MÉCANIQUE LTÉE
GEMMA INTERNATIONAL TRADING LTD — ÉCHANGES GEMMA INTERNATIONALE LTÉE
GENERAL CHILDREN'S WEAR LTD
GENEST BORDELEAU & ASSOCIÉS LTÉE
GENEST-CORBO ATHLETIC WEAR LTD — VÊTEMENTS ATHLÉTIQUES GENEST-CORBO LTÉE
GENI DRESS CANADA INC.
GENIFLAME INC.
GENISYS COMPUTER SOFTWARE CORP.
GENRICH INVESTMENTS LTD
GENTLE FIT LINGERIE LIMITED
GEODAN INDUSTRIAL CLEANERS INC. — LES NETTOYEURS INDUSTRIELS GÉODAN INC.
GEOFFLON MANAGEMENT LTD — LA COMPAGNIE DE GESTION GEOFFLON LTÉE
GÉOGEMO INC.
GEONDA BROADCAST CONSULTANTS INC.
GEORGE KACZENDER PRODUCTIONS LTD — LES PRODUCTIONS GEORGE KACZENDER LTÉE
GEORGE L. SMITH PARAPSYCHOLOGICAL RESEARCH INSTITUTE LTD
GEORGE M. FISCHER ENTERPRISES INC. — LES ENTREPRISES GEORGE M. FISCHER INC.
GEORGE R. ROSS LIMITED
GEORGES LUSSIER MEUBLES INC.
GEORGES VENNE COURTIER D'ASSURANCES INC.
GERALCO IMPORT & EXPORT (1978) CO. INC.
GÉRANCE DE CONTRUCTION M & M INC.
GÉRANCE 1015 BEAVER HALL (1978) LIMITÉE
GÉRARD GORCE FINE ARTS INC.
GERMAINE DANDOIS INC., CONSEILLERS EN PLACEMENT DE PERSONNEL
GESCABI INC.
GESCO 2003 LTÉE
GESTA R.M.F. INC.
GESTAM 1010 & CIE INC.
GESTAUVAL INC.
GESTIC MARKETING INC.
GESTIMREC LIMITÉE
GESTION ADMABEC LTÉE
GESTION ALAFCO INC. — ALAFCO HOLDINGS INC.
GESTION ALQUINT INC.
GESTION ATHARY INC.
GESTION AZALÉE LTÉE
GESTION BABIN-CLERMONT LTÉE
GESTION BAULNE INC.
GESTION BRASON INC. — BRASON MANAGEMENT INC.
GESTION BROCHET LTÉE
GESTION BRUNIER LTÉE
GESTION C.R.R.V. INC. — MANAGEMENT C.R.R.V. INC.
GESTION CLAUDE DAGENAIS LTÉE
GESTION CLAUDE J. LA BOISSIÈRE INC.
GESTION COFIBEC LIMITÉE
GESTION COULEUR INC.
GESTION DAURADE LTÉE
GESTION DE LA RIVE-SUD LTÉE
GESTION DE VOUZIERS S.C.C.
GESTION DENIS CHAUVETTE LTÉE — DENIS CHAUVETTE HOLDINGS LTD
GESTION DES-RE LTÉE
GESTION DURIMA INC.
GESTION E. DEKANY INC. — E. DEKANY MANAGEMENT INC.
GESTION ÉCOCONSULT LTÉE
GESTION F.L.Y.P. INC.
GESTION FERNAND BOISVENU INC.
GESTION FREDCO LTÉE — FREDCO HOLDINGS LTD
GESTION GAMACHE LTÉE — GAMACHE HOLDINGS LTD
GESTION GER-ADEL INC. — GER-ADEL HOLDINGS INC.
GESTION GÉRALD PÉPIN INC.
GESTION GIKATON INC.
GESTION GILLES POUPART INC.
GESTION GILLES TESSIER INC.
GESTION GRENIER, LAMOTHE & ASSOCIÉS INC.
GESTION GUADELOUPE INC. — GUADELOUPE HOLDINGS INC.
GESTION H. MARCYAN & ASSOCIÉS INC.
GESTION IMMOBILIÈRE MONIQUE LECLERC LTÉE
GESTION IMMOBILIÈRE MULTIPLEX INC.
GESTION J. PAUL GAUTHIER INC.
GESTION J.L. DÍONNE LTÉE
GESTION JACQUES GADBOIS INC.
GESTION JACQUES VENDETTE INC.
GESTION JEAN-LOUIS LEFEBVRE INC.
GESTION JEAN-MARC FRANCOEUR INC.
GESTION JEAN-PIERRE BEAULIEU LTÉE
GESTION JEAN-PIERRE LAREAU LTÉE
GESTION KIMBEC INC.
GESTION LABRÈCHE & MAZUR LTÉE
GESTION LE RICHE LTÉE
GESTION LE VERSANT ENSOLEILLÉ INC.
GESTION LENKOR LTÉE — LENKOR MANAGEMENT LTD
GESTION LIONEL H. PAQUETTE LTÉE
GESTION LISE MARTEL LTÉE
GESTION MADELEINE LALONDE INC.
GESTION MARIA CONSTANZA INC.
GESTION MARIKA LTÉE
GESTION MARQUISAT INC.
GESTION MONT-FORT INC.
GESTION NICOLE CARPENTIER LTÉE
GESTION NIMAU INC.
GESTION NORCA LTÉE
GESTION NORMAN FARRELL LTÉE
GESTION P. MAMALYGA LTÉE
GESTION PEDELCO INC. — PEDELCO HOLDINGS INC.
GESTION PERVENCHE LTÉE
GESTION PIERRE PARADIS INC.
GESTION PIRADEL LTÉE
GESTION POULIN & GRONDINES INC.
GESTION R. BERUBÉ INC. — R. BERUBE HOLDINGS INC.
GESTION REJEAN PAILLE INC.
GESTION RICHARD JOHNSON LTÉE
GESTION ROBERT J. GAUTHIER INC.
GESTION RONALD BIRON LTÉE
GESTION RONALD LABELLE INC.
GESTION S.G.I. INTERNATIONAL LTÉE
GESTION SAULIN INC.
GFSTION SERFELAN INC.
GESTION SERGE BOUCHER LTÉE
GESTION SIMEDON INC.
GESTION SOLUCOM INC.
GESTION SPORTIVE M & M LIMITÉE
GESTION STEDATO LIMITED
GESTION SUDRIV LIMITÉE
GESTION TARIN LTÉE
GESTION TRICONCEPT LTÉE — TRICONCEPT HOLDING LTD
GESTION UBAC LTÉE
GESTION VACDES INC.
GESTIONS D.S. GHANKAS HOLDINGS INC.
GESTIONS FAURIV INC.
GESTIONS GILLES SÉNÉCAL INC.
GESTIONS ITZA INC.
GESTIONS LOWENFELD INC. — LOWENFELD HOLDINGS INC
GIAN ROCCO CREATIONS INC.
GIGLET LTD/LTÉE
GILBAY INC.
GILCARVIN INC.
GILLES ALARIE & ASSOCIÉS INC.
GILLES GIASSON COUTURE INC.
GILLES J. TREMBLAY LABOUR RELATIONS ASSOCIATES LTD
GILLES MATHIEU AMUSEMENT INC.
GILLES VAILLANCOURT TÉLÉCOMMUNICATIONS INC.
GILLES-GERMAIN INC.
GINCELL ENTERPRISES OF CANADA LTD
GIRARD - MOREAU - VERVILLE CONSTRUCTION INC.
GIRARD, GUITE, SIROIS INVESTMENT CORPORATION — CORPORATION D'INVESTISSEMENT GIRARD, GUITE, SIROIS
GLENOWEN INC.
GLOBAIR INC.
GLOBE-KESTEN PRODUCTIONS LTD — LES PRODUCTIONS GLOBE-KESTEN LTÉE
GLORY ART FRAMES LTD — LES CADRES ARTISTIQUES GLORY LTÉE
GODIN & DEMERS DÉMOLITION INC.
GOLD AND YOU JEWELLERS LTD — VOUS ET LES BIJOUTIERS EN OR LTÉE
GOLD PAW CREATIONS INC. — LES CRÉATIONS PATTES D'OR INC.
GOLIATH TRANSPORT INC.
GOOD FRIENDS FASHIONS LTD
GRACO HYDRAULIC SERVICE LTD
GRANDE CÔTE AUTO PARTS INC. — PIÈCES D'AUTOS GRANDE CÔTE INC.
GRANDES PRAIRIES PACKAGING LTD — EMBALLAGE GRANDES PRAIRIES LTÉE
GRAPHI MAÎTRE LTÉE
GRAPHIQUES STEVART GRAPHICS INC.
GREDUNJO ENTERPRISES LTD
GREKO FOOD INDUSTRIES INC — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES GREKO INC.
GRENAT & GRIS 50 LTD
GRENBAR ADMINISTRATIVE SERVICES LTD
GREENLIGHT MARKETING CONSULTANTS INC. — CONSULTANTS EN MISE EN MARCHÉ FEU VERT INC.
GRIFO INVESTMENTS LTD
GRIT PRODUCTIONS LIMITED — LES PRODUCTIONS GRIT LIMITÉE
GROULX SERVICES INC.
GROUPAGE QUÉBEC LTÉE
GROUPE COMMUNIDÉE INC.
GROUPE CONSEIL CANADIEN DE GESTION - CCMG LTÉE
GROUPE DE CONSULTANTS P.G.L. INC. — P.G.L. CONSULTANTS GROUP INC.
GROUPE FINANCIER ARMAR LTÉE
GROUPE IMMOBILIER GASCON LTÉE
GROVER BROS. HARDWARE LTD — QUINCAILLERIE GROVER FRERES LTÉE
GSA MANAGEMENT INC.
GUENTHER BAYLEY INVESTMENTS INC. — LES INVESTISSEMENTS GUENTHER BAYLEY INC.
GUIDE DU CONSOMMATEUR AVERTI LTÉE — CONSUMERS BEWARE GUIDE LTD
GUILDOR ROUTIERS LTÉE/LTD
GURU FOUNDRY LTD
GUY BADEAUX & ASSOCIÉS INC.
GUY LÉPINE DÉVELOPPEMENTS LTÉE
GUY SAVIGNAC ENTERPRISES LTD — LES ENTREPRISES GUY SAVIGNAC LTÉE
GYP INTERNATIONAL MUSIC CORPORATION
GYPSY SPORTSWEAR INC. — LES VÊTEMENTS DE SPORT GIPSY INC.
H & H INTERNATIONAL DEVELOPMENT CORP
H & R FILM PRODUCTIONS INC.
H & T ANILINE (CANADA) INC.
H. A. EXIM TOURS INC.
H. M. R. ADMINISTRATION LTÉE
H. SCHAFFER SALES INC. — LES VENTES H. SCHAFFER INC.
H.D.C. SERVICES LIMITED
H.I.M. FASHIONS LTD
H.P.A.P. HIGH PERFORMANCE AUTO PARTS INC.
H.R. HOUSING RESEARCH LTD
H.R.A.C. HOLDINGS INC.
H.S. MALKA & FILS INC.
H.W.G. ORTHOTHERAPY LTD — ORTHOTHERAPIE H.W.G. LTÉE
HABEL-BECHARD GRAIN LTD — CIE DE GRAINS HABEL-BECHARD LTÉE
HABEL, MADISON & CO. INC. — HABEL, MADISON & CIE INC.
HABITECH DISTRIBUTION INC.
HAGOP GRAPHICS INC.
HALBORA HOLDINGS LTD
HALL-FAB INC.
HAMPSTEAD STATIONERY INC. — PAPETERIE HAMPSTEAD INC.
HANDBAG REPAIR OF MONTREAL LTD — L'ATELIER DU SAC A MAIN DE MONTRÉAL LTÉE
HANG TEN CANADA INC.
HANG TEN PRET A PORTER INC.
HANS KAISER MANAGEMENT INC.
HAPPY KIDS 7-14 INC. — LES ENFANTS HEUREUX 7-14 INC.
HARESTEC LTD-LTÉE
HARKON INVESTMENTS LTD
HARLIED'S (1980) CANADA INC. — HARLIED (1980) CANADA INC.
HARMAC INVESTMENTS LTD — LES INVESTISSEMENTS HARMAC LTÉE
HARO FOOD EQUIPMENT LTD — EQUIPEMENT ALIMENTAIRE HARO LTÉE
HARRY SCHICK ASSOCIATES LTD — HARRY SCHICK ET ASSOCIES LTÉE

Frederick H. Sparling
Directeur
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes
Place du Portage, Hull/Ottawa K1A 0C9

Canada

SPORTS

Le Canadien reçoit les Blues

☐ *Lemaire appréhende la rencontre*

DANIEL CAZA

(PC) — Les Blues de St. Louis seront les visiteurs au Forum, ce soir. La présence de cette équipe brise la série de rencontres que le Canadien doit livrer aux autres clubs de sa division dans le dernier droit de la saison.

Toutefois, le pilote Jacques Lemaire est loin de croire que cette partie sera moins facile que les autres. En fait, il craint davantage les Blues que les Nordiques, les Sabres ou les Bruins.

« J'appréhende cet affrontement parce que les Blues, même s'ils possèdent une fiche à peu près similaire à la nôtre, vivent encore avec la réputation d'être un club moins puissant que le nôtre, a déclaré l'entraîneur, hier. Je ne redoute pas autant nos autres rivaux d'ici la fin de la saison, puisque je sais que je n'ai pas besoin de motiver mes hommes en vue des matches contre Québec, Boston et Buffalo. »

Selon Lemaire, le Canadien a la vilaine habitude de jouer au rythme de ses adversaires. C'est ce qui expliquerait, en somme, ses contre-performances contre les formations soi-disant de deuxième ordre cette saison.

Par exemple, le match de mardi contre les Bruins: le Canadien dominait complètement la situation en première période. Il aurait pu s'assurer une priorité insurmontable tôt dans le match. Mais à force de voir les Bruins commettre gaffes par-dessus gaffes, les Montréalais ont paru vouloir montrer qu'ils pouvaient eux aussi « manquer de concentration », comme disait le vétéran Mario Tremblay. Cela a permis aux Bruins de revenir dans le match et de niveler le pointage 3-3.

« Mais ce phénomène n'est pas nouveau, a souligné Lemaire. Ce comportement est presque traditionnel. Même à l'époque de nos conquêtes répétées de la Coupe Stanley, nous avions tendance à expérimenter de nouveaux jeux plutôt que d'imposer notre tempo et notre style contre les équipes qui ne nous donnaient pas une solide opposition. »

Lemaire n'était pas satisfait de la performance de ses hommes face aux Bruins. Depuis deux semaines, il affirmait d'ailleurs qu'il était plus important de bien jouer que de gagner.

Cependant, contre les Blues, Lemaire désire la victoire avant tout.

« Même si nous l'emportons par la porte d'en-arrière », s'est-il exclamé.

« Il nous faut ce gain si nous voulons vraiment terminer en tête du classement, a-t-il expliqué. Il ne reste pas beaucoup de parties à disputer et la marge d'erreurs est de plus en plus mince. »

Lemaire a préparé un plan de match précis en vue de la partie de ce soir: « J'exigerai de mes hommes qu'ils exécutent les jeux les plus simples dans toutes les situations », a-t-il révélé.

L'affrontement de ce soir devrait donc nous réserver du jeu serré et moins excitant que celui de mardi. C'est du moins ce que Lemaire entrevoit. Mais si tel n'est pas le cas, le Canadien est bien mieux de gagner.

Photolaser AP

Le secrétaire d'État américain, George Shultz, a tenu à saluer Wayne Gretzky à l'issue du match de mardi entre les Oilers d'Edmonton et les Islanders de New York disputé à Uniondale.

CURLING

Le Canada subit deux défaites

GLASGOW (PC) — L'équipe canadienne dirigée par Al Hackner a subi deux défaites au compte de 6-3, hier, dans le cadre des Championnats mondiaux de curling disputés à Glasgow, en Ecosse.

Le Canada s'est d'abord incliné 6-3 devant la formation du Danemark, en matinée, pour ensuite perdre par le même compte contre la formation de la Suède, en soirée.

Il s'agit des deux premières défaites de l'équipe canadienne qui est favorite pour participer à la finale.

Ailleurs, la Norvège a perdu 6-2 contre l'Italie et les États-Unis l'ont emporté 6-5 contre la Suisse.

FORUM

« Aujourd'hui je suis mort »

PIERRE FILION

J'espère que tu es confortable en me lisant ! Tu es où toi ? Au bureau, les pieds sur le bureau ? Au break syndical ? Entre deux cours ? Pendant un cours ! Dans ta voiture ? Eh bien, écoute, moi, je suis mort. Quand tu me liras je serai mort. Alors lis-moi avec respect et surtout avec tendresse parce que j'en aurai bien besoin. Non pas que je meure pour toi. Non, je ne suis pas ton luxe de consommation. Je meurs pour moi-même. Je meurs de peur. C'est toujours comme ça quand on meurt la première fois. Pas d'une longue maladie ; pas d'un accident bête, pas même d'une belle fin de vie ! Non, une mort voulue et provoquée, à grands coups de moi-même, de folies, de parois et de cavernes. Aujourd'hui quand tu me liras je m'offrirai l'enfer ! Trou noir, profond et béant qui n'en finira plus de finir d'être démesurément noir — noir comme le bon chocolat noir — sauf que cette fois-ci c'est le noir qui m'avale et qui m'engouffre. Aujourd'hui je fais de la spéléologie. On m'offre en proie à une caverne. Et tu viens mourir avec moi. Alors tu comprends mon besoin de tendresse.

Je gobe ma première huître ; j'avale les larmes de mon premier verre de champagne ; j'ose mon premier mot d'amour ; je dis mon premier complexe et j'avoue mon premier tort. Je pleure de peur. Je m'alarme et je perle de l'oeil, et ce n'est pas la pluie. « Il est trop petit ce trou ! ». Exigu, minuscule, difforme entonnoir à l'envers qui débouche sur une toute nouvelle connaissance de soi. En fait c'est peut-être de moi dont j'ai peur dans ce trou noir. Alors, si je n'y allais pas...

Mais j'ai promis. Je veux pouvoir dire que j'ai survécu à la caverne. Elle qui a tant survécu, qui a vu tant de timides et d'inconscients se lancer à l'assaut de son trou... Ça y est j'entre. « Par la tête ou par les pieds ? ». C'est pas grave, tu ne vois rien de toute façon ! Évidemment les pieds voient peu, et les yeux fermés, c'est pas brillant ! Et je rampe dans le noir, la tête en bas — le nez sur la pierre froide. Oui, Odette, ton snob rampe. Un autobus, là-haut, me roule dessus, un arbre me coiffe ou m'écrase. Je ne contrôle plus rien. Pression du noir, pressions sociales, la caverne sera peut-être mon tombeau. Fermez le cercueil. Du noir pour toujours. Noir autour, noir en dedans. Je ne me vois plus. Ni mes mains, ni mon espoir d'en sortir. Ce que je suis bête d'avoir écouté mon guide. « Belle relation avec la vie dans le trou, tu fais corps avec le sol ». Ce que j'aurais pu m'en passer de cette caverne. À mon bureau, je trône sur une chaise à roulettes, je téléphone et je suis au bout du monde, je contrôle mon crayon et toutes mes émotions. Ici rien de tout cela. On me fait chercheur de fossiles. Il me faut mériter un stalagtite ! « Mériter un stalagtite ! ». Ce qu'il ne faut pas entendre ! Tâter le froid de la pierre, tenter de voir son haleine, naître à soi-même, accepter de perdre le contrôle. Moi un être de contrôle je suis jugé par des roches et condamné à écouter leurs silences. Et certains bavards disent que c'est du sport !

Testament, crématoire, noirceur ; vivre dans un cercueil. Trop claustro ! Des mots, encore des mots pour conquérir le silence. Y a pas de radio ici ? Où ils sont les 12,012 ? La 1 watt, c'est moi et puis j'arrête de parler. J'entends le noir. Je le prends sur moi. Il est lourd mais n'a rien d'un noir qui veut faire peur. Il est naturellement noir. On n'a pas peur d'un blanc naturel. Alors !

Et bouger dans le noir ! Pas trop vite. Conquérir avec les pieds, pouce par pouce, craindre le néant, la crevasse, perdre pied, ne jamais prendre racine ; vagabond et nomade dans le noir, locataire de l'espace. Le souffle est court, je n'ose rien pour moi-même. Je dépends. Psychologue cette caverne ! Elle a sûrement beaucoup lu...

Enfin debout. Avec de la lumière ; Celle des mineurs. Dire qu'ils gagnent la vie des autres à se faire peur. Lampe de poche sur le casque ! Je ne vois plus avec mes yeux, je dépends de mon casque cyclope. Je suis faisceau de puissance à la fois, de moins en moins caverne et de plus en plus roi. Le noir c'est dans le dos. Il n'existe plus. Mon casque est déifié.

J'ai compris le dieu soleil des anciens car on ne se tolère pas au noir. Et tout juste comme je commençais à respirer d'aise dans cette cave trop humide on m'invite à aller de l'avant... « Tu verras, ça débouche ! ». « Un petit couloir, un jeu de coudes et de genoux puis une petite grotte, tu te tournes et tu reviens »... En fait, ça débouche parce que tu reviens !... Intellectuel pratique, vraiment pas poète... On en revient du bout du monde.

Alors, encore du ramping ! « Et si ça s'effondre ! ». J'ai jamais gagné à la loto ! Alors pourquoi la caverne ne s'effondrerait-elle pas. Un jour ce sera mon tour. Ramper vers la mort, que ça s'effondre ou pas je suis déjà tout écrasé. J'expire et je souffre. Mal aux coudes et aux genoux mais surtout mal paraître. S'avouer jaune. Il faut dire sa peur pour grandir avec elle. Pousser avec les cuisses vers nulle part toujours encore trop loin sur des parois rugueuses et pointues. Il y a un peu de la vie dans cette caverne. Et enfin la voilà la voûte toute juste assez large pour me permettre de la quitter en me retournant. Et puis non, je ne suis pas allé si creux pour te quitter si vite. Si j'ai gémi au moins je vais mériter ma voûte, savourer mon mérite et ma victoire sur personne. Au noir, le triomphe est modeste. Pas de médaille, pas de classement. Tu es toujours ton premier amour, ton héros pour toi-même, ton seul trophée. Je me coupe-Stanley, je m'auréole, je m'autorise.

J'y suis allé. Et c'est en quittant la caverne, en débouchant vers la lumière que j'ai compris que sa clarté était vraiment toute relative...

De l'or pour Harvey

MONT STE-ANNE (PC) — L'équipe québécoise formée d'Yves Bilodeau, de Québec, Alain Masson, de Laval, et Pierre Harvey, de Stoneham, qui méritait une troisième médaille d'or à ces championnats, a facilement remporté hier le 3 X 10 kilomètres avec une avance de 2:06.9 devant l'équipe du Nord de l'Ontario lors des championnats canadiens de ski de fond.

C'est la première fois depuis 1982 que le Québec remporte ce relais. Le trio a franchi la distance en une heure, 16 minutes et 21.6 secondes. Les Ontariens Darren Derochie, Frank Ferrari et Wayne Dustin ont mérité la médaille d'argent.

Après six épreuves, le Québec domine avec 10 médailles, dont cinq d'or.

Chez les dames, les fondeuses du Sud de l'Ontario — Jane Vincent, Angela Schmidt et Lisa Patterson — ont remporté l'or en parcourant la distance en un temps record de 45 minutes et 23.6 secondes. La Québécoise Marie-Andrée Masson, gagnante de deux médailles d'or, a pris la deuxième place. Elle faisait équipe avec Suzie Desharnais, de Victoriaville, et Josée Bertrand, de Saint-Jérôme.

Zurbriggen n'est pas déçu d'avoir perdu

HEAVENLY VALLEY (AFP) — Battu, mais content. Le Suisse Pirmin Zurbriggen, tenant du titre, a donc cédé la Coupe du monde de ski à son grand rival l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli, mais n'en a pas fait une maladie. Pour deux raisons.

Le Valaisan a en effet raté sept courses, fin janvier, en raison d'une blessure au genou, ce qui lui a fait perdre bon nombre de points. Mais il a enlevé trois médailles aux championnats du monde à Bormio, deux grosses semaines après son opération, ceci compensant (largement) cela.

« Je ne suis pas du tout déçu, confirme Zurbriggen. Cette saison, mon objectif était de remporter une médaille d'or à Bormio. Or, j'en ai gagné deux, plus une d'argent en géant. Bon nombre de skieurs aimeraient être à ma place... »

Dans sa tête, Pirmin revit ces folles semaines. La blessure, l'opération, le doute. Puis le miracle, les podiums. « C'était fou, avoue-t-il. Tout s'est enchainé si vite. Le jour de ma blessure, j'ai pourtant eu très peur. Mon père aussi, qui croyais ma saison fichue. Mais j'ai continué à espérer. Je me suis persuadé que je pouvais y arriver, malgré l'acquis physique perdu au cours de mes deux semaines d'hôpital. »

Et la réussite était au bout. Premier en descente, premier au combiné, deuxième en géant. « Je m'en suis sorti au moral, et avec un peu de chance, dit-il. Mais j'ai eu un contrecoup physique après Bormio. De toute façon, je ne me faisais plus guère d'illusions pour la Coupe du monde. Je savais que Girardelli était mieux placé. Il s'est même mis à la descente, et a obtenu des résultats aussitôt. Il est très fort. »

Avec Girardelli et Zurbriggen, la Coupe du monde a en effet retrouvé deux grands champions polyvalents. Pirmin a même réussi un exploit que nul n'avait réalisé depuis Jean-Claude Killy: gagner dans les trois disciplines, descente, slalom et géant. Voilà quinze ans que personne n'avait fait ça, constate-t-il. Cela aussi, ça m'a motivé.

Pirmin sait pourtant qu'il peut progresser. Qu'il doit progresser. « Il me reste ainsi beaucoup à apprendre en slalom, précise-t-il. Je dois devenir plus sûr. Je profiterai des courses en Amérique du Sud pour m'entraîner au slalom, cet été. Si l'armée me laisse y aller. »

Comme tout citoyen helvétique, il doit en effet accomplir une période militaire de dix-sept semaines à compter du mois de juillet. « Tu fais du sport, tu peux aussi faire l'armée », m'ont-ils dit.

En attendant, Pirmin va enfin retrouver la quiétude du foyer familial, à Saas-Almagell. Et fêter Bormio. « Le rythme de la saison était tel que je n'en ai pas encore eu le temps. »

Victoire des Expos

POMPANO BEACH (PC) — Les recrues Herm Winningham et Mike Ramsey ont chacun frappé trois coups sûrs pour mener les Expos de Montréal à une victoire décisive de 9-3 sur les Rangers du Texas, hier, dans un match de la Ligue des pamplemousses, à Pompano Beach.

Winningham, Ramsey et Tim Raines, ce dernier avec un circuit bon pour deux points, ont récolté des doublés au chapitre des points produits.

Le lanceur partant Joe Heesketh, des Expos, a accordé cinq coups sûrs et un seul point en quatre manches.

En vertu de cette victoire, les Expos affichent enfin un bilan positif. Ils ont porté leur fiche à 9-8.

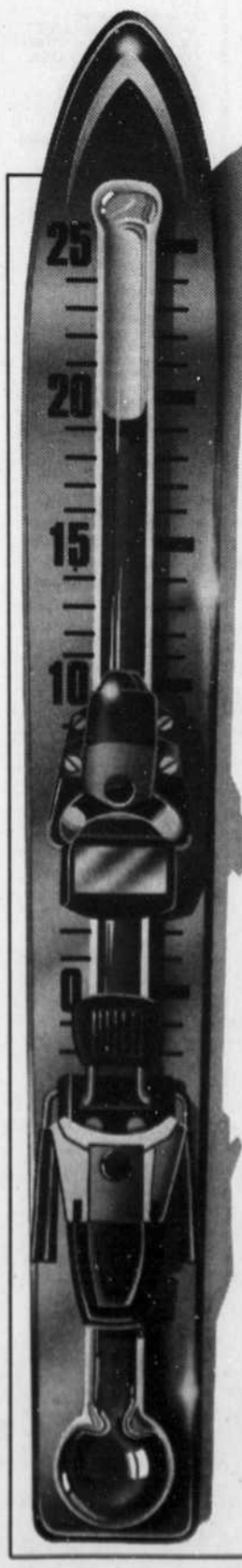

LA PLUS FORTE FIÈVRE DU PRINTEMPS

C'EST AU MONT-SAINTE-ANNE QU'ON LA TROUVE

Grâce à son puissant système d'enneigement artificiel, le Mont-Sainte-Anne peut offrir à tous les skieurs atteints de la fièvre du printemps du ski à son meilleur, et ce, jusqu'à la fin avril*!

Sortez vos chandails d'été des boules à mites, enfilez vos culottes courtes, préparez vos pique-niques en plein air, planifiez vos week-ends: la fièvre du printemps court au Mont-Sainte-Anne.

De la neige! Du soleil! Le printemps sur deux skis!

Au Mont-Sainte-Anne, la fièvre monte, monte, monte...

Pour du ski de printemps chaud, chaud, chaud, on choisit le Mont-Saint-Anne.

Pour connaître le dernier bulletin des conditions de ski, composez l'un des numéros suivants:
Québec: (418) 827-4579
Montréal: (514) 861-6670

Pour plus de renseignements: (418) 827-4561

*Si les conditions climatiques le permettent.

C'EST RECONNU

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Québec

HOCKEY

Ligue Nationale

Mardi
Montréal 5, Boston 3
Québec 4, Buffalo 3
Detroit 5, Minnesota 1
Rangers 5, Pittsburgh 4
Edmonton 7, Islanders 5
Hier
Hartford 3, Washington 1
Buffalo 3, Rangers 2
Pittsburgh 4, New Jersey 3
Toronto 4, St-Louis 2
Chicago 5, Philadelphie 2
Winnipeg à Vancouver
Calgary à Los Angeles
Ce soir
St-Louis à Montréal
Islanders à Québec
Edmonton à Boston
Washington à New Jersey
Detroit à Philadelphie
Vendredi
Edmonton à Hartford
Chicago à Winnipeg
Los Angeles à Calgary

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	67	124	191
Kurri, Edm	69	64	133
Hawerchuk, W	48	72	120
Dionne, LA	45	75	120
Bossy, Isl	56	57	113
Ogrodnick, Det	54	48	102
B. Sutter, Isl	42	59	101
Coffey, Edm	30	71	101
Savard, Chi	37	61	98
Tonelli, Isl	40	57	97
Gartner, Wash	46	50	96
P. Stastny, Q	31	65	96
Nicholls, LA	45	50	95
Federko, St-L	28	67	95
MacLean, Win	38	56	94
Kerr, Phi	53	40	93
Nilsson, Cal	34	58	92
Carpenter, Was	50	41	91
Lemieux, Pit	37	53	90
Propp, Phi	39	49	88
Goulet, Qué	50	35	85
Taylor, LA	36	49	85
Duguay, Det	35	48	83
Mullen, St-L	35	47	82
Yzerman, Det	25	57	82
Krushelnyski, E.	39	43	82
Steen, Win	30	51	81
Larmer, Chi	43	37	80
Fox, LA	29	51	80

Ligue Majeure du Québec
(Quarts de finale 4 de 7)
Hier
T.-Rivières 3, Drum'ville 2
(T.-Rivières mène 2-0)
Verdun 6, Hull 2
(Verdun mène 2-0)
Vendredi
T.-Rivières à Drumm'ville
Hull à Verdun
Québec à Shawinigan
(Shawinigan mène 2-0)
Chicoutimi à St-Jean
(Chicoutimi mène 1-0)

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Ver	6	1	7
Momesso, Sha	4	2	6
Desjardins, TR	2	3	5
Lefebvre, Sha	1	4	5
Pouget, TR	3	1	4
Poudrier, TR	1	3	4
Gosselin, Dle	1	3	4
Peach, Ver	0	4	4
Pepin, Dle	0	4	4

Ligue Collégiale
(Demi-finale 3 de 5)
Dimanche
St-Hya'the 5, St-Georges 2
Victoriaville 5, Thetford 2
(Victoriaville gagne la série 3-1)
Vendredi
St-Hyacinthe à St-Georges
(La série est égale 2-2)

Les meneurs

	b	a	pts
Mats Naslund	38	34	72
Chris Chelios	8	52	60
Mario Tremblay	27	30	57
Pierre Mondou	17	39	56
G. Carbonneau	20	29	49
Bobby Smith	13	32	45
Larry Robinson	12	29	41
Tom Kurvers	10	31	41
Mike McPhee	15	21	36
Chris Nilan	19	15	34
Ryan Walter	18	15	33
Bob Gainey	19	12	31
Hunter, Mark	19	11	30
Petr Sovboda	3	23	26
Ron Flockhart	8	16	24
Lucien Deblois	11	9	20
Alfie Turcotte	6	14	20
Craig Ludwig	5	13	18
Rick Green	1	16	17
Steve Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2947	156	1	3.17
Soetaert	1546	87	0	3.38
Roy	20	0	0	0.00

(Quatre buts dans un filet désert)

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	73	37	27	9	303	255	83
MONTRÉAL	**74**	**36**	**27**	**11**	**277**	**247**	**83**
BUFFALO	74	34	26	14	271	222	82
BOSTON	74	33	32	9	276	264	75
HARTFORD	74	27	38	9	253	302	63

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	75	48	20	7	331	238	103
WASHINGTON	75	44	22	9	302	225	95
ISLANDERS NY	75	39	31	5	331	293	83
RANGERS NY	75	24	41	10	281	328	58
PITTSBURGH	74	23	45	5	258	354	53
NEW JERSEY	74	20	45	9	245	316	49

Division Clarence Campbell
Section James Norris

ST-LOUIS	74	34	28	12	275	263	80
CHICAGO	75	36	34	5	291	284	77
DETROIT	75	25	39	11	293	341	61
MINNESOTA	76	24	40	12	251	304	60
TORONTO	75	20	47	8	235	323	48

Section Connie Smythe

EDMONTON	74	47	17	10	368	266	104
WINNIPEG	75	41	27	7	334	311	89
CALGARY	74	38	27	9	338	284	85
LOS ANGELES	74	32	29	13	321	304	77
VANCOUVER	75	24	43	8	268	381	56

SOMMAIRES

Sabres 3, Rangers 2
Première période
1—NY RANGERS, Wiemer 6 ..... 0:09.
2—BUFFALO, Ruff 10 (Perreault, Housley) ..... 8:19.
3—BUFFALO, Housley 15 (Cyr, Fenyves) ..... 9:46.
Pénalités — S. Patrick NYR 7:43.
Deuxième période
4—NY RANGERS, Pavelich 13 (Sandstrom, Hedberg) ..... 15:17.
Pénalités — Korab Buf 6:09, Maloney Buf 13:32.
Troisième période
5—BUFFALO, Housley 16 ..... 7:26.
Pénalités — Hedberg NYR 5:09.
Tirs au but

NY Rangers	6	6	5	—17
Buffalo	11	6	14	—31

Gardiens — NY Rangers: Vanbiesbrouck; Buffalo: Sauve.
Arbitre — Morel.
A — 14,712

Whalers 3, Caps 1
Première période
1—HARTFORD, Dineen 23 (Malone, Robertson) 8:13
Pénalités — MacDermid Hart 2:56, Laughlin Wash 8:56, Adams Wash 14:03, Samuelsson Hart 16:54.
Deuxième période
2—HARTFORD, Turgeon 29 (Neufeld) ..... 3:47.
Pénalités — Samuelsson Hart 8:06, Neufeld Hart 16:32.
Troisième période
3—WASHINGTON, Gustafsson 13 (Laughlin, Christian) 6:10
4—HARTFORD, Francis 23 (Turgeon, Neufeld) ..... 7:56.
Pénalité — Aucune.
Tirs au but

Hartford	8	6	5	—19
Washington	10	14	8	—32

Gardiens — Hartford: Liut; Washington: Jensen.
Arbitre — Fournier.
A — 14,355

Leafs 4, Blues 2
Première période
1—ST. LOUIS, Mullen 36 (Federko) ..... 4:18.
2—TORONTO, Gavin 12 (Daoust, Terrion) ..... 18:57.
Pénalités — Sutter StL 5:39, Gilmour StL 6:27.
Deuxième période
3—TORONTO, Vaive 34 (Anderson, Derlago) ..... 19:29.
Pénalité — Aucune.
Troisième période
4—TORONTO, Anderson 26 (Derlago, Salming) ..... 13:20.
5—TORONTO, Derlago 26 (Salming, Bernhardt) ..... 18:58.
6—ST. LOUIS, Wilson 8 ..... 19:47.
Pénalités — Daoust Tor 0:23, Vaive Tor 9:43, T. Johnson StL 12:22, Benning Tor, Pettersson StL mineures 17:44, Iafrate Tor 18:33.
Tirs au but

St. Louis	5	11	16	—32
Toronto	11	11	8	—30

Gardiens — St. Louis: Millen; Toronto: Bernhardt.
Arbitre — Hall.
A — 16,182

Penguins 4, Devils 3
Première période
1—PITTSBURGH, Lemieux 38 (Hannan) 0:39
2—PITTSBURGH, Lamoureux 7 (Charlesworth, McCarthy) ..... 2:16.
Pénalités — Rissling Pgh 8:00, Lorimer NJ 15:22, Bullard Pgh 15:34.
Deuxième période
3—PITTSBURGH, Lamoureux 8 (McCarthy, McDonnell) 3:18
4—NEW JERSEY, Adams 11 (Russell, MacLean) ..... 11:19.
5—NEW JERSEY, Higgins 16 (Ludvig, Lorimer) ..... 14:13.
6—PITTSBURGH, Young 38 (Mantha, Shedden) ..... 19:26.
Pénalités — Mantha Pgh 3:05, McDonnell Pgh 8:19, Hillier Pgh 15:42.
Troisième période
7—NEW JERSEY, Bridgman 21 (Cirella, Higgins) ..... 17:03.
Pénalités — MacLean NJ 5:43, Lemieux Pgh 7:08, Charlesworth, Pgh 10:43, Adams NJ, Lemieux Pgh majeures 19:34.
Tirs au but

New Jersey	11	13	11	—35
Pittsburgh	12	9	4	—25

Gardiens — New Jersey: Resch; Pittsburgh: Herron.
Arbitre — Wicks.
A — 4,805

Canucks, Jets
Première période
1—VANCOUVER, Lanthier 5 (Sundstrom, Lidster) ..... 2:19.
2—VANCOUVER, Tanti 38 (Lemay, Lidster) ..... 6:62.
3—WINNIPEG, Hawerchuk 49 ..... 9:03.
4—WINNIPEG, Small 31 (Hawerchuk, Ellett) ..... 11:55.
Pénalités — Turnbull Wpg, Petit Vcr (majeures) 2:09, Tanti Vcr 7:23, Brodeur Vcr 8:38, Arniel Wpg 10:51.